

50377
1976
201-1

SCD LILLE 1

D 030 299523 6

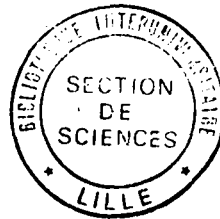
50377
1976
201-1

50377
1976
201-1

N° d'ordre 32

Gérard WASZAK

L'AMENAGEMENT INDUSTRIEL
ET URBAIN DE LA
REGION DE LENS



THESE POUR LE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
EN GEOGRAPHIE

-UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES-

UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHES
DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT
SPATIAL

-LABORATOIRE DE GEOGRAPHIE
URBAINE ET INDUSTRIELLE

LILLE 1976

AVANT-PROPOS

La rédaction d'une étude sur la région de Lens est un travail de longue haleine .Ainsi la décision de commencer cette recherche fut prise après 1968,après la soutenance d'un Mémoire de Maîtrise en Géographie à l'Université de Lille.

Les méthodes de travail employées dans cette étude ont été acquises au cours des conférences et travaux pratiques dans les amphithéâtres de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lille.Le développement des théories fut d'ailleurs souvent concrétisé par des excursions universitaires et des démonstrations sur le terrain dans la région .

Les Professeurs ADAM, ANGRAND, BRUYELLE, FLATRES, GACHELIN, **BIAYS**, GAMBLIN, SOMME ,nous donnèrent des leçons sur la géographie humaine, la géographie physique,nous permettant de comprendre le vie économique et les principes de développement des communautés humaines,ou l'évolution physique du monde naturel qui nous entoure. De tels guides et de telles méthodes ont permis plus que tout autre facteur de comprendre l'utilité d'une telle thèse ,et ont permis de la réaliser avec plus de capacités.

Mais il me faut remercier tous mes professeurs ,parmi eux Monsieur Gachelin qui me fit classe en Première,que je retrouvai à l'Université,qui a su pendant de longues années me conseiller .Dans cette dernière phase universitaire il fut le lecteur des premiers essais ,le correcteur des plans et avant tout un véritable ami qui vint discuter de mes travaux dans le Bassin Minier même ,car il me savait handicapé .

Je pus aussi rencontrer Monsieur le Professeur GILLET , spécialiste de l'histoire économique du XIX ème Siècle , il me permit de mieux saisir l'importance du facteur historique dans la naissance et le développement de la région minière de Lens.

Il a donc été utile de lier l'Histoire économique à la Géographie et l'économie contemporaine afin de mieux appréhender la vie actuelle ,les problèmes de l'aménagement de la région de Lens.

La région Lens-Liévin présente des aspects géographiques très variés et des types d'urbanisme très contrastés.

Le monde des cités s'interrompt tout à coup sur la verte campagne de la Flandre ou de l'Artois, des corons sombres et fermés au milieu du XIXème siècle s'ouvrent sur des buildings de huit ou dix étages, éclatant de blancheur ; de véritables parcs en plein milieu des villes de plus de dix ou vingt mille habitants font oublier les masses obscures des terrils qui les dominent.

Tel est l'aspect de la région qu'il faut présenter, mais aussi défendre sans pour autant oublier les problèmes de la vie.

Une région minière, qui perd ses mines par manque de ressources en charbon dans les couches profondes du sol, une industrie puissante qui en fait n'occupe pas plus de 30 000 personnes en 1974. Où est la puissance ?

402 000 habitants prévus... Le recensement de 1975 montre que beaucoup sont partis chercher du travail ailleurs... Les plus solides... ceux qui ont vingt ans... quand ils avaient dix ans, on leur a promis des collèges et des écoles techniques... Un peu de retard peut-être elles sont faites, mais ne se remplissent plus... telle grande cité du Bassin Minier a eu 12 000 enfants dans ses écoles en 1962, 8 000 seulement en 1975 dans les vastes constructions... ce n'est qu'une image... Les plus petites classes sont les meilleures et les plus fortes...

Laideur du pays noir, le terril, image de répulsion pour les techniciens des usines nouvelles... les exploitants de matériaux routiers se les disputent et ils vont s'effacer du paysage, à la satisfaction de tous. D'autres seront brûlés car le poussier de charbon est utile pour les vastes centrales thermiques... des H. B. N. P. C.

Des bois, des rivières chacun en réclame, les rivières étaient là, mais sales, on les nettoie, les bois aussi, on les aménage et on les multiplie.

Des plans se préparent même à limiter les constructions pour sauver la campagne et les dernières fermes, tout un monde que l'on disait sur le point de mourir va revivre.

Les cités malsaines sont abattues, les maisons trop peu confortables sont équipées de façon moderne... il faut du temps, de l'argent : les usines nouvelles qui se montent vont donner raison aux ménageurs, mais il y a un instant d'hésitation qui à l'échelle de l'Histoire est court, mais bien long pour les hommes : un peu plus de dix ans, le temps que tout le programme d'embellissement soit fait et l'homme doté de moyens de production nouveaux, loin de l'image des mines, mais en pays minier aimera vivre en pays de GOHELLE, comme au XIXème siècle, sans peut-être bien se souvenir de ce que fut ce long intermède de l'industrie minière en pays minier de Lens ou de Liévin...

Cette étude se propose de présenter une région rurale où des chercheurs découvrent le "pain de l'industrie du XIXème" siècle : le charbon. La lente montée, puis l'accélération de l'implantation des cités minières où demeurent les travailleurs de ces usines que sont les mines, tout un paysage va naître, se développer et atteindre son point culminant vers 1950, autour d'une seule entreprise = " La mine".

Cette exploitation du sous sol n'est pas terminée et l'économie troublée de 1974-75 voit renaître le vieil appétit pour cette énergie tant méprisée de 1960 à 1974. L'analyse de la vie des H. B. N. P. C. durant cette période récente en témoigne... Les H. B. N. P. C. arrivent-elles aussi à répondre à cette demande générale... de l'énergie... moins chère...

Le peu de temps qui reste à l'exploitation donne cependant le devoir de l'étudier dans la région... Sur les 105 000 emplois qui s'offrent aux travailleurs de la région Lens-Liévin y en a-t-il pas 25 000 aux H. B. N. P. C. ?

Quelle vie hors de cette entreprise monolithique... orientée uniquement dans un but : extraire, le plus vite et le mieux possible, l'analyse des autres entreprises révèle qu'aucune n'a cette puissance mais elles ont une place d'autant plus importante qu'elles subsisteront beaucoup plus longtemps que les mines.

Quelles transformations seront réalisées dans le paysage urbain, dans le paysage industriel, cette étude concerne avant tout la vie des hommes, dans leur habitat et dans leur travail.

L'étude d'une région urbaine et industrielle nécessite de définir les limites de l'espace analysé.

Le choix des limites de la région a été guidé par les principes édictés dans les services officiels de statistiques comme l'I. N. S. E. E. ou l' A. S. S. E. D. I. C., une carte résume nos contextes de l'étude et de toutes les collectivités citées (commune à l'échelle la plus petite).

Quelles sont les méthodes de délimitations préconisées et choisies par ces services officiels ?

LES LIMITES DE LA REGION

La préoccupation régionale d'un zonage privilégié a rejoint celle du COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN, qui demandait dans sa circulaire du 28 novembre 1972 que soit établi un projet de découpage des régions en zones homogènes permettant d'élaborer les informations statistiques nécessaires à la préparation du VIIème plan.

Le Commissariat Général du Plan demandait de définir trois types de zones :

- des zones A, cadres privilégiés pour le recueil de l'information statistique et les calculs prévisionnels sur l'équilibre DEMOGRAPHIE-EMPLOI.

- des zones B, unités homogènes du point de vue socio-économique, dont les limites peuvent être parfois légèrement infléchies par rapport aux réalités de façon que leur composition permette de reconstituer au mieux les unités actuelles ou probables d'aménagement ou de programmation.

Les zones B doivent être incluses dans les zones A.

- des zones C, instances de décision urbaine, (communautés, districts, éventuellement syndicats de communes à vocation effective très générale), susceptibles de représenter des interlocuteurs à large compétence, en matière de programmation. Les limites des zones C ne doivent pas se calquer sur les limites actuelles, mais figurer dans les limites souhaitables à terme (au moins fin du VIIème plan) des unités de responsabilité urbaine.

Un groupe de travail régional a étudié ce problème et a estimé que les 14 zones délimitées dans la région en 1970 correspondaient bien aux critères de définition des zones A.

Cette définition a donné une zone importante : la Zone de Lens divisée en deux sous zones : de Lens et d'Hénin-Beaumont :

La population de la région de l'étude est celle de ces régions prises comme cadre général :

	1968	1975
ZONE A de LENS	402 700 h	386 300 h
ZONES B de LENS	274 700 h	259 300 h
et d'Hénin-Beaumont	128 000 h	127 000 h

Cette dernière forme de regroupement est différente des types de comptage de 1962, là des agglomérations avaient été choisies, mais aucune forme ne reprenait une idée aussi globale de régions minières avec un type de paysage, une structure économique identique dans toutes les communes rassemblées dans la région.

Une carte générale des limites de la région évoque bien ces changements dans les limites des études statistiques, les communes étudiées par les services départementaux de la main d'oeuvre et regroupées au secteur Lens sont aussi ajoutées hors des limites de cette région LENS.

LES MODIFICATIONS ADMINISTRATIVES DES CANTONS
DANS L'ARRONDISSEMENT DE LENS

Le DECRET du 16 août 1973 modifie les frontières des cantons de l'Arrondissement de LENS, en créant de nouveaux cantons ou en ôtant une commune à l'arrondissement.

Cinq modifications ou créations à l'ensemble administratif de l'arrondissement de Lens, né en 1962 ont été effectuées :

- NOEUX LES MINES quitte l'arrondissement, son rattachement à l'arrondissement de BETHUNE, en fait un chef lieu de canton. Seule cette commune est séparée de l'arrondissement de LENS.

- HARNES devient chef lieu de canton, les communes de FOUQUIERES LES LENS, d'ESTEVELLES sont rattachées au nouveau canton. (Jadis LENS-NORD-EST)

- LEFOREST devient chef lieu de canton, les communes de COURCELLES LES LENS, de NOYELLES GODAULT lui sont rattachées. (Jadis CARVIN)

- AVION, dans l'arrondissement d'ARRAS devient chef lieu de canton, MERICOURT, ROUVROY lui sont rattachées. (Jadis VIMY)

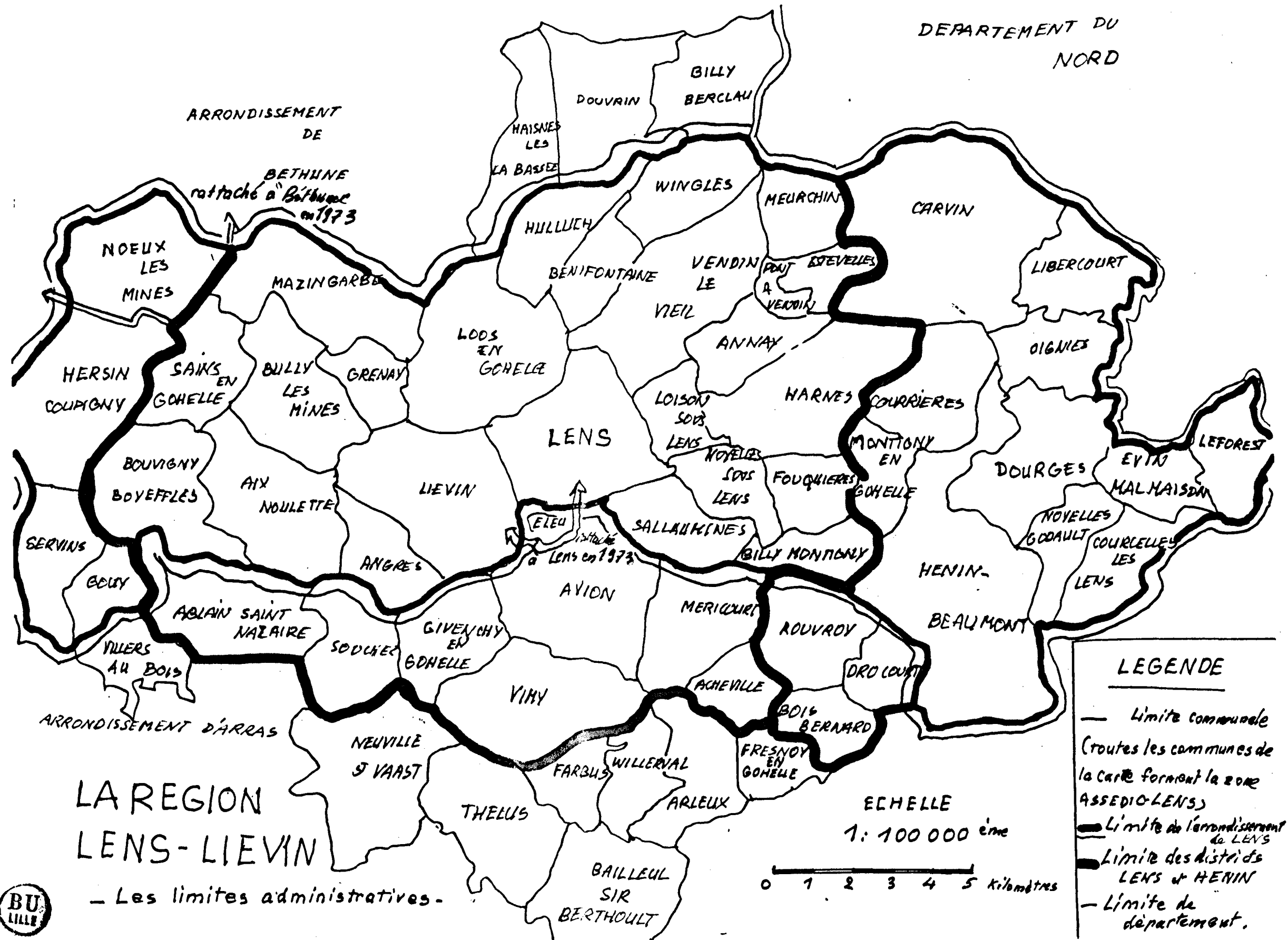
- ELEU DIT LEAUWETTE, commune de l'arrondissement d'ARRAS, canton de VIMY, est désormais rattachée au canton de LIEVIN-NORD dans l'arrondissement de LENS.

Ces modifications internes de l'arrondissement ne nous donnent pas de changements dans l'étude, dans la mesure où le canton n'a pas de rôle économique général comme l'arrondissement ou mieux le district dans l'aménagement contemporain.

DEPARTEMENT DU
NORD

ARRONDISSEMENT
DE

BETHUNE
rattaché à Bethune
en 1973



LA REGION LENS-LIEVIN

- Les limites administratives -

LEGENDE

- Limite communale
(toutes les communes de
la carte forment la zone
ASSIEDIEE-LENS)
- Limite de l'arrondissement
de LENS
- Limite des districts
LENS et HENIN
- Limite de
département.

ECHELLE
1: 100 000ème



PREMIERE PARTIE

A) La naissance d'une région industrielle et urbaine.

Dans la région rurale de Gohelle, au pied des collines de l'Artois, des recherches minières, des sondages sont faits autour de 1850. Leurs résultats positifs permettent le forage de puits de mine et la fondation des compagnies minières qui les ont réalisés.

Quel était le monde qui accueillait les mines, nous avons la possibilité de l'entrevoir grâce à deux documents cartographiques : l'un est une carte du XVIIIème siècle, la carte de CASSINI ; l'autre la carte d'Etat major de 1832... Tous deux présentent un pays de campagne ouverte et les quatre vingt ans qui séparent les deux dessins ne sont marqués d'aucune innovation.

Les premières citées, les vieux centres ruraux ont parfois été préservés des destructions de guerre, ils restent en témoin des débuts de l'épopée minière, de la naissance de la région. Une carte d'Etat major de 1900 saisit la transformation. La présentation de quelques unités urbaines et quelques cités minières permet d'expliquer le paysage actuel et le développement de l'urbanisme dans un pays industriel nouveau.

Les imposants bâtiments industriels apportés par la mine dans le paysage de nos villes sont caractéristiques et l'étude de leur évolution témoigne bien du titre choisi : "région minière".

Le premier aménagement urbain et industriel de la région se déroule donc dans ce dossier...

Une guerre détruit villes et mines, mais selon un plan identique, avec un ordre plus grand encore, les cités minières et les communautés urbaines et rurales sont reconstruites, près des puits de mine réaménagés.

LES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES DE LA REGION DE LENS

Depuis le milieu du XVIIIème Siècle, les cartographes et les topographes ont dressé des cartes très précises de la région. La carte des localités de CASSINI a été remplacée par les cartes d'Etat-Major. Le relief y figure désormais de façon nette par le dessin de hachures, l'habitat y est noté à l'échelle d'une maison ou d'un petit groupe de maisons, reflétant bien le plan réel des localités, ce que ne faisait pas le document de Cassini au XVIIIème Siècle.

Cinq cartes illustrent l'évolution de l'implantation humaine dans la région de LENS:

- 1- la carte de Cassini -vers 1759-60- Les deux pages incluses dans l'étude couvre une vaste région allant de DOUAI à BETHUNE .(échelle = 1/
- 2- Carte d'Etat-Major de 1832 (une coupure de la région Lens-Hénin Liétard)- (échelle = 1/80 000 ème).
- 3- carte d'Etat-Major de 1900 , coupure extraite d'un article de l'ILLUSTRATION en 1915 -(échelle du 1/80 000 ème).
- 4- carte d'Etat-Major de 1931 (coupure de la région de Lens-Hénin-Liétard) (échelle = 1/80 000 ème)
- 5- En annexe une pochette contient la carte au 1/50 000 ème de la région, révisée en 1959 . (Carte I.G.N. tirage des Services de l'Equipement)

CES CARTES PERMETTENT DE SUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE LENS.

Des cartes permettent de suivre le développement de la région rurale autour de Lens, de Liévin, de Carvin et d'Hénin-Liétard.

La mise en place des mines est le premier trait de ce développement, comme en témoignent les cartes et les documents qui suivent .

Il est encore possible d'appréhender le mouvement de ce développement des communes de l'Ouest de la région , aussi les cités jardins de 1900 et les vieux coronas de 1853 à Sains en Gohelle et à Noeux-les-Mines sont-ils placés bien en évidence par rapport aux vieux villages sur lesquels ils se sont greffés .

La région rurale de Gohelle au XVIII^{ème}
siècle :

L'une des premières cartes précises de la région et de la France , est la carte de Cassini. Dès 1759-1760, le géographe-cartographe CASSINI tint à publier les feuilles de la frontière du Nord de la France .

Quel était l'aspect de la région au milieu du XVIII^{ème} siècle ? Ces deux cartes sont un essai d'analyse de ce paysage.

Chaque feuille est interprétée séparément , le découpage adopté est différent de celui que Cassini avait choisi, sur des feuilles très larges .

(ces cartes imprimées sont reprises d'après les plombs prêtés par le Directeur de l'Agence de la VOIX-DU-NORD à Liévin, tirés gracieusement par l'Imprimerie Artésienne à Liévin)



COMMENTAIRE DE LA CARTE DE CASSINI

Document I-secteur de Lens

L'habitat :

Les paroisses figurent surtout au bord des rivières ; par paroisses il faut entendre maintenant : communes, le rôle du clergé avait donné ce nom aux groupements humains autour de l'église. Quelques hameaux sont marqués par leur chapelle : ainsi " Givensyzel ", hameau de Givenchy, " Notre-dame de Grâce " à Avion avec ses deux moulins à vent, favorisés par le plateau ouvert au vent d'ouest, Givensyzel a aussi le sien dans un site identique sur la crête des Bruyères à l'heure actuelle.

La citadelle de Lens, qui fut point d'appui des Espagnols pendant la bataille de Lens est placée au milieu de la vallée de la Souchez, là où elle s'élargit en marécages et avait permis son doublement par un canal, figurant sur la carte.

Quatre moulins à vent sont placés à l'entrée de Lens, sur une croupe encore nette de nos jours, au lieu dit " La bataille " (ou plutôt, le " Coron de la bataille " après la découverte des mines) Lens a son hameau : notre Dame de Grâce, en fait paroisse indépendante de St Laurent.

Sur le plateau entre Lens et la vallée du Surgeon dans le secteur Nord-Ouest se dressent deux points d'altitude remarquables à l'époque, puisque des arbres y ont été plantés sur des tertres : souvenir des mouvements de la bataille de Lens : " L'Arbre Quint " sur Liévin, " Arbre de Grenay " à Bully-en-Gohelle.

L'économie :

Un paysage de campagne, un habitat groupé, mais surtout des moulins :

- Les uns à vent, sur les croupes les plus élevées,
- Les autres à eau le long de la rivière, à distance régulière, selon le profil en long du cours d'eau. La situation des moulins entre Lens et Souchez révèle que la pente diminue après " Eleu dit L'Eauete ". Des moulins signifient que les céréales ou des oléagineux sont cultivés, il s'agit en effet de cela dans la région encore actuellement pour les cultures. (farine et huile furent leurs productions)



COLLENTAIRE DE LA CARTE DE CASSINI

Document II-Secteur de Hénin-Douai

Le paysage que révèle cette carte est remarquable par la place importante des marais et des bois .

L'habitat :

Au Nord les paroisses de LIBERCOURT , de ONGNIES (OIGNIES) et d'OSTRICOURT sont des terres défrichées sur la forêt ou prises sur les marais . Actuellement encore la forêt Domaniale de PHALEMPIN témoigne de la présence au XVIII ème siècle de ce BOIS DU ROY .

Au centre les marais ont été utilisés pour tracer le lit du canal de LILLE à DOUAI , canal déjà nommé CANAL DE LA HAURE DEULE .

Les marais forment une barrière entre la Flandre et l'Artois dont la frontière est tracée sur leur rive Nord .

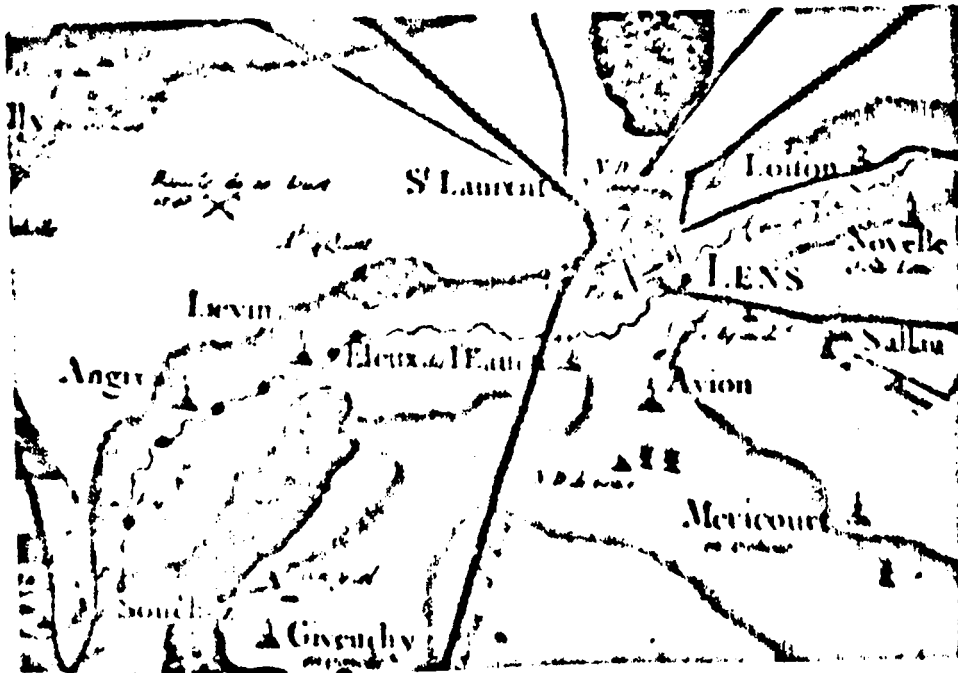
Entre le plateau du Sud de la région , l'Artois, se dispersent quelques clochers et quelques chapelles, seule la paroisse d'HENIN-LIETARD a de l'importance, avec son Abbaye et sa Maladrerie .

Au Sud d'Hénin-Liétard s'étend un plateau sans localités importantes , sans hameaux après BOIS-BERNARD .

l'économie

Des moulins à vent témoignent des activités agricoles, les moulins à eau n'existent que sur la Souchez, à HARNES ou sur la Scarpe, mais plus dans le domaine de l'étude .

Il convient de noter le paysage plus humanisé de la Flandre avec les multiples lieux-dits et hameaux , à l'Est et au Nord du Bois du ROY .



1/86400^c

Cet extrait de la carte de Cassini nous montre la région de Liévin et de Lens vers 1780 .

La légende de cette carte est très brève :



LENS : la ville fortifiée est indiquée comme un grand bastion



les autres paroisses sont notées par leur clocher des bois y figurent sur les collines



une frange estompée marque les versants des vallées

les routes royales sont bordées d'arbres , tous indiqués



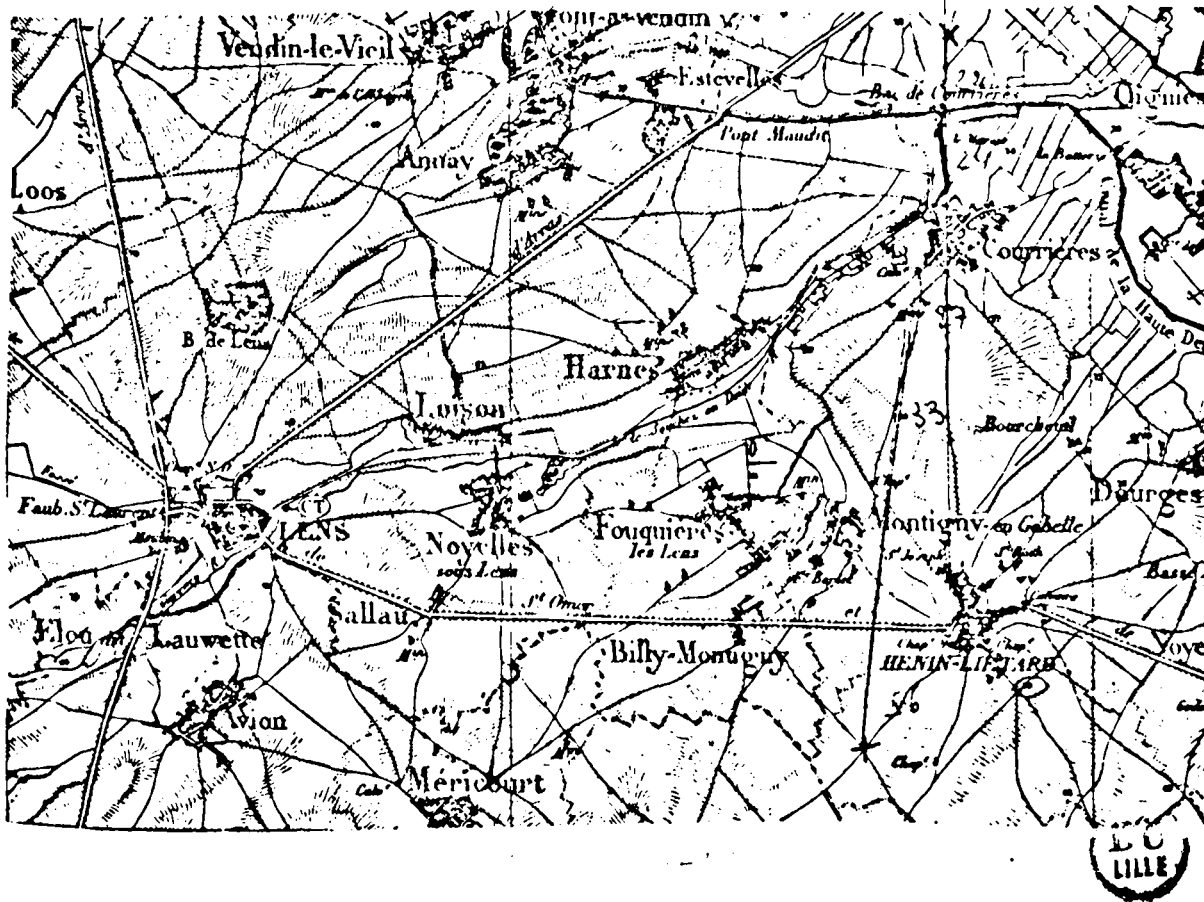
l'économie rurale des cultures céréalières se note par les moulins à eau le long des rivières et les moulins à vent



les hameaux ou écartes des paroisses figurent sous le sigle d'une petite chapelle , ils sont peu nombreux



Deux épées croisées indiquent la bataille de Lens remportées par l'armée royale en 1648 le 20 Août (cette carte présente les victoires de la Monarchie) Le canal de Lens est déjà en place .



CARTE DE LA REGION LENS-HENIN-LIETARD EN 1832

Photocopie de la carte d'Etat-Major tirée en 1832. (interprétée par E. de Martonne)

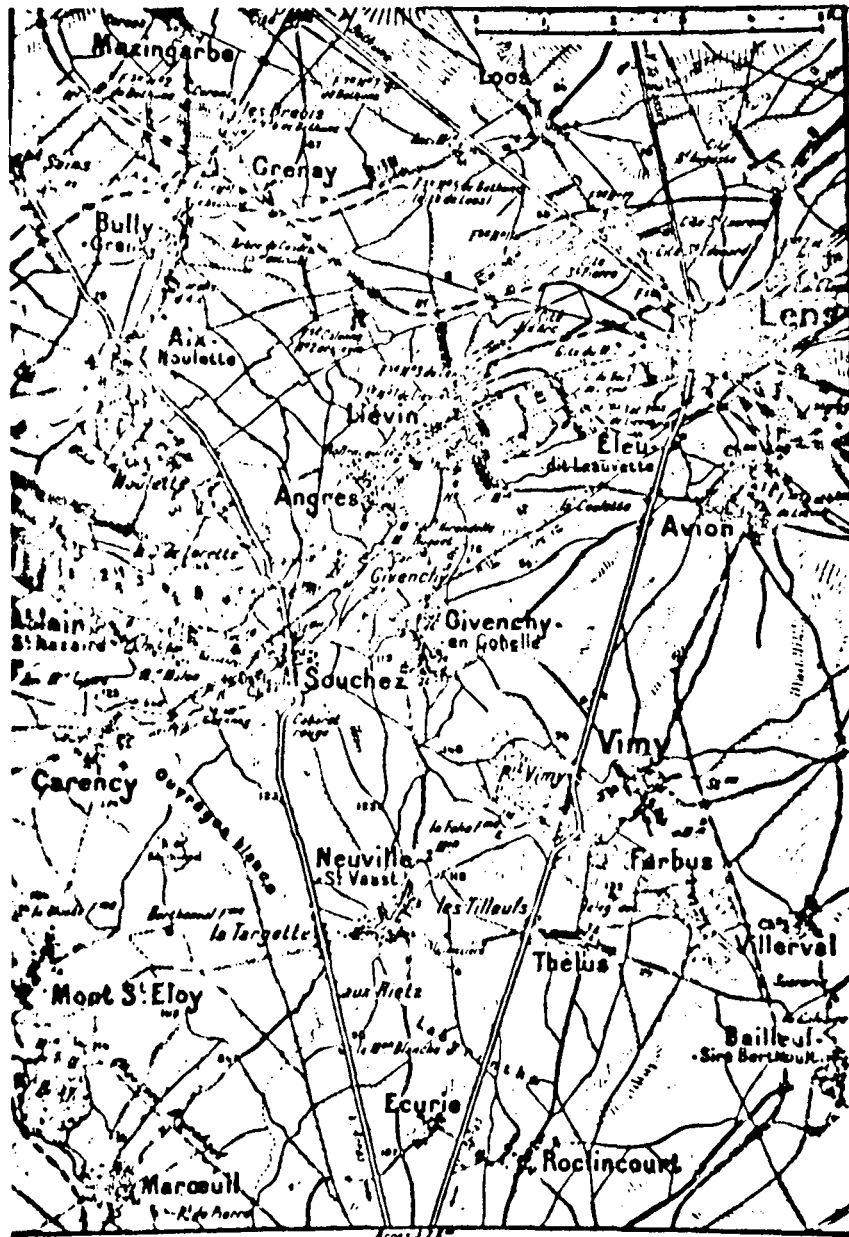
Feuille DOUAI N. O.

Echelle 1/80 000 ème

Lens est un carrefour de routes royales, tel est le premier trait qui se révèle à l'observation de cette carte. Les hachures utilisées comme tracé du relief, nous permettent de calculer les dénivellations, nous sommes dans la plaine de Lens, la vallée de la Souchez est à peine marquée dans le paysage.

Un pays rural, des communes groupées, leurs maisons entourées de jardins et de vergers, à peu de distance les unes des autres; voici la région de Lens en 1832 !

Ces communes ont l'aspect des villages de l'Artois que nous connaissons bien : Servins est comparable à Avion, Sallau a la population d'un hameau de Servins, le Maisnil et figure sous le même aspect sur cette carte ancienne. (V. B. en annexe dans la pochette le quart Sud-Ouest de la carte au 1/50 000e de 1961).



Région au Nord d'Arras.

Eperons de Notre Dame de Lorette : 1. Eperon Mathis ; — 2. Grand Eperon ; — 3. Eperon des Arches ;
 4. Eperon de la Blanche Voie ; — 5. Eperon de Souchez.



CARTE D'ETAT-MAJOR au 1/80 000ème

le secteur de la carte concerne la région de Lens.
 le tirage date de 1900, mais la photographie a été extraite de l'illustration datée 1915. Des repères militaires figurent au flanc de la Colline de Lorette lieu des combats les plus violents.

les mines ont fait leur apparition sur ce tirage 1900. Des cités minières sont alignées dans les champs de la Gohelle - Liévin a déjà trois puits et leurs cités sur son territoire, Lens plus de 12, en revanche Angres est encore un village rural avec ses moulins à eau. La Compagnie de Béthune est bien installée à Bully, Grenay, Mazingarbe.

LES CORONS DE 1853-NOEUX LES MINES

A l'Ouest de Lens, Noeux les Mines a conservé des cités minières qui datent des débuts de l'exploitation du charbon dans la région : une de ces cités date de 1853. Nous présentons une courte étude sur leur naissance et l'origine de ce développement de la commune de Noeux.

La première fosse de la Compagnie de Noeux-Vicoigne fut foncé à Noeux en 1851. Noeux comptait 1 106 habitants, tous adaptèrent leurs logements pour accueillir les mineurs, des dépendances devinrent même des chambres... Mais la Compagnie de Vicoigne fit construire cinq corons en 1853, afin de loger dans de meilleures conditions les mineurs de la fosse n° 1.

La photographie de ces maisons groupées en corons fut prise en 1975, l'aspect originel du coron n'a pas changé :

les rues étaient perpendiculaires à la Route Impériale Arras-Béthune, actuellement la Route Nationale 37. Elles portent encore les noms des chefs de guerre de l'époque de leur construction :

rues des Maréchaux Canrobert, Saint Arnaud, Pélissier et Général Négrier.

Ils sont les témoins de la naissance d'un nouveau paysage associant : "la mine, son terril, ses corons". La Grande Guerre les a épargnés, le Front n'était pourtant qu'à six kilomètres de Noeux





CITÉ DU 10 de BÉTHUNE

LA CITE MINIÈRE DU SIEGE NUMERO 10 DE
BETHUNE A SAINS-EN-GHELLE

Une carte présente l'opposition dans le plan de la commune entre un vieux village, dont les fermes sont les plus anciennes constructions et une cité minière de 1902, alignée selon un plan régulier, un peu comme toutes les villes nouvelles depuis L'Antiquité Romaine.

La photographie du 5 juin 1975 présente l'avenue qui conduit aux deux puits de mine 10 et 10 bis de Béthune, fermés au mois de mars 1972, comme le puits de concentration 13 dont ils dépendaient pour l'exploitation et le service, étant réduits au rôle d'aérage dans le secteur Est des travaux du 13.

Une entreprise nouvelle a repris une part du carreau de cette mine : la S. O. P. I. T. E. C.

Les maisons de cette cité du début du siècle, épargnées des destructions de la Grande Guerre ont un aspect agréable dans leur disposition en cité jardin, avec de larges avenues, parfois surprenantes pour les urbanistes contemporains, car il faut qu'en 1902 nul ne prévoyait de parkings pour automobiles...

Chaque parcelle a une superficie de 525 m² (trois fois plus que dans les corons de Noeux). Simplement les architectes des sociétés minières ont-ils voulu éviter les resserrements et la promiscuité des corons des années précédentes (voir Noeux et ses corons de 1853 et de 1876)? Actuellement ces cités présentent donc des caractères intéressants pour leur aménagement.

Une commune de la région a échappé aux destructions de la grande Guerre de 1914-18 et peut servir de modèle de la naissance de l'urbanisme minier en fonction de l'implantation des sièges d'extraction du charbon : Sains-en-Gohelle,

Deux parties très différentes constituent cette commune :

- Le vieux village,
- La cité de la Fosse 10 de Béthune.

Le vieux village :

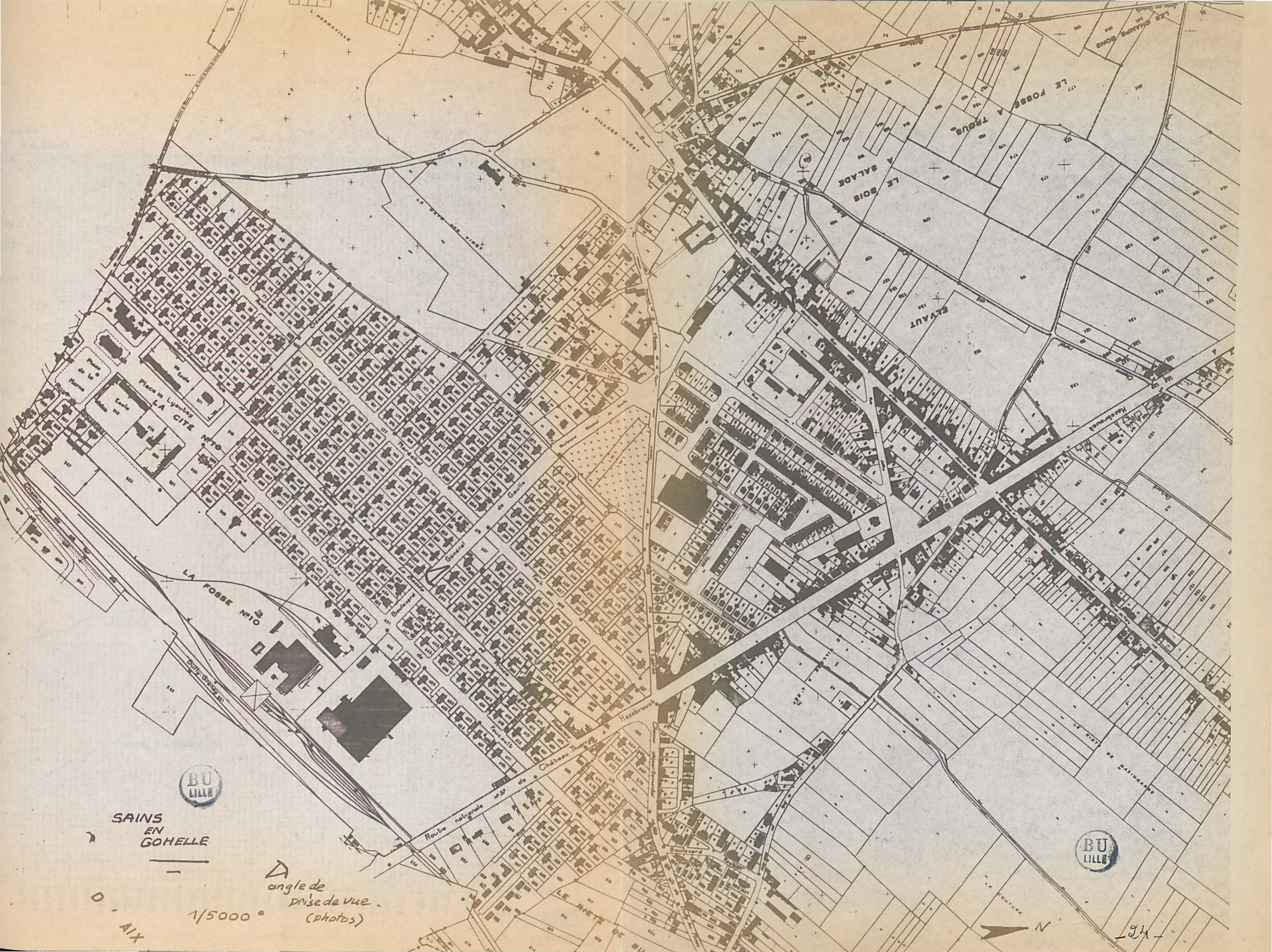
De vieilles fermes à cour fermée bordent la rue centrale de Sains, demeuré dans cet état depuis le XVIIIème siècle. Le cliché montre bien leurs portails et les matériaux de constructions employés : la pierre blanche, c'est-à-dire le calcaire pour l'élévation des murs, tandis que le soubassement plus sombre est construit en grès.

Un des portails de ces fermes porte une date 1754.



LE VIEUX VILLAGE DE SAINS EN GOHELLE

(alignement des fermes le long de la Départementale n° 75)



BU
LILLE

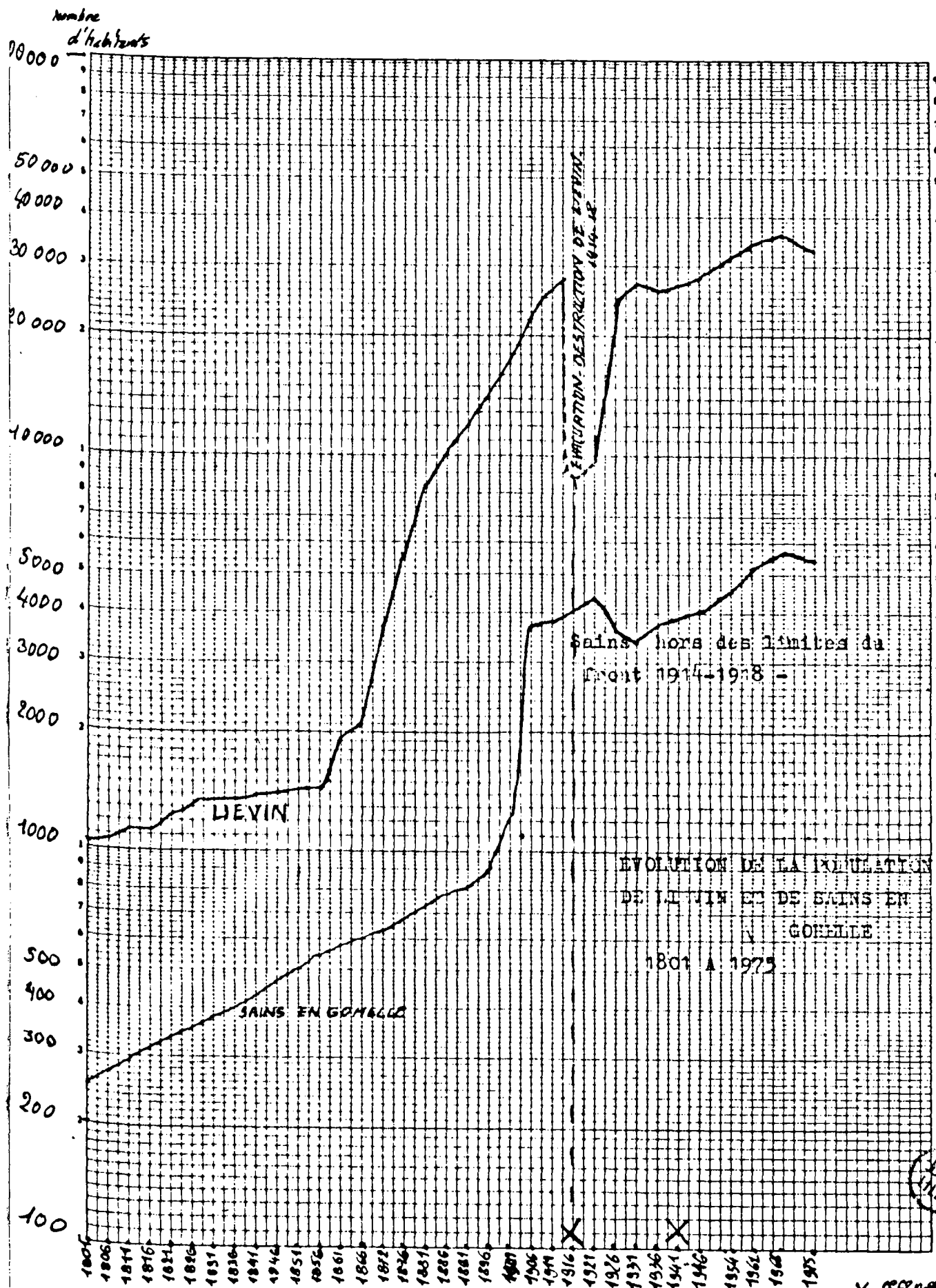
BU
LILLE

SAINS
EN
GOHELLE

1/5000^e

angle de
prise de vue
(photos)

D. AIX



EVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES

DE SAINS EN GOHELLE ET DE LIEVIN :

1- SAINS EN GOHELLE :

Cette paroisse figure comme toutes les autres paroisses de la carte de CASSINI ,son clocher la représente (carte page 13) et la situe à quelques centaines de mètres de la route royale ARRAS-BETHUNE .

La courbe suit une lente croissance jusqu'en 1896, à cette date le tracé tend vers la verticale,qu'il atteint presque de 1901 à 1906 . En effet la population de Sains augmente grâce à la construction de cités minières près de la fosse 10 de BETHUNE ,construite et aménagée vers 1903 . Un palier,et une très légère croissance font suite de 1911 à 1921 ,Sains en Gohelle a grandi de 900 à 3900 habitants ,malgré la guerre,puisque le front est à huit kilomètres et que la fosse 10 a extrait environ 500 000 tonnes de charbon chaque année . Puis une décroissance et une reprise jusqu'à 1962.La recession minière atteint cette commune ,sa population diminue légèrement .

2- LIEVIN :

Une très lente montée caractérise la courbe d'accroissement de la population de LIEVIN jusqu'à la découverte du charbon et la création des cités minières. Puis une montée sûre et continue affecte la courbe jusqu'à la Grande Guerre . LIEVIN disparaît de l'horizon,100 % des logements sont à reconstruire. La renaissance est rapide puisque dix ans après la destruction la population a atteint le nombre de résidents de 1911. Mais la recession minière est grave pour la ville puis que dès 1962 une courbe en légère décroissance s'esquisse . 1975 marque une diminution de 2000 habitants,mais les nouveaux quartiers briseront cette diminution .

Notes: la trame du graphique est semi-logarithmique verticalement de façon à pouvoir comparer des valeurs très différentes des centaines dans le premier module aux dizaines de milliers dans le troisième sans établir un graphique exagérément large.

B-LA REGION A L'EPREUVE DE LA GUERRE:

L'étude de la courbe d'évolution de la population de Sains en Gohelle et de Liévin a montré qu'entre 1911 et 1921 un phénomène brutal avait fait tomber le chiffre global des habitants de Liévin à moins de 11 000 ,la guerre de 1914-1918 explique cette décroissance brutale d'une ville su front que l'on fait évacuer dès le début des combats en 1914 .

Il convient d'étudier l'effet de cette guerre sur la région urbaine et industrielle dont vient de se destiner le développement.Cette guerre a-t-elle eu un effet néfaste,ou bien les industriels ont-ils su reprendre leur oeuvre dans le monde industriel ?

LA REGION DE LENS FUT DUREMENT TOUCHEE PAR LE PREMIER CONFLIT MONDIAL, afin d'illustrer cette situation historique qui détruisit toute la région minière de Souchez à Vendin, des documents sur cette période sont joints.

- tout d'abord deux pages de textes extraites d'un carnet de combattant, relatant les marches d'infanterie et surtout les dates des bombardements par artillerie, qui en quelques jours, dès 1914 détruisent les communes du Bassin Minier.

En 1915 Le plus grand de ces bombardements qui explique les destructions est bien celui des 16-17 juin, 300 000 obus sur un village, que dire des quatre années de guerre. Il est d'ailleurs toujours possible de trouver des éclats d'obus ou des schrapnels dans l'argile des champs et des jardins. (Les enfants les ramassent durant leurs vacances.)

Une carte de ces offensives, (extraite de la Voix du Nord), comme le texte de ce journal de soldat, situe les lieux.

Une carte plus générale du front de 1914-1918 permet de comprendre pourquoi seule la région de Lens-Liévin fut détruite, le Front coupant au travers du Bassin Minier à cet endroit.

Une traduction très géographique peut-être donnée à ces documents, il ne doit pas y avoir de maisons anciennes dans le secteur des villes du front, un croquis d'après les statistiques de 1962 le montre et vérifie cette hypothèse.

JOURNAL D'UN COMBATTANT (1915)

Les engagements "durs" sur ND de Lorette avaient commencé dès le 25 décembre 1914

- 9 mai - Nous avons enlevé sur un front de 7 km deux et parfois trois lignes de tranchées, de la Targette, et de la moitié de Neuville. Notre avance atteint parfois 4 km. Le Général Barbot est tué.
- 10 mai - Nous nous sommes emparé du cimetière de Carency. Nous avons fait 3 000 prisonniers.
- 11 mai - Nous avons pris d'assaut la chapelle de Lorette et du cimetière de Neuville. Dans tout le secteur Arras, Loos on se bat sur les quatrièmes lignes.
- 12 mai - Contre attaques ennemies.
- 13 mai - Dans la nuit, nous avons pris d'assaut Carency et le bois, nous nous sommes emparés d'Ablain, ainsi que le centre de Neuville maison par maison.
- 14 mai - Progrès sur la route d'Aix à Souchez.
- 16 mai - Nous avons gagné 200 mètres sur l'éperon des Arabes. Le mauvais temps ralentit les opérations.
- 21 mai - Nous nous sommes emparés des ouvrages de la blanche voie à Ablain. La totalité du massif est en notre pouvoir.
- 22-23 mai - Contre attaques violentes à Neuville.
- 25 mai - Prise du fond de Buval.
- 27 mai - Attaque du château de Carieul à Souchez.
- 28 mai - Sept contreattaques ennemies d'une extrême violence ont échoué.
- 30 mai - Au labyrinthe l'action a été très chaude.
- 1er juin - Nous avons pris la sucrerie de Souchez.
- 4-5 juin - Vifs combats au Cabaret rouge, 5 violentes contre-attaques à Lorette.
- 6 juin - Nous tenons les deux tiers du labyrinthe.
- 13 juin - Nous nous emparons de la gare de Souchez.
- 16-17 juin - Tir de 300 000 obus appuyant l'infanterie à Souchez.
- 19 juin - Le fond de Buval est enlevé d'assaut.

25 septembre - Cinq jours de préparation d'artillerie. Attaque à midi de Souchez, du Labyrinthe et de la ferme de la Folie. Les Britanniques enlèvent 32 km² de Territoire autour de Loos.

11 Octobre - Progression à Souchez, Angres, Givenchy, La Folie, réaction allemande. On peut dire que la bataille est finie de ce côté la route d'Arras a été dégagée. Le 11 janvier Poincaré visite le front en face de Liévin et de Neuville. Jusque Mars les réactions allemandes seront encore violentes mais contenues.

Nous avons fait figurer les dates essentielles. Mais il va sans dire que les communiqués du G. O. G. sont quotidiens. Ayant pour but de rassurer l'opinion, ils font généralement état des attaques allemandes quand la position a été de nouveau récupérée. Nous apprenons aussi que le 1er juin "la division française qui a pris Carency, Ablain et Souchez a fait 3 100 prisonniers, enterré 2 600 cadavres allemands et perdu en blessés, tués ou disparus, 3 200 hommes dont les deux tiers sont des blessés légers".

Voilà l'histoire de la bataille, de la réflexion stratégique, et de l'improvisation tactique. Le reste est une affaire d'hommes mêlés à l'offensive sous un ciel duquel ne pouvait venir que la malédiction la peur et l'anéantissement, et dans quelles conditions !

Quelle était l'importance matérielle des dégâts dans la région ,un texte officiel en dresse le bilan.

EXTRAIT DU RAPPORT DE MONSIEUR CUVELETTE
DIRECTEUR GENERAL DES MINES DE LENS LE 12 MARS 1922 :

... "Sur les 8 000 logements de la Compagnie des Mines de Lens avant la guerre, 33 seulement ont pu être réparés ; les autres ont dû être totalement déblayés pour être refaits complètement. Il n'y avait plus de chemins de fer, plus de canal : deux routes seulement étaient praticables, celles de Béthune à Douai et de Vermelles à Harnes, qui servaient aux besoins de l'armée britannique et qui avaient été sommairement réparées..."

Il fallait en effet rebâtir les cités si l'on voulait que la compagnie retrouve sa puissance et ses 18 550 ouvriers de 1914.

Nous parlons d'aménagement, et bien les terrassiers de 1919-1920 déblayèrent dans les cités de Lens 2 500 000 mètres cubes de béton et de gravats et le découpage des ruines des puits et des installations métalliques concerna plus de 60 000 tonnes de métal.

Au total le patrimoine de bâtiments industriels que nous avons décrit et que nous retrouvons dans toute la concession de Lens. Meurchin représenta la construction de 23 puits d'extraction et de 12 puits d'aérage. Tout fut repris sur un modèle standard que nous montrons dans les croquis.

La reconstruction des logements était entreprise à une échelle plus grande, l'horaire de travail étant réduit il fallait plus d'ouvriers pour la même durée d'utilisation du matériel.

Citons toujours Monsieur Cuvelette :

... " nous avons perdu 8 000 logements dans la guerre, mais en réalité nous aurons beaucoup plus à en construire ; d'autre part avant la guerre nous ne logions que 2/3 de notre personnel, le reste habitait les villages d'alentour qui ont été totalement détruits et se reconstituent moins vite que la mine : d'autre part la réduction des heures de travail a diminué de plus d'un quart le rendement de l'ouvrier, c'est donc de 12 à 15 000 logements avec écoles, églises, dispensaires et hôpitaux qu'il nous faudra bâtir si nous voulons aux Mines de Lens, faire la même extraction qu'avant la guerre..."

Ainsi : 1920 = 1 000 logements, 1921 = 2 600... à l'été 1923 plus de 6 000 étaient déjà terminés. La région minière renaissait...

LES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES DES MINES VERS 1914

Plusieurs types de bâtiments miniers avaient été construits, selon une grande variété, les destructions de la guerre ont permis de donner une grande unité aux constructions de certaines sociétés minières : ces quelques documents illustrent cette question :

La fosse 3 des Mines de Lens, exécutée en croquis d'après une photographie d'époque, a un aspect de bâtiment religieux, de vaste chapelle, plus que d'une usine abritant une molette et ses machines d'extraction du charbon. Tout est contenu dans ce haut bâtiment de pierre et de briques, construit vers 1859-1860.

Les fosses 1, 2, 3, 4 de Lens eurent toutes cet aspect.

Le second croquis présente la fosse 13 de Lens. Cette construction métallique, très proche des bâtiments miniers que nous trouvons encore dans le paysage de la région fut réalisée pour équiper de nombreux puits de la société Minière de Lens : ainsi le 7, le 8, le 9, le 10, le 11, le 12, le 13, étudié ici, le 14, et le 16.

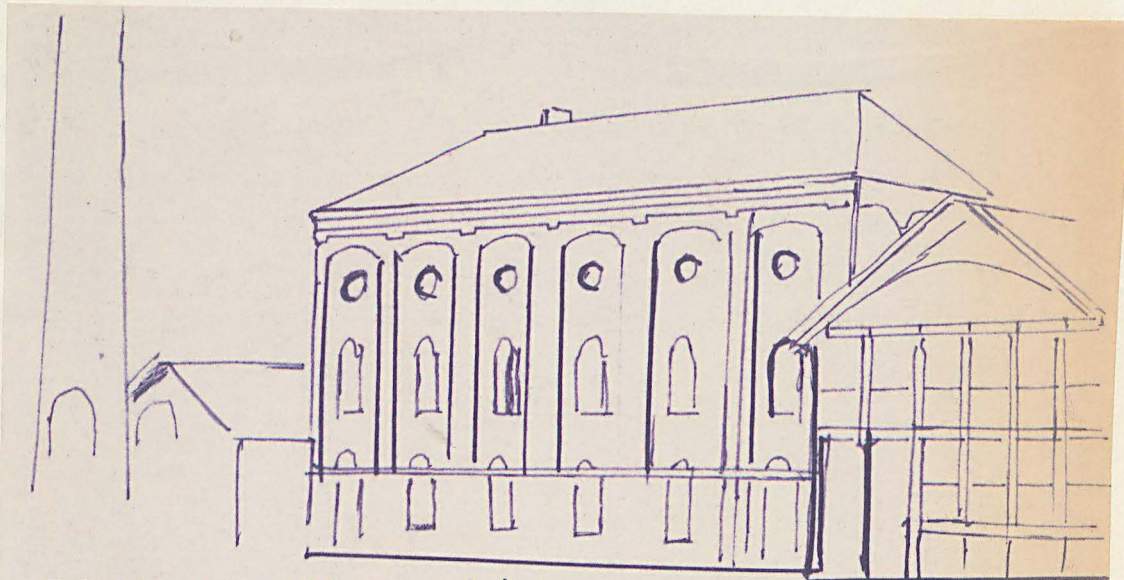
Au total cependant, six grands types de chevalements qui marquaient l'horizon en 1914.

Tout fut détruit en 1914-1918, par bombardement ou par charges d'explosifs placées intentionnellement.

Les autres compagnies minières de l'époque eurent aussi des chevalements de ces types, mais parfois aussi originaux : Noeux et Courrières avec leurs tours à clochetons, ressemblant un peu à de gigantesques "cocottes (en papier)", ainsi furent-elles dénommées par le personnel y travaillant.

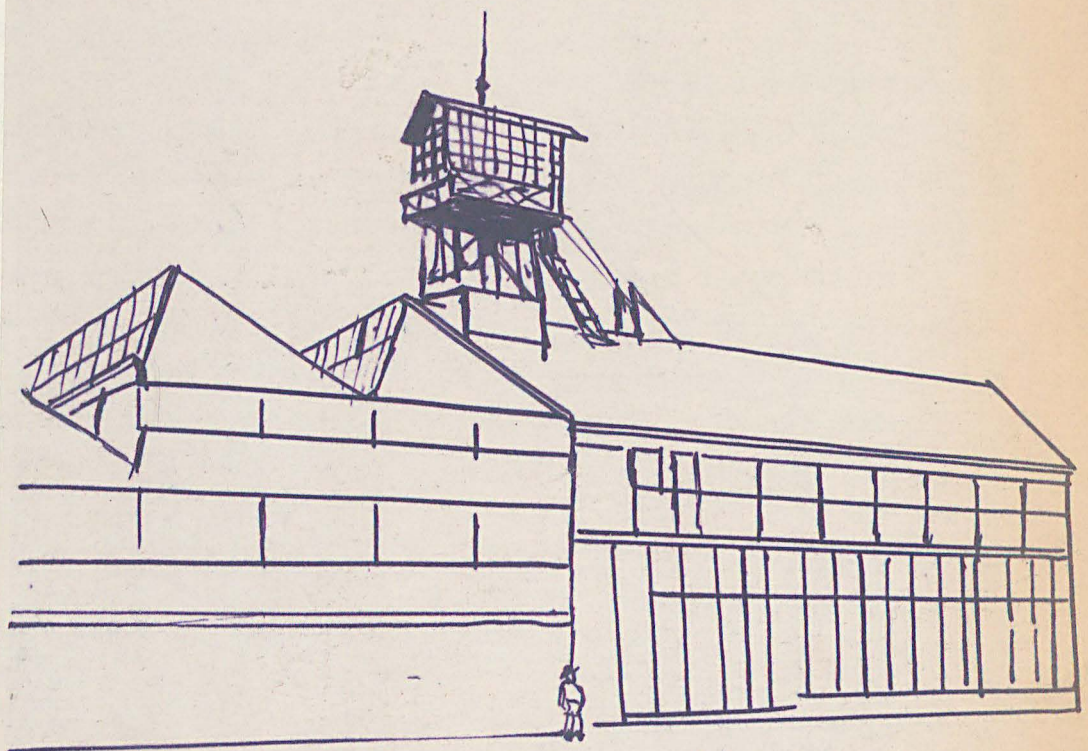
Liévin, Drocourt, Dourges ou Ostricourt et Carvin étaient équipés de chevalements métalliques.

COMPAGNIE DES MINES DE LENS
TYPES DE CHEVALEMENTS DES ORIGINES A LA
GRANDE GUERRE



Molettes et machines sont à
l'intérieur du bâtiment de la mine

1860 FOSSE 3 DE LENS



1906 FOSSE 13 DE LENS



La guerre de 1914-1918 a détruit toutes les installations minières de la région de Lens et de Liévin. D'apparences très différentes les unes des autres, les mines de la région de Lens, fruits de plus de soixante-dix ans d'architecture industrielle, avaient les unes des bâtiments d'extraction de pierre ou de briques, les autres, après 1895 des constructions métalliques sombres, avec de grands vitrages, dominées par les chevalements métalliques dans ce cas.

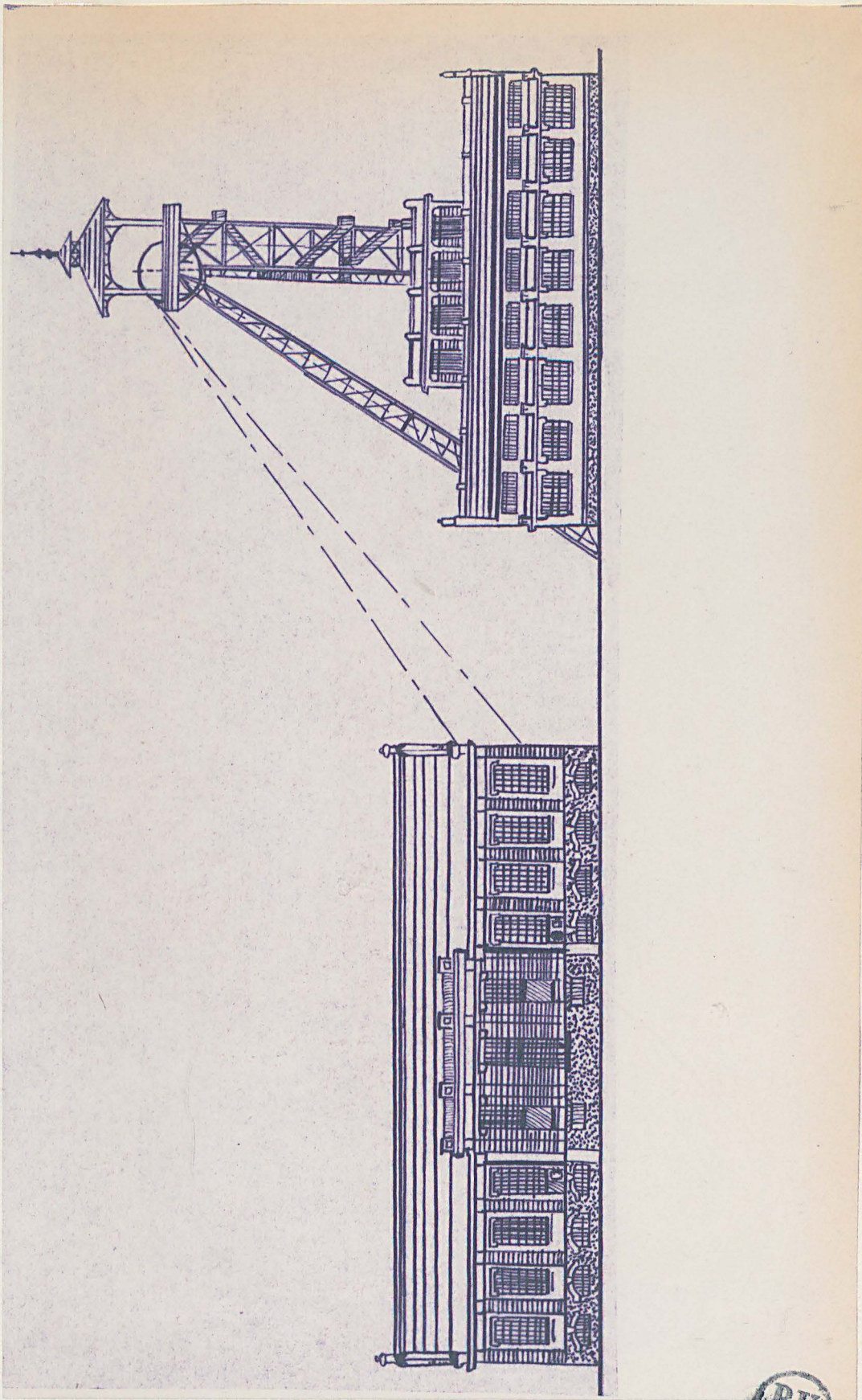
La guerre fit table rase de toutes ces variétés d'installations, aussi les architectes purent-ils uniformiser les reconstructions. Comme pour les cités dans lesquelles le même modèle de maisons se répète par dizaines d'exemplaires, les chevalements, les bâtiments des triages et plus tard les lavabos du personnel ont partout dans le groupe de Lens la même esthétique :

"Un appareillage de pierre et de briques, les bordures des toits constituées par une balustrade de pierre blanche."

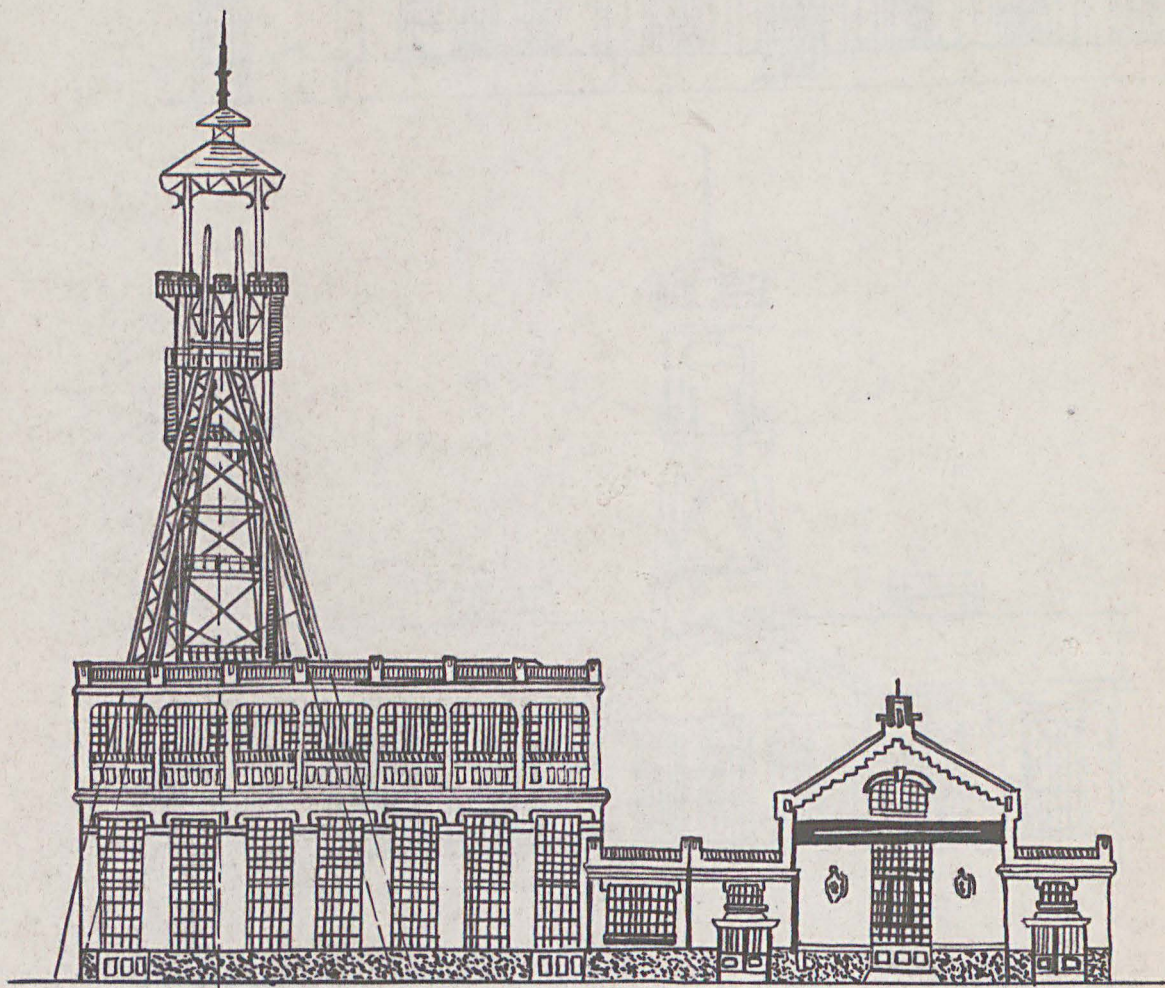
Cette recherche nous la trouvons dans les documents que nous plaçons dans l'étude, les photographies du 3, du 4, du 13 de Lens distinction de la construction et surtout aspect puissant des équipements de l'industrie minière.

La Société Minière de Liévin applique le même principe que la Compagnie Minière de Lens, mais ses reconstructions sont plus fonctionnelles de types standart elles aussi, elles restent en métal noir de goudron, sans grande recherche dans la décoration.

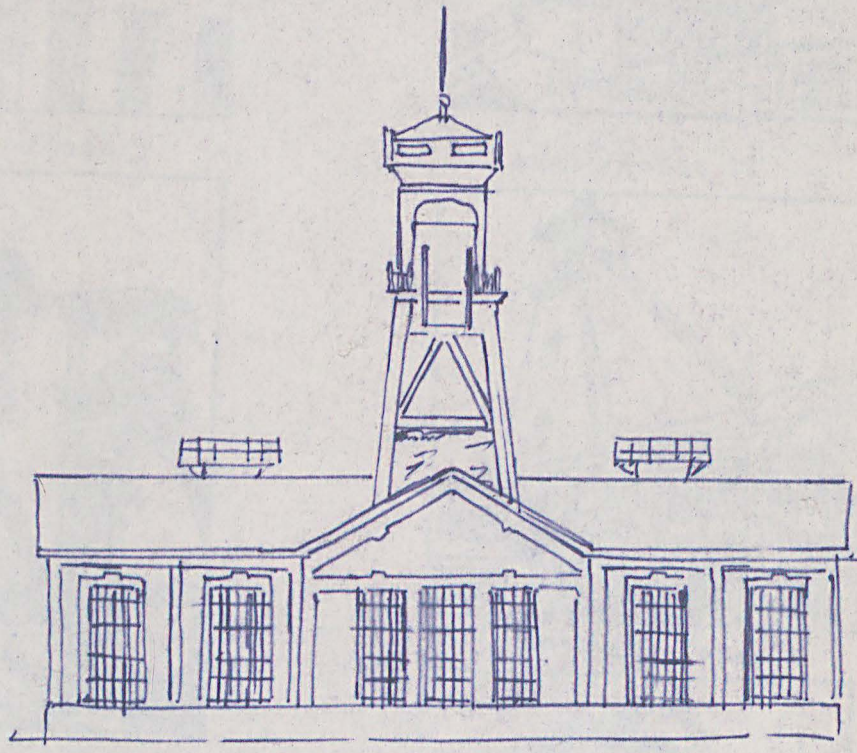
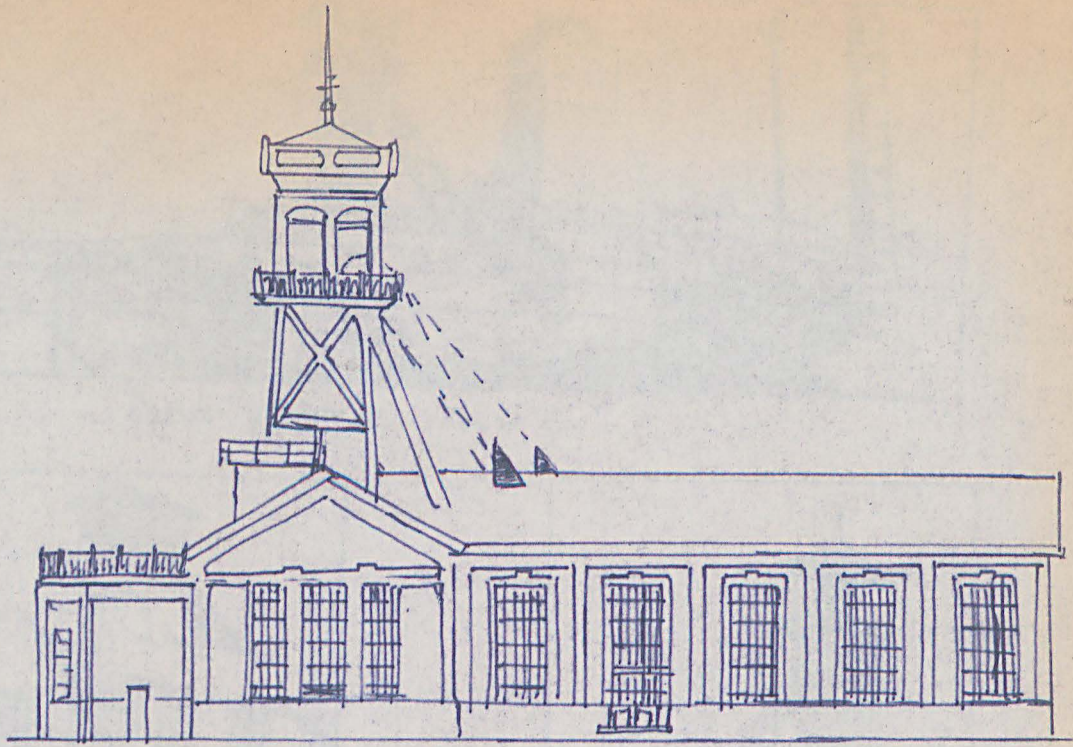
Le Bassin Minier s'équipa donc de nouvelles installations sur un modèle identique dans chaque compagnie. La Compagnie de Béthune choisit des chevalements de béton, incorporés aux bâtiments des machines, tandis que Courrières modernise ses installations sans abandonner ses chevalements pittoresques : "Les cocottes",



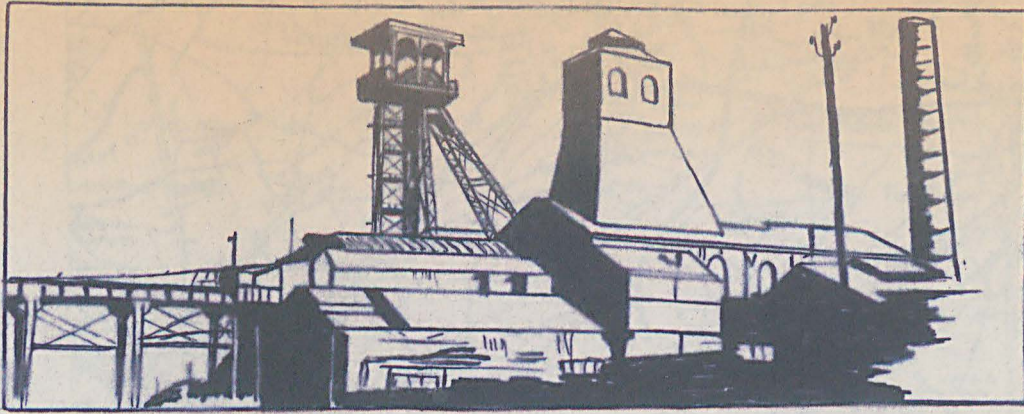
1922 - FOSSE 11 DE LENS
L'UNITE DE L'ARCHITECTURE MINIERE



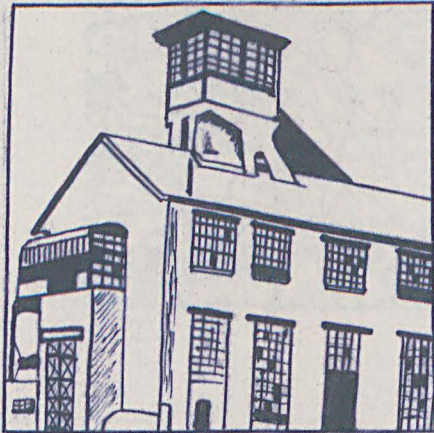
BU
LILLE



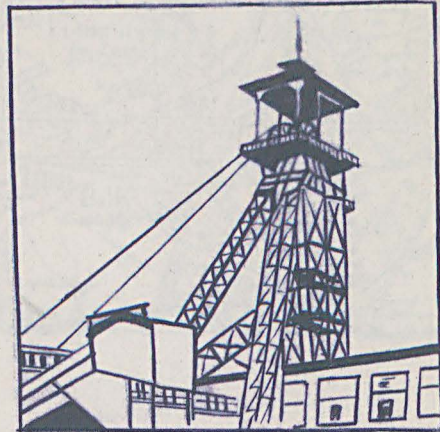
BU
LILLE



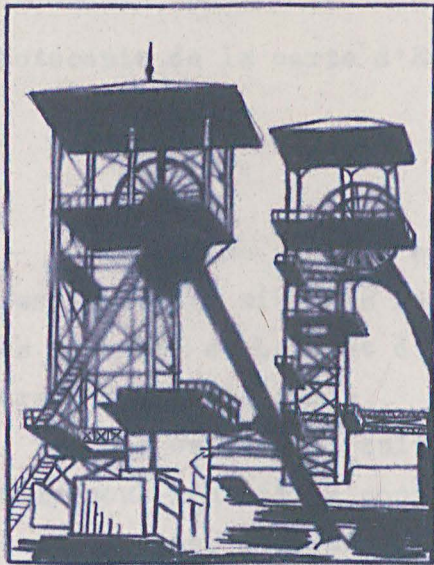
NOEUX - VICOIGNE - fosse 6



BETHUNE - Fosse 5



LENS - Fosse 11



LIEVIN - Fosse 5



COURTIERES - Fosse 9

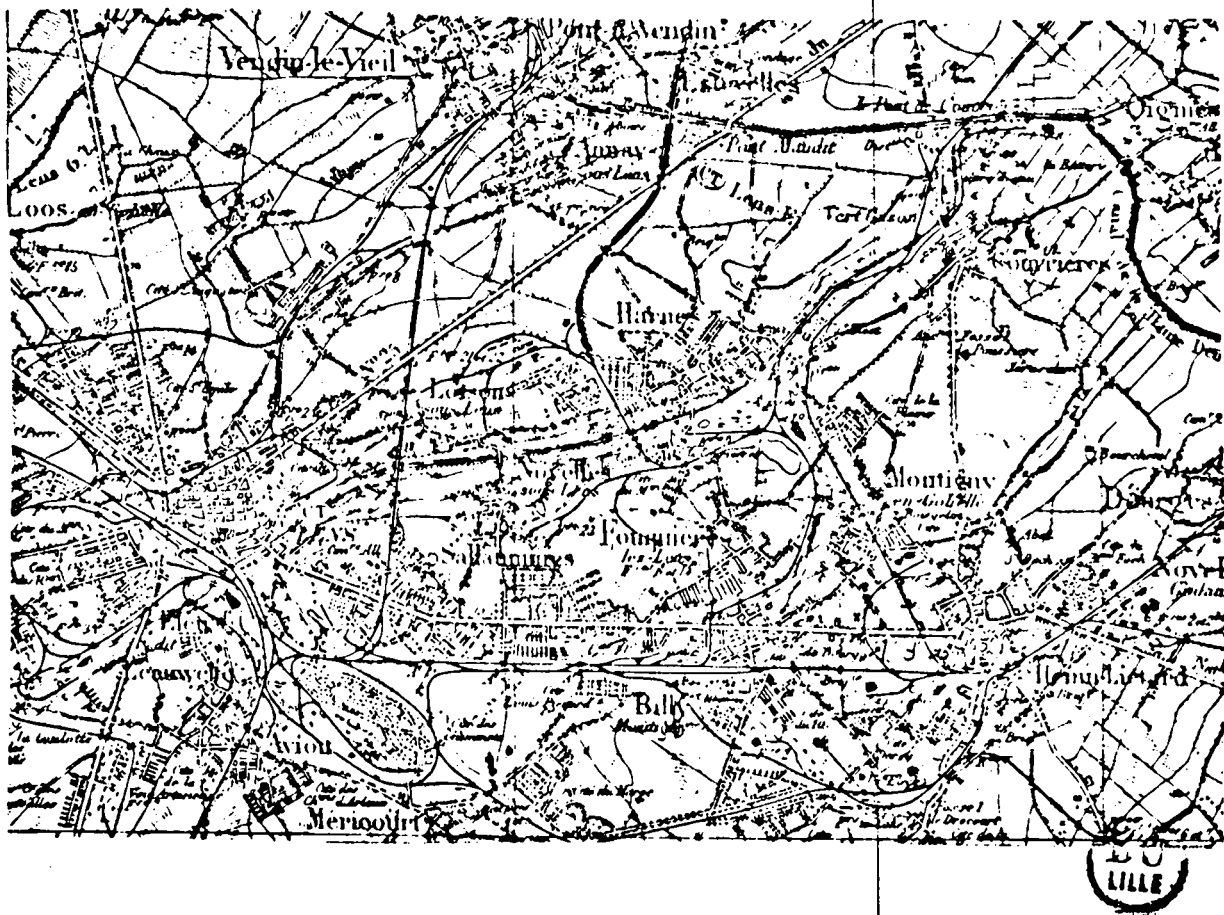


OSTRICOURT - Fosse 1



DOURGES - Fosse 2





CARTE DE LA REGION LENS-HENIN-LIETARD EN 1931

Photocopie de la carte d'Etat-Major révisée en 1931. Echelle 1/80 000 ème.

Feuille DOUAI N. O.

La région minière s'étend désormais de Lens à Hénin-Liétard en un tissu de cités minières le long de la route Nationale n° 43, mais seules, les communes de Lens et d'Hénin-Liétard ont un centre urbain dense qui apparaît sur cette carte.

Les espaces de cultures séparent Vendin-le-Vieil, pont-à-Vendin et Annay-sous-Lens de la conurbation centrale. Partout se dressent des chevalements de mine, indiqués par la référence : "Fosse 8" par exemple.

Il est possible de retrouver les anciennes rues centrales des villages de Gohelle par le désordre dans le plan, contrastant avec les alignements des corons ou les rangées de maisons des cités jardins... La crise économique des années 1930, la Seconde Guerre mondiale vont stabiliser l'évolution urbaine jusqu'en 1947... La nécessité de loger des mineurs, l'accroissement de la production vont alors entraîner des constructions de nouvelles cités. Les travailleurs d'autres métiers bâtissent à leur tour, tandis que les communes organisent des programmes de H. L. M.... (N. B. la carte au 1/50 000 ème dans la pochette annexe).

C) LE MONDE DES CITES MINIERES

Jusqu'à notre époque les cités minières reconstruites après 1919 n'ont pas connu de transformations, cependant l'accroissement du nombre des travailleurs de la mine après le second conflit mondial a obligé les HOUILLERES du BASSIN du NORD et du PAS DE CALAIS à construire de nouvelles cités, leur étude montre bien que les temps ont changé depuis les premières mines et que les hommes ont droit à beaucoup plus de confort.

1) les cités minières de 1925 :

Reconstruites sur le plan des cités du début du siècle, elles sont augmentées d'autres cités-jardin pour répondre aux nouveaux besoins de la main d'oeuvre. (discours de M. Cuvelette en 1922).

La cité de la Fosse 11 de Lens présente parfaitement le plan voulu par les urbanistes miniers pour desservir le mieux possible le siège d'exploitation N° 11. Tout est conçu pour donner un milieu de vie complet aux mineurs.

Une église, des écoles, une coopérative des mines de Lens font que les habitants trouvent tout dans leur milieu et ont ainsi appris à oublier qu'ils vivaient à Lens, ils étaient les habitants du "ONZE "... Comme les Liévinois de la Fosse 5 de Liévin qui se souvenaient plus du fondateur de la compagnie des mines de Liévin, que de Liévin, le courrier est encore adressé à CALONNE, au lieu de LIEVIN...

Une photographie en couleurs extraite de "Relais " montre une cité jardin d'Hénin-Liétard : la cité FOCH montre une magnifique disposition des arbres dans cette cité jardin.



BU

LILLE

LA CITE FOCH A HENIN BEAUMONT

DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

LES CITES MINIERES DE LA REGION DE LENS

Quatre photographies sont présentées ,l'une sur une page concerne une cité ,les trois autres sont regroupées et permettent de noter la qualité du paysage et de l'aspect des maisons des cités jardin des différentes époques du développement de la mine dans la région.

-La cité FOCH à HENIN-BEAUMONT a été construite vers 1935 ,elle témoigne d'une grande recherche dans le site et l'aménagement intérieur du plan de la cité: loin d'un coron ,cet aménagement donne au contraire une cité résidentielle.Les arbres,les rues à angles variés ou courbes ont brisé la monotonie des autres cités.

- les maisons de 1900 à DOURGES,de 1925 à Lens sont disposées aussi en cités-jardin ,mais selon un plan très régulier et sur des axes rectilignes,les routes se coupent à angle droit dans la cité du 11 par exemple,néanmoins ces maisons peuvent aisément se comparer à l'habitat traditionnel de la région ,avec avantage . (la cité du 11 de Lens est aménagé actuellement dans le cadre de la rénovation des cités)

-les logements de la cité des Bouviers à HENIN-BEAUMONT sont récents et bien équipés .(dossier complet pages 51 à 55) .

Cependant l'aspect extérieur convenable de cet habitat ne doit pas masquer les problèmes actuels de l'aménagement d'un équipement sanitaire et de toilettes intérieures .



CITE BRUNO A DOURGES CONSTRuite VERS 1900



CITE DE LA FOSSE 11 DE LEENS A LEENS CONSTRuite VERS 1925

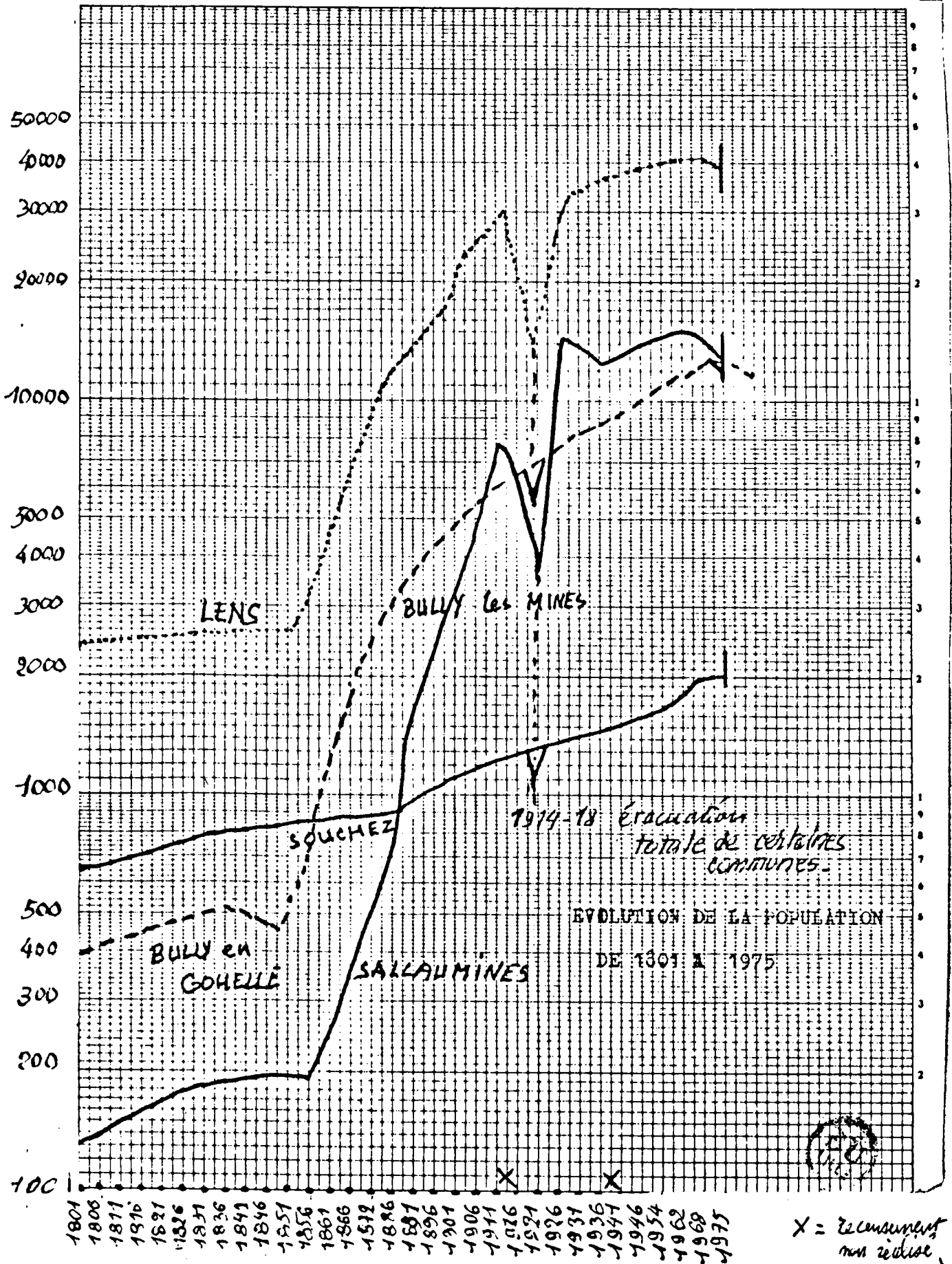


UNE CITE MODERNE:
 CONSTRuite VERS 1950,
 LA CITE DES BOUVIERS
 A HENIN BEAUMONT



NOMBRE
d'HABITANTS

quadrille semi-logarithmique
à 3 modules



EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LA REGION LENS-LIEVIN
COURBES DE QUELQUES COMMUNES CARACTERISTIQUES

1801-1975

Choix du quadrillage : nous avons choisi un quadrillage de papier semi-logarithmique à trois modules de manière à pouvoir comparer l'évolution de tous les types de communes de la région, quel que soit le volume de leur population, ce que permet l'échelle semi-logarithmique, des hauteurs. Le tracé part d'une base 100.

COURBE DE SOUCHEZ :

Souchez, village rural, a connu peu de bouleversements jusqu'en 1914... cette année marque le début de la grande guerre qui le détruit de fond en comble. Souchez est en effet le théâtre des combats et donne son nom à une bataille.

Une société minière avait été fondée à Ablain-saint-Nazaire elle avait même construit un coron à Souchez, mais la profondeur du gisement de charbon, plus de 1 000 mètres, avait ruiné cette espérance de créer une industrie minière. La commune fut entièrement reconstruite, le "coron des mineurs" aussi, mais sans changer le destin rural de la petite commune.

Une lente, mais régulière croissance conduit Souchez de 630 habitants en 1801 à 1862 en 1975.

Le monde rural subsiste, mais ce sont surtout les résidences des cadres et des commerçants du Bassin Minier qui ont donné la dernière croissance.

Cette courbe est ensuite comparée aux courbes des communes atteintes par la fièvre des recherches minières, mais dans les autres cas la réussite de ces recherches amène des constructions de cités.

La prospérité des compagnies minières de Lens et de Liévin provoqua ces tentatives : un sondage en 1873-74 fut effectué par le directeur de la société des usines à gaz réunies de Paris, sur le territoire de Souchez.

La Société d'Ablain saint Nazaire fut fondée le 16-06-1908 la concession couvrait 2 140 hectares. Aucun puits ne fut foncé

COURBE DE LENS :

(1)

La Compagnie des Mines de Lens fondée le 15-01-1853 crée ses premières cités près de sa fosse n°1 en 1853-54, jusqu'alors la croissance de la population de Lens était lente et régulière tandis que brutalement entre les recensements de 1851 et de 1856 une montée presque verticale se produit régulière jusqu'en 1911.

Le conflit mondial brise cette courbe comme pour les communes de Souchez ou de Sallaumines, une destruction quasi totale des maisons et des installations industrielles ne permet un retour aux chiffres de population de 1911 qu'après 1926 ou en 1931 seulement.

Les phases de hausse dans la courbe correspondent chaque fois à la mise en place d'une nouvelle cité, avec bien sûr le siège minier d'extraction dont dépendent les mineurs que la Société de Mines de Lens loge. L'accroissement entre chaque recensement est de 3 000 à 4 000 habitants, soit précisément le nombre de personnes correspondant à 700 ou 800 familles ; c'est-à-dire 700 ou 800 familles de mineurs affectés dans la nouvelle fosse ouverte. (Un siège des mines de Lens produit environ 1 000 tonnes de charbon nettes par jour, c'est-à-dire que près de 1 000 personnes y travaillent).

Née du charbon, la grande agglomération des cités de Lens en connaît les problèmes, la crise charbonnière de 1965 est durement ressentie et la courbe de population a d'abord marqué une stagnation en 1968, puis Lens a franchement vu sa population baisser de 2 000 habitants.

COURBES DE BULLY-LES-MINES :

La commune rurale ⁽²⁾Bully-en-Gohelle est marquée par la découverte du charbon en 1851, une croissance rapide brisée aussi par la Grande Guerre : la crise charbonnière, l'arrêt de l'extraction dans le groupe de Béthune a donné une légère baisse en 1968, puis brutalement 1975 a révélé que 1 850 personnes étaient parties depuis 1968, ce qui est trois fois plus grave que pour Lens, au regard du volume total de la population.

(13 % de baisse pour Bully, contre 5 % à Lens)
entre 1968 et 1975

- (1) compagnie des mines de Lens, date de concession 15-I-1853
superficie de la concession 6239 ha+Douvrin 700 ha (18-3-63)
- (2) compagnie des mines de Béthune, sondage à Bully : en 1850
fondation : 15-I-1853 concession 6352 ha

COURBE DE SALLAUMINES :

Une petite commune rurale, une seule route la traverse ainsi nous apparaît Sallau sur la carte d'Etat-Major de 1837. Peuplée de 130 habitants avant la découverte des mines dans la région de Lens et de Billy-Montigny, cette commune s'accroît alors d'un peu plus de 200 personnes, les mines voisines sont leur lieu de travail.

Mais trois phases dans la courbe de population sans cesse croissante jusqu'en 1911 sont à noter, bien que la hausse constante les feraient négliger :

3 mines sont en effet ouvertes à Sallaumines par la Société des Mines de Courrières. (1)

- La fosse 4 de Courrières est ouverte en 1867 (doublée en 1903 par le puits 11 qui lui est adjoint)

200 personnes de plus seulement, les mineurs demeurent dans les communes voisines.

- La fosse 5 de Courrières est ouverte en 1878, avec elle les cités sont construites, la commune augmente de 1 000, puis de 2 000 habitants, la fosse 5 se développe, des cités sont aménagées, en 1905 le puits 5 est doublé par le puits 12, la production exige des nouveaux mineurs : augmentation de 3 000 personnes de 1906 à 1911, avec aussi une 3e fosse le 13.

- La fosse 13 de Courrières est foncée en 1906, elle est doublée par le puits 18 en 1909, les 8 215 habitants de l'ancien village de Sallau peuvent aisément se comprendre par ces trois grandes installations minières, chacune employant près de 1 000 personnes.

Rappelons pour mémoire que les femmes de ces cités peuvent

elles même travailler sur le carreau de la mine en triant du charbon, les enfants travaillent à 11 ou 12 ans, ce qui donne une intense activité. Sallaumines est encore à l'heure actuelle une commune minière.

Les fermetures de mine ont été rapides : le 4-11, puis le 13-18, d'abord regroupés ont été fermés ensuite : la crise, les fermetures ont fait baisser la population :

entre 1962 et 1975 : 2 400 personnes de moins, soit 15,3 % de baisse, Sallaumines, ville minière est d'autant plus victime de la récession minière qu'elle est née de la mine.

(1) la concession de Courrières :

Fondation de la Société des Mines de Courrières en 1852
Concession de 5499 ha

Les HENPC n'ont pas simplement repris l'héritage des sociétés minières en cités et en mines, elles ont aussi adopté leurs méthodes et l'entrée de la France dans la C.E.C.A. a renforcé cette politique d'aménagement et de constructions de logement au rythme des besoins de recrutement . Ainsi est-il nécessaire d'étudier quels sont les derniers types de logements miniers construits, leur qualité est-elle semblable , leur site de même ordre cette étude répond à ces préoccupations !

LES DERNIERES CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS
DES HOUILLERES DANS LA REGION

La Nationalisation des sociétés minières après le second conflit mondial est contemporaine de l'effort de production demandé pour l'énergie des mineurs furent embauchés, il fallut construire des logements, dans une période aussi difficile la direction des bassins décida des constructions temporaires. Pour le Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, cela se traduisit par la construction de baraquements de bois, groupés par deux dans de grandes cités, très vite nommées les "camps".

De 1946 à la fin juin 1948 : 4 323 "baraquements" ont été montés.

Mais lentement d'abord, puis en grande quantité des maisons "en dur" furent construites :

MAISONS

au 1er septembre 1946 =	6
au 1er janvier 1947 =	45
au 1er juillet 1947 =	430
au 1er janvier 1948 =	1 248
au 1er juillet 1948 =	1 948 réalisées

au total plus de 4 500 maisons ont été construites jusqu'en 1950.

Les groupes de Lens et de Liévin eurent chacun respectivement 572 et 176 maisons.

Logement moderne avec cabinet de toilette, évier, un confort inattendu pour les cités minières, mais conforme à la vie moderne. D'autres cités seront construites en 1952-1955 selon les principes de la C. E. C. A. avec salle de bain, la cité des Bruyères à Angres et les cités "Camus" répondent dans notre région à ces exigences.

Toutes ces constructions ont été installées dans un environnement de jardins et de rues plantées d'arbres, modèle des cités-jardins, mais équipées de façon moderne.

Quelles sont les améliorations de détail des dernières constructions des H.B.N.P.C. dans la région de LENS, après la Seconde Guerre mondiale.

2) LES CONSTRUCTIONS DE MAISONS DES H. B. N. P. C. - 1947-1955:

Plusieurs types de maisons ont été construits, ils répondent à la tradition locale, en effet les logements sont groupés par deux mais ne se superposent pas et ne sont pas organisés en immeuble, le mineur y trouve donc une véritable cité-jardin.

Nous présentons les quatre modèles établis par les architectes des H. B. N. P. C., deux plans sont joints à l'étude.

Chaque modèle de maisons respecte la tradition des mineurs, en effet, il comprend une ensemble "bloc à vivre" (salle commune-cuisine), identique pour toutes les maisons, des dépendances adaptées dans leur situation au plan des maisons : clapier, volière, poulailler, réserve à charbon à proximité de la maison. Seul le nombre de chambres à coucher varie selon les maisons. Nos plans montrent bien les deux chambres du logement de pensionnés et les quatre chambres, à l'étage dans ce cas du logement du mineur actif qui avait en 1950 une famille assez nombreuse. Un atelier pour les réparations est même ajouté à cette dernière maison, pour éviter les constructions personnelles qui risqueraient de dépareiller ces nouvelles cités, cette construction très vite devint d'ailleurs une buanderie pour la lessive.

Les espaces d'élevage comprennent aussi un pigeonnier toute la vie des cités minières est donc ainsi recréée par l'aménagement des moyens d'élevage de petits animaux de basse-cour.

(Notons que les vieux corons ont toujours eu ces dépendances)

Le confort intérieur est exprimé par l'aménagement du "bloc à vivre" groupant la salle commune, la salle de réception et la salle d'eau, avec un bac aménagé pour la lessive et la douche. (très vite les habitants parlèrent de "salle de bains", la lessive fut reléguée dans l'atelier.) (les W.C. sont dans le hall extérieur de la cuisine, en fait ce sont des W. C. intérieurs pratiquement.)

Chaque type de logement répond à un type de famille :

- Maison de pensionnés (60 m² en plan - Croquis 1) est une maison à rez-de-chaussée qui comprend :

. une salle commune de 18 m²,

- . deux chambres de 10 et 11 m²,
 - . une petite salle d'eau et des dépendances installées dans le corps du bâtiment.
- Maison à deux chambres (88 m² en plan), c'est aussi une maison en rez-de-chaussée. Elle comprend :
- . une salle commune de 17 m²,
 - . une salle d'eau,
 - . une salle de réception,
 - . deux chambres de 12 m². Les dépendances se trouvent dans une annexe.
- Maison à trois chambres (63 m² en plan) comporte un étage. Elle comprend :
- . une salle commune de 21 m²,
 - . une salle d'eau,
 - . une salle de réception,
 - . trois chambres de 12 à 16 m². Les dépendances sont en annexe.
- Maison à quatre chambres (73 m² en plan) est une maison à étage (le croquis 2 en donne le plan). Elle comprend :
- . une salle commune de 24 m²,
 - . une salle d'eau,
 - . une salle de réception,
 - . quatre chambres de 11 à 16 m². Les dépendances sont installées dans une annexe.

Dans les cités l'association des ensembles de maisons place dans le même secteur les maisons sans étage avec celles qui en ont un, mais dans un souci de progression en général, les maisons sans étage basses sont à chaque extrémité de la cité et un fort groupement de maisons à étage se trouvent au milieu.

Parfois des cités groupent un seul type de logements ou un seul type de maisons, avec ou sans étage.

Un plan de cité construite en 1947-1954 est joint à notre étude (cité du 12 bis à Lens). L'organisation interne de la cité montre aussi que les Houillères n'ont pas voulu faire un "camp" romain de leurs nouvelles cités, les rues sont sinueuses, les angles droits aux carrefours n'existent plus, l'ensemble vu en plan est très harmonieux.

DEUX PLANS DE MAISONS CONSTRUITES ENTRE 1947 ET 1955
SONT JOINTS A L'ETUDE

I - Le premier plan concerne une maison de retraités

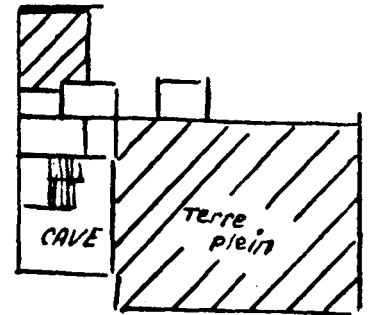
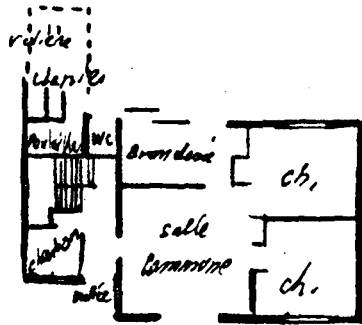
Dans la description des logements nous notons que sur les quatre types construits, un seul est réservé à des retraités, la seconde maison de plein-pied étant affectée à une famille de quatre personnes.

Il est possible de considérer que les toilettes sont dans la maison, dans la mesure où un passage couvert sépare celles-ci de la cuisine-buanderie.

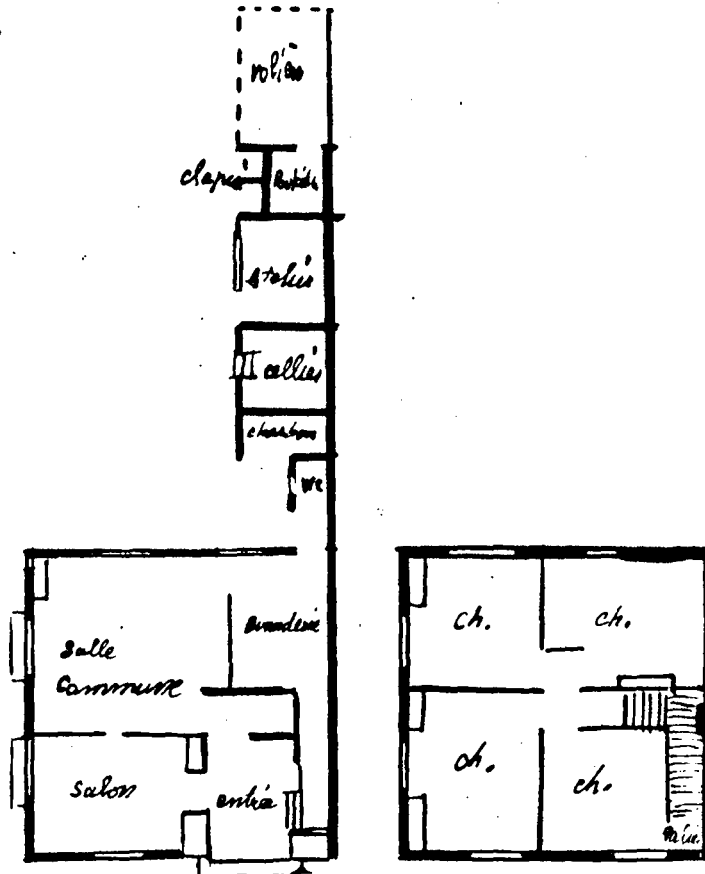
II - Deux grandes maisons à étage

sont aussi construites, pour les mineurs actifs, mais avec un espace de logement assez vaste, les descriptions en témoignent. (... M2).

Toutes les chambres sont à l'étage, les différences entre les deux modèles viennent d'elles, trois chambres pour l'un, quatre pour l'autre.



Fondations



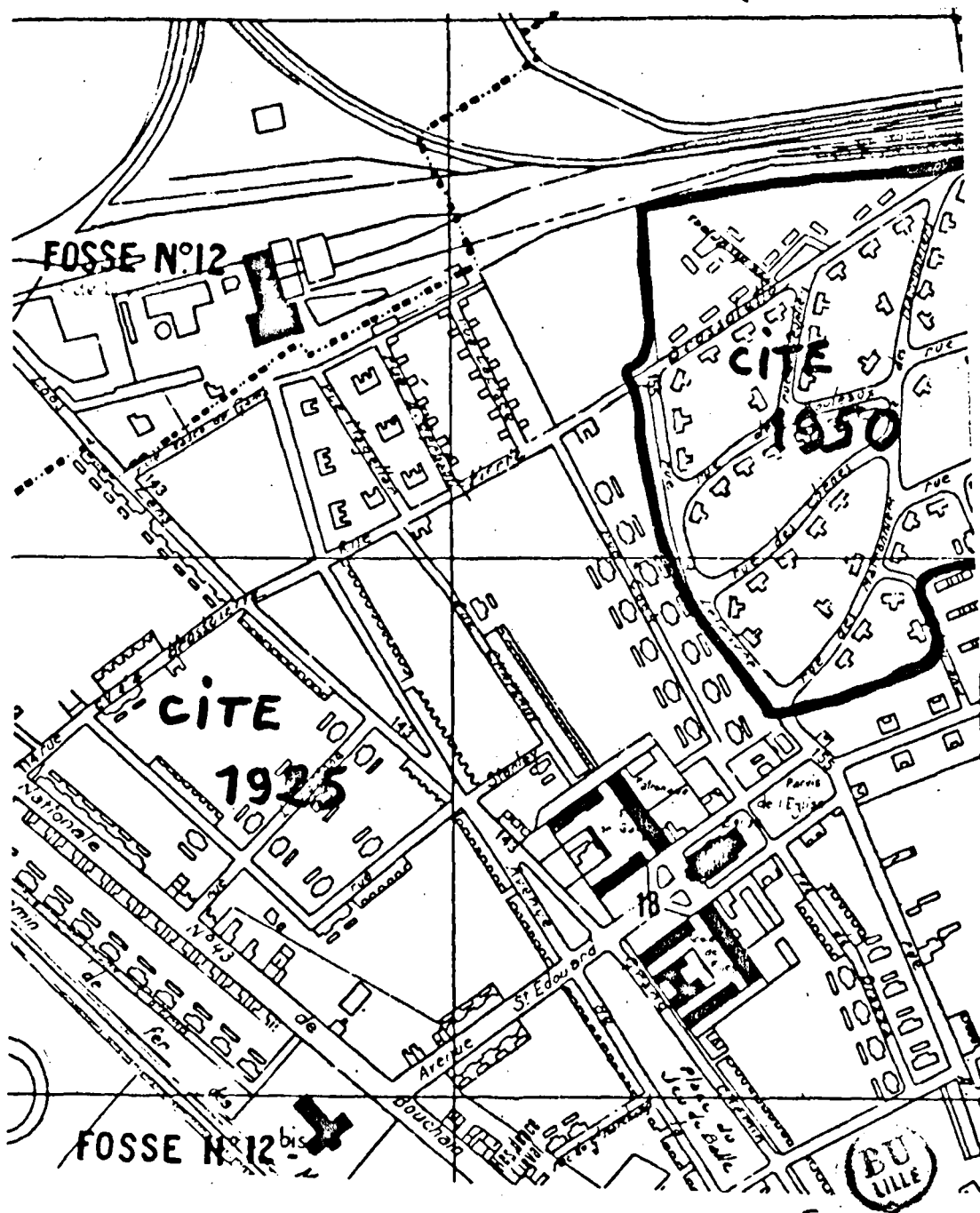
AZ-DE CHAUFDES

ETAGE



PLAN DE LA CITE DE LA FOSSE 12 A LENS

Echelle du plan : 1/ 5000 ème



En bordure du siège d'extraction N° 12 des Mines de LENS, s'alignent les ensembles de cités minières classiques avec leurs maisons groupées le long d'axes rectilignes, dont les rues dirigent l'ordonnance .

Dans le cadre en noir une cité qui est datée 1950 a, au contraire une dispersion de l'habitat plus grande et les rues n'y sont plus perpendiculaires les unes aux autres, ainsi l'avaient souhaité les aménageurs des H.B.N.P.C., pour briser la monotonie du coron ou de la cité ancienne, dans leurs nouvelles constructions d'après guerre, de 1947 à 1955 .

CONSTRUCTIONS DE CITES MINIÈRES

EN 1947 - 1955

Groupe de Béthune (Noeux-Béthune depuis 1946) - logements construits.

- Cité Nouvelle Denain, (Noeux)	66
- Cité du Stade, (Noeux-Herchin)	70
- Cité du n° 2 de Béthune, (Bully-les-Mines)	172
- Cité Nouvelle de Sailly, (Sailly-la-Bourse)	52
- Cité Nouvelle, (Noyelles-les-Vermelles)	34
- Cité 10 de Béthune, (Sains-en-Gohelle)	34
- Cité 7 de Noeux, (Barlin)	12
- Cité 10 de Noeux, (Hersin-Coupigny)	46
- Cité 5, (Hersin-Coupigny)	<u>14</u>
	<u>TOTAL.....</u> 500

Groupe de Lens

- Cité de Lens-ville, (Lens)	2
- Cité 1, (Lens)	18
- Cité 2, (Lens)	88
- Cité 6, (Douvrin)	2
- Cité 7, (Wingles)	44
- Cité 12 bis, (Lens)	262

- Cité 13 et 13 bis, (Hulluch)	38
- Cité 14, (Lens)	112
- Cité 16, (Lens)	<u>6</u>
<u>TOTAL.....</u>	<u>572</u>
<u>Groupe de Liévin</u>	
- Cité de la Magnesse, (Liévin)	52
- Cité Clinchant, (Liévin)	2
- Cité des Genettes, (Liévin)	22
- Cité de Rollencourt, (Liévin)	40
- Cité des Brebis, (Liévin)	40
- Cité Pinchonvalles, (Avion)	<u>20</u>
<u>TOTAL.....</u>	<u>176</u>
<u>Groupe d'Hénin-Liétard</u>	
- Cité de Noyelles-s/Lens (Noyelles/Lens)	115
- Cité de l'Hôpital, (Noyelles/Lens-Fouquières)	86
- Cité de Méricourt-s/Lens (Méricourt-s/Lens)	106
- Cité Saint-Paul (Carvin)	134
- Cité des Bouviers (Hénin)	<u>100</u>
<u>TOTAL.....</u>	<u>541</u>

Groupe d'Oignies

- Cité de la Faisanderie, (Libercourt)	22
- Cité des Turelles, (Carvin)	166
- Cité 1940, (Libercourt)	<u>42</u>
	<u>TOTAL.....</u> 230

TOTAL des logements construits dans le domaine de l'étude
(correspondant à l'arrondissement de Lens et au Nord de l'ar-
rondissement d'Arras)

2 019 Logements

Tout le Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais est concerné par cette série de constructions neuves, mieux équipées, le total des réalisations est de = 5 085 logements à un étage ou sans étage pour les retraités. La région Lens-Liévin-Béthune-Hénin (uniquement secteur de Lens, le reste du groupe d'Hénin-Liétard a été peu touché par des mesures) a reçu = 1 789 logements, c'est-à-dire 35 % des réalisations nouvelles du patrimoine minier.

Ces remarques statistiques sont importantes car elles nous permettent de mieux comprendre les décisions d'améliorer globalement des ensembles de cités dans la région de Lens, qui serviraient de modèle à la refonte totale de l'habitat minier. Ces groupements divers de cités présentant déjà des logements mieux aménagés, les travaux sont plus rapides et une véritable zone modèle d'étude peut-être réalisée.

Le dossier de photographies et de plans permet de mieux saisir l'importance de ces formes d'habitat et la nécessité de présenter l'étude statistique des constructions.

Les Formes d'Habitat Provisoires Dans La Région Minière

Les H. B. N. P. C. ont du recruter rapidement des mineurs pour répondre aux besoins de l'industrie, il a fallu loger des milliers de familles très rapidement. Dans ce but si l'on construisait des logements en cités, il était prévu une forme temporaire de constructions de bois nommées par les services officiels des H. B. N. P. C. les "Baraques". Leur rôle a été essentiel et plus de 4 500 baraquements ont été installés en deux ans. Ce type d'habitat, modeste par son aspect a offert quand même un logement valable pour l'époque de l'après-guerre... Peu à peu tous ces camps de baraquements devaient être rasés mais les besoins en main d'oeuvre étrangère, d'Afrique du Nord notamment les fit demeurer et certains camps existent encore. Les jardins que les mineurs européens cultivaient sont abandonnés mais les sites de ces cités demeureront dans certains cas encore quelques temps.

3) La région urbaine de Lens-Liévin : sa mise en place -

Dans le temps et dans l'espace, la région minière a été reconstruite, l'habitat privé a été négligé, mais c'est aussi sur le plan cadastral d'avant 1914 que toutes les maisons, que toutes les parcelles de terrains sont reconstituées, comme pour effacer le drame de 1914-1918.

Il a été possible de reconstituer l'état de l'habitat après cette guerre grâce aux statistiques de l'I.N.S.E.E. de Lille et d'en établir une carte, qui par commune indique la part de logements demeurés intacts après la guerre.

Le front de 1914-18 se dessine autour de Lens, Liévin, Viny, Souchez, communes dont les noms illustrèrent les communiqués militaires.

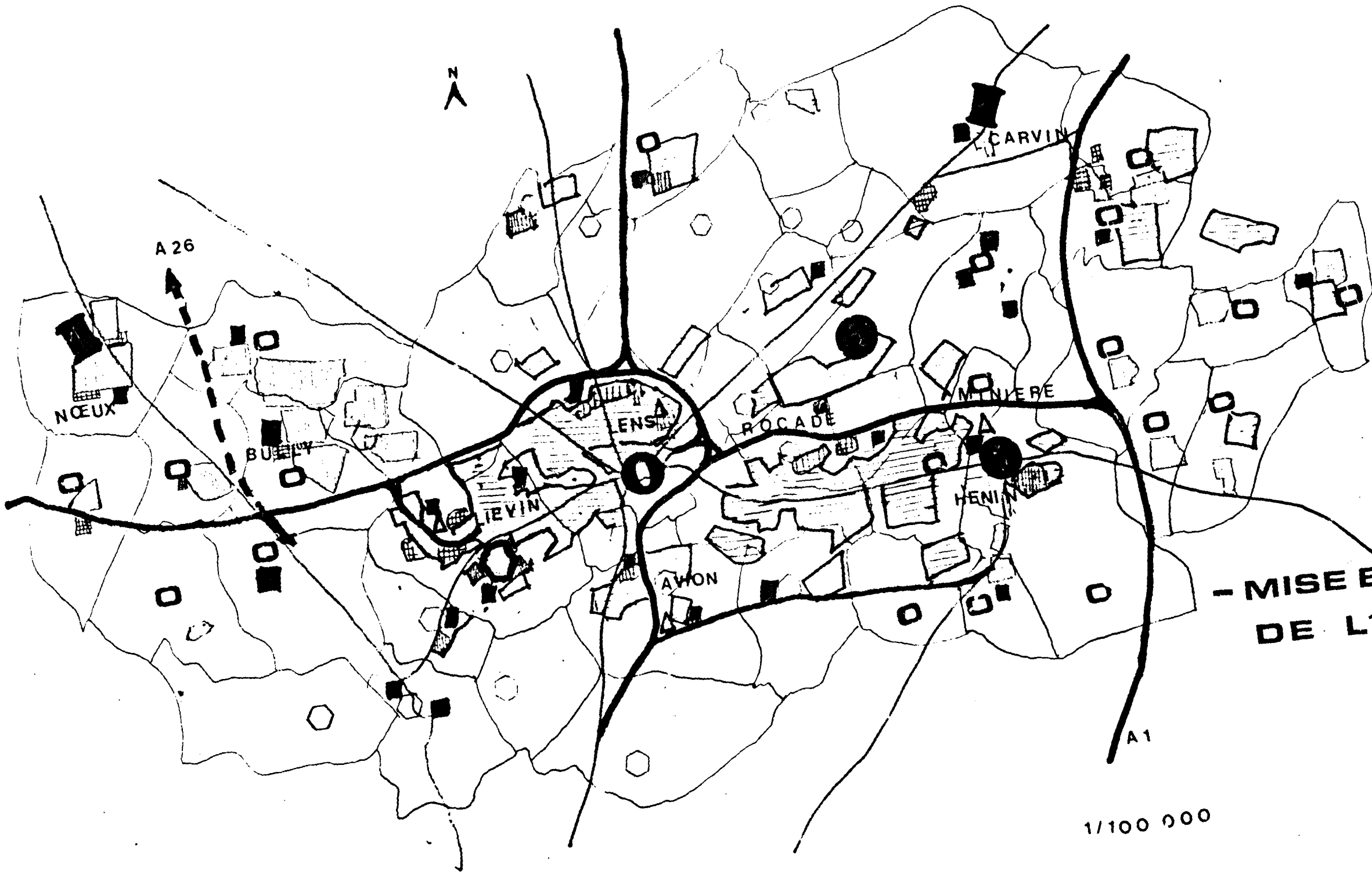
Afin de mieux fixer en détail la part de chaque commune, un tableau rappelle les initiales de chacune et la part subsistant après la guerre en % du total 1962.

Ce document ne s'avère pas complet; aussi une carte générale de la région de Lens lui fait suite en indiquant à notre époque, (1975), les liens qui lient l'habitat à son histoire: un sigle marque les villages ruraux conservés dans leur plan et leur intégrité, un autre ceux qui ont été détruits, mais réaménagés dans le même aspect qu'avant 1914.

L'âge de l'habitat minier a nécessité trois grilles différentes, selon la présentation qui en a été faite :

- les constructions d'avant 1914
- les constructions de l'entre-deux-guerres
- les dernières cités de 1946 à 1955

Près des centres urbains les zones nouvelles d'habitat, les cités H.L.M. ou à accession à la propriété ont été notées car elles forment le dernier tissu urbain qui comble l'espace intersticiel entre les cités minières des communes.



**- MISE EN PLACE
DE L'HABITAT -**







1/100 000



MISE EN PLACE DE L'HABITAT DANS LA REGION

DE LENS-LIEVIN-HELAIN

Légende de la carte -



-  -vieux centre urbain d'avant la découverte du charbon préservé des destructions de 1914-18
-  -centre urbain ancien reconstruit après 1919
-  -noyau ancien de commune rurale préservé de la guerre
-  -noyau de commune rurale reconstruit après 1919
-  -centre de petite ville, intact après 1918
-  -centre de petite ville reconstruit après 1919

Les cités d'origine :






- cités construites de 1851 à 1914 -préservées de la guerre
- cités construites ou reconstruites de 1919 à 1939
- cités construites de 1946 à 1955

Les zones d'habitat moderne :

-  -Zone d'aménagement concerté ou ancienne zone urbaine préexistante de 1955.
-  -cités HLM modernes, habitations COOPÉRATIVES etc...

Voies de circulation importantes :

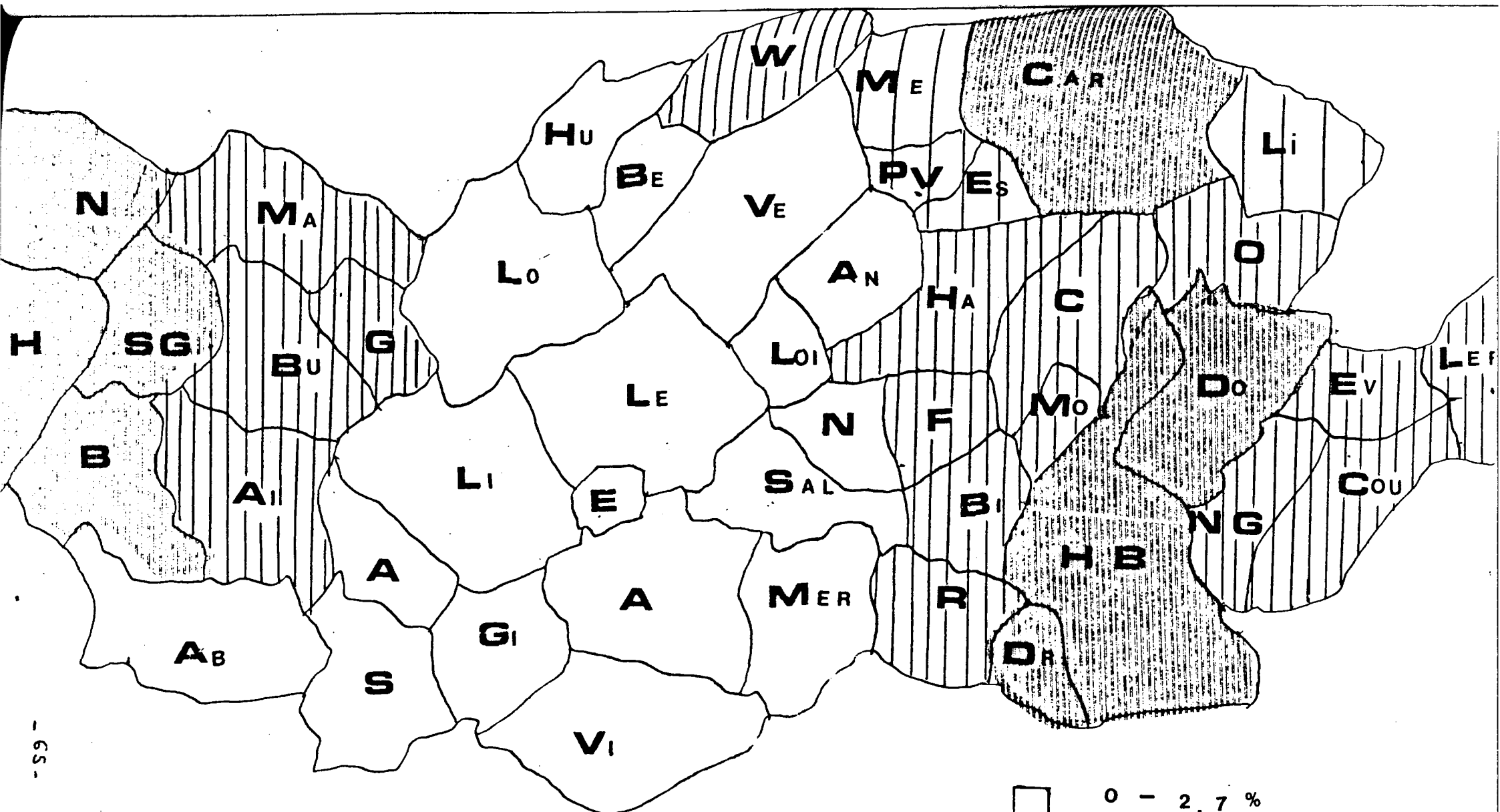
-  -route normale à grande circulation
-  -voies autoroutières en service ou rocade de liaison à voie rapide
-  -autoroute prévue.

L'HABITAT ANCIEN DANS LA REGION LENS-LIEVIN (I)

Initiales des communes	COMMUNES	Constructions avant 1914	Total de 1962	% d'avant 1914
A-ANGRES		3	1128	0
An-ANHAY SOUS LENS		3	1356	0
Do-DOURGES		651	1477	44
Dr-DROCOURT		414	713	58
E-ELEU		0	723	0
Es-ESTEVELLES		27	328	8
F-FOURMIERES		720	2491	29
Loi-LOISON		2	1414	0
Lo-LOOS EN GOMELLE		5	1972	0
Mo-MONTIGNY		899	2427	37
PV-PONT A VENDIN		79	882	9
R-ROUVROY		453	2494	18
Ve-VENDIN		47	1730	2,7
Av-AVION		5	5027	0
Bi-BILLY MONTIGNY		1175	3068	38
H-HARNES		690	3807	22
Mer-MERICOURT		3	3232	0
HB-ILLENIN (sans BEAUMONT)		3631	7232	50
Le-LENS		17	11000	0
Li-LIEVIN		24	8807	0,3
N-NOYELLES SOUS LENS		53	2701	1,8
Sal-SALLAUMINES		4	3655	0
-63-				
TOTAL DE L'AGGLOMERATION DE LENS 1962 (liste ci-dessus)		8905	67 664	13 %

L'HABITAT ANCIEN DANS LA REGION LENS-LIEVIN (II)

Initiales des communes	COMMUNES	Constructions avant 1914	Total de 1962	% d'avant 1914
Cou-	COURCELLES LES LENS	564	1453	38
NG-	NOYELLES GODAULT	562	1497	38
Ai-	AIX NOULETTE	194	630	31
Bu-	BULLY LES MINES	1261	3582	34
G-	GRENAY	777	2335	33
Ma-	MAZINGARBE	1014	2861	37
B-	BOUVIGNY BOYEFFLES	256	577	44
H-	HERSIN COUIGNY	1351	2451	55
SG-	SAINS EN GOHELIE	911	1366	66
N-	NOEUX LES MINES	2023	4029	50
Ev-	EVIN MALMAISON	289	1077	27
Li-	LIBERCOURT	279	2278	12
O-	OIGNIES	705	2850	25
Me-	MEURCHIN	230	959	12
Vi-	VINY	0	865	0
W-	WINGLES	483	2419	20
C-	COURRIERES	692	1879	37



- 65 -

Echelle:

1/100 000ème



L' HABITAT ANCIEN

	0 - 2,7 %
	8 - 12 %
	18 - 38 %
	41 - 66 %

de logements
construits avant
1914 par commune
(Recensement de 1962)

- 65 - B

Les cent dernières années ont donc donné naissance au pays minier de la région de Lens-Liévin . Pourtant en 1975 la mine perd de son importance et sans cesse la fermeture des derniers sièges d'extraction du charbon est évoquée.

Quelles sont les raisons qui motivent de telles réflexions à propos d'une entreprise gigantesque qui semblait être bâtie pour toujours ?

Quelles ont été les dernières tentatives de modernisation des mines de la région?

Quel est le bilan de 1975 ?

SECONDE PARTIE

L'EXPLOITATION MINIERE DANS LA REGION DE LENS

Une région née de l'industrie minière ,tel était le résultat de cette première enquête ,la mine était présentée comme facteur d'emplois et de développement urbain,il convient maintenant de se pencher sur l'entreprise minière elle-même ,sur son développement après la reconstitution des installations de 1919 à 1939 .

La France a en effet cessé d'être isolée dans le contexte économique international ;elle a rejoint cinq autres états européens dans une association européenne : "la COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER ",avec la Belgique,les Pays Bas,le Luxembourg ,l'Italie,mais surtout le géant du charbon qu'est la République Fédérale Allemande . Une modernisation , une rationalisation des mines en résultent et donnent aux HOUILLERES DU BASSIN DU NORD ET DU PAS DE CALAIS née le 16 Mai 1946 ,un aspect de puissance rarement observé dans une industrie de ce type en France.

L'étude de ces aménagements nouveaux , la fermeture déjà des sièges trop isolés pour être modernisés pose le problème du prix de l'énergie et les décisions de fermeture de nombreux sièges du bassin devant les prix du pétrole .

Pourtant le charbon de la région de Lens a repris de l'importance avec la récente crise de l'énergie ,et un peu comme lors de la réorganisation de 1953-55 ,les sièges sont devenus l'objet de tous les soins des techniciens pour en obtenir un rendement maximum et ..finir avec une production rentable l'exploitation du Bassin du Nord et du Pas de Calais ,dans la région de Lens précisément .

L'ORGANISATION DES MINES DANS LA REGION LENS-LIEVIN

Notre région comprend des ensembles miniers qui reprennent des puits de mines portant des numéros et des noms de groupe différents ainsi nous étudions la fermeture d'un siège du groupe de Béthune, mais il avait lui-même repris des puits du groupe de Noeux, ailleurs Lens et Liévin alternent dans les noms, à faible distance cependant l'un de l'autre.

Toutes les mines de ces groupes de Lens-Liévin-Noeux-Béthune ont été regroupées sous une seule et même direction voici seulement huit ans.

En effet le groupe d'exploitation Lens est né le 1er janvier 1967, de la fusion des groupes de Lens-Liévin et de Noeux-Béthune.

Les sièges ont gardé leurs noms d'origine pour éviter les confusions, car en 1967 il y avait encore une fosse 5 de Noeux, une fosse 5 de Béthune, une fosse 5 de Liévin et une fosse 5 de Lens... parce que le 5 de Meurchin était fermé nous ne le citons pas... (Lens avait racheté avant 1914) et 5 d'Ostricourt, 5 de Courrières.

Historiquement rappelons que les premiers sondages eurent lieu voici environ 130 ans dans la région et que l'extraction du charbon dans le Pas-de-Calais a commencé à Noeux en 1851, à Bully en 1852, à Lens en 1852 et à Liévin en 1862. Les Compagnies Minières connurent un remarquable essor sans cesse grandissant jusqu'en 1914. Cette guerre terrible de 1914 ruine les installations des sociétés de Lens et de Liévin. Mais les fosses restées en zone française et particulièrement celles de Noeux et de Béthune furent exploitées à fond.

En 1945 fut créé le Groupe de Béthune, par fusion des anciennes concessions de Noeux et de Béthune, et les groupes de Lens et de Liévin qui furent réunis en 1952, pour former le "groupe d'Exploitation de Lens-Liévin".

En 1970 naissent les Unités de production, Lens est une unité qui compte deux sièges d'extraction importants : le 18 et le 19, qui va reprendre le secteur Liévin. De même celle d'Ostricourt et celle de Courrières.

A) LES GRANDES REALISATIONS DE MODERNISATION
DES SIEGES D'EXTRACTION DANS LE BASSIN
DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

1° Regroupement des sièges d'extraction :

Le problème du choix des installations était posé : fallait-il installer des sièges de regroupement capables de produire de 10 000 à 20 000 tonnes par jour, ou bien s'en tenir à des unités plus petites. L'établissement de tels sièges semblait difficile ou impossible à cause du gisement fragmenté ou bien parce que le nouveau siège devait s'intégrer dans une armature de surface déjà organisée.

Des sièges moyens semblaient donc possibles dans le bassin, leur capacité de production étant de 5 000 à 10 000 tonnes/jour.

Rappelons qu'en 1945, 109 sièges exploitaient le gisement, large de 15 km, mais allongé sur 120 km. Les installations de surface existantes étaient très diverses, car 18 concessions se partageaient le Bassin. -60 puits de mine sur les 200 km² de la région Lens-Hénin-Carvin-

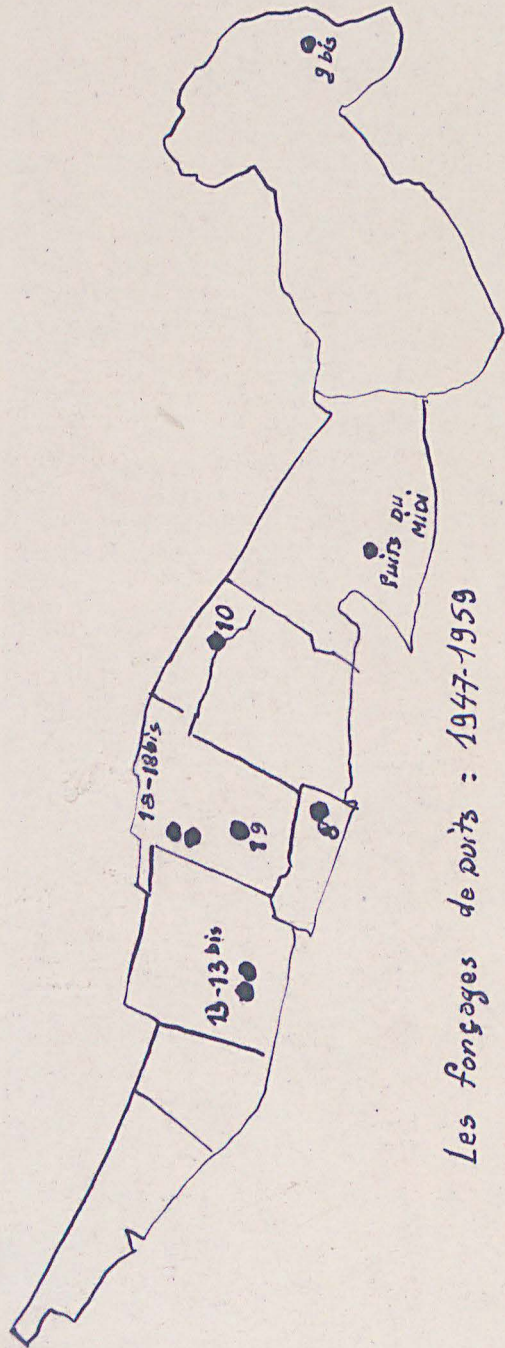
De 1947 à 1956 un premier programme de modernisation, le "Programme A" fut exécuté. Les sièges d'extraction furent réduits à 66 et les groupes miniers à Huit Groupes d'Exploitation.

Des chevalements nouveaux marquèrent cette transformation dans le paysage.

Un nouveau programme "B" fut exécuté ensuite de 1959 à 1964, il visait à réduire encore le nombre des sièges d'exploitation 45 demeurèrent.

Les nouveaux sièges d'extraction correspondaient aux données évoquées en introduction, c'est-à-dire une extraction de 3 500 à 7 000 tonnes Nettes par jour par siège nouveau.

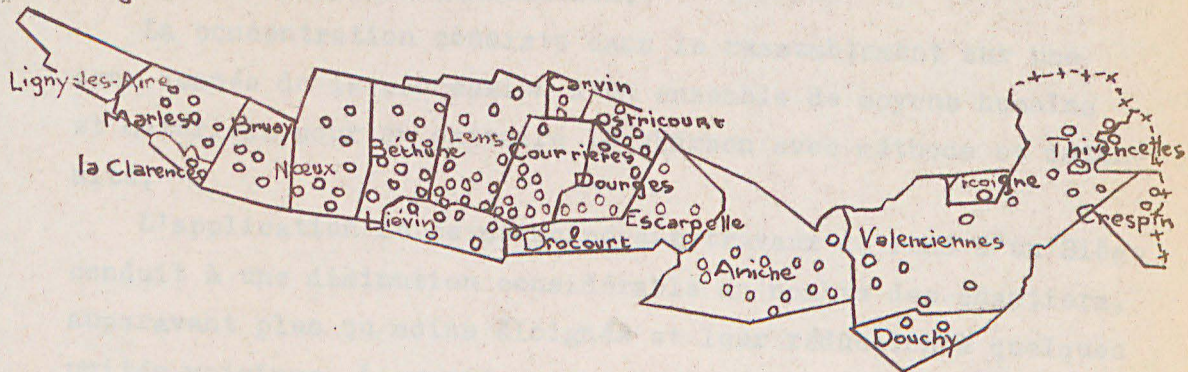
Au total quatre puits sont foncés et aménagés, 23 autres sont modernisés.



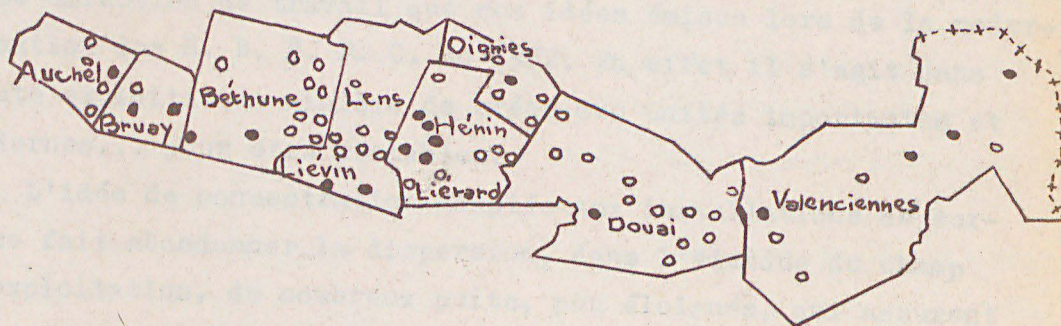
Les fontages de puits : 1947-1959



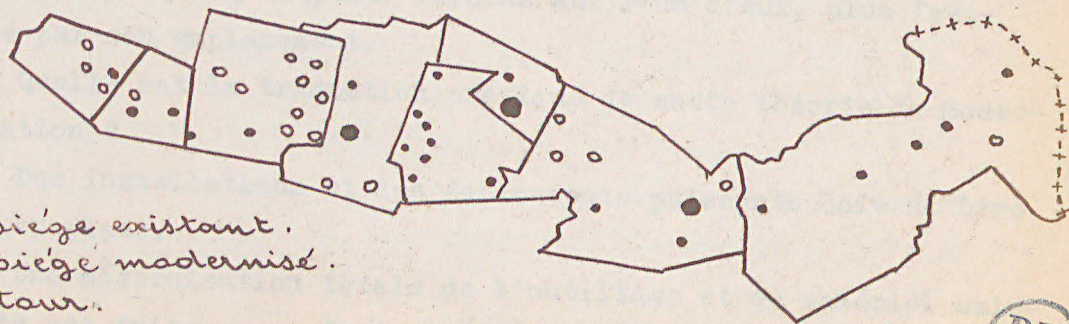
1. Sièges en services existants en 1945 : 109 S.



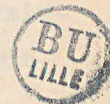
2. Après réalisation du programme en cours tranche A : 66 S.



3. Après réalisation du programme complémentaire Tranche B : 45 S.



- Siège existant.
- Siège modernisé.
- tour.



LES OPERATIONS DE REGROUPEMENT
DANS LE BASSIN DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Les opérations de regroupement des sièges d'extraction procèdent de deux notions intimement liées :

- la notion de concentration,
- la notion de modernisation.

La concentration consiste dans le rassemblement sur une zone donnée de la concession d'un ensemble de moyens humains et matériels pour en extraire le charbon avec méthode et intensité.

L'application de ce principe aux travaux du fond d'un Siège conduit à une diminution considérable du nombre des chantiers, auparavant plus ou moins éloignés et leur réduction à quelques unités voisines, à grosse production quotidienne.

Tous les renseignements que nous donnons dans l'étude des gisements miniers de la région de Lens en 1975, présentent la même direction de travail que ces idées émises lors de la modernisation des H. B. N. P. C. en 1952. En effet il s'agit dans toute exploitation minière de créer des unités importantes et modernes... pour être rentables.

L'idée de concentration adaptée aux installations de surface fait abandonner la dispersion, dans l'étendue du champ d'exploitation, de nombreux puits, peu éloignés, qui assurent avec un matériel plus ou moins moderne et un grand concours de personnel la sortie au jour d'un petit tonnage (600 à 1 000 tonnes nettes dans le Nord.) Elle conduit à rassembler l'extraction de quelques puits voisins sur l'un d'eux, plus favorisé par son emplacement.

Quelle est la traduction pratique de cette théorie de modernisation ?

Des installations et des équipements puissants doivent être mis en place.

Une modernisation totale de l'outillage et du matériel existants est faite, - au fond : emploi de machines qui remplacent le travail musculaire de l'ouvrier, dans l'abattage, le chargement le creusement et le transport.

- au jour : augmentation de puissance des sièges d'extraction maintenus en activité et mécanisation, voire automatisation des équipements.

2° Modernisation de l'extraction :

Le Programme A :

Ce programme donne une spécialisation des puits, qui permet de construire un ensemble moderne et rationnel de recettes - jour et - fond, certains sièges resteront au service personnel et matériel. Cette spécialisation est obligatoire dans le cas de l'extraction par SKIPS, le puits n'ayant plus de cages, dans ce cas.

Le choix du mode d'extraction a été résolu pour certains sièges en fonction du gisement : les avantages de l'extraction par skips sont importants : simplicité, économies de personnel, possibilités d'assurer des débits élevés avec des puits de faible diamètre. Mais le skip a l'inconvénient de briser le charbon et d'entraîner des frais énormes pour l'installation du poste de chargement à la recette du fond.

Les charbons du N-PdeCalais étant assez friables et le gisement pauvre, l'extraction par skips n'a été installée que dans certains cas très favorables, et seuls trois sièges ont reçu cet équipement dans ce programme :

- une installation d'un skip de 13 tonnes au 6 ter de Bruay,
- une installation d'un skip de 10 tonnes à Gayant 1 (Douai),
- une installation d'un skip de 7,5 tonnes au 9-17 d'Hénin-Liétard. (Courrières, le seul donc du secteur Lens-Hénin).

Le choix a donc été en général dans la zone de Lens-Liévin-Noeux-Béthune, qui nous concerne, comme dans l'ensemble du Bassin, porté sur une extraction par cages avec des berlines. Le manque de durée des étages dans ce type de gisement plaidait absolument en faveur d'installation fond moins coûteuses.

Mais les possibilités de l'extraction par cages dépendent du choix des berlines, qui acheminent les produits vers la surface.

La commodité de l'exploitation et les sujétions diverses, telles la dimension des puits, la largeur des voies, la standardisation ont donné un choix de trois type de berlines :

(passant par paire - 6 Liévin -)

- une berline de 800 litres pour les parties de gisement tourmentées ou en dressant, le 7 de Liévin a un type particulier à 1 000 litres en fonction d'un puits large, mais dont la maçonnerie était en mauvais état. (donc forte extraction quand même).
- une berline de 2 700 litres non suspendue, relativement courte (2,80 m) capable de passer dans les puits existants.
- une berline de 3 000 litres suspendue sur ressorts, plus longue et plus basse, adaptée aux nouveaux puits.

Les recettes jour ont été modernisées, adaptées aux spécialisations des puits déjà évoquées. Toutes les recettes ont été surélevées, sauf au 6 bis de Bruay bis, et au 18 de Lens, qui est un "puits à tout faire".

Des chevalements nouveaux ont été installés sur les puits et des machines d'extraction plus puissantes desservent le système KOEPE monocâble installé sur chacune d'elles.

Les puissances sont de 4 250, 3 500 ou 2 800 chevaux, pour des charges utiles de 13,5 à 9 tonnes, pouvant descendre au maximum à 1 100 mètres et atteindre la vitesse de 18 mètres/seconde.

- les machines sont automatiques,
- la sécurité est assurée contre les survitesses et une protection assurée contre les descentes de charges normales.

Les installations d'aérage principal ont été modernisées, des compresseurs à piston de 900 cv fournissent l'air comprimé, avec parfois des turbo-compresseurs de 2 000 cv.

Pour le personnel des bains-douches avec monte-habits ont été généralisés.

La cordée est alourdie 5 tonnes par cage 7 tonnes en cage
ici il s'agit d'un
skip

La vitesse de la descente
et de la remontée est ac-
célérée (pour les produits
seulement) 12 mètres/secondes 18 mètres/secondes

La durée des manoeuvres aux
recettes est plus courte.

(la perfection sera le système des cellules-photo-électriques,
qui remplacent totalement la main d'oeuvre dans les opérations
du moulinage)

Les puits sont utilisés à temps
plein en deux postes de huit
heures

Cette régularisation de l'extraction n'est pas la seule
opération menée dans cette modernisation :

Le personnel a un cadre de travail plus agréable et plus
confortable.

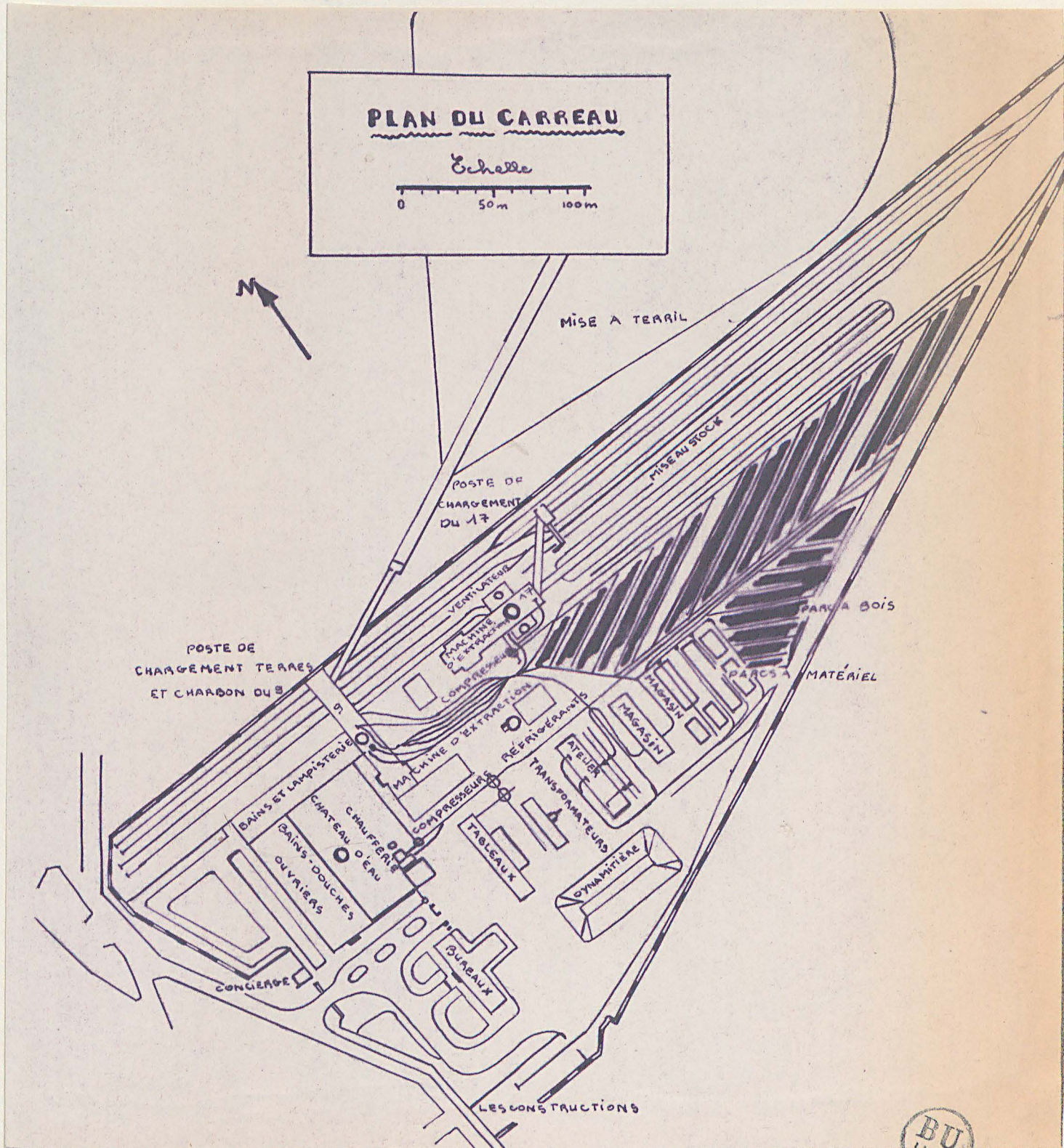
- A la surface : - le matériel est stocké et bien ordonné
dans des parcs et des magasins rationnellement desservis.
La manutention et les transports sont mécanisés. L'entre-
tien est modernisé.

- l'alimentation en énergie électrique
est considérablement accrue.

- Au fond : - concentration des travaux,
- agrandissements des galeries d'accès et rapi-
dité des transports,
- électrification des machines,
- mécanisation du travail.

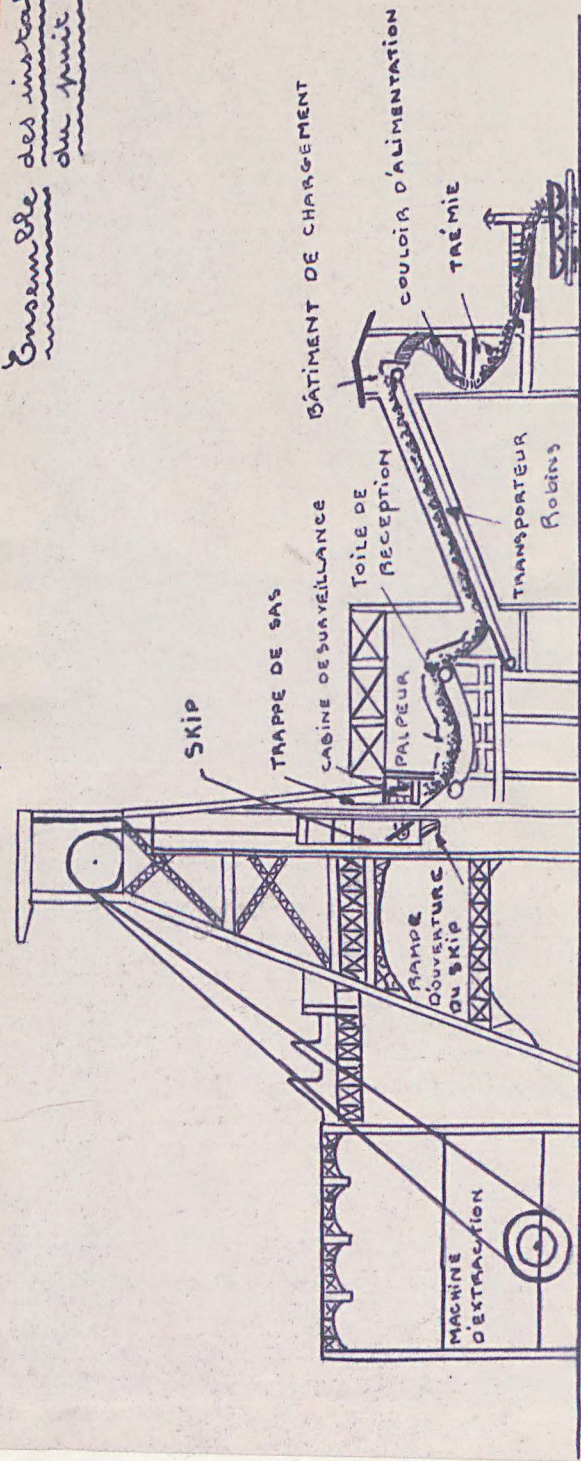
L'étude comprend le regroupement de différents secteurs,
avec carte et dates quand les ensembles miniers ont été par
la suite fermés, c'est-à-dire qu'ils sont entrés dans le do-
maine de l'histoire économique de la région. (en annexe)

Dans le cadre du secteur minier de Courrières elle comprend le détail de deux regroupements : un modèle, de ce qui fut le tout premier regroupement avec le 9-17 de Courrières, dans le même temps que le 2 d'Ostricourt (Oignies), et les regroupements autour du 13 de Béthune (fermé) du 6 de Liévin, du 7 de Liévin, du 18 de Lens et enfin du 10 d'Oignies et 19 de Lens. Un cas intéressant est évoqué en 1973 avec la modernisation du 3-15 de Courrières et le regroupement des sièges de Lens-Liévin-Sud sur le seul puits 19.



LE CARREAU DU 9-17 DE COURRIERES
MODERNISE EN 1950

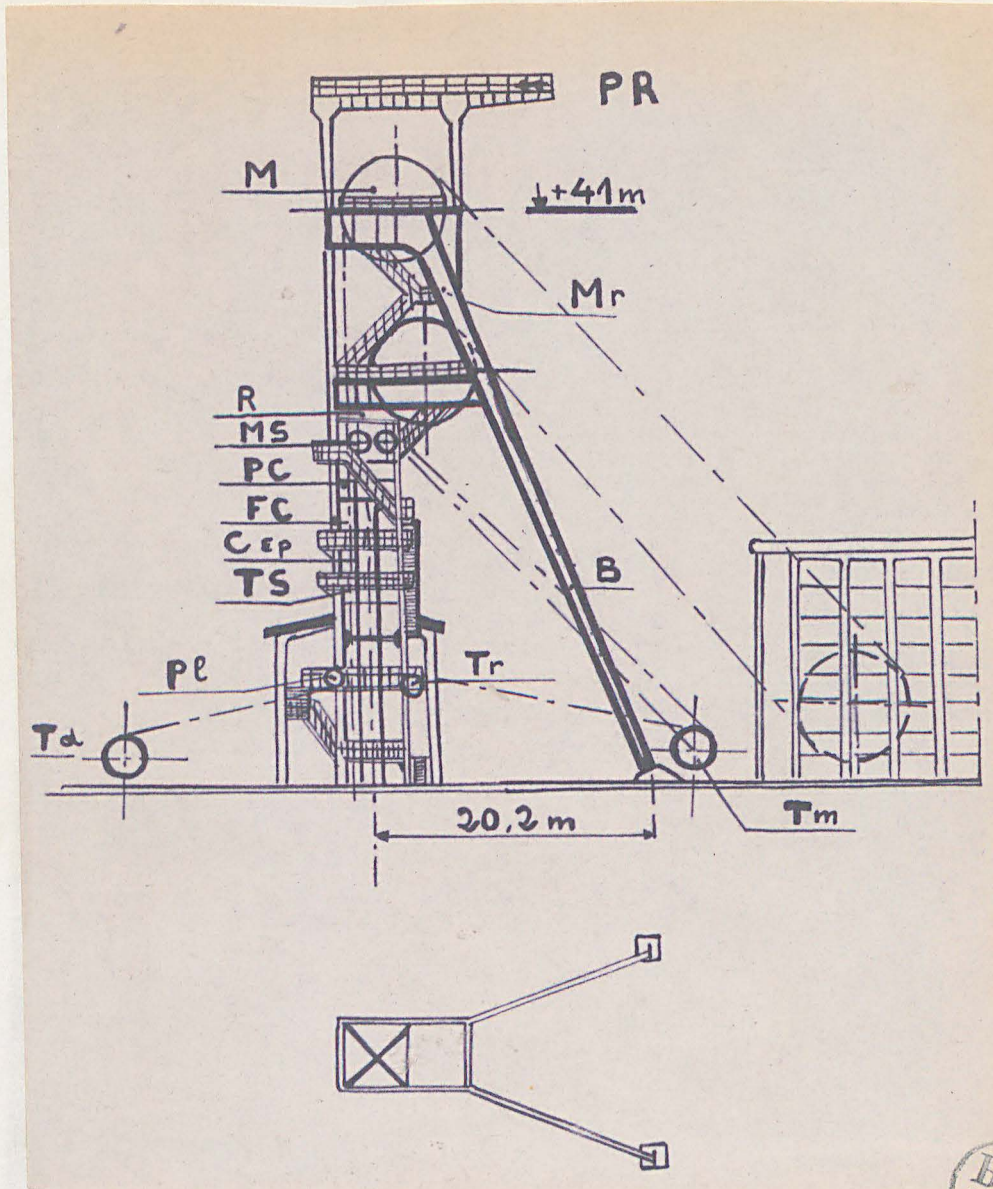
Ensemble des installations
du puits 17



1950:LE SIEGE 9-17 DE COURRIERES MODERNISE

CHEVALEMENT A SIMPLE EXTRACTION A DEUX BIGUES ; EMLACEMENT
DES ORGANES DE SECURITE DANS LE FAUX CARRE.

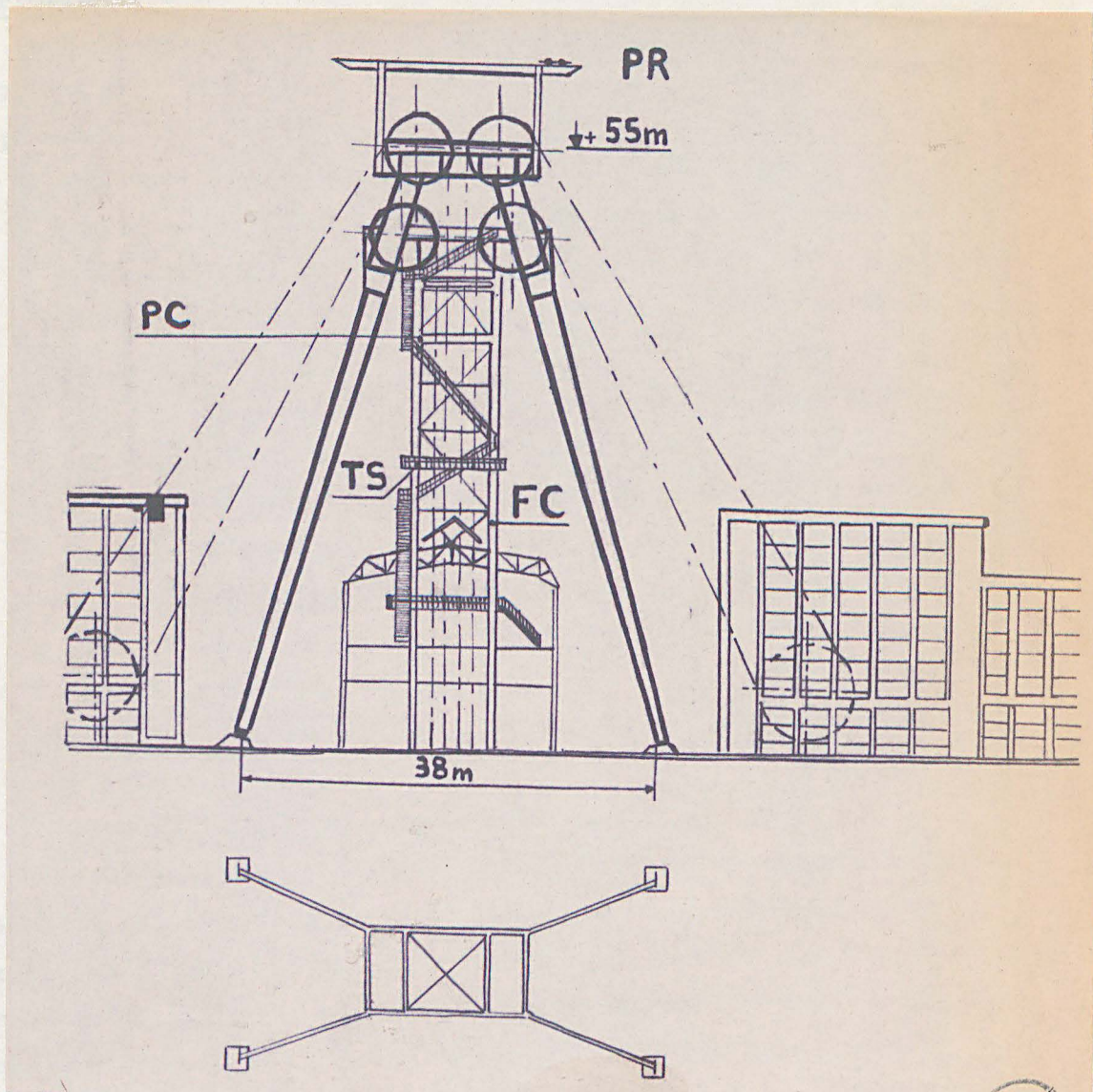
(Programme "A" de modernisation)



- | | |
|---|---|
| PR : pont roulant pour la manutention des molettes | Gep : guides épaissis |
| M : molettes | TS : taquets de sécurité |
| Mr : monorail et porte-palan pour la mise en place de la molette inférieure | Pl : poutre de renvoi pour mise en place des câbles |
| R : rotule d'appui | Td : treuil dévidoir |
| Ms : molette de secours | B : bigue |
| PC : poutre de choc | Tr : tambour de renvoi |
| FC : faux carré | Tm : treuil de manoeuvre |



CHEVALEMENT PORTIQUE, DOUBLE EXTRACTION



Trois chevalements de ce type ont été installés dans le cadre du programmé "A" de modernisation : le 13 de Béthune, le 18 de Lens, le siège Arenberg à Valenciennes.

PR : pont roulant pour la manutention des molettes

PC : poutres de choc

TS : taquets de sécurité

FC : faux carré. le faux carré permet le prolongement, hors du puits, des cages ou des skips. Il reçoit des équipements de sécurité et permet des manoeuvres, telles : encagement et décagement, mise en place ou remplacement des molettes et des câbles, secours dans le puits.



Le Programme B :

Dans l'aménagement des nouveaux sièges décidés dans le cadre du programme "B", les berlines sont les mêmes que dans le programme "A".

L'évolution s'est marquée par les éléments suivants :

- adoption de l'extraction multicâble (dans les tours de béton du 19 de Lens - du 10 d'Oignies, pour notre secteur et dans les deux tours du siège Barrois dans le secteur de Douai)
- effort vers la spécialisation des puits principaux réservé dès lors uniquement à l'extraction.
- adoption de recettes surélevées avec précriblage sous les recettes.
- des lavoirs neufs sont adjoints aux nouvelles installations (lavoir du 19 - Lavoir du 10 - cités précédemment et enfin lavoir de Barrois et d'Arenberg)

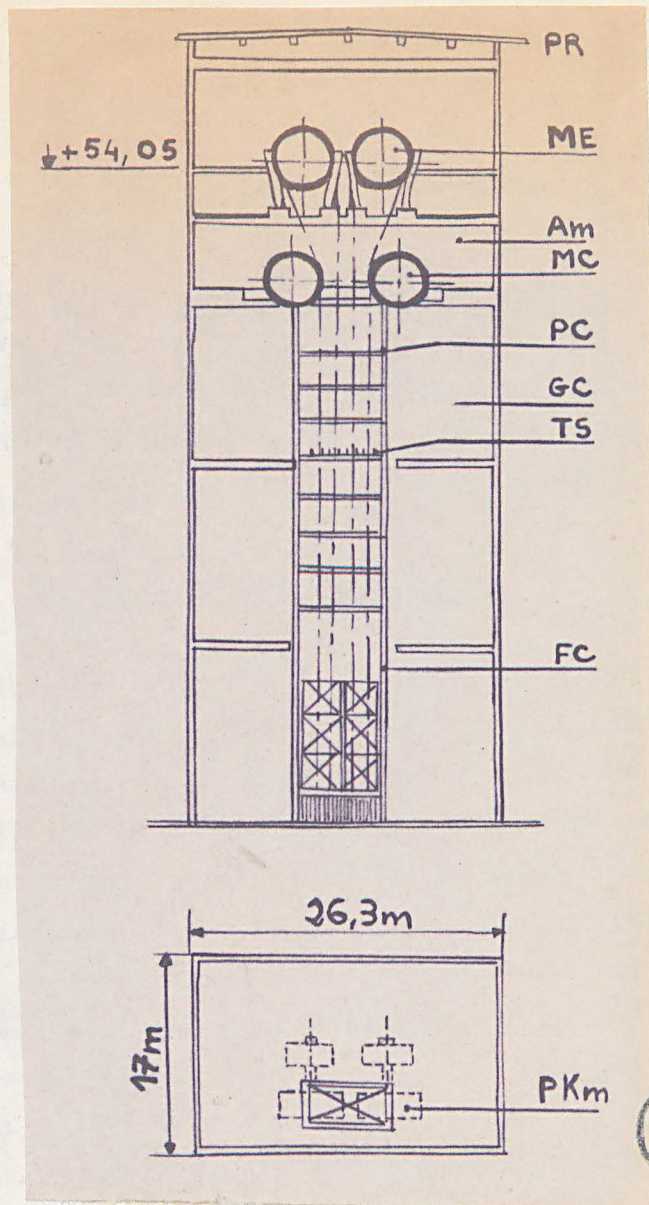
Les machines d'extraction du programme B, installées en tour ont une puissance de 4 400 cv.

3° Le rôle de la modernisation des mines :

Il est possible d'établir sur un tableau le rapport entre les deux situations d'un siège conservé et modernisé, notre exemple correspond à un siège moyen dans les nouvelles normes de la modernisation, c'est-à-dire une unité remontant chaque jour environ 3 500 à 4 000 tonnes de produits nets, soit en fait un travail de 7 000 tonnes brutes pour les machines, car environ 40 % des produits remontés sont des stériles, schistes, grès du creusement, les mineurs en donnent les définitions fort simplement, ce qui est compris dans la veine avec le charbon - les "schistes", les produits du creusement des bowettes de service ou de recherche : "les terres".

	<u>Avant modernisation</u>	<u>Après modernisation</u>
Volumes extraits		
(bruts)	2 000 tonnes/jour	7 000 tonnes/jour
(nets)	1 100 tonnes/jour	3 500 tonnes/jour

(ces chiffres sont ceux du 9-17 de Courrières)



TOUR A DOUBLE EXTRACTION

PROGRAMME "B" de modernisation

PR=Pont roulant pour la manutention des machines d'extraction.

ME=machines d'extraction

Am=accessoires des machines

MC=molettes de contrainte

PC=poutres de choc

TS= taquets de sécurité.

FC= faux-carré

PKm=poulie Koepe multicâble

GC=place des groupes convertisseurs

NB: les photographies des tours du 10 d'Ostricourt et du 19 de Lens sont jointes à l'étude.



B)

LA RECESSION MINIÈRE

1° Les Prévisions du Sixième Plan concernant le Charbon des H. B. N. P. C. :

Au Sixième Plan s'inscrivait la concentration des gras de Courrières sur le 3-15 modernisé, mais les prévisions de l'évolution des rendements étaient bien différentes de la réalité actuelle :

Le Rendement du Mineur-Fond

en 1970 était de : 2 057 kg/homme par jour
en 1971 il aurait du être : 2 155 kg par jour et par homme
en 1975 il aurait du être : 2 550 kg par jour et par homme
Alors qu'en 1974 seulement 1 985 kg ont été possibles.

La décision de reprise ou plutôt de maintien d'une partie de l'exploitation va encore diminuer ce rendement, car les travaux de recherches au fond sont improductifs, or ces opérations mobilisent hommes et matériels, il est même à craindre que le chiffre de 1974 ne soit pas atteint en fonction de cet effort de recherche.

Quant à la fin des H. B. N. P. C. prévu pour 1983-1985 il ne semble guère possible de la retarder dans des conditions très rentables ou même acceptables, si l'on tient compte des résultats d'exploitation de 1975, premier semestre.

Néanmoins il reste possible, si le prix du charbon est réellement calculé en fonction de sa valeur "internationale" de garder une part de l'exploitation sur les grandes unités de Lens Courrières, Oignies et l'Escarpelle, comme cela a été envisagé.

Quels sont les problèmes réels ?

Un plan de fermeture rapide et grave pour la structure de l'emploi dans la région avait été mis en oeuvre pour Toutes les Houillères de bassin, même en partie pour la riche Lorraine

Par exemple en 1973, 4 sur 7 des Houillères du Midi allaient être fermées.

Des catastrophes économiques en auraient résulté, les décisions de retarder les fermetures d'un ou deux ans ont permis de réagir lors de la crise pétrolière.

Ainsi un colloque fut réuni à LILLE ,à la Préfecture de Région, sous la présidence de M. Chadeau ,Préfet de la Région du Nord , sous le titre : "Energie et développement régional".

Le problème de l'énergie et le problème propre aux Houillères du Bassin du Nord et du Pas De Calais furent évoqués et constituèrent une part majeure des débats, par des rapports scientifiques et des interventions des élus locaux , députés et sénateurs qui étaient aussi conviés à ce colloque .

Il faut noter l'intervention du Professeur MAINGUY qui donna la consommation en équivalent-charbon en 1974 par habitant pour la France: 260 tonnes/an, mais surtout insista sur le devenir de cette consommation vers 1992 : 550 tonnes/an/habitant.

Un député, Henri DARRAS, maire de LILVIN , insista sur le fait qu'il faut miser sur l'industrie charbonnière, dont la région est née, mais qui reste une source d'approvisionnement en énergie locale; le rapporteur général du colloque intervint aussi en ces termes:

"... une source d'énergie dominait le marché: le pétrole. Il faut diversifier les sources au maximum et aller vers une utilisation maximale des ressources et des capacités nationales. C'est donc d'une de ces sources qu'il m'appartiendra de parler, c'est à dire le charbon et en particulier les ressources charbonnières situées dans notre bassin... Depuis 1950, 150 000 emplois ont été supprimés dans les Houillères. Peut-on affirmer que depuis la fermeture des puits de LIGNY-LES-AIRES , des gisements importants n'ont pas été abandonnés?.. Dans la conjoncture actuelle énergétique, cette politique a eu différentes répercussions. D'abord pour l'établissement industriel lui-même: pendant de longues années l'embauchage a été arrêté, le vieillissement du personnel a accru les difficultés ! Le pourcentage des ouvriers inaptes aux travaux du fon a atteint des proportions insoutenables. Au fur et à mesure de la récession et compte tenu des charges fixes, le déficit s'est aggravé. "

.... "une question se pose : ne faut-il pas jouer la carte d'une conversion véritable en nous appuyant sur ce qui peut et devrait encore exister durant plusieurs années : une production charbonnière maximum ? "

Les remarques, les interventions des hommes politiques ou des techniciens des Houillères ne peuvent pas changer la réalité de cette exploitation minière plus difficile.

Pour le Pas de Calais des sondages étaient déjà en route pour justifier ou arrêter toutes les modernisations ou toutes les grandes liaisons entre sièges, les résultats médiocres permettent cependant d'envisager l'exploitation de gisements plus profonds.

Le bilan des rendements de 1974 a bien montré ce problème, au Sixième Plan la prévision donnait 2 500 kg/homme/jour
 1974 a rendu..... 1 985 kg/homme/jour

Les raisons sont simples, le travail de recherches demandées n'est pas productif : au lieu de creuser 10 ou 12 mètres de bowettes pour 1 000 tonnes extraites, le taux a atteint 20 m et parfois plus pour 1 000 tonnes, comme si tout le bassin était doté d'un gisement plus difficile encore.

TABLEAU :

Ces réserves françaises de charbon : (en millions de tonnes)

(Bassins	: <u>Techniquement</u>	: <u>Champs</u>	: <u>Champs</u>
(: <u>Exploitable</u>	: <u>Aménagés</u>	: <u>Economiquement</u>
(:	:	: <u>Exploitable</u>
(:	:	:
(-----	-----	-----
(Lorraine.. :	811	: 511	: 342
(Nord Pas- :	477	: 144	: 80
(de-Calais. :		:	:
(Centre et :	<u>118</u>	: <u>118</u>	: <u>70</u>
(Midi..... :		:	:
(<u>TOTAL.....</u> :	<u>1 407</u>	: <u>773</u>	: <u>492</u>
(:	:	:



Le Bassin du Nord et du Pas-de-Calais n'a donc pas des réserves très importantes et ne peut envisager une grande reprise ; pourtant étant données les connaissances du gisement et des sièges miniers que nous présentons, il est important de se pencher sur ces réserves des champs aménagés, qui dans tous les cas donneraient plus de 15 ans de poursuite de l'exploitation dans les secteurs les plus riches, c'est-à-dire Courrières-Oignies.

Ces chiffres de 1974 montreraient qu'il est possible d'extraire encore plus de 8 millions de tonnes par an pendant près de vingt ans.

Mais les résultats des sondages, la difficulté de l'aménagement et les "imprévus" de l'exploitation amèneront sans doute les H. B. N. P. C. à fermer leurs derniers sièges vers 1985, comme le plan de relance pouvait le prévoir au début de 1975.

Le rendement du Pas-de-Calais et du Nord ne pouvait augmenter étant donné les recherches et les traçages nouveaux demandés dans le but d'une stabilisation de la production, plus de personnel travaille aux chantiers préparatoires, 1975 ne verra sans doute pas le résultat par une augmentation du rendement, par rapport au reste de la France et surtout par rapport à la Lorraine.

LE CHARBON DE 1985

"La Production Française Charbonnière pourrait atteindre Trente Millions de Tonnes d'ici à 1985"

Selon un article du Bureau Européen d'information Charbonnière la production charbonnière française pourrait atteindre 30 millions de tonnes en 1985.

Le bureau d'information rappelle que le plan de production charbonnière de la France a été modifié dans le sens d'un freinage de la récession et qu'il prévoit pour 1985 une production de 16 millions de tonnes.

Bien que la réalisation de cet objectif implique la création de 6 000 emplois et des investissements de l'ordre de 200 millions de francs, d'aucuns considèrent que c'est là un objectif insuffisant. Ce Bureau d'Information cite pour démontrer cela, un groupe de chercheurs de l'Institut économique et juridique de l'énergie de Grenoble.

"Ces experts estiment" que le chiffre de 16 millions de tonnes est trop modeste et pourrait être dépassé. Il paraît en effet techniquement possible et économiquement souhaitable d'arriver à une production de 25 à 30 millions de tonnes en 1985 : à des coûts actuels inférieurs au prix actuel du prix du pétrole.

Certes, une telle augmentation de la production n'irait pas sans poser un certains de problèmes, puisqu'il faudrait envisager des investissements de l'ordre de 2,7 milliards de Francs. et le recrutement de 3 000 personnes par an dans les dix ans qui viennent. Ce dernier point constitue probablement le principal goulot d'étranglement.

Cependant il n'est pas insurmontable à condition de ne pas répéter la tragique erreur des années 1955-1960, où la mise en régression brutale des charbonnages, succédant à une période de croissance très forte, n'a jamais été comprise par les mineurs.

A plus long terme, une modification des techniques d'extraction pourrait éventuellement être envisagée en fonction des conditions économiques du moment.

2° Bilan de la Politique Charbonnière en France 1946-1975

L'après guerre est marquée par un effort considérable pour obtenir de l'énergie dans le pays, c'est-à-dire du charbon. Une politique d'embauche, de constructions de logements provisoires ou en définitif est tracée et domine les problèmes du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, comme les autres gisements français, mais en priorité le Nord car le gisement fournit beaucoup de charbons à coke nécessaires à l'industrie.

Résumons l'évolution des productions de charbon selon les bassins : (en millions de tonnes) =

	1946	1955	1960	1965	1970	1974
Nord-P-d-C.	28	29	28,9	25,5	17	9
Lorraine...			14,7	15,5	12,8	11
Centre-Midi			13,4	11,9	9,1	4

Deux remarques essentielles : le Nord est plus atteint que la Lorraine, mais le Centre-Midi a pu garder une production importante et la Lorraine garde une forme d'expansion, le rajeunissement des installations est d'ailleurs un exemple en Lorraine, comme la structure des rendements que nous pourrions étudier en détail et donner ainsi une vision différente de cette récession.

	1960	1965	1970	1974
Rendements de fond				
Nord-P-d-C.....	1,6	1,7	2	1,985
Lorraine.....	2,6	3,2	4,4	4,6
Centre-Midi.....	1,8	2,2	2,9	3,5
Moy. France.....	1,8	2,2	2,9	2,9



LES HOUILLERES FRANCAISES
FACE AUX CHARBONNAGES ALLEMANDS

Tous les plans de regroupement sont fait à l'image des schéma allemands. Il faut étudier dès maintenant le problème des sièges français, des rendements et de la mécanisation vis à vis des résultats allemands (R. F. A.).

L'Allemagne de l'Ouest a produit 95 millions de tonnes de charbon en 1974, soit 2,3 millions de tonnes de moins qu'en 1973, mais quand même 3 millions de tonnes de plus que prévu dans le plan de récession des mines.

205 000 mineurs ont produit ce charbon, avec un rendement de 3 940 kg par journée d'ouvrier au fond.

(Notons que les Pays-Bas ont fermé leurs deux derniers puits à la fin de l'année, le gaz de Groningue prenant le relais dans tous les domaines.)

Comparons les rendements des charbonnages Français à ceux de la R. F. A. :

(Rendement-fond exclusivement)

R. F. A.	3 940 kg/jour de travail d'un mineur
Lorraine	4 602 kg
Centre-Midi	3 581 kg
Nord-Pas-de-Calais	1 985 kg
<hr/>	
moyenne française	2 931 kg/jour de travail

Une remarque s'impose, le Nord fait baisser la moyenne, mais la qualité charbon à coke donne petit à petit plus de valeur à sa production (pour une production de 36 % du total français, le Nord fournit 55 % du coke sidérurgique).

3° - LES PROBLEMES HUMAINS SE REVELENT SURTOUT LORS DES FERMETURES DE PUIITS DE MINE.

La presse syndicale témoigne de ces problèmes et jettent les alarmes souvent en vain car la fermeture est inéluctable. - (nous reviendrons dans l'étude sur ces fermetures à la lueur des nouvelles révélations de la crise de l'énergie, qui sembleraient donner raison aux dirigeants syndicaux, témoins du travail minier, en partie du moins).

Ainsi la fermeture du n° 13 de Noeux dans le secteur Ouest du nouveau groupe de Lens.

L'organe de la C. G. T., la tribune des Mineurs, daté du 30 juin 1971 jette un cri d'alarme lors de la décision de fermeture du 13 de Béthune (sains en Gohelle)

La protestation ne peut rien changer aux conditions économiques, telles sont les affirmations de la Direction des Houillères : pourtant ce syndicat parle de liquidation, menée rapidement, d'autant que le siège n'aura pas duré vingt ans. "avec la fermeture, c'est l'ancien groupe de Noeux-Béthune qui s'efface... De Barlin à Noeux les Mines jusqu'à Grenay, Vermelle et Auchy, il n'y aurait plus un seul puits en exploitation."

Bien sûr un puits reste ouvert à l'aérage, le 7 de Noeux à Barlin, mais pour donner l'air aux tailles du n° 6 de Bruay que l'on a préparées dans ce secteur.

D'autres problèmes du même ordre se sont posés à l'abandon du n° 5 de Liévin, du n° 3 de Béthune à Vermelles, des problèmes de type différents à l'origine, dans un cas les mineurs reprochent aux décisions de la Direction de ne pas tenir compte des déplacements des travailleurs, ailleurs c'est l'abandon de quartiers riches qui révolte ces hommes. Nous étudions quelques cas mais notons que les études de gisements nouveaux dans l'optique : "crise de l'énergie" vont conduire à ce rapprocher de ces travaux anciens avec, hélas, les risques que de tels travaux comportent.



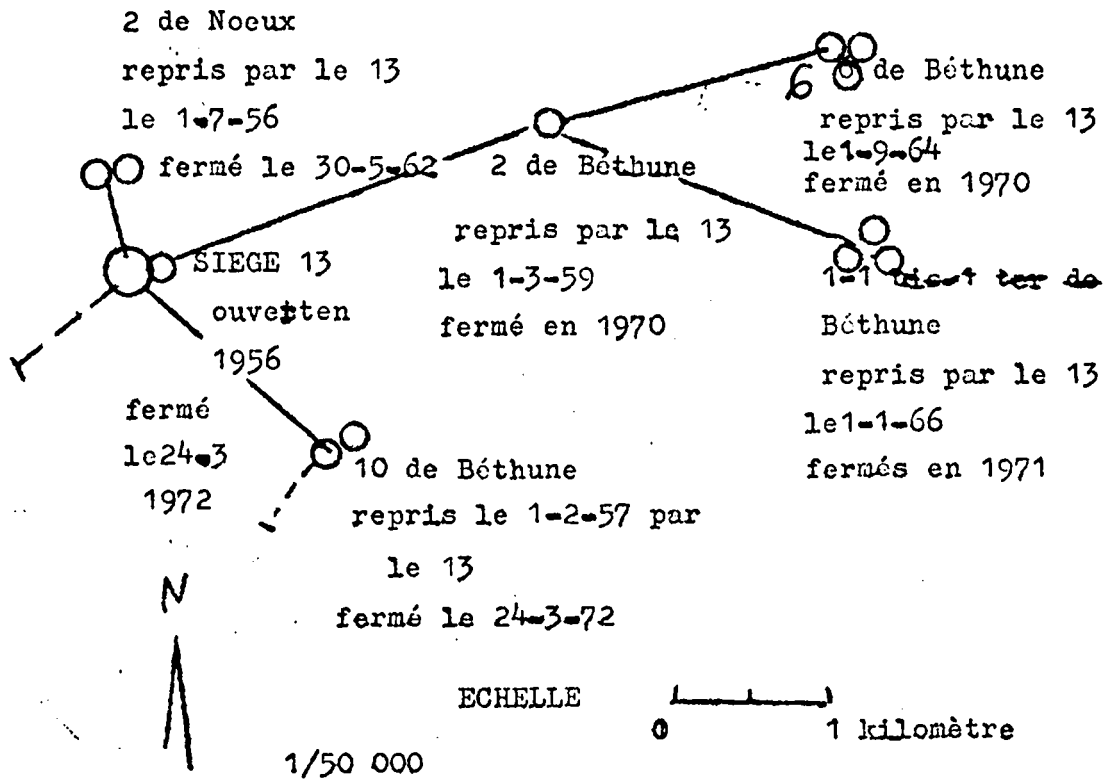
SIEGE 13 DE BETHUNE

SAINS EN GOHELLE

(démontage du chevalement en 1975)

LA CONCENTRATION DE L'EXPLOITATION MINIERE
DANS LE GROUPE DE BETHUNE :

CARTE DU CHAMP D'EXPLOITATION DU SIEGE 13 DE
BETHUNE -



LEGENDE:

- Siège minier de regroupement
- Siège minier regroupé sur une unité de concentration
- Bowette ou dessette de transport et de liaison entre sièges regroupés.
- - - Bowette de recherche (vers les champs inexplorés de la zone Sud-Ouest)

COMMUNE

D. HERSIN-COUPIGNY

LE CHAMP LABESSE

LE MOULIN D'HERSIN

LE SENTIER D'HERSIN

LA FOSSE N°13

DERRIERE LE VILLAGE



Délégués syndicaux et personnalités protestèrent aussi contre la fermeture du siège 6 de Liévin, à Angres.

Le syndicat C. G. T. insiste en démontrant que toute fermeture du 6 de Liévin est une erreur, alors que la France doit acheter du charbon gras, produit par ce siège, à l'étranger. Il démontre que le gisement n'est pas épuisé :

TRIBUNE DES MINEURS DU 25 DECEMBRE 1968

"Le 29 mars 1965, lors d'une réunion de la Commission d'entreprise, Monsieur X, dans son exposé sur l'avenir à moyen terme de l'exploitation fond du groupe Lens-Liévin, disait à propos du 6 d'Angres :

- en 1964 la bowette 6 004 a été poussée en reconnaissance à 500 mètres au-delà de la Faille de Sains et y a découvert un nouveau gisement qui s'annonce favorable, peut-être important dès l'étage - 740, certainement très important à - 900...

Grâce à cette découverte l'avenir du siège 6 qui s'annonçait sombre, peut-être envisagé maintenant avec plus d'optimisme.

Les ressources du siège 6 ont été évaluées à 35 millions de tonnes, mais ce chiffre est encore imprécis.

L'avenir du siège est assuré pour environ 40 ans.

C'était en 1965, il y a trois ans. C'est là la preuve que le puits 6 d'Angres a des ressources et que longtemps encore il peut-être exploité."

Le syndicat indique aussi que la marche du siège est diminuée par abandon des travaux préparatoires avant l'extraction donc par diminution du nombre des chantiers :

"Il semble que l'on assiste, dans ce puits, à un véritable abandon de certaines couches.

Actuellement (décembre 1968) il y a 14 traçages (1) mais on parle que, pour le mois de mai, il n'en resterait que 4.

A 6 005 bis, les sondages ont traversé trois veines vers - 900, et cela semblait favorable.

A St Victor (2) les Houillères n'ont pas assez insisté.

A Arago VC 1, il y avait encore deux tailles à prendre.

(1) = galeries entourant un panneau pour l'exploitation

(2) = St Victor = nom d'une veine

A VC 37, il y avait un accident à 60 mètres, alors on a tout foudroyé.

Si l'on avait exploité ces veines, on aurait pu prolonger et ainsi permettre de nouveaux préparatoires.

La conclusion de cet article critique violemment les Houillères qui n'ont pas utilisé toutes les ressources découvertes, mais c'est surtout pour la défense de l'emploi que le syndicat a écrit :

"La fermeture du 6 d'Angres entraînerait automatiquement la fermeture des puits 1 et 5 de Liévin. Le lavoir n'aurait plus qu'à fermer ses portes et SABES qui travaille pour les Houillères aurait moins de travaux à effectuer, d'où réduction de personnel.....pour beaucoup d'ouvriers, ce serait les mutations avec tout ce que cela comporte. Pour beaucoup de jeunes ce serait le chômage..."

Donc la crainte de cette fermeture, qui sera réalisée en 1970 et 1971, concerne en fait la vie des travailleurs, leurs déplacements, les possibilités de travail offertes par les mines, quoique les H. B. N. P. C. recrutèrent peu à l'époque, sauf pour assurer une relève dans certains secteurs.

LE SIEGE 6 DE LIEVIN

(Angres)

La fosse 6 de Liévin a été foncée de 1904 à 1906 au Sud de la Concession des Mines de Liévin. Elle fut équipée de façon très moderne à cette époque et produisait 2 000 tonnes nettes par jour.

De 1914 à 1918, elle se situa au milieu des combats et fut totalement détruite, achevée d'ailleurs par explosifs lancés dans les deux puits.

Dotée d'un chevalement provisoire en bois en 1919, la fosse se mit à produire en 1921.

Ce n'est qu'en 1930 qu'un chevalement de fer fut défini-installé et la fosse entra en service, mais seulement pour le personnel car l'étage de plus important - 650 m était relié par une grande bowette (galerie horizontale) au siège N° 1 de Liévin, à Liévin, distant par le fond de 2 240 mètres.

Après 1945 les responsables de l'exploitation du groupe de Liévin, envisageaient de fermer cette mine qui n'envoyait que 500 tonnes de charbon au N° 1...

Mais en 1949 afin d'avoir un terrain disponible et capable de recevoir de nouvelles installations, sans arrêter la production le n° 6 est choisi comme siège à moderniser et à transformer en siège de concentration pour le groupe de Liévin-Ouest.

Des bowettes relient dès lors le 6 aux sièges voisins : - vers le 1, le 5 et une partie du 3 de Liévin à - 740, nouvel étage du 6 ravalé (= approfondi).

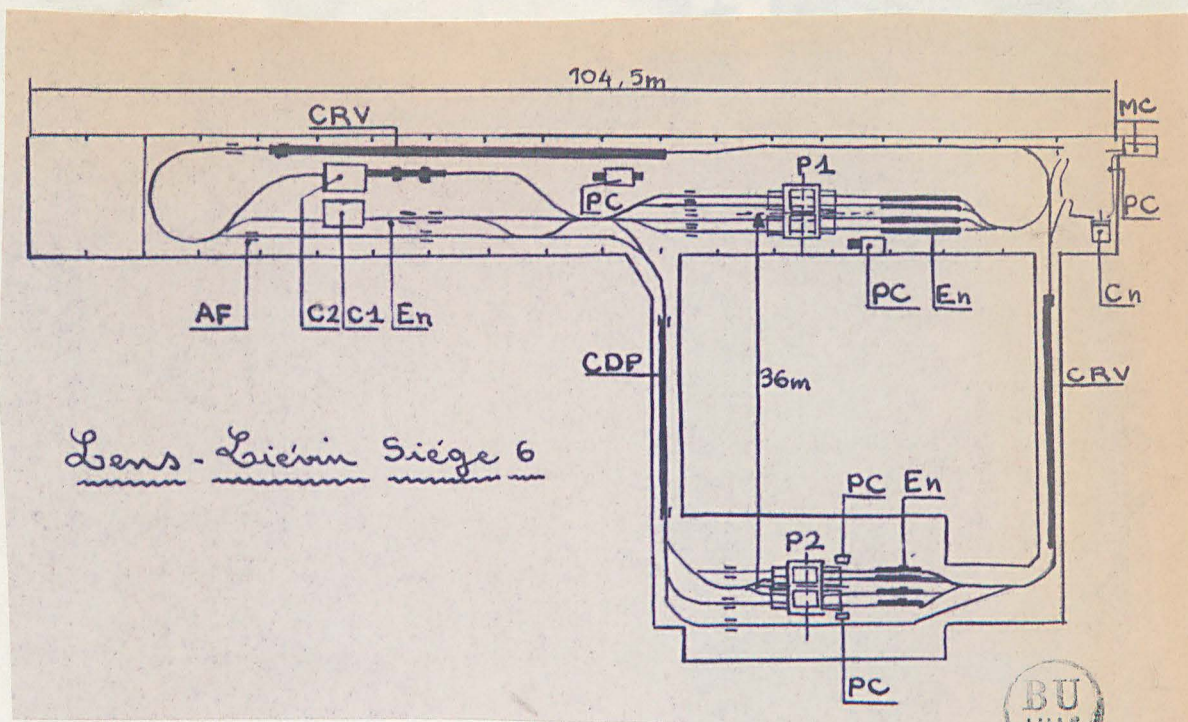
Chaque jour, plus de 2 500 mineurs vont travailler dans les trois secteurs et leurs travaux vont fournir jusqu'à 12 500 tonnes de charbon et de stériles (pierres et schistes). Gisement pauvre car ce tonnage impressionnant lavé ne donne que 5 500 tonnes de houille.

Les rendements deviennent trop faibles en 1968, la fermeture est décidée. Le 2 juillet 1971 l'extraction fut arrêtée.

A l'automne 1971, le chevalement moderne du 6 bis fut démonté et envoyé pour équiper le puits 15 de Courrières. Le puits 6 reste équipé pour l'aérage, tandis qu'un nouveau ventilateur arme le puits 6 bis afin de donner de l'air aux chantiers du 7 de Liévin, menés dans ce secteur.

SIEGE 6 DE LIEVIN

Recette jour à berlines de 800 litres



Le siège 6 de Liévin a fermé ses portes en 1971. Son installation principale d'extraction, le grand chevalement de 1955, le 6 bis, fut démontée et réinstallée au 15 de Courrières.

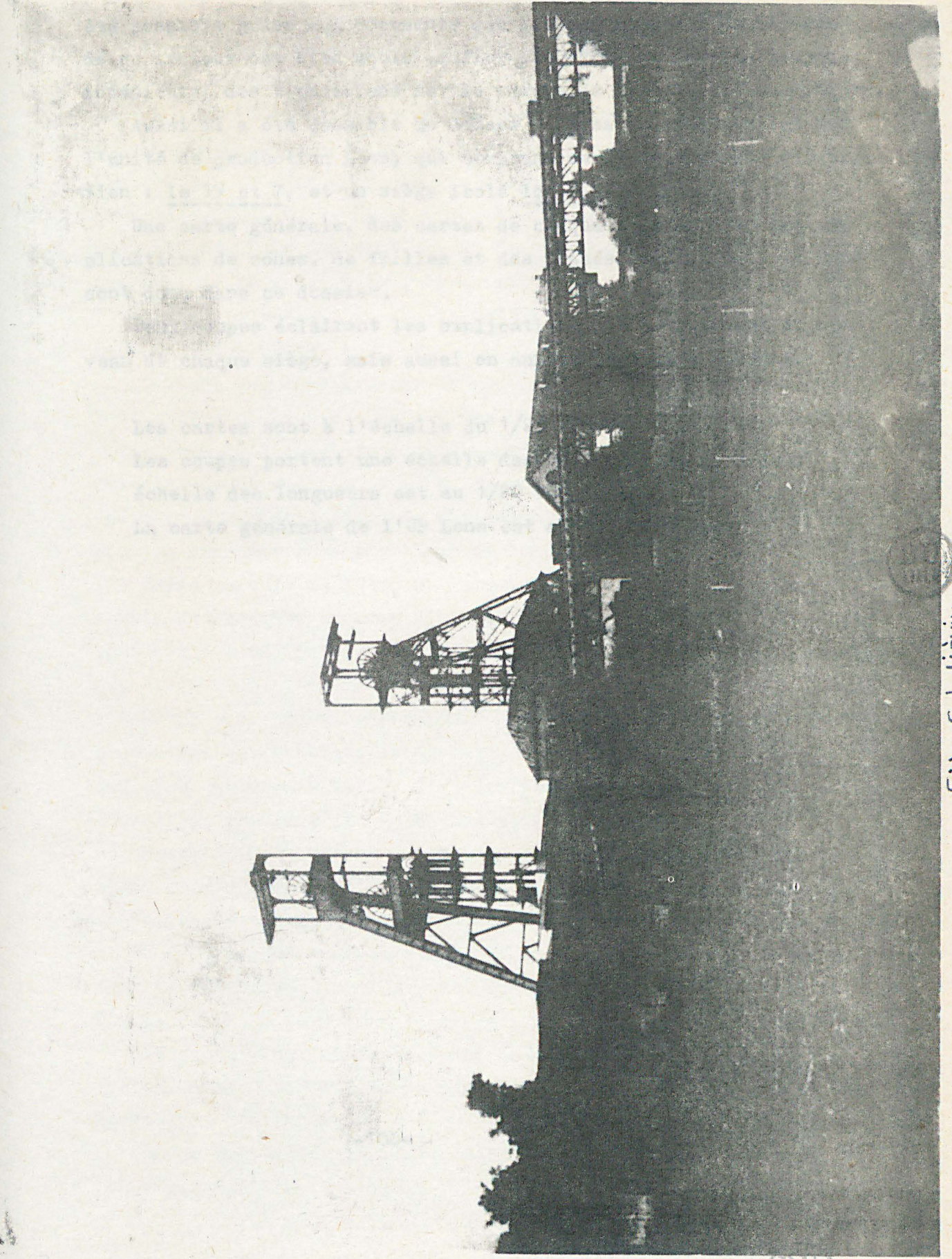
Actuellement, tous les bâtiments de ce plan, hormis le chevalement du Puits 1 du plan, sont encore présents. Les puits servent uniquement à l'aération et au dégazage des secteurs Sud-Ouest du 7 de Liévin.

Un carreau minier important et des installations modernes ont paru intéressants à montrer en plan, d'autant que nous présentons en détail la vie du siège.

LEGENDE

P1 : puits 6 bis
 P2 : puits 6
 PC : poste de commande
 En : encageurs
 C1 : culbuteurs à barillet
 (charbons ou terres)
 C2 : culbuteurs à barillet
 (terres ou charbons)

Cn : culbuteur de nettoyage
 AF : arrêt frein
 CRV : chaîne releveuse des
 vides
 CDP : chaîne descendante des
 pleines
 MC : monte-charge



Siège 6 de LIÉVIN.

BU
LILLE

L'étude de chaque ensemble minier de la Région Lens-Liévin a été possible grâce aux documents que les services des Houillères de ce secteur ont bien voulu confier et grâce aux explications des ingénieurs, des techniciens sur la marche de l'exploitation minière.

Aussi il a été possible de donner un dossier très complet sur l'unité de production Lens, qui comprend un grand ensemble d'extraction : le 19 et 7, et un siège isolé le 13-18 de Lens.

Une carte générale, des cartes de chaque secteur avec les explications de zones, de failles et des tracés des liaisons au fond sont donc dans ce dossier.

Deux coupes éclairent les explications sur le gisement au niveau de chaque siège, mais aussi en annexe au niveau général.

Les cartes sont à l'échelle du 1/25 000 ème

Les coupes portent une échelle des profondeurs, mais leur échelle des longueurs est au 1/20 000 ème.

La carte générale de l'UP Lens est au 1/50 000 ème.

ETUDE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE DANS LA RÉGION DE LENS

Notre étude peut paraître lourde, mais elle se justifie par la place importante des emplois des mineurs dans l'économie actuelle : tout d'abord dans le secteur des ouvriers et des ETAM, 20 512 personnes appartiennent aux H. B. N. P. C., au 31 décembre 1974, dans la chimie dépendant par ses origines des H. B. N. P. C., puisqu'il s'agit de C. D. F. chimie : 4 134 emplois... et surtout, en pénurie d'emplois les H. B. N. P. C. cherchent des travailleurs. Or les emplois de tout secteur et de tout type sont seulement de 104-700 selon les estimations de l'INSEE au 1-1-74. (en baisse de 8,7 % par rapport à 1968)

Comment dès lors ignorer un groupement d'activités de cette taille et sous le sigle unique des Charbonnages de France. Dans le total nous nous contentons d'évoquer les autres activités nées et surtout vivant de la mine : les fabricants de matériaux routiers, les usines de fabrication de bâtiment industrialisé, SILF, SICCA. Donc un ensemble très important de travailleurs.

Enfin au delà de l'emploi actuel, il y a la naissance de la région et de Notre urbanisme minier, avec ses défauts et ses qualités, que nous retrouvons dans la première partie et en fin d'étude.

Notre choix s'est porté sur l'étude globale de chaque unité de production charbonnière inscrite dans les limites géographiques définies en introduction : Nord de l'Artois, arrondissement de Lens, élargi aux districts et à la zone ASSÉDIC LENS.

Noeux-Béthune repris par Lens fait partie du passé, nous évoquons la fin de ce secteur ; Lens et ses deux sièges de regroupements, Courrières, Ostricourt sont les unités productives avec plus de 20 000 personnes employées dans ce secteur soit dans la production 13 553 mineurs fond sur les 23 403 du Bassin du Nord et du Pas de Calais. (58 % du total) (mais un espace de 20 km sur 15 km)

Des modernisations, des transformations et des fermetures de ce secteur minier sont étudiées dans le cadre des grandes unités seulement.

Enfin les hommes retiennent notre attention avec la limite de leurs possibilités : l'âge !, et le problème du recrutement !

3°/ un siège minier fut menacé de fermeture, il fait partie de l'Unité de Production Lens, dont nous donnons une définition page 68.

Le SIEGE DE CONCENTRATION

18 DE LENS

L'aménagement et le fonçage furent commencés en 1947. Le siège fut ouvert en 1955. Tout le gisement Nord de Lens et de l'ancienne concession de Meurchin était repris par cette fosse très moderne.

Deux puits avaient été foncés, un seul fut équipé d'un chevalement d'extraction, l'autre le 18-bis reçut un portique simple avec une machine électrique pour éventuellement visiter ce puits.

Le grand chevalement fut équipé de deux machines d'extraction de 2800 chevaux chacune. (poulies KOEPE)

Larges de 6,50 mètres les deux puits pouvaient recevoir quatre cages, le 18 en fut donc équipé. Environ 7000 à 8000 tonnes de produits bruts pouvaient ainsi être remontés chaque jour.



La concentration reprit les sièges de MEURCHIN : Le 5 et le 3/4 les sièges voisins de LENS : le 7-7-bis , le 13 , qui devint le puits de service du 18 , le 13-bis, petit aérateur, au Sud-Est du 13 , puis un siège de BETHUNE, le 8-8-bis , au Nord-Ouest .

Ce gisement assez concentré et sur une surface de 20 kilomètres carrés s'épuisa bien vite et dès 1970 on parla de fermeture ...

Déjà en 1959 les fosses 3/4 de Meurchin , puis 5 de Meurchin furent fermées, leurs gisements étant épuisés . Puis ce fut la fosse 8 de Béthune , dont les travaux-fond étaient coûteux , la fermeture du grand puits de service 7 marquait une condamnation du 18 de Lens.... Un an ou deux et peu à peu il serait fermé ...

En 1963 le siège 3 des Mines de BETHUNE était fermé, il fut remis en service , pour l'aérage du 18 de Lens, dont les grandes bouvettes avaient été prolongées jusqu'aux abords du 3 de Béthune, étant donnée la nécessité de trouver un gisement nouveau pour le grand siège . C'est cette recherche qui a permis au 18 de subsister jusqu'en 1974 , à cette date le besoin en énergie traditionnelle rendit les économistes moins soucieux du rendement et le 18 garda son exploitation .

Les grands aménagements du siège sont intéressants , car ils prouvent qu'avec un rendement du bassin plus faible , en 1954 et 1955, (1400 kilogrammes/jour/mineur-fond) le 18 pouvait être une unité importante . (le doublement des installations était même prévu) .

Trois documents illustrent cette étude :

page 102-La photographie du 18

page 123 le plan de la recette automatique au jour

page 123 le plan du carreau de la mine

En annexe un croquis présente l'exploitation du 18 de LENS, avec la localisation des fosses qui furent regroupées sur le grand siège d'extraction et au Sud de ce schéma le début de l'exploitation du gisement méridional de LENS, siège 19 etc...

- En 1971 le siège 18 était une unité importante avec plus de 2 000 personnes employées à son fonctionnement, la récession réduit peu à peu ce nombre à 1 050 en 1975... au total plus de 1 300 personnes ont donc quitté le travail minier du 18...

La décision de conversion ou l'abandon de la profession minière obéissait à deux règles : - la retraite anticipée, librement acceptée, sur la base de volontaires à quitter la mine, ce processus démontra que 96 % des mineurs concernés étaient des "volontaires", le monde extérieur avait fait une "publicité" en faveur du départ, la structure économique du moment, les décisions de l'Etat suivaient le même schéma, il fallait fermer les mines au plus tôt, le pétrole était là !...

- la conversion vers d'autres entreprises, avec prime de départ et maintien de certains avantages du statut du mineur dans un premier temps.

Au siège 18 ce second problème fut sérieusement étudié et mené à bien par le chef de siège et ses services.

- A tous les niveaux, l'information sur la conversion fut donnée, toutes les données du problème ont été présentées aux syndicats, à la maîtrise, aux ouvriers ensuite. Le projet fut examiné au cours de réunions tous les quinze jours, au conseil de direction.

Chacun des ingénieurs du siège a parlé des problèmes de cette conversion et a donné les informations les plus récentes à son propos. En quelque sorte il y avait démultiplication des présentations vers la base. L'information fut totale, c'est-à-dire que le problème de la durée du siège, du gisement ou celui de la conversion en fonction des aptitudes furent discutés avec le personnel. Cette option a permis de révéler le fond de tous les problèmes. Les chefs de quartier ont fait des réunions techniques et les questions évoquées concernant d'ailleurs aussi bien les salaires, que la conversion ont été discutées avec les ouvriers.

En 1972 un agent administratif fut placé à la gestion du personnel et accueille maintenant les ouvriers qui ont des difficultés ou des problèmes, à l'origine son premier rôle était donner des réponses à propos de la conversion.

Une fois par semaine cet agent fait de 21 heures à 23 heures environ un poste de nuit et rencontre les spécialistes qui la nuit veille à la sécurité de la mine et qui autrement n'auraient jamais l'occasion de le questionner.

Au niveau du comité d'établissement la même méthode fut employée : tous les six mois des explications sur la vie et le travail au siège 18 sont données, les préparations, les objectifs sont exposés et justifiés.

Un second problème se posait à la vie sociale du siège : le personnel vient de plus de cent communes différentes, certains parcourent plus de 50 km pour venir au 18, d'autres viennent de Bruay, Ferfay ou du groupe de Béthune, donc le corps des mineurs du siège n'est pas homogène.

La conversion : elle se déroula dans une ambiance difficile car le mineur est sédentaire et n'aime pas les grandes migrations vers, en plus, un métier, une atmosphère nouvelle. Mais au siège 18 le choix des informations, des discussions a donné une solution à de tels problèmes : "Le siège 18 devait se convertir lui même", tel fut le parti pris par la direction de la gestion du personnel (elle se fit donc sous la direction de l'ingénieur en Chef) qui attachait beaucoup d'importance à cette solution, que la direction de Douai avait acceptée, à sa demande.

D'abord il convenait de réduire le plus possible la distance hiérarchique, en préparant par échelon ces contacts des ingénieurs aux agents de maîtrise, aux ouvriers, dans le cadre bien sûr des âges correspondant à la loi : 32-37 ans, les seules personnes convertibles faisant partie de ces groupes d'âges. (à terme à la fermeture de la mine ces gens seraient des chômeurs, d'où cette conversion). Les syndicats se sont joints au travail de concertation en gardant souvent une neutralité très favorable.

La conversion selon les catégories de travailleurs du 18

- le travail commun entrepris par les ingénieurs, les agents de maîtrise, les syndicats a donné de bons exemples de conversion :

- tout d'abord tous avaient souhaité une conversion directe, c'est-à-dire, sans passer par un centre de formation professionnelle, voulant se former plutôt dans l'entreprise qui les avaient accueillis. (le passage par une formation retardait aux yeux de tous la prise de contact avec les entreprises privées qui allaient les accueillir).

- la conversion des agents de maîtrise :

70 agents furent convertis, leurs problèmes furent examinés un à un, au cours d'entretien personnel avec le chef de siège ou l'ingénieur de service au personnel. Les résultats furent très intéressants car la conversion de ces agents de maîtrise fut réussie, certains ont trouvé de très bonnes situations dans le privé. "l'agent de maîtrise des Houillères est très apprécié sur le marché de l'emploi, contrairement aux idées préconçues, qui avaient donné à ces hommes l'impression qu'ils n'avaient pas d'autres pratiques que celles d'un travail lourd".

Ces agents ont servi de canaux secondaires pour la diffusion de l'information aux ouvriers.

Mais plus importants peut-être a été le contact entre les chefs et leurs subordonnés, une "véritable découverte humaine" note Monsieur Pachura, les rapports dans la mine en ont été changés.

- la conversion des ouvriers-mineurs :

350 mineurs sont convertis dans ce cadre. Une remarque fut faite immédiatement, certains se sentaient plus motivés que d'autres les agents de maîtrise avaient bien fait le lien dans la diffusion des informations en apportant les éléments de réponses ou en incitant les mineurs à se confier au service relations Publiques créé à l'époque. De plus des réunions par groupe de 15 ont permis de discuter et de découvrir vraiment les problèmes de la conversion Tous exprimèrent le voeu d'entrer en contact avec les entreprises qui les intéressaient, d'où une série de voyage en autocar vers ces usines et les visites, d'où les visites de personnes de l'extérieur au 18 et les discussions avec le personnel concerné dans ces groupes de 15.

Cette collaboration se fit avec les directions du personnel des différentes entreprises, les chefs du personnel et permit de découvrir sans problème 200 volontaires à la conversion industrielle en une seule année.

... Mais 1973 ... Novembre la fin de la Conversion est décidée pour des motifs économiques... 1974 on recrute des mineurs de fond.

L'image finale de la conversion dans ce siège, c'est un regret le regret d'avoir trop bien mené et réussi la conversion du personnel minier du 18 de Lens, car les mineurs vont manquer alors que l'on veut garder une part de la production charbonnière actuelle :

Le bilan est bon cependant : socialement et humainement mais un regret profond de ces bons résultats car on a besoin de ceux qui sont partis dans d'autres entreprises, maintenant qu'il faut continuer l'extraction.

Car en 1974, il a fallu embaucher des mineurs de fond :

au siège 18 Quinze nouveaux mineurs font la découverte de leur nouveau travail... s'ils y restent...

Le siège 18 ne les gardera pas longtemps, sa vie étant liée à un bien difficile gisement et ils partiront certainement vers le 19-7 en 1978 ou avant selon la rentabilité de leur siège actuel.

LA CONVERSION DES MINEURS DU 18 EN 1971

OPTIONS POSSIBLES DU PERSONNEL

Rubriques	Agés	Date de naissance	Dates de départ en retraite	Options Possibles
A	32 ans	1941 et après	au delà de 1981	Mutations au siège 19 (fond) Mutations à l'UP services- (jour)
B	32 à 40 ans	1932 à 1940	1976 1977	Mutations au siège 19 (fond) Conversion Transfert à l'EST avec déménagement Cokeries
C	idem	idem	1978 1979 1980	Cokeries Conversion Transfert à l'EST avec déménagement
D	idem	idem	1981	Conversion (cas particuliers à voir)
E	41 ans et plus	en 1931 et avant	1973 1974 1975	Maintien Siège 18 Conversion Transfert à l'EST



COUPE DU GISEMENT DU SIEGE 18 DE LENS

Le gisement s'étendait d'Ouest en Est sur une longueur de 8 km. A l'Est il est maintenant épuisé, les deux puits du siège 7 de Lens ont été comblés en 1973.

La coupe schématique montre que le gisement s'enfonce vers le Sud-Ouest entre le Calcaire Carbonifère sur lequel il repose et les grandes failles de charriage qui ont perturbé la partie supérieure.

Sous - 800, aucun étage ne pouvait être aménagé, un intervalle de garantie devant être maintenu entre les travaux et le calcaire carbonifère, qui contient l'eau. Un bure (1) et une longue galerie inclinée permettent d'accéder aux étages plus profonds sous la cuvette de Vermelles.

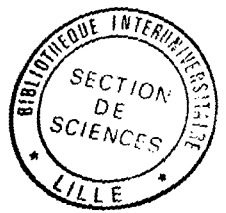
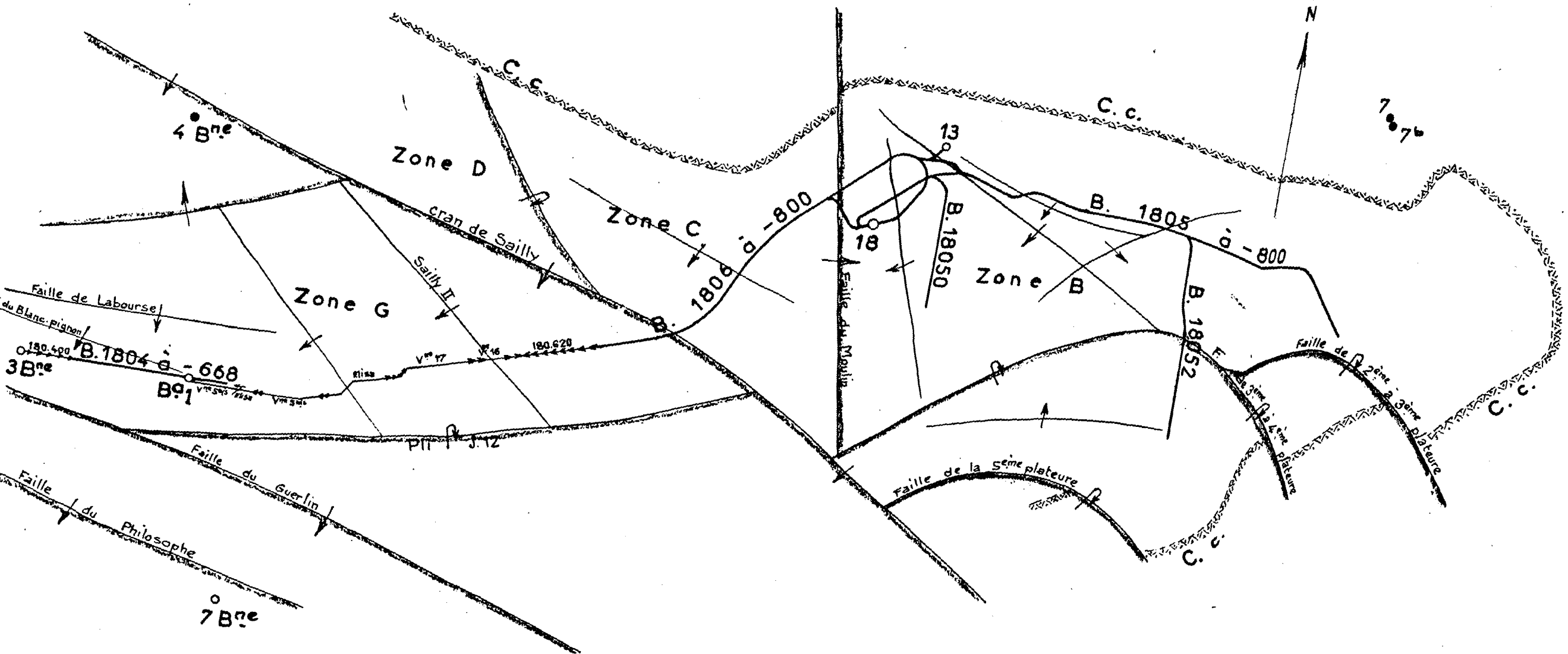
En rouge sur la coupe la galerie d'accès, trois étages sont ainsi tracés (à 550, - 668, - 800 et un étage plus profond à l'Ouest correspond aux travaux d'exploitation actuels, au pied de la longue galerie inclinée).

Dans cette assise inférieure du gisement les veines sont peu nombreuses et souvent d'épaisseur variable.

Les failles compartimentent les veines, seules les plus importantes sont représentées sur cette coupe.

Le charbon contient de 10 à 14 % de matières volatiles il peut être utilisé par la sidérurgie, les cokeries et par les foyers domestiques.

18.13 Lens
Etage en exploit



NOTE PERSONNELLE

La concession actuelle du siège 13-18 couvre 32 km², mais il faut noter que les portions non exploitables sont nombreuses et que ce gisement s'étire sur 8 km du Nord au Sud et sur 4 km de l'Est à l'Ouest. La densité du gisement est très faible, en raison notamment de ces zones inexploitables.

PRODUCTION DU SIÈGE :

(1971 = 2 400 tonnes nettes (soit plus de
(4 800 T. brutes)
Production (1972 = 2 250 tonnes nettes (4 500 T. brutes)
quotidienne (1973 = 1 450 tonnes nettes (2 900 T. brutes)
(1974 = 1 150 tonnes nettes (2 300 T. brutes)
(1975 = 1 100 tonnes nettes (2 200 T. brutes)
fin 1975 peut-être 1 300 tonnes nettes

Ce chiffre de 1975 est la base du maintien du siège pour les années à venir, dans les conditions actuelles de crise de l'énergie.

PERSONNEL :

Inscrits au fond :

<u>Ouvriers</u> : 1971 = 2 128	<u>Agents de maîtrise</u> : 1971 = 167
1972 = 1 500	1972 = 142
1973 = 866	1973 = 81
1974 = 820	1974 = 81
1975 = 820	1975 = 81

Inscrits au jour :

<u>Ouvriers</u> : 1971 = 202	<u>Agents de maîtrise</u> : 1971 = 24
1972 = 153	1972 = 19
1973 = 111	1973 = 15
1974 = 92	1974 = 14
1975 = 93	1975 = 14

Administrations : 1971 = 15
1972 = 13
1973 = 12
1974 = 8
1975 = 8

L'EXPLOITATION :

1975 = en avril quatre tailles sont en services.

Deux types de gisements sont pris par les équipes du siège 13-18 : le gisement traditionnel, celui du 13 et du 18 lui-même, vers le Nord : le gisement du regroupement du Groupe de Béthune, sous le nom cuvette de Vermelles, jadis exploité dans les couches supérieures à - 550 m par le 3 de Béthune à Vermelles. Le cran de Sailly sépare ces deux gisements. (coupe)

a) gisement propre des sièges 13 et 18 :

Le 7-7 bis de Lens avait la même série de terrains, puisqu'il fut repris par le 18 aussi.

Trois veines intéressantes sont là pour témoigner de l'importance passée du 7 ou du 13 :

- Saint Louis,
- Sainte Barbe,
- Désirée.

Au-delà de ces veines le 18 ne peut être approfondi car le Calcaire Carbonifère est là à 1 000 mètres environ, mais souvent moins.

Souvent dans le travail en taille des sondages aux eaux sont menés pour situer le Carbonifère et limiter les risques.

b) gisement de la cuvette de Vermelles :

Trois veines s'y trouvent en exploitation :

- Elisa,
- Veine 5 bis,
- Veine 16.

Le gisement atteint - 1 000 m et on y accède par une descenderie car le 18 est à - 800 m, pour l'aérage un bure et une descenderie rattrape - 550 du 3 de Vermelles et - 668, ancien étage du 18 dans ce secteur.

Le Bure I :

Il est utilisé pour la descente du personnel et du matériel, en même temps il est entrée d'air, l'air qu'il reçoit vient du 3 de Béthune, par une descenderie jusqu'à 668 m.

Le bure I permet d'atteindre le secteur des veines 5 bis, Elisa et 17, situées à plus de 900 m de la surface, alors que le 18 n'est foncé que jusqu'à 800 m. (voir coupe jointe à l'étude)

Pour évacuer les produits de creusement et le charbon, une descenderie est installée et fait communiquer - 800 avec - 900, par bandes transporteuses. (de 1 000 mm à 800 mm). (600 tonnes nettes/jour) (1 200 tonnes brutes)

LE PUIITS 3 DE BETHUNE A VERMELLES :

Ce siège ancien n'est plus affecté qu'à l'entrée de l'air, sa machine trop ancienne ne pouvant permettre une visite du puits, un ensemble de treuil à moteur va y être installé. (en secours).

Le découpage du gisement se fait à partir du puits, or dans ce cas le 18 de Lens est loin des tailles à ouvrir, certains ont prétendu qu'il aurait mieux valu se servir du 3 de Vermelles comme siège de service pour atteindre le gisement.

Les contraintes de prix de revient et de rentabilité donnent une toute autre idée du problème, tout d'abord étant donnés les frais de rééquipement d'un vieux puits d'extraction ; et d'autre part le chevalement du 18 présentant des avantages certains par son matériel moderne, et... n'oublions pas que ce gisement lointain sauve le 18 par le charbon qu'il offre au moment où la reprise de l'extraction est décidée. En effet 1 200 tonnes de produits bruts sont ramenés au puits 18, dont 600 tonnes de houille.

Le creusement des travers-bancs nous montre une technique utilisée pour remonter le produit de l'extraction par bandes transporteuses :

60 % des tailles sont dotées de soutènement marchant, les 40 % restants de soutènement classique MARREL-HYDRO. (étançons)

LE GISEMENT :

Le gisement du 18 est très allongé, les distances longues obligent la mise en service de longues bowettes, mais le plus important semble être dans cet excès de dépenses, le nombre de traçages qui ne donnent pas de résultats : le traçage est le creusement de galeries de service qui encadrent la veine que va prendre la taille. Dans un gisement normal 12 à 15 mètres de ces galeries sont creusées pour 1 000 tonnes de production, parfois même 10 m seulement. Au 18 il faut plus de 30 m, car beaucoup de veines ont un tracé régulier lors du traçage qui les découpe, mais le centre de la couche est constitué d'une mince pellicule de charbon de 1 centimètre parfois. Or une telle stratigraphie des couches charbonnières ne peut être découverte que lorsque le traçage, terminé laisse les rabots aborder la couche, d'où la dépense inutile et le fifficulté d'une exploitation rentable. Ainsi une taille d'une longueur de 150 m, avait une réduite à 1 cm... Cela explique la recherche d'un nouveau champ d'exploitation vers des terrains plus certains, vers la cuvette de Vermelles.

Ainsi la veine Désirée est très riche à - 668 et donc au-delà de la faille SAILLY, à - 800 on la retrouve et les travaux de son exploitation sont préparés, le résultat est décevant car la sédimentation carbonifère a été très irrégulière, la veine est présente au milieu du front de taille, mais a 4 ou 1 cm d'épaisseur seulement.

En 1969-1970 une campagne de recherches de veines fut entreprise au 18, dans le cadre de la relance de l'exploitation, de nombreux traçages furent menés, (d'où les 30 m de galerie aux 1 000 tonnes de produits). Il fallait assurer une production et en même temps préparer le bure de la cuvette de Vermelles, donc dans le cheminement en voie des veines sont exploitées en "passant", le travail de fonçage et de préparation ne pouvait dépasser la cadence qu'il avait prise : ainsi à - 800 la veine Elisa fut exploitée, puis la veine 17. Notons que des traçages importants au Sud du gisement du 18 ont donné de très mauvais résultats, la conclusion de toutes les recherches fut simple : au Sud l'exploitation n'est pas économiquement possible.

DESSERTE DE LA BOWETTE 1806 à - 800

Cette desserte de déblocage des produits des tailles et des traçages de la cuvette de Vermelles est assurée par une vingtaine de convoyeurs à bande, qui se succèdent sur plus de quatre kilomètres, en juillet ce nombre sera réduit à dix (de 800 à 1 000 m de largeur, dont un transporteur de 400 m par bande de 1 000). La desserte marche à 90 %, ne laissant que quelques moments à l'entretien.

L'EXPLOITATION EN 1975 :

La situation des nouveaux traçages dans la zone de Vermelles a donné de meilleurs résultats et a amené un bilan positif à l'image des autres sièges de Lens (7-19) : avec 15 mètres de creusement pour mille tonnes extraites.

Des tailles favorables ont été exploitées au début de l'année ainsi la taille 13 dans Elisa a duré une année complète. Cette taille 13 dans Elisa a été exploitée grâce au soutènement-marchant flèche, les équipes qui ont mené ce travail avaient pour la première fois depuis plus de quatre ans vraiment l'impression de réaliser un travail utile et réaliste, ils se sentaient attirés par ce travail et l'ont fait avec goût.

(rappelons que la vie du 18 devait cesser en juillet 75)

Le rendement a été en 1974 de 1 900 kg/homme/jour c'est-à-dire très proche de la moyenne du bassin (1 985 kg), malgré un gisement difficile car marqué par les lacunes déjà évoquées.

NOTES TECHNIQUES :

Les gisements profonds n'existent que si l'on peut maintenir en état les voies de déblocage des produits, or dans le gisement du 18 les gabarits des veies se réduisent vite à cause des pressions de terrains et de l'instabilité de ceux-ci, une nouvelle méthode fut donc essayée au 18 de Lens :

Le creusement des voies du traçage de part et d'autre de la veine à exploiter, suit rigoureusement l'exploitation de la taille ce qui permet de ne pas avoir à agrandir une voie déformée par la pression avant même que l'exploitation ne l'ait atteinte comme cela s'était produit, il y a déhouillement au passage. Mais il faut insister sur le fait que le gisement d'une telle veine doit être très régulier pour permettre une telle pratique de travail simultané : traçage et abattage.

ANALYSE DES COUCHES ET DES VEINES DU CARBONIFERE
DANS LE GISEMENT DU 18 DE LENS

Au total, sans considérer le pendage il faudrait considérer une succession de 700 mètres d'épaisseur. Le géomètre a indiqué quels sièges avaient exploité en particulier les veines rencontrées dans l'échelle stratigraphique du 18 de Lens.

Veine 1 = exploitée par le 1 de Meurchin, à - 220, le 1 fut arrêté en 1936, mais l'exploitation reprise en partie par le 7-7 bis et le 18 a posé des problèmes avec l'eau du Calcaire Carbonifère, cette masse d'eau reste encore menaçante puisque le 18 la capte toujours et la pompe pour protéger ses chantiers vers le Nord (- 800) passée de Laure - niveau marin

Veine 2 = non exploitable -trop minée-

Veine 3 = Désirée + la Veine du 18, une des plus importantes du siège 18.

(voir pages précédentes)

Veine 4 = non exploitable

Veine 5 = Sainte Barbe = veine exploitée, mais à certains étages elle est inexploitée à cause de la Passée de Leaïa, charbon contenant des coquilles marines.

Veine 6 = Saint Louis = une veine de base pour le siège 18.

(voir pages précédentes)

Veine 7 = inexploitable

Veine 8 = inexploitable

Veine 9 = inexploitable

Veine 10 = exploitée par le 7 de Lens à Wingles

Veine 11 = passée - donc pas de charbons = non exploitable

Veine 12 = veine intéressante et exploitée

Veine 13 = veine exploitée-charbon dur - travail difficile - (=)

Veine 14 = veine à dépôts lenticulaires

Veine 15 = veine à dépôts lenticulaires - exploitable cependant

Veine 16 = non exploitable

Veine 17 = veine exploitée, mais fragmentairement à cause de sa stratigraphie lenticulaire

Veine 18 = ELISA = une des veines de base du 18 de Lens, dont
l'exploitation dure depuis 1955, à l'ouverture du siège
et qui se retrouve à tous les étages, mais manque au
Sud. (voir page 1 pour St Louis et Désirée)

Notre numérotation reprend celle d'avant 1914 pour quelques veines
de ce faisceau :

Veine 5 bis = exploitée par le 7 uniquement

Veine 5 = exploitée par le 7 à l'origine

Veine 4 = exploitée par le 7

Veine 3 = veine du 7 aussi

Veine 2 = non exploitable

Veine 1 bis = expl. par le 7

Veine I peu exploitée, 7 uniquement

Veine 19 exploitation lenticulaire

Veine 20 non exploitable

Avec l'étage 550 deux autres veines plus intéressantes, mais
exploitées jadis par le Groupe de Béthune (F. 8, F. 7, F. 3, F. 4)

Grande Veine = à 130 m du toit de Rimbert

productive, reprise sur le 8 de Béthune par le 19

Cinq Sillons = 200 m au toit de Rimbert - veine riche à Béthune
surtout

Ce bilan très complet décrit la coupe stratigraphique des fos-
ses 6 et 13 de Lens, jointe à cette recherche afin de mieux situer
les problèmes d'un gisement important, en surface, mais pauvre en
charbon à cause des zones de non dépôts et des niveaux marins qui
brisent la succession des couches et posent des problèmes à la
rationalisation de l'exploitation.

du siège : les problèmes de l'exploitation)

La caractéristique générale du gisement peut être définie par le manque de charbon, même lorsqu'un panneau est abordé pour l'exploitation, le travail peut être ruiné par le fait que des zones de non dépôt se trouvent au milieu des panneaux.

Examinons en détail l'exploitation des grandes veines productives du 18 de Lens :

- la Veine Saint Louis
- la Veine Désirée

I - La Veine Saint Louis :

Le pendage de la couche de charbon qui constitue le corps de la veine est décroissant vers le Sud, ce qui fait que le gisement houiller de Saint Louis est exploité à partir d'étages différents selon sa position par rapport aux bowettes de circulation : dans la zone Nord entre 550 et 668 les surfaces exploitées par rapport aux surfaces des couches totales peuvent être exprimées par un rapport de rentabilité du gisement et des travaux qui y sont entrepris :

$$\text{- de 550 à 668} = \frac{134 \text{ hectares}}{317 \text{ ha}} = 42 \%$$

$$\text{- de 668 à 800} = \frac{45 \text{ hectares}}{210 \text{ ha}} = 21,70 \%$$

au delà de cette zone, le Sud n'a plus été exploité à cause du nombre énorme des lacunes de sédimentation et des zones de non-dépôt.

II - La Veine Désirée :

Le pendage vers le Sud est de 10 à 12° donc Désirée se retrouve aussi à - 550, -668, - 800.

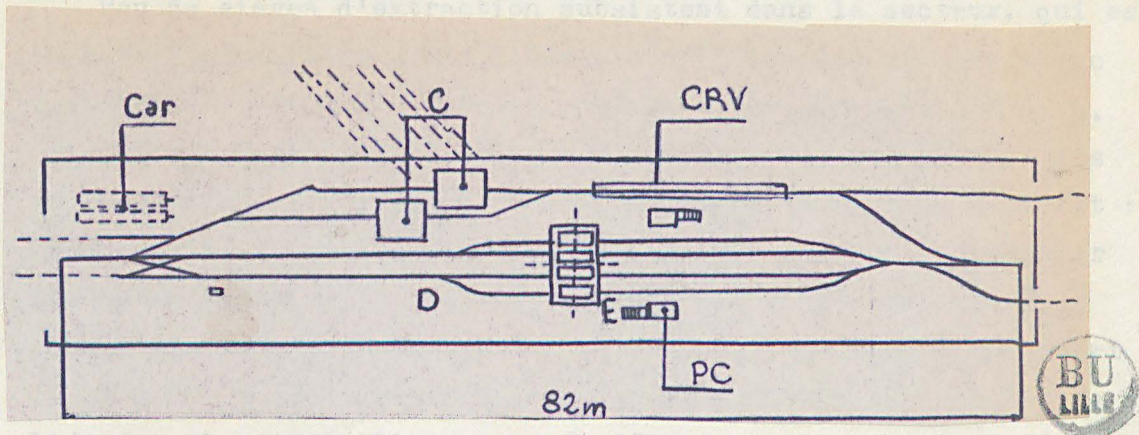
La zone Nord présente les mêmes caractères que la Veine Saint Louis :

$$\text{- de - 500 à - 668} = \frac{104 \text{ hectares}}{397 \text{ ha}} = 26 \%$$

$$\text{- de - 668 à - 800} = \frac{53 \text{ hectares}}{425 \text{ ha}} = 12,5 \%$$

Le contraste est très net et l'on n'établit pas de comparaison avec les tentatives plus au Sud.

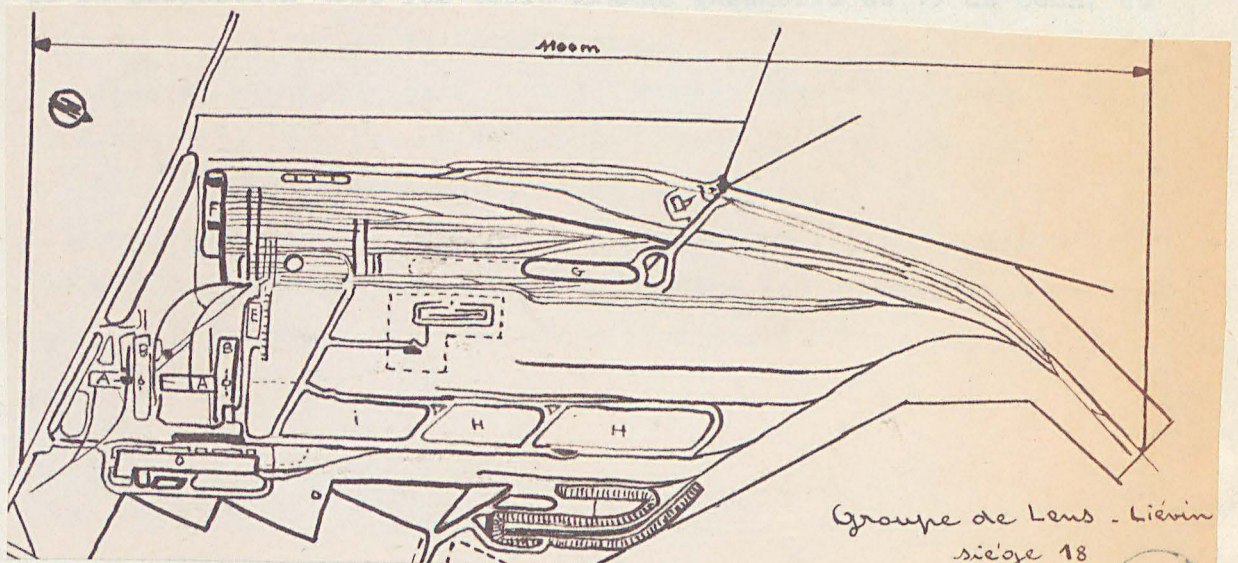
LES LIMITES DES DIFFÉRENTS TRAVERS CONCERNANT LA RÉGION
 MINIERE DE LENS-LIÉVIN
 L'usage de trilles d'un siège en difficulté ne peut former
 PLAN DE LA RECETTE-JOUR DU SIEGE 18 DE LENS



Légende:

- | | |
|---|---------------------------------|
| <u>Car</u> : cages en réserve. | <u>C</u> : culbuteurs à charbon |
| <u>D</u> : Décaissement | <u>E</u> : Encagement |
| <u>CRV</u> : Chaîne releveuse de berlines | |
| <u>PC</u> : Poste de commandes | |

PLAN DU CARREAU DE LA FOSSE 18



Légende:

- | | |
|---|--------------------------------|
| <u>A</u> : Machine d'extraction | <u>B</u> : Bâtiment de recette |
| <u>C</u> : Triage-lavoir | <u>D</u> : Atelier-magasin |
| <u>E</u> : Poste de transformation | <u>F</u> : transbordeur |
| <u>G</u> : stockage des charbons | <u>H</u> : stockage des bois |
| <u>I</u> : parc à matériel | <u>J</u> : Dynamitière |
| <u>A' et B'</u> : extension possible, c'est à dire construction d'un second siège d'extraction etc... | |

LES LIMITES DES DIFFERENTES ETUDES CONCERNANT LA REGION

MINIERE DE LENS-LIEVIN :

L'étude détaillée d'un siège en difficulté ne peut donner une idée de la valeur de l'exploitation minière actuelle .

Peu de sièges d'extraction subsistent dans le secteur, qui est cependant le dernier grand domaine d'exploitation minière, avec une certaine densité de sièges d'extraction. (croquis annexe p.)

L'étude du schéma d'aménagement du secteur, que l'étude des recensements de la population de l'INSEE ou le nouveau district : Lens-Liévin, la zone minière est élargie au secteur de l'ancien groupe de Courrières, comporte l'étude des sièges dépendant du nouvel ensemble de regroupement du 3-15 de Courrières. Méricourt étant dans la même situation, le 4-5 de Drocourt est aussi dans l'étude, il est d'ailleurs repris déjà en partie par le 3-15. Environ cinq kilomètres à vol d'oiseau séparent les sièges cités, du centre de Lens.

La région a été longtemps la première de France par les volumes énormes de la production des compagnies minières, puis des groupes qui se partageaient les gisements. Elle est restée le pôle de la production avec les trois grands ensembles du 19 de Lens, du 3-15 de Courrières et du 10 d'Oignies.

Plus de cinquante pour cent du charbon extrait par les H. B. N. P. C. en 1974 (9 millions de tonnes) vient de notre région.

Donc même au moment du repli du charbon les U. P. Lens et Courrières et Oignies marquent leur résistance. (les sondages de 1971-1972 au Sud du 7 de Liévin témoignent des espoirs dans ce secteur, pour un maintien de la production charbonnière régionale).

C) l'exploitation minière en 1975 :

1) L'Unité de LE SIEGE 19 DE LENS
production LENS :

A l'époque de la nationalisation, le gisement du Sud de la Concession de Lens était exploité par neuf sièges d'extraction dont voici les numéros, comme dans toute la concession : un numéro nomme le siège, bien qu'un nom leur ait été donné au XIXe Siècle : les 2-3-4-8-9-12-14-15 et 16 de Lens.

Le groupement se fit en plusieurs étapes :

- sur des puits anciens (1925) aménagés dès 1953, ainsi le siège 2 reprit les secteurs du 8 de Vendin, le sien plus une partie du 1,

- Le 12 eut le même rôle, mais fut doté d'un lavoir neuf,

- l'abandon de certains secteurs étaient envisageables, mais un siège de regroupement puissant devint nécessaire, fut prévu et réalisé en 1959 = le siège 11, ancien lui servit de base son numéro fut le 19.

LA MACHINE

Description du siège neuf = une tour contient les machines et la recette-jour, un nouveau lavoir accueille les produits, le vieux 11 est affecté au personnel et au matériel.

Les machines du 19 = deux machines de type multi-câbles, Ward-Léonard de 4 400 cv chacune, elles peuvent remonter une charge de 13 500 kg à la vitesse de 18 mètres/secondes.

Un automatisme parfait règle ces machines.

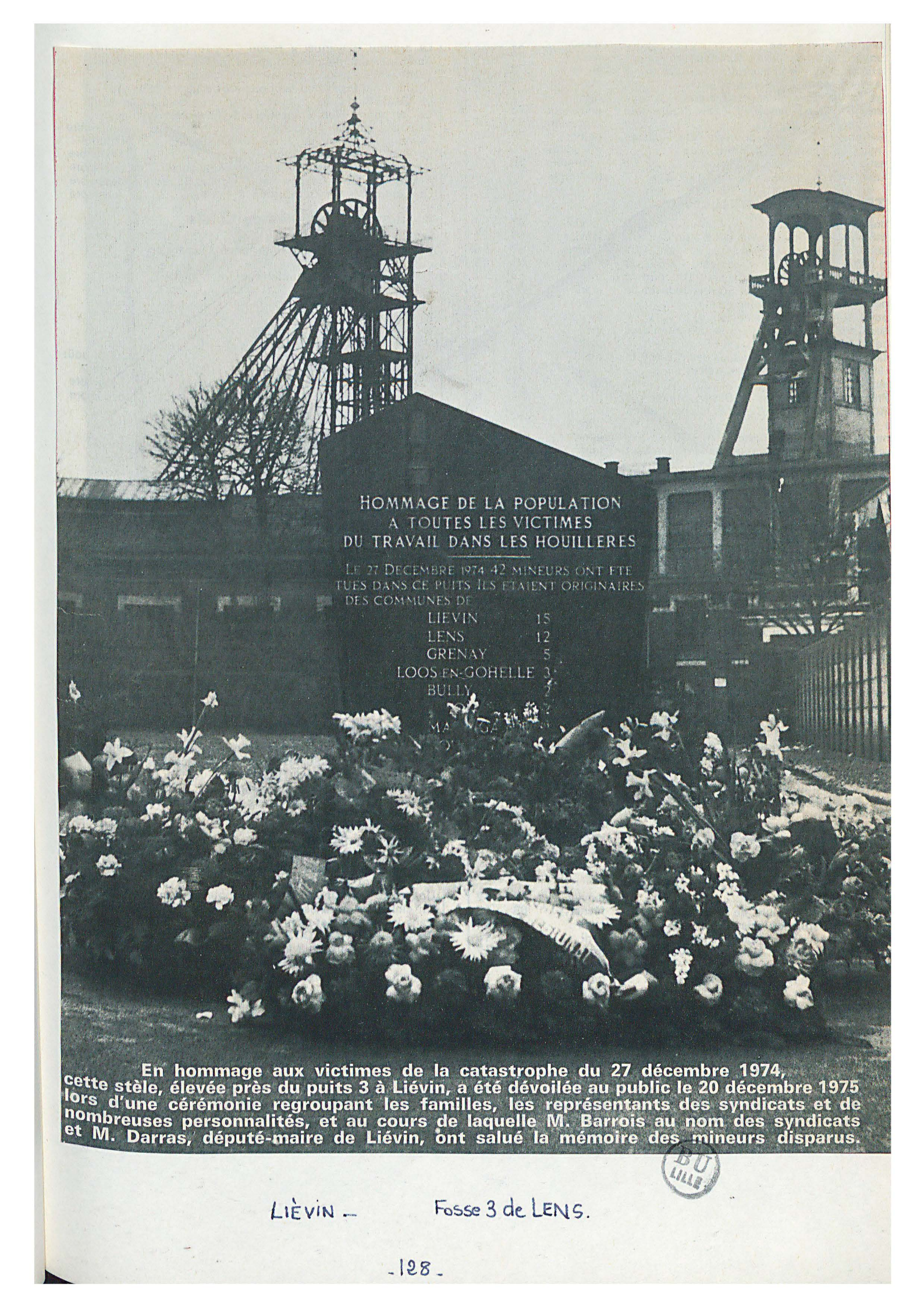
Des berlines de 3 000 litres évacuent les produits, 4 cages à 4 plateaux d'une berline les emmènent. (le 11 a deux cages à deux plateaux d'une berline de 3 000 l).

Un siège ainsi équipé a une capacité de 16 000 tonnes par jour. Les regroupements vont se succéder d'année en année et tout le charbon du Sud du groupe de Lens va remonter par cette seule unité de production. En 1975 une liaison est en service avec le 7 de Liévin, dernier siège du Groupe de Liévin, et concentre tous les produits du secteur. Son avenir est plus certain grâce à cette préparation ; au-delà de 1983. (1980 OU 1981 AVAIENT été les dates envisagées avant la crise de l'énergie)



SIÈGE 11-19 de LENS





HOMMAGE DE LA POPULATION
A TOUTES LES VICTIMES
DU TRAVAIL DANS LES HOUILLERES

LE 27 DECEMBRE 1974 42 MINEURS ONT ETE
TUÉS DANS CE PUIT. ILS ETAIENT ORIGINAIRES
DES COMMUNES DE

LIEVIN	15
LENS	12
GRENAY	5
LOOS EN-GOHELLE	3
BULLY	2

MAISON

En hommage aux victimes de la catastrophe du 27 décembre 1974, cette stèle, élevée près du puits 3 à Liévin, a été dévoilée au public le 20 décembre 1975 lors d'une cérémonie regroupant les familles, les représentants des syndicats et de nombreuses personnalités, et au cours de laquelle M. Barrois au nom des syndicats et M. Darras, député-maire de Liévin, ont salué la mémoire des mineurs disparus.

LIÉVIN -

Fosse 3 de LENS.



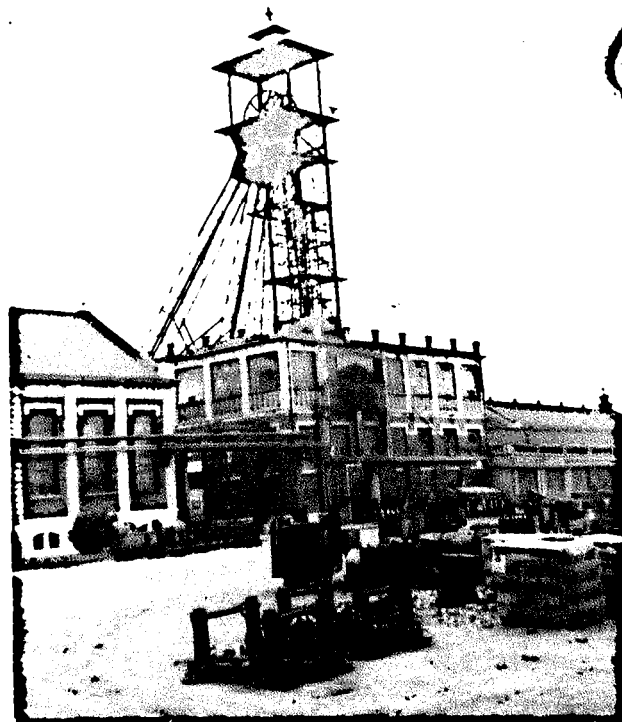
SIEGE DE SERVICE 4 DE LENS

photographie du carreau de la mine (Mai-1975)
sur le terrain arrière de la "fosse 4" on peut observer des éléments de soutènement marchant démonté, les pieds du soutènement au premier plan, à droite les plaques de la tête .

Des containers déchargés , des porte-containers ou "trucks" sont visibles au second plan, au pied du chevalement .

La "fosse 4" a été concentrée sur le siège 19 en 1961. Auparavant elle avait eu une histoire mouvementée : car fondée en 1864 elle fut détruite totalement en 1914-18 . En 1925 elle reprit son activité sous l'aspect actuel . Au total jusqu'en 1961 18 606 000 tonnes de houille furent extraites dans cette mine.

Son dernier étage de service est à - 891 m . Puits de service de l'ensemble 19-7 de Lens -Liévin , le siège 4 permet le transfert des produits du 7 de Liévin vers le 19 de Lens.
(-710 m)



SIEGE DE SERVICE 4 DE LENS

photographie du carreau de la mine (Mai-1975)
sur le terrain arrière de la "fosse 4" on peut observer des éléments de soutènement marchant démonté, les pieds du soutènement au premier plan, à droite les plaques de la tête .

Des containers déchargés, des porte-containers ou "trucks" sont visibles au second plan, au pied du chevalement .

La "fosse 4" a été concentrée sur le siège 19 en 1961. Auparavant elle avait eu une histoire mouvementée : car fondée en 1864 elle fut détruite totalement en 1914-18 . En 1925 elle reprit son activité sous l'aspect actuel . Au total jusqu'en 1961 18 606 000 tonnes de houille furent extraites dans cette mine.

Son dernier étage de service est à - 891 m . Puits de service de l'ensemble 19-7 de Lens -Liévin, le siège 4 permet le transfert des produits du 7 de Liévin vers le 19 de Lens. (-710 m)



LE SIEGE 4 DE LENS PUIITS DE SERVICE DE L'ENSEMBLE 11-19
DE L'UP LENS

L'ensemble 7-19 de Lens exploite tout le gisement du Sud de l'ancienne concession de Lens et la totalité du gisement de la concession de Liévin.

Un seul puits a un rôle dans l'extraction du charbon : le grand 19 de Lens, les autres puits de l'ensemble ont un rôle de services.

Le 7 de Liévin remonte les terres résultant des travaux de recherches et de préparation des tailles. (900 à 1 000 tonnes/jour)

Le siège 4 de Lens regroupe tous les services de l'exploitation des gisements directement desservis par le 19 de Lens pour l'extraction.

Différents puits subsistent autour de ces sièges pour assurer l'aéragé et la descente des travailleurs et du matériel :

Le 5 et 5 bis de Lens sont des retours d'air, servant à la descente du personnel, 200 personnes l'utilisent. Leurs cages atteignent l'ancien étage d'extraction - 710, puis un bure fonctionne pour atteindre - 890. Les travailleurs se lavent et laissent leurs vêtements de sorties aux lavabos du siège 4, un autocar les conduit, revêtus de leur tenue de travail vers le 5, la remontée se fait selon le même principe.

Il est puits d'entrée d'air, service du personnel et du matériel. Tout est acheminé à - 890, 1 500 personnes l'empruntent à la descente.

Le 19 de Lens est la Tour d'extraction, environ 15 000 tonnes de produits bruts sont remontés chaque jour (8 000 t Nettes).

Le puits 11, voisin du 19, qui a occupé son carreau, est utilisé pour le matériel d'entretien des machines et des puits.

Les étages sont - 585 et - 710.

Les puits 12 bis, 9, 3 de Lens servent à l'aéragé, avec le 1 de Liévin. Des descentes sont aussi faites au 3 de Lens. (voir les dossiers 3 de Lens)

Les étages d'extraction pour ces puits ont été de - 375, - 475, - 585, - 710, - 890. Le 19 ne descend qu'à - 710 (les aménagements futurs ne prévoient pas de raval plus profond). Les veines très régulières dans ce secteur 4 de Lens ont permis de suivre la veine avec des "voies en veine" à partir de l'étage - 890.

Le pari de faire les grands axes d'extraction dans la veine a été réussi. Les transporteurs de matériaux et de charbon y ont été installés en bordure même des chantiers d'exploitation.

Les transports au fond :

Les transporteurs monorails classiques qui sont employés aux étages - 710, par exemple, sont des monorails légers d'un modèle assez ancien. Le convoi de 6 mètres environ emmène au plus deux tonnes de matériel à petite vitesse, mais à l'étage d'exploitation - 890 un nouveau système de transport a été introduit ; il est mû par un moteur diesel, au lieu de l'air comprimé, et emmène 5 tonnes à 4 km/heure. Le rail qui supporte les containers et le LOCOTRACTEUR SSCM, ont une coupe en "I" au lieu d'être un "T" renversé.

Des convoyeurs assurent les transports des produits de l'extraction et une station de culbutage accueille les produits de ces bandes.

Toute la production du 7 de Liévin et du 4 qu'il relie, est remontée au 19, une gigantesque bande transporteuse de 1 200 mm emmène les produits vers les silos du 19. Cette bande monte de - 990 vers - 710, avec une pente de 15° (vitesse = 3,6 m/seconde.)

La production des différents secteurs du 19 vient dans les mêmes conditions vers le puits : - ainsi la Veine B est débloquée par un convoyeur de 1 000 MM - un moteur de 400 cv.

- d'autres convoyeurs ont le même rôle pour les zones dont nous étudierons brièvement le gisement.

Le gisement et les chantiers du fond en 1975 :

Dans la zone d'exploitation du 3 de Lens :

vers - 710 les chantiers sont stoppés après le coup de grisou qui a tué tous les travailleurs d'une taille en préparation dans la Veine Six-Sillons. Néanmoins une taille est à terminer dans la Veine Jeanne, une autre dans Six-Sillons. Aucun traçage n'est ou n'était en cours à ce niveau. Le découpage des panneaux donnera peut-être encore une taille dans Marthe.

Le décadrage va succéder au travail d'abattage du charbon dans les tailles, il s'agit alors de récupérer tout le matériel et si possible les cadres métalliques qui soutenaient les bowettes générales et les bowettes d'accès.

Le secteur du 11-19 ne contient pas de zone d'exploitation.
(étage de service)

LA ZONE DU 4 ET DU 5 DE LENS

Zone exploitée à partir de - 710 :

La Veine Marthe est exploitée par une taille (ouv. 1,20 m), une autre taille est en cours de préparation, une troisième est prévue. La Veine Six-Sillons (1) se retrouve dans cette zone K : deux tailles la prennent et trois autres sont prêtes : (couche de Houille 1 m)

La veine Six-Sillons zone F, (1,40 m) une taille est en exploitation, deux en préparation et deux ont déjà été découpées.

La Veine Constant (1,20 m) est exploitée à titre d'expérience, une taille y marche à un poste seulement, mais la présence de Clayat, banc de grès dur dans la veine, la rend incertaine.

Zone exploitée à partir de - 890 :

Le gisement de ce secteur suit un plan régulier et sensiblement plat, d'où cet étage d'exploitation qui suit la veine.

La veine Vincent a cinq traçages au charbon, une taille très riche y est exploitée, une autre est en cours. (1 à 1,50 m)

La zone Vincent est exploitée en zones F et K. (2)

La veine Alphonse est en creusement, trois équipes préparent donc trois traçages.

La veine Aline est inexploitable, bien qu'il y ait eu des reconnaissances.

En veine B le traçage de trois tailles est terminé, tandis qu'une taille est exploitée et deux autres en préparation.

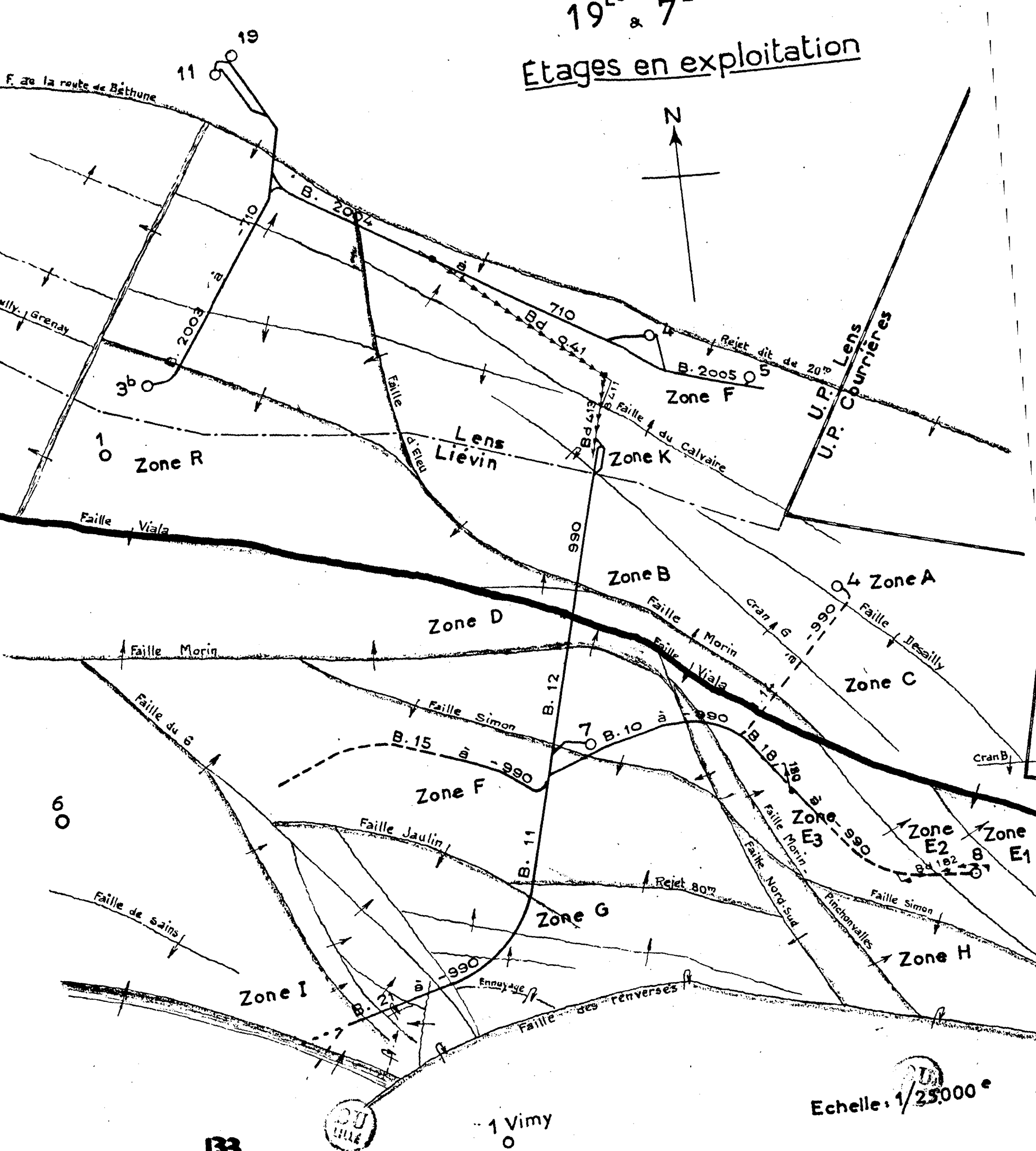
Creusement vers des veines :

Ce sont en fait des creusements vers des panneaux connus et la réalisation donne des bowettes d'accès, deux chantiers sont en marche dans ce type de travaux.

(1) croquis page suivante,

(2) coupe du gisement et plan de l'exploitation dans le dossier.

19^e & 7^e
Étages en exploitation



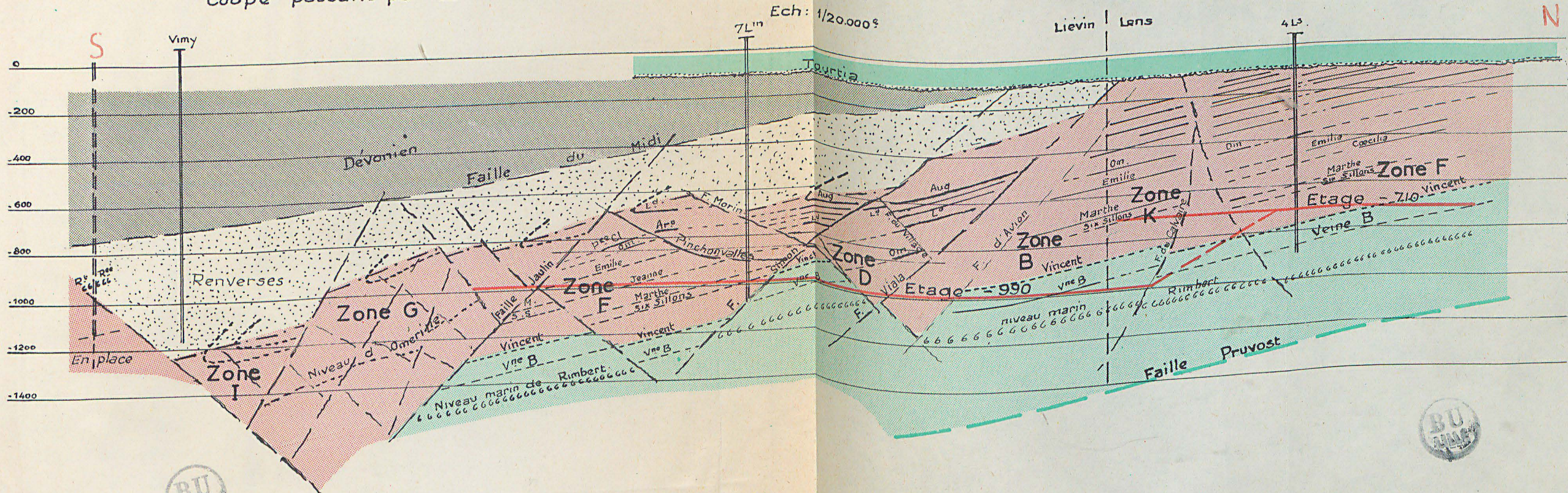
Echelle: 1/25.000^e

1 Vimy

133

Coupe passant par les Puits 1 de Vimy et 4 de Lens

Ech: 1/20.000^e



Les veines descendent vers le Sud à une quinzaine de degrés de pente.

Les panneaux sont compartimentés par des failles les unes pentées vers le Sud, les autres vers le Nord.

En plus de ces grandes failles existent dans tout le champ de nombreuses failles locales, non représentées sur la coupe, qui constituent des barrières pour les chantiers d'exploitation. La région Nord, celle du siège 19 est sensiblement moins perturbée que la région Sud du siège 7.

En rouge les grandes bowettes d'exploitation, horizontales sont tracées.

Le gisement se prolonge plus au Sud aux environs de Vimy, mais à grande profondeur, il est surmonté comme le montre la coupe ci-jointe, d'une grande épaisseur de terrains stériles (DEVONIEN) qui ont été charriés par dessus lui.

Trois sondages ont été effectués en 1971-1972 depuis la surface pour reconnaître cette région : les niveaux traversés jusqu'à 1100 m sont fortement faillés. Les niveaux plus profonds ne sont pas accessibles à partir des installations actuelles du 7 de Liévin.

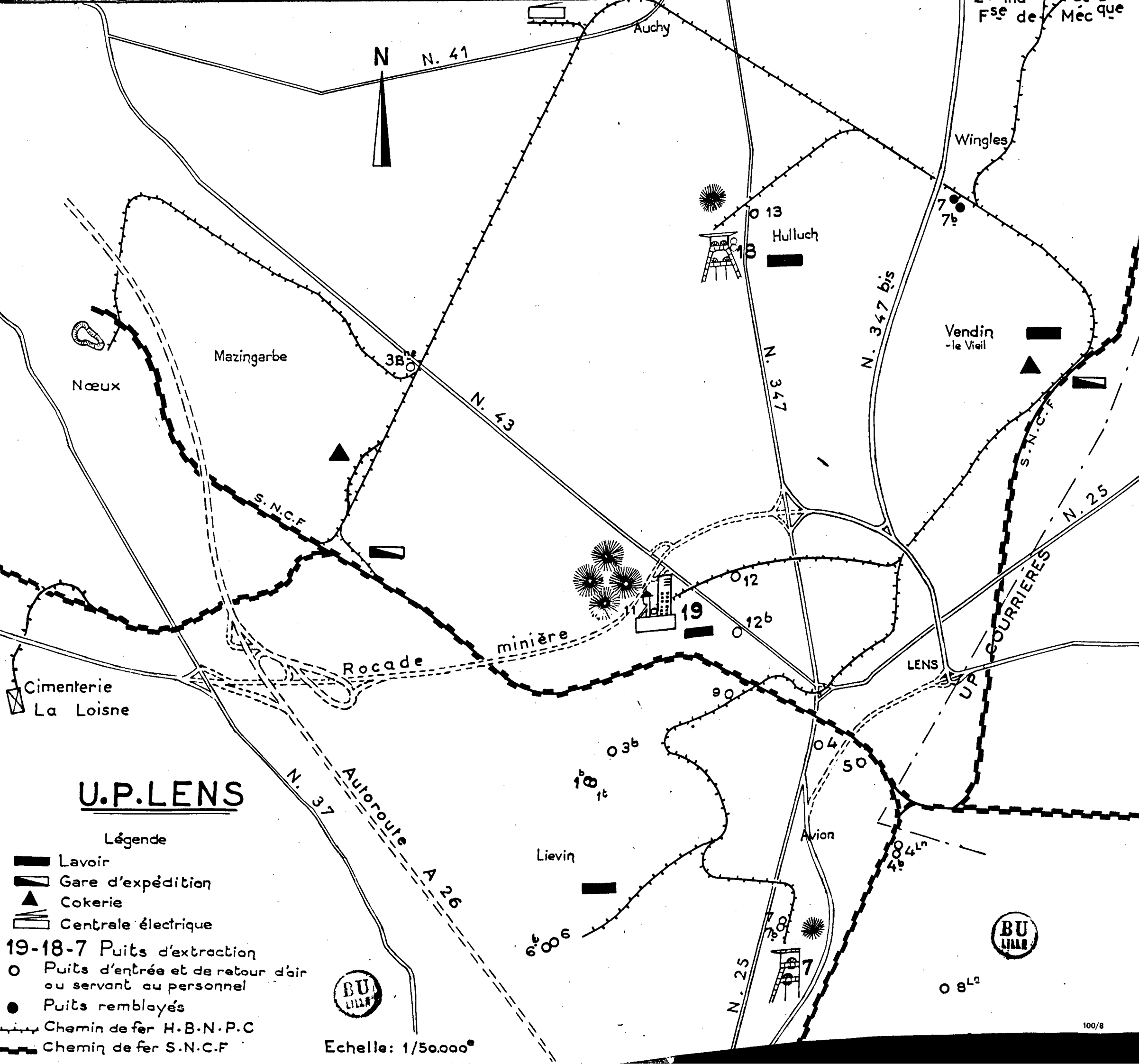
A mesure de l'approfondissement ; le gisement s'appauvrit nettement (veines plus espacées et plus schisteuses) et souvent il devient plus irrégulier.

L'assise supérieure représentée en rose sur la coupe contient des veines à plus de 18 % de matières volatiles, qui donnent des charbons gras et 3/4 gras.

Ces derniers sont destinés à la Cokéfaction.





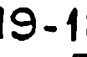




Dans l'assise inférieure représentée en vert les charbons sont moins riches en matières volatiles.

Les dégagements en gaz (grisou de ces veines sont importants, le gaz capté en 1973 = 52 603 305 M³)



U.P. LENS

Légende

-  Lavoir
-  Gare d'expédition
-  Cokerie
-  Centrale électrique
-  Puits d'extraction
-  Puits d'entrée et de retour d'air ou servant au personnel
-  Puits remblayés
-  Chemin de fer H.B.N.P.C
-  Chemin de fer S.N.C.F



Echelle: 1/50.000^e

UNITE DE PRODUCTION LENS : SIEGE 7

Les deux puits du siège 7-7 bis de Liévin ont été fonçés en 1920, le siège est ouvert en 1923. (sur le territoire d'Avion)

Les puits ont un diamètre de 6 mètres et ont une profondeur de 1 105 m pour le 7

928 m pour le 7 bis, notons que le puits principal fut ravalé en août 1967, jusqu'à - 855, le nouvel étage d'alors, il fonctionne maintenant à - 990 m.

Depuis 1955, une machine de 4 250 chevaux équipe le siège 7 et permet une extraction rapide.

Le nouveau chevalement a été édifié en 1954, il mesure 59,90 m de hauteur.

L'équipement par poulie Koepe en fait un siège très important, comme le fut le 6 à Angres, qui avait le même équipement. Le lavoir de ce siège n'est plus utilisé car toute sa production part au 19, mais le terril reçoit encore les produits de creusement, qui sont des grès ou des schistes, à raison de 900 m cubes par jour.

Plus de 2 000 personnes utilisent ses cages pour gagner les chantiers du fond, un nouveau bâtiment d'accueil et des lavabos plus modernes vont y être aménagés en 1976. Le second chevalement est repris sur le montage de charpente métallique des anciens sièges 7 et 7 bis de 1927. Il est utilisé comme le grand chevalement au service hommes et matériel.

LE GISEMENT HOUILLER DU SIEGE 7 DE LIEVIN

Le siège 7 de Liévin prend tout le gisement au Sud de la faille VIALA, son champ d'exploitation est de 20 kilomètres carrés. Les terrains au Sud de la faille Viala sont affectés de plis renversés et les couches de charbons sont plus profondes, ces plis donnent les crochons, terrains d'exploitation redressés.

Donc le gisement au Sud est limité par la profondeur, au Nord par la faille Viala dévolue au 4 de Lens, mais à l'Est et à l'Ouest rien ne s'oppose à l'extension des travaux : le gisement du 4-5 de Drocourt (1) est ouvert en partie aux travaux du 7 dans l'avenir tandis que tout le gisement du 6 de Liévin est déjà dans le domaine du siège 7.

(1) Notes : le siège 4/5 de Méricourt, de l'Ancienne Société de Drocourt exploite uniquement au delà de la faille Viala, vers le Sud, sa reprise par le 7 évite au groupe de Courrières le mélange des produits.

(Comme cela est pratiqué dans le secteur 4, au regard du 7 du secteur Lens)

Le siège 7 =

Les étages d'exploitations :

- 715 (cet étage est terminé le décadrage lui donne son activité, il a servi de retour d'air)
- 855 (étage actif-retour et entrée d'air-service du matériel.)
- 990 (nouvel étage d'exploitation voie de circulation-Hommes matériel) de cet étage par bowette descente, l'étage - 1130 serait atteint et permettrait la vie de l'exploitation jusqu'en 1990. (Selons les besoins !)

Les chantiers d'exploitation en 1975 :

cinq tailles sont en exploitation

- Cécilia = 600 t/J
- Emilie E2 = 800 t/J
- Omérine = 400 t/J
- Marie-Joseph = 400 t/J
- Emilie E1 = 600 t/J

300 tonnes de charbon proviennent aussi des creusements pour préparer les travaux, donc le 7 fournit : 3 100 tonnes de houille nettes, notons que ce chiffre ne donne pas une idée réelle du travail, en fait c'est plus de 7 000 tonnes de produits bruts qui quittent les chantiers souterrains du 7 = 1 000 tonnes de stériles remontent au puits 7 lui-même, mais les 6 000 autres partent vers le 19, par la bowette Nord, dans des berlines de 2 700 litres, (reprises au 13 de Béthune), qui sont culbutées sur une bande transporteuse, un convoyeur à bande, auquel un silo de 600 m³ est adjoint pour éviter les mélanges avec les produits, moins sales du 4 de Lens, et leurs charges sont amenées à - 710 au puits 19, des berlines de 3 000 litres sont chargées à cet étage et remontées par les quatre cages du 19, puis le triage s'effectue au lavoir du 19 de Lens.

Le bilan de production globale brute du siège est impressionnant = 7 000 tonnes extraites chaque jour, mais la réalité est plus faible car seulement 3 000 tonnes sont commercialisables.

(voir le croquis général du gisement avec la situation des bowettes)

De la taille Emilie E 1 à l'accrochage du 19 il y a une distance de 9 kilomètres, parcourues par des convois de berlines, puis par des convoyeurs à bande.

Les berlines ne peuvent pas remonter au siège 7, ses cages ne pouvant recevoir que des berlines de 1 000 litres, moins larges et moins hautes, elles ne quittent plus le siège, au fond duquel elles ont été descendues par un système de câbles et de treuils.

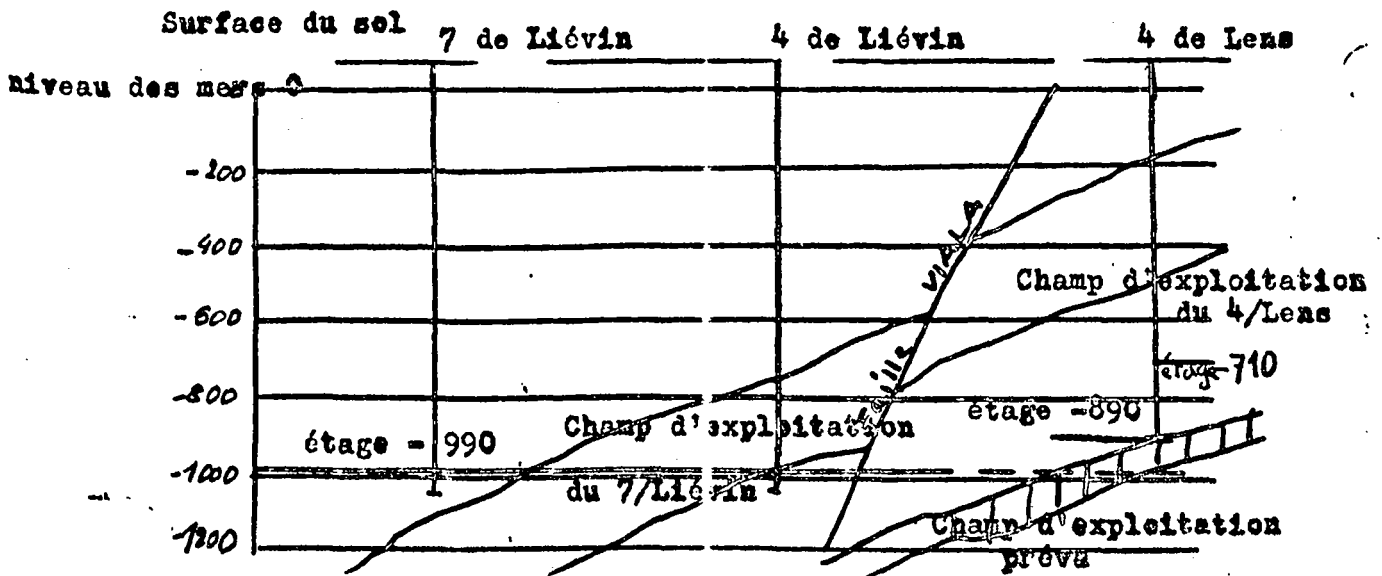
En 1968 le 7 produisait 7 000 tonnes par jour et remontait seul ses produits, le siège 4 de Liévin était dans le secteur Nord de la Faille Viala, son gisement est repris par le 4 de Lens, - 850, mais il s'épuise.

Une coupe nous permet de comprendre la méthode d'exploitation qui suit le gisement en épaisseur tout aussi bien qu'en largeur. Jusqu'à 850 le 4 de Lens exploite, sous 850 le travail sera fait par le 7 de Liévin.

L'aménagement de la fosse 4 de Liévin

pour l'exploitation d'un gisement sous

le 4 de Lens :



ECHELLE :

des longueurs : 1/25 000 ème

des hauteurs : 1/20 000 ème

- borette
- - - borette prévue
- | puits de mine
- fond des puits (bournieu)
- /// gisement recherché



NOTE: Le 4 de Liévin n'est pas dans l'axe de la liaison 7 de Liévin-4 de Lens, nous l'avons décalé vers le Nord Ouest afin de rendre le croquis plus intelligible.



Le personnel du siège 7 :

Le 7 occupe 2 500 personnes (sur les 5 000 de l'ensemble 7-19).
1 600 descentes se font chaque jour.

Les postes de travail :

- les cinq tailles ont un personnel de 400 hommes
- le creusement = 800 h.
- plus de 1 200 personnes sont affectées aux services.

Les réalisations :

- en tailles 6 000 tonnes sont extraites chaque jour.
- le creusement fait avancer les diverses galeries du fond de 80 mètres par jour.

Le temps de travail :

Le siège est en exploitation 244 jours par an.

Mais les maladies, les accidents et leurs suites font qu'en moyenne un mineur est présent 188 jours par an.

Les accidents de travail :

120 à 180 accidents pour 100 000 postes effectués. Ce chiffre est une moyenne normale dans de telles exploitations.

Le GRISOU :

Le gaz dégagé par l'extraction du charbon est ici un des problèmes les plus graves de l'exploitation minière, le dégagement est de l'ordre de 100 m³ de gaz par tonne extraite :

- 1/3 est capté et une partie sert au chauffage de tout le siège 7 - ("on pourrait chauffer toute la ville d'Avion")
- un pompage intense l'évacue par le 6 de Liévin, le 4 de Liévin et le 7.
- l'air est pulsé à raison de 350 m³/seconde dans les galeries.

LA LIAISON 19-7 :

Une liaison souterraine a été réalisée entre le 7 et le 19. (de - 990 à - 710)

A partir du 7 de Liévin, le roulage s'effectue dans des berlines de 2 700 litres (de l'ancien siège 13 de Béthune) des trains de trente berlines emmène les produits vers le culbutage à - 990, au niveau du siège 4 de Lens, là une bande transporteuse attend les produits mais la diversité des qualités de charbon a obligé la réalisation de deux silos de stockage pour permettre à la bande de n'envoyer qu'une qualité de produits à la fois, ainsi le premier silo de 600 m³ reçoit les gras et 3/4 gras, tandis que les demi gras utilisent le second silo de même volume.

La desserte par bande emmène les produits alternativement, sa largeur de 1 400 mm permet un transport rapide, notons qu'à l'arrivée sous le 19 où s'effectue le chargement dans les berlines de 3 000 litres de ce siège, un silo de 200 m³ permet une attente en cas de surproduction.

Ainsi tous les produits nobles du 7 partent vers le 19, tandis que les produits de creusement remontent dans les berlines de 1 000 litres et sont mis à terril par l'ancien transporteur du lavoir du siège 7, abandonné désormais...

AMENAGEMENTS RECENTS

Les bowettes de déblocage et de circulation à - 990 :

Le commentaire du plan, joint à l'étude de ce grand siège est intéressant, car il nous donne une image d'un ensemble qui essaie de donner une ouverture sur tous les champs d'exploitation du Sud de la faille Viala, et même va tenter de prendre par son étage plus profond, que ceux du 4-5 de Lens, les champs du Nord de Viala dans un avenir proche. (voir le croquis général).

MARCHE AU SUD

Parallèlement aux sondages de surface, à Givenchy-en-Gohelle et à Vimy, une bowette (11) était tracée plein sud en 1970, mais les résultats des sondages ont eu pour effet, une déviation de cette bowette 11 vers le Sud-Ouest, c'est-à-dire vers le 6 de Liévin.

MARCHE A L'EST

L'étage - 990 est tracé par une longue bowette, décrivant une grande courbe, dont la direction tend vers le 8 de Liévin, siège non équipé qui sert à l'aérage actuellement. Le but est de reprendre en partie le gisement Ouest du 4-5 de Drocourt, concentré déjà sur le 3-15 de Courrières. Au passage une étude envisage de prendre le gisement profond du 4 de Liévin, au Nord de Viala, après approfondissement du puits, utilisable alors pour le personnel et l'aérage.

A partir de ces grandes axes, des bowettes montantes vers - 855 prennent les tailles, elles sont pentées à 15°.

Vers l'Ouest (siège 6) la bowette 15, bifurquant en bowette 17 donnerait peut-être un gisement à exploiter.

NOTES

Parler de traçages, de sondages, de reconnaissance, n'est toujours pas, dire "exploiter le charbon", c'est-à-dire économiquement rendre l'opération minière rentable. Pour le 18 de Lens notre étude exprimait bien ce problème, recherches vaines, traçages au charbon qui ne donnent que des gisements lenticulaires, donc des problèmes bien délicats pour le "rendement" de l'entreprise. En mai 1975, les coûts de telles préparations : étaient de :

- un mètre de traçage au rocher \neq 5 000 F,
- + un mètre de traçage au charbon = 2 000 F,

- un sondage de surface revient à un peu plus de 200 000 F.... pour le 7, trois sondages furent faits, un seul remontra le charbon ... à 1200 m de profondeur... Les autres utiles cependant vérifiaient les hypothèses de l'absence de charbon...

LA FIN DU SIEGE 7 DE LIEVIN :

990 est le dernier étage d'exploitation, cette affirmation est possible grâce aux connaissances du gisement profond du secteur, vérifiées par les sondages, évoqués précédemment et dont les résultats ne furent pas positifs (du point de vue économique).

Dès 1976 une décroissance de la production va se manifester, il est en effet difficile d'atteindre l'étage éventuel - 1 130, à cause des pressions de terrains et surtout de l'appauvrissement du gisement en profondeur... La fin du siège est raisonnablement prévue pour 1983-1985.

Actuellement l'ensemble, avec un seul siège d'extraction, le 7, remonte environ 8 000 tonnes de produits nets par jour... Ce qui donne pour l'extraction brute : 14 000 à 15 000 tonnes au 19, et 900 tonnes de stériles des creusements au 7 de Liévin...

L'ensemble est donc le premier au Nord et du Pas-de-Calais pour la production. (en 1974 : 1 851 906 tonnes nettes)

(en 1975 : 1 579 966 tonnes nettes)

LES NOUVEAUX MINEURS AU SIEGE 7 :

L'embauche se fait désormais sans contrat, il semble que certains des nouveaux arrivants vont demeurer : sur 109 nouveaux en mars, il en reste 66 en mai 1975, qui s'intègrent bien au travail.

RECHERCHES MINIÈRES

A l'automne 1971 une campagne de sondages est effectuée à partir de la surface au Sud du gisement du 7 de Liévin. En principe de tels travaux de recherches sont plus aisés et moins coûteux à partir du gisement au fond, les percements sont réduits de plus de 900 mètres dans ce cas par exemple, mais aucune galerie n'atteint ce secteur Sud, jamais exploité. Des sondages depuis la surface furent donc réalisés. Ils cernèrent une zone où deux opérations du même ordre avaient été faites au début du siècle : là où les deux puits du 1 de Vimy avaient été foncés à la veille du conflit 1914-1918, et un sondage mené en 1900. Par souci de vérifier des hypothèses sur la structure des plis et afin d'avoir des certitudes sur la profondeur du gisement les trois nouveaux sondages cernèrent les puits du 1 de Vimy.

Le premier de ces travaux vérifia l'hypothèse de la structure faillée renversée déjà émise, le second, à Givenchy-en-Gohelle, à l'aplomb du Monument Canadien, au pied du versant, permet de vérifier la régularité du phénomène observé. Toutes ces découvertes donnent un résultat négatif : inexploitable ; tel est ce gisement. Le troisième sondage sur le territoire de Vimy, plus proche du 7 à l'Est des deux précédents, note l'expansion des terrains renversés plus de 400 m au lieu de 200 m, mais la première veine exploitable s'y trouve à - 1 130 m, c'est-à-dire à une profondeur bien grande pour l'exploitation.

Les sondages de surface donne un aspect très spectaculaire, mais au fond des travaux du même ordre sont aussi menés, et au 7 de Liévin, plus de 10 kilomètres de sondages sont ainsi faits chaque année.

Le bilan de ces travaux de sondages se solde par un échec partiel.

ÉCOULEMENT DE LA PRODUCTION :

L'écoulement est donné dans le tableau ci-contre.

Le Chemin de Fer tient, dans l'U. P., une place importante.

Il comprend un parc de 3 000 wagons et de 37 tracteurs Diesel et s'étend sur 400 km de voies.

Il a pour missions principales :

- d'assurer l'alimentation en brut des Lavoirs,
- de transporter la production de Houille vers les Usines de transformation : Cokeries - Centrale thermique,
- de remettre en gare de contact S. N. C. F. (Vendin - Lens-Bully-Grenay), les combustibles vendus à la clientèle extérieure,
- d'acheminer vers les Usines de transformation - cokeries - centrale thermique - les combustibles de complément reçus de l'extérieur de l'U. P. en wagons S. N. C. F.,
- d'assurer la desserte d'une vingtaine de sous-embranchés dont les plus importants sont : les Usines Chimiques de Mazinbarbe et de Douvrin, la FRANCAISE DES MECANIQUES à Douvrin, SOCANORD à Liévin, la Cimenterie de la Loïsne, les Explosifs de Billy-Berclau.

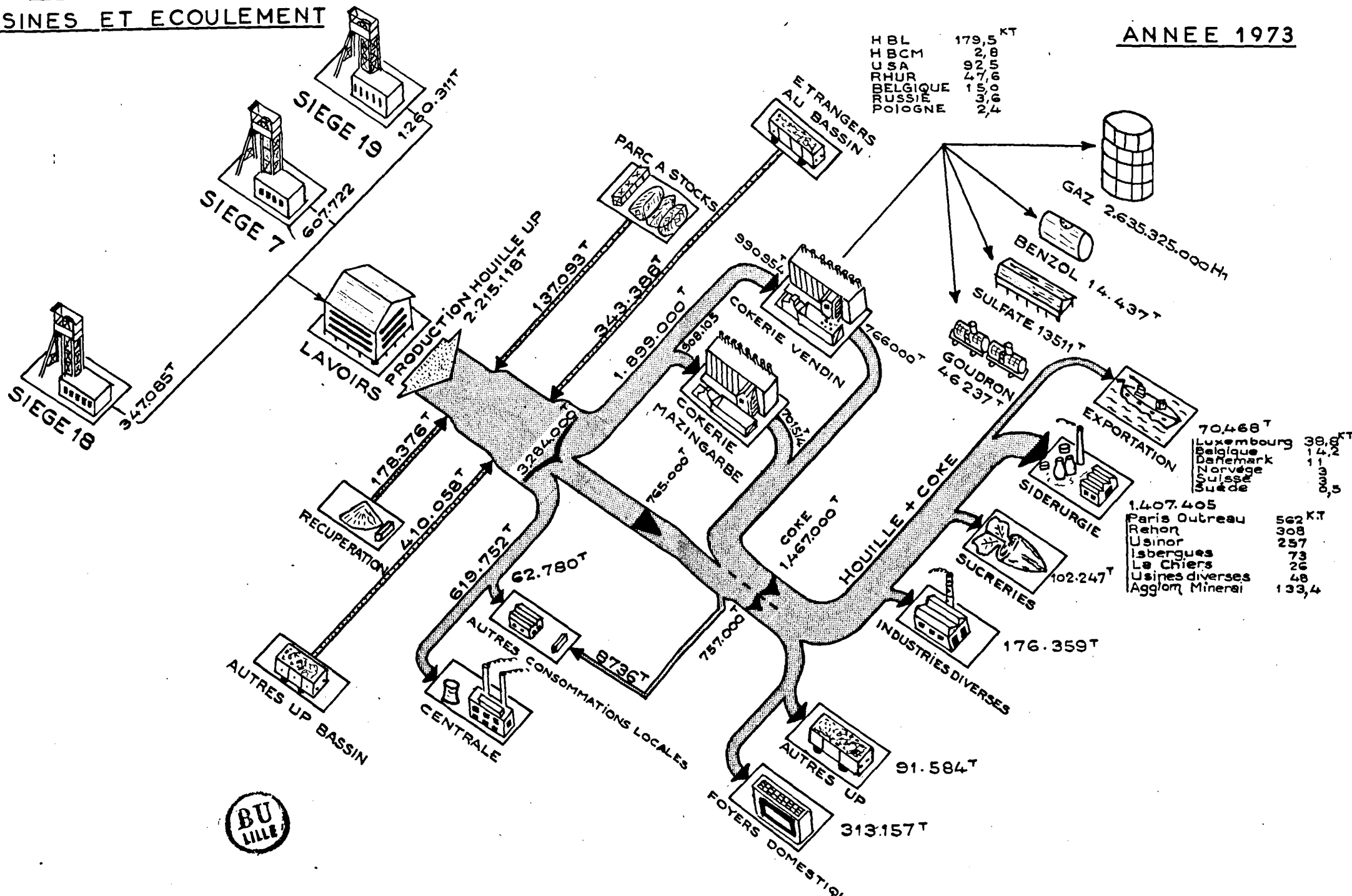
Le trafic du Chemin de Fer porte sur environ 1 000 000 t/mois.

Ce Service occupe 500 personnes.

BILAN GLOBAL COMBUSTIBLES HOUILLE + COKE

U P LENS USINES ET ECOULEMENT

ANNEE 1973



HBL	179,5	KT
HBCM	2,8	
CUSA	92,5	
RHUR	47,6	
BELGIQUE	15,0	
RUSSIE	9,2	
POLOGNE	2,4	

70,468 T	
Luxembourg	38,8
Belgique	14,3
Danemark	11,6
Norvege	5,5
Suisse	
Suede	
1,407,405	
Paris Outreau	562
Rehon	308
Usinor	257
Isbergues	73
Le Chiers	26
Usines diverses	46
Agglom. Minerais	133,4



2) L'unité de production d'OSTRICOURT en 1975 :

Le Groupe d'OIGNIES avait succédé à la nationalisation aux compagnies d'Ostricourt , de Carvin et en partie de Dourges.

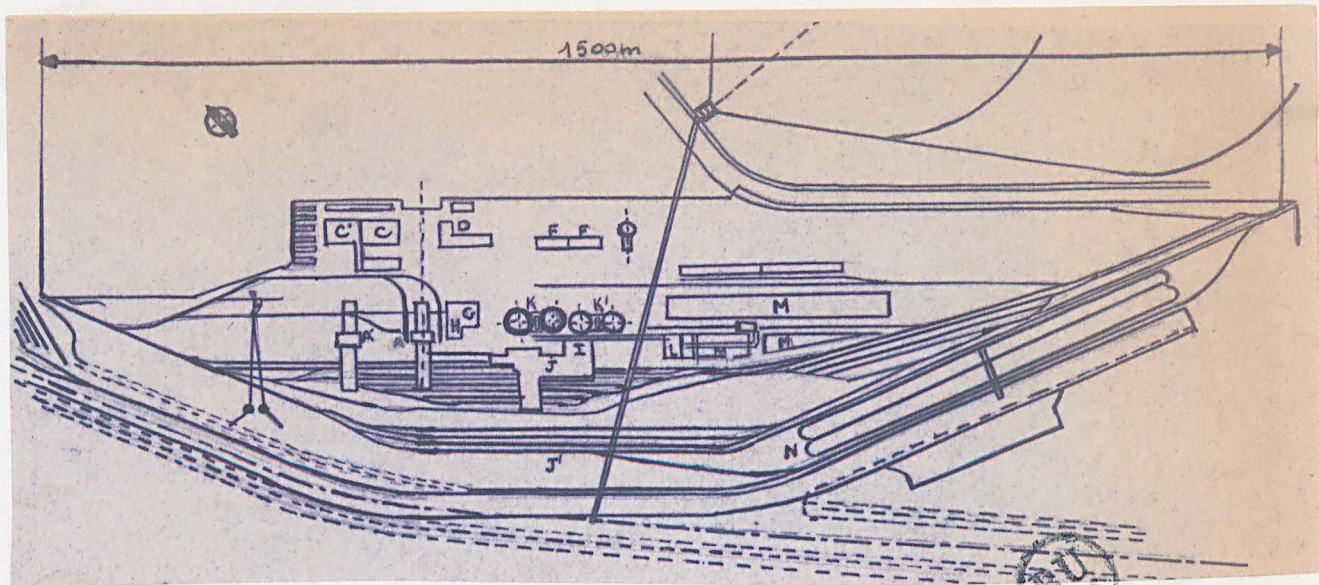
Il reçut un équipement moderne de concentration dès 1949 avec le siège 2 d'Ostricourt . Cette modernisation s'était accompagnée de l'implantation d'une usine de valorisation des charbons ~~mais~~ gres de ce gisement , l'usine de boulets du 2 .

En 1962 un grand siège avait débuté ses travaux au fond et avait regroupé une partie des champs orientaux du groupe, notamment ceux du 8 de Dourges , à Evin-Malmaison .

En 1975 le siège 10 d'Ostricourt est la seule grande unité de concentration .(son champ a été élargi jusqu'au 24-25 de Courrières à Estevelles).

Le matériel minier ,les méthodes d'exploitation sont présentés dans cette partie du travail ,mais aussi à la fin du premier volume en annexe .Certaines photographies prises au fond par les services des mines peuvent en effet plus que de longues pages aider à bien comprendre la vie au fond (U.P. LENS) et les méthodes de travail (U.P. OSTRICOURT-Fosse 24)

PLAN DU CARREAU DU SIEGE 10 D'OSTRICOURT



Comme le grand siège 19 de Lens, dont nous donnons un croquis de la vaste recette fond, nous avons choisi un siège actuellement en service et appelé à se développer comme modèle des vastes installations du programme "B", c'est-à-dire après 1958.

LEGENDE DU CROQUIS

A - Tour d'extraction	H - Salle des machines
B - Bâtiment de recette	I - Chaufferie
C - Bains-douches. Lampisterie	J - Lavoir
D - Bureaux	K - Décanteurs
E - Atelier	L - Usine à boulets
F - Magasin	M - Parc à brai
G - Poste électrique	N - Stockage des charbons

A', B', C', K', J', sont des emplacements où il aurait été possible de construire un deuxième ensemble du même type selon les mêmes principes. La tour 10 bis n'a jamais été aménagée, mais vers 1960 il apparaissait possible de développer la production du charbon, donc d'avoir besoin de siège capable d'extraire deux fois le volume atteint par le 10 chaque jour (soit plus de 20 000 tonnes au total) (tonnes brutes bien sûr, soit 10 000 tonnes nettes).

LE SIEGE 10 D'OSTRICOURT :



Une tour semblable à celle du 19 de Lens marque le paysage minier au bord de l'autoroute A1 ,un immense lavoir trie et choisit les produits pour la double usine de valorisation des produits .

LE SIEGE 2 D'OSTRICOURT :



chevalement classique et grande usine à boulets caractérisent ce siège ,dont l'arrêt est prévu en 1976 .

LE FONCTIONNEMENT DE L'U. P. OSTRICOURT

Le personnel :

En 1973 = 4243 ouvriers fond
1974 = 4269 ouvriers fond
1975 = 4269 ouvriers fond

1973 = 412 agents de maîtrise et techn.Fond

1974 = 390 agents de maîtrise et techn.Fond

1975 = 363 agents de maîtrise et techn.Fond

Soit 95/1 000 le rapport E. T. A. M. et ouvriers.

Le gisement :

Les charbons extraits sont des maigres.

Le gisement est assez plat avec des ondulations et à ces endroits des zones à 30° de pente. Des failles l'affectent, ainsi au siège 2 les gisements étaient dénommés selon les trois zones découpées par les failles : Nord de la Faille,

Entre les deux failles

Sud de la faille

Les veines ont des ouvertures variables, surtout découvertes en cours d'exploitation, de 80 cm à 220 cm, sans transition, ce qui oblige à changer le matériel, à renforcer la longueur des étais ou des piles des soutènements. Une adaptation continue du matériel doit être faite.

Une douzaine de tailles sont en service en 1975, trois ou quatre ont des rendements quotidiens importants : chacune donnant 1 500 à 1 800 tonnes de produits bruts, les autres sont des tailles petites et moyennes de 500 à 600 tonnes/jour (brutes)
En juin 1975 une taille de grande veine a donné en fin d'exploitation 2 000 tonnes brutes par jour.

Plus de 35 chantiers de creusement en général au charbon font avancer de 2 km par mois les bowettes d'accès ou de service. 300 m mensuels environ sont tracés au rocher en recherche de panneaux exploitables.

Le système de voies souterraines représente 160 km de tunnels

LA PRODUCTION DE L'UNITE DE OSTRICOURT

Les chiffres sont donnés en production de produits bruts, rap-
pelons que 55 à 60 % de ces volumes sont du charbon pur.

1961 -- 1 607 979 tonnes	1967 -- 3 436 432 tonnes
1962 -- 2 038 855 tonnes	1968 -- 3 557 113 tonnes
1963 -- 2 165 635 tonnes NB la grève des mineurs dura un mois.	1969 -- 4 218 179 tonnes
1964 -- 2 912 403 tonnes	1970 -- 4 021 844 tonnes
1965 -- 3 041 097 tonnes	1971 -- 3 724 721 tonnes
1966 -- 3 238 525 tonnes	1972 -- 3 504 866 tonnes
	1973 -- 3 211 000 tonnes
	1974 -- 2 839 605 tonnes

L'intérêt de la publication de chiffres de production Brute ne doit pas échapper dans la présentation de l'industrie charbonnière dans la région, il fallait insister sur la qualité des nouveaux équipements de surface pour l'extraction, or cet équipement travaille pour un ensemble de produits dont on a l'habitude en économie de ne considérer que la part rentable, mais les machines transportent tout : d'où la taille des chevalements ou des tours, d'où la puissance des machines mises en place voici quinze ou vingt ans.

Ainsi pour l'année 1974, il faut donc compter sur 60 % environ du total extrait : soit 1 400 000 tonnes de houille sur

2 839 605 tonnes de produits extraits.

Ces bilans annuels ne caractérisent pas le seul siège 10, même en 1974, puisque d'autres sièges étaient en activité à l'extraction mais tout le travail de lavage et de préparation du charbon était réalisé dans l'importante usine du 10 d'Ostricourt.

LES USINES D'AGGLOMERATION DU 10 D'OSTRICOURT

Ces usines ont un rôle important puisqu'elles valorisent les charbons maigres en les transformant en boulets de types différents ou même en coke moulé.

En 1975 - 234 personnes y travaillent, dont 29 employés et cadres.

Le lavoir qui alimente ces usines est situé à proximité du siège 10, qui fournit maintenant les trois quarts de la production de charbon utilisée pour les préparations. A la fin de l'année 1976, tout le charbon en proviendra, le siège 2 étant arrêté à ce délai.

A la recette du 10 existe une station de précriblage qui transforme le tout venant en charbons bruts de 0 à 200 mm. Les produits du 2 sont actuellement amenés par wagons à l'entrée du lavoir. Un silo de 1 000 tonnes reçoit les excédents de production.

Deux bandes transporteuses de 1,20 m de largeur acheminent directement les produits du 10 vers le lavoir. Elles sont capables d'emporter 450 tonnes à l'heure de produits bruts. En cas de panne du lavoir un silo de 1 200 tonnes permet une attente de quelques heures.

La marche du Lavoir :

Les produits sont d'abord séparés selon leur volume :

0 à 20 mm des 20 à 200 mm

Les 0/20 sont séparés ensuite en : 0/6 mm et 6/20 mm.

LES ETAGES D'EXPLOITATION DE L'U. P. D'OSTRICOURT

Le siège 2 a été exploité à - 325

- 380

- 456

- 530 la profondeur correspond

au point le plus bas de l'exploitation de ce puits.

L'ancien étage général du complexe du 10 était - 530 que l'on retrouve au 24 d'Estevelles (Cie de Courrières), au 8 de Dourges, au 9 d'Ostricourt.

Il est étage de service, car l'exploitation récente se faisait à - 630 dans tous les sièges cités, sauf au 2, non ravalé. (d'où l'abandon progressif de son secteur)

Actuellement - 630 est le grand étage de déblocage des produits du 10, un nouvel étage en préparation depuis deux ans entre en service au déblocage des produits : - 780, il serait le dernier prévu mais des bowettes descendantes pourraient poursuivre l'exploitation jusqu'à - 900 m.

Le recrutement de personnel :

800 nouveaux mineurs ont été recrutés à raison de 80 par mois. (50 % de Marocains)

Le problème essentiel réside dans la formation qu'il faut leur donner, car le siège ne peut continuellement avoir un homme sur cinq en formation (baisse du rendement en 1975).

D'autre part la découverte de la mine paraît difficile et les abandons des personnels recrutés en France sont marquants.

Il faut en effet six mois pour former un mineur fond. C'est la difficulté majeure.

L'avenir du siège :

Une bowette de recherches est menée au sud du gisement actuel tandis qu'à l'entrée de Courrières, un sondage à partir de la surface est foncé pour reconnaître les terrains. Au sud ouest du 10 (A 2 000 m) • Mais 1985 est une date bien proche ...

3) L'UNITE DE PRODUCTION DE COURRIERES

Elle couvre une surface très réduite, mais cet espace a toujours depuis le début des mines été l'un des plus riches en charbon, la modernisation que nous présentons maintenant du "dernier" siège d'extraction de Courrières nous le montre.

Il s'agit d'un travail très récent puisque le nouveau siège n'a démarré qu'au milieu de 1972, il faut utiliser cette remarque pour démontrer une fois de plus une entreprise comme la mine ne peut se contenter d'évoluer lentement, il est nécessaire de réaliser de grands travaux pour la rendre plus rentable et surtout plus moderne. Ainsi avec cette dernière phase de modernisation dans le Centre du Bassin Minier, il n'y a plus de machines d'extraction antérieures à 1952. (N. B. : à l'Est de même car le 9 de l'Escarpelle a reçu l'équipement du 13 de Béthune).

Des méthodes modernes à tous les niveaux pour mieux achever l'exploitation dans un cadre rentable malgré les aléas du gisement telles sont les conclusions que nous pourrions peut-être tirer de ces études.

Le Groupe de Courrières avait été modernisé dans les années 1950-1955, mais cette modernisation n'avait porté que sur un siège : le 9-17, fermé en 1969. Une amélioration des transports au fond et des recettes du jour avait bien été faite, mais aucune machine nouvelle n'avait été ajoutée ou installée, (sauf celle du 17, déjà évoquée).

Des berlines de 3 000 litres avaient été mises en place et permettaient des déplacements de grandes masses de produits très rapidement : les sièges 21-22, 6-14, 3-15, 5-12, reliés entre eux par des grandes bowettes de circulation horizontales depuis cette époque pouvaient être concentrées sur une unité de débit plus puissant.

Le 21-22 fut délibérément abandonné, car trop éloigné des autres et pourvu d'un gisement trop pauvre. En 1975, il achève l'exploitation d'une série de tailles avec quelques 900 tonnes brutes par jour, ses produits sont triés et lavés à Ostricourt au 10.

Les autres sièges du secteur sont plus rapprochés les uns des autres et le puits 3-15, choisi comme siège de concentration est précisément au centre de la zone de 3 kilomètres sur 6 qu'il s'agit d'exploiter.

Le raval de ce grand puits modernisé fut réalisé à - 780, pour permettre l'exploitation de l'étage - 750. Deux sièges d'extraction encore actifs en début d'année sont totalement repris mais restent en tant que service hommes-matériel : le 5-12 à Sallaumines et le 4-5 de Drocourt, sur Méricourt : deux autres puits sont conservés à l'aérage : le 6 de Fouquières (le 14, son jumeau ayant été bouché) le 2 de Drocourt.

L'EXTRACTION MODERNISÉE DU 3-15 :

Le déblocage des produits se fait par skips de 12 m³, il n'y a plus ce mouvement de matériel et de berline entre le jour et le fond, cela simplifie la gestion du matériel et accélère les mouvements.

Le puits 15 reçut donc le chevalement du 6 bis de Liévin avec sa machine de 4 250 cv, permettant une cadence de 44 voyages à l'heure, en commande automatique. (cf le croquis du skip du siège 9 de Courrières).

Un convoyeur à bande caoutchoutée accueille les produits remontés par les skips et les emmène au point de chargement vers les lavoirs de Fouquières et de Drocourt.

Rappelons en effet que les charbons de ce gisement de Courrières sont essentiellement utilisés dans la fabrication du coke :

- coke métallurgique pour les gras,
- coke de fonderie pour les 3/4 gras

LES CHANTIERS DE FOND

La mécanisation est totale dans l'abattage du charbon, 100 % de rabots, tandis que 75 % du soutènement est assuré par Soutènement Marchant.

Le traçage des bowettes est aussi très mécanisé grâce au pantafore hydraulique, assisté de camions-wagner, chargeurs transporteurs : un poste de trois hommes fait avancer le front de 2,3 mètres. (soit 6,9 m/jour)

Comme pour les sièges déjà étudiés les monorails sont couramment utilisés pour tous les transports (hommes-ou-matériel)

L'AVENIR DU SIÈGE 3-15

La modernisation qui vient de se terminer va donner une exploitation pendant encore huit à neuf ans ,comme pour les deux autres unités de production déjà évoquées. Le siège 4-5 de Maricourt abandonnera définitivement l'extraction en 1976 et ses produits alimenteront le nouveau skip ...Exploitation plus lointaine, transports plus longs et coûteux, la vie du siège sera encore une fois menacée avant 1985 par les coûts de l'énergie à l'échelon mondial

La politique d'éclairage

Dans
cipe de
tôt sur
Il est
plus et
France,
Le p
direction
duit par
nes de
ont été
Qua
entrepr



général. Mais nous souhaiterions maintenant que le 15, il ait pu
été... Cette fosse exigeait nous montre surtout la possibilité pour
les Houilleries de Lille d'exploiter une fosse abandonnée, est enfin cet

LE SIEGE 3-15 DE COURRIERES A BILLY-MONTIGNY

La fosse 3 de Courrières fut ouverte en 1861, au premier puits de cette fosse fut adjoint un second puits pour l'aérage et le service : le 15 ouvert le 10-06-1909.

Le puits 3 a une profondeur de 757 m

Le puits 15 a une profondeur de 840 m

Doté du chevalement original de la Compagnie des Mines de Courrières (une "Cocotte") le puits 3 n'a été que partiellement transformé, en revanche en 1971 le puits 15 reçut un chevalement à poulies KOEPE, venant du 6 bis de Liévin, d'où son aspect très moderne, avec ses 60 mètres de haut. Un skip recueille les produits de l'extraction et permet une extraction de 6 500 tonnes nettes par jour. Le gisement mis en exploitation à la modernisation est à - 750 m.

La politique énergétique :

Dans le domaine énergétique la France avait pratiqué le principe du moindre coût, c'est-à-dire, que le choix de l'énergie portait sur le produit le moins cher, donc le pétrole jusqu'en 1974. Il eût fallu construire des centrales atomiques, au moins deux fois plus et réduire plus progressivement l'extraction du charbon en France, dans une prévision possible de l'indépendance énergétique.

Le plan Bettencourt, provoquant un recul progressif de la production charbonnière et le maigrissement des effectifs, s'est traduit par des chutes "irratrapables". Environ 29,5 millions de tonnes de houilles étaient prévues en 1974... 24,5 millions seulement ont été produites.

Quant aux hommes ils ont disparu. Qui se serait engagé dans une entreprise condamnée.? Un effort remarquable fut fait dans toute l'entreprise houillère pour la conversion, elle a été réussie en général... Mais tous souhaiteraient maintenant qu'elle ne l'ait pas été... Cette formule exagérée nous montre surtout la possibilité pour les Houillères de s'adapter vite aux conditions de l'économie... Cependant il faut rappeler qu'une fosse abandonnée est définitivement perdue, qu'aucune exploitation rentable et sans danger ne pourrait y être reprise.

Un plan charbonnier a été élaboré : en 1978 le Nord-Pas de Calais doit produire environ 6 millions de tonnes, soit une réduction de 3 millions de tonnes sur 1974. En 1983 le chiffre de production serait réduit à 2,5 millions de tonnes. (toute la France = 18 millions de tonnes)

1/Le recrutement des mineurs :

Il peut apparaître paradoxal de manquer de mineurs alors que le plan prévoit la réduction des effectifs, il faut cependant engager de nouveaux mineurs :

- en 1974 = 22 500 mineurs
- en 1978 = 14 730 mineurs, mais l'ancien programme donnait
- en 1978 = 11 600 mineurs
- en 1980 = 6 500 mineurs à la fermeture des mines.

Le recrutement se fait avant tout dans le bassin minier, 300 mineurs ont été retenus après les examens d'entrée, sur les 400 présentés.

Les travailleurs Marocains sont 4 000 et représentent 17 % des Mineurs.

Le souhait est qu'ils ne soient jamais plus de 20 % du total.

Le personnel manque aussi dans les cokeries.

Pour 1974 environ 500 nouveaux mineurs étaient espérés, autant sont attendus en 1975.

En fait le ministère de l'industrie espère avoir une masse de 50 millions de tonnes de charbon en plus en dix ans. Les bassins du Centre-Midi entrent dans la course pour 30 millions de tonnes, la Lorraine pour 10 millions de tonnes et le Nord Pas de Calais pour 10 millions de tonnes aussi. Les nouveaux investissements ne dépasseraient pas 3 % de la valeur des produits, mais ils ne concerneraient que la Lorraine, c'est quand même une relance...

Au total 30 millions de tonnes de pétrole seront ainsi économisées, l'apport est appréciable, surtout dans le domaine des centrales thermiques.

Mais les nouveaux chantiers en préparation ne donneront de résultats qu'en 1978, car l'ouverture d'une bowette d'accès, l'installation d'une taille ne sont pas des opérations de quelques mois, il faut compter un an, deux ans pour de tels travaux... Un changement d'étage dans une mine se prépare en dix ans... c'est beaucoup pour renverser un bilan économique, mais le nouvel étage peut produire 5 000 tonnes par jour pendant dix ans. (voir 7 de Liévin)

En novembre 1974 de nouvelles décisions sont mises :

M. le Président des H. B. N. P. C. a décidé de lancer à nouveau la reprise de l'exploitation des mines : "nous avons la volonté de faire quelque chose" tels sont ses mots..."il ne s'agit pas de remonter la pente, mais d'aboutir au moins à tirer des puits en activité tout ce qui peut l'être dans des conditions économiques admissibles.

Chaque année la diminution de production était de 2 millions de tonnes, cette chute pourrait être ramenée à un million de tonnes. (notons que ce chiffre correspond à la fermeture d'un siège d'extraction).

La reprise de l'embauche a été commencée grâce à une publicité bien menée, elle est en bonne voie, la conjoncture économique s'y prête aussi. Sur 675 ouvriers engagés depuis le 1er-01-75, 450 sont demeurés, il faut aussi ajouter les 1 085 Marocains... Donc pas de problèmes momentanément. Quelques puits auraient même trop de mineurs...

Le gisement est à nouveau étudié et des sondages au fond ou à partir de la surface sont menés.

Mais il faut éviter de pousser les cadences, le risque est de "tout" finir en 1980, des nouveaux champs d'extraction sont recherchés dans tout le bassin -"à proximité"- des sièges encore en service, et des ravals de puits vont permettre d'atteindre des nouveaux gisements profonds. Douai, Oignies, Courrières sont concernés par cela mais nous avons étudié le cas de Lens où peu de terrains s'y prêtent car le dernier étage est à - 990. (comme Bruay - 1 000).

Les veines sont plus rétrécies en profondeur et qu'il y a moins de charbon à en tirer.

Les questions de soutènement se posent aussi et il n'est pas possible de former des hommes pour le travail dans les crochants là où seuls les mineurs ayant dix ans d'expérience arrivent à travailler.

Cinq ans d'investissements vont permettre d'atteindre dans ce secteur de gisements plus profonds, mais les hommes devront fournir des efforts différents et parfois plus rudes, or les nouveaux arrivants ne sont pas formés à de tels contraintes et devront y arriver pourtant.

Le problème de l'emploi dans la région trouve une nouvelle difficulté devant lui : assurer aux mineurs recrutés dès maintenant une conversion pour 1983 ou 1985 si la mine ferme dans ces années là... En plus du bilan peu positif des emplois actuels, les nouveaux emplois miniers donnent donc déjà un bilan négatif à coup sûr en 1985, par leur simple disparition.

La presse, les syndicats, la télévision régionale se sont intéressés à l'embauche de nouveaux mineurs, ont cherché à savoir les motifs de ce choix, les raisons profondes qui ont pu incité des hommes jeunes à choisir un métier difficile, pratiqué dans des conditions dures à cause de la chaleur et des risques que tout le monde se plait à présenter. D'où viennent-ils, pourquoi la mine ?

Telles furent les questions posées par le syndicat C. G. T. (Tribunal des mineurs 13-03-75) à cinq jeunes mineurs de l'Unité de Production Courrières.

- Jean Michel :

(seuls les prénoms figurent, c'est naturel les personnes questionnées tiennent à garder l'anonymat)

âgé de 25 ans. Il a travaillé huit ans et demi au puits 2 d'Auchel. Il est parti ensuite à USINOR DUNKERQUE. Tous les jours c'était le long déplacement par train pour se rendre au lieu de travail. La vie de famille était impossible.

- Jean Paul :

a travaillé trois ans et demi au 2 d'Auchel. Agé de 23 ans, il est marié et père d'un enfant. Il a travaillé à la THOMSON BRANDT à Lesquin.

Il est revenu aux mines pour les avantages, car quand le loyer est payé, il ne restait pas "grand'chose" de son salaire précédent.

- Jean Claude :

a quitté la mine en 1968. Après un stage de traceur-tôlier, il fut reçu au C. A. P. dans cette branche. Son travail consistait à effectuer des réparations sur les installations des terrils. "Il fallait faire quatorze heures par jour, parfois plus. Mon gros problème était le logement, avec quatre enfants, ce n'était pas facile".

- Michel :

29 ans était occupé dans une entreprise de dynamitage. Son travail consistait à effectuer le dynamitage des puits et des installations minières abandonnées. Il avait été licencié abusivement.

- Alphonse :

24 ans travaillait à la savonnerie Lever à Haubourdin. Il était embauché temporairement, licencié il a choisi la mine.

Ces jeunes mineurs font un stage de formation qui dure deux ou trois semaines, puis vont dans un chantier fond en taille-école.

Il est possible de trouver un ensemble de raisons matérielles qui ont incité ces jeunes à retourner à la mine, car pour trois d'entre eux la mine était une reprise, après une conversion. Les métiers qui avaient été choisis par ces mineurs en général ne leur ont pas apporté la sécurité du logement, du chauffage, cette remarque est générale, les avantages du médecin, de la maison, du charbon sont séduisants et toutes les personnes rencontrées le confirment : les nouveaux inscrits à la mine cherchent à trouver cette sécurité dans laquelle ils ont été élevés.

Dans notre enquête personnelle nous avons même approfondi la question en recontrant deux jeunes mineurs, 27 et 22 ans et leurs réponses nous ont permis de vérifier cette remarque.

(pour le moins jeune des deux, l'embauche a eu lieu au moment de la catastrophe de Liévin, en fin 1974, et il considère cela comme un des risques, sa réponse fut simple : "il faut trouver les causes de cette explosion, après on sera rassuré et cela ne se produira plus")

- Alain :

27 ans. Plusieurs métiers l'avaient intéressé, il fut d'abord pâtissier de 14 ans à 14 ans et demi, puis il s'engagea à la mine où travaillait son père, l'image de la vie simple, mais réglée de son père l'avait séduit. Il resta mineur jusqu'à 20 ans.

A l'armée il passe ses permis de poids lourds et devient ainsi chauffeur de poids lourds au retour de son régiment.

Les longs déplacements, son mariage, ses trois enfants lui font regretter la stabilité de sa vie avant l'armée, le voici en fin 1974 aux bureaux de la direction des H. B. N. P. C. à Billy Montigny. Il redevient mineur.

Quel est son travail actuel ? Tout d'abord son aptitude à conduire des véhicules lourds avait donné idée à ses chefs de lui confier les camions du fond, les gros tracteurs Wagner, ce métier ne lui allait pas et il préféra aller au traçage, c'est-à-dire au creusement des bowettes et des voies vers les veines, actuellement il a trouvé son métier au fond, il prépare l'ouverture des tailles : ce que l'on nomme le "Montage", il s'agit de creuser une galerie à front de la veine et d'y installer les blindés et le rabot.

Travail mieux payé, un logement va lui être fourni par les H. B. N. P. C., puisqu'il a déjà travaillé six mois, condition nécessaire pour cela. Il préfère se déplacer vers la mine dans sa voiture, il gagne ainsi presque une heure au total après sa remontée de la mine et au départ.

- Jean Pierre :

22 ans a été très tôt tenté par le métier de mineur, il a donc fait une longue préparation dans les écoles techniques des mines pour y devenir électro-mécanicien du fond de 14 à 17 ans. Ayant raté son C. A. P. final, il est affecté cependant comme aide "électro-mécanicien" au fond, puis pour une question de salaire il préfère travailler en taille comme ravanceur de piles.

Après l'Armée il revient à la mine, mais est affecté au transport de matériel, il conduit la machine du monorail-cran et dessert les chantiers de creusement et les tailles.

Jean Pierre pense continuer ce métier.

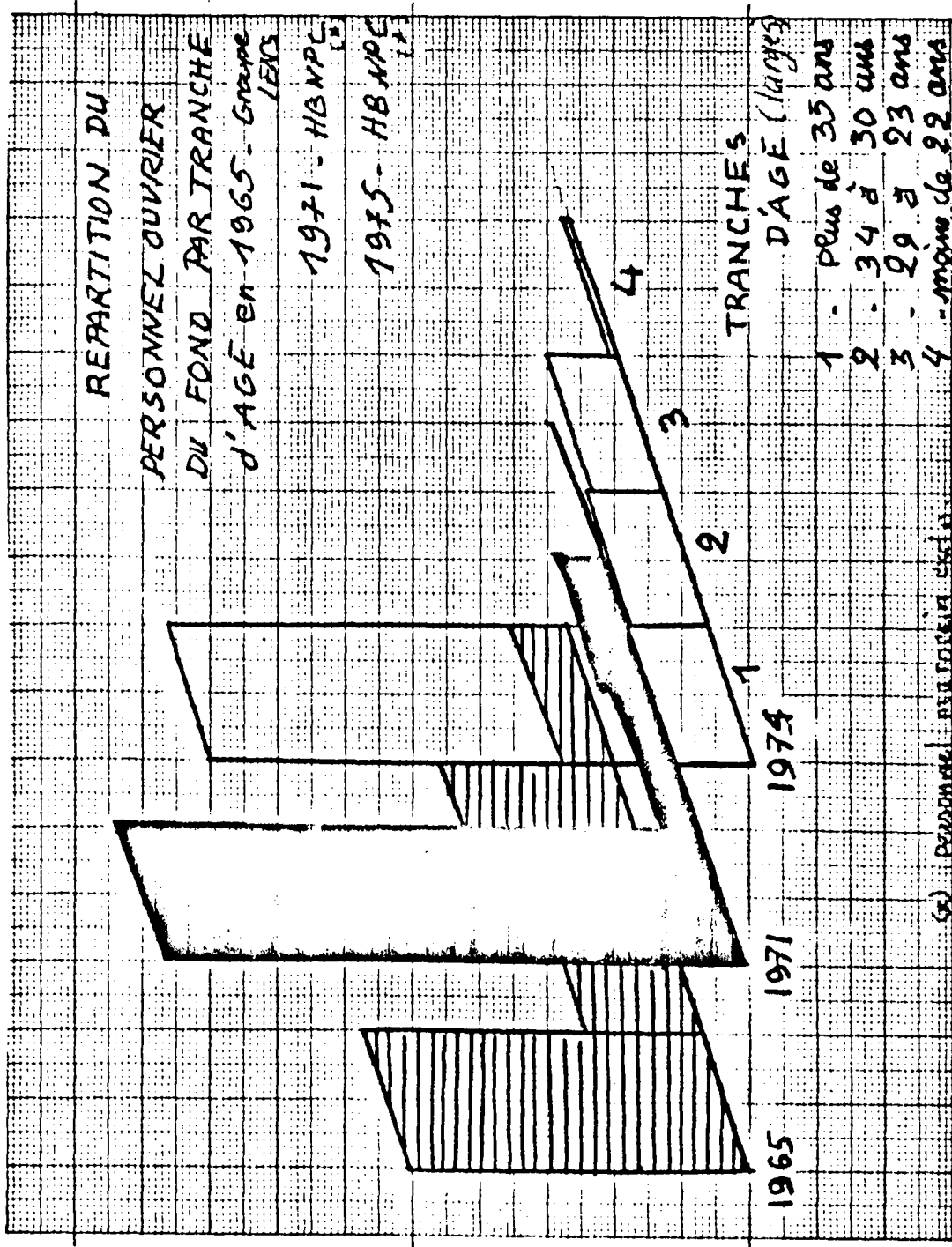
En général les jeunes mineurs ont trouvé des attraits et une forme de sécurité dans leur nouveau métier, mais il faut cependant s'intéresser à la structure réelle des capacités de travail de tous les mineurs, car l'ensemble des nouveaux recrutés est faible en face des vieux "mineurs", c'est à dire des mineurs aguerris de plus de 35 ans de vie dans le milieu minier, et près de vingt ans de travail au fond au moins.

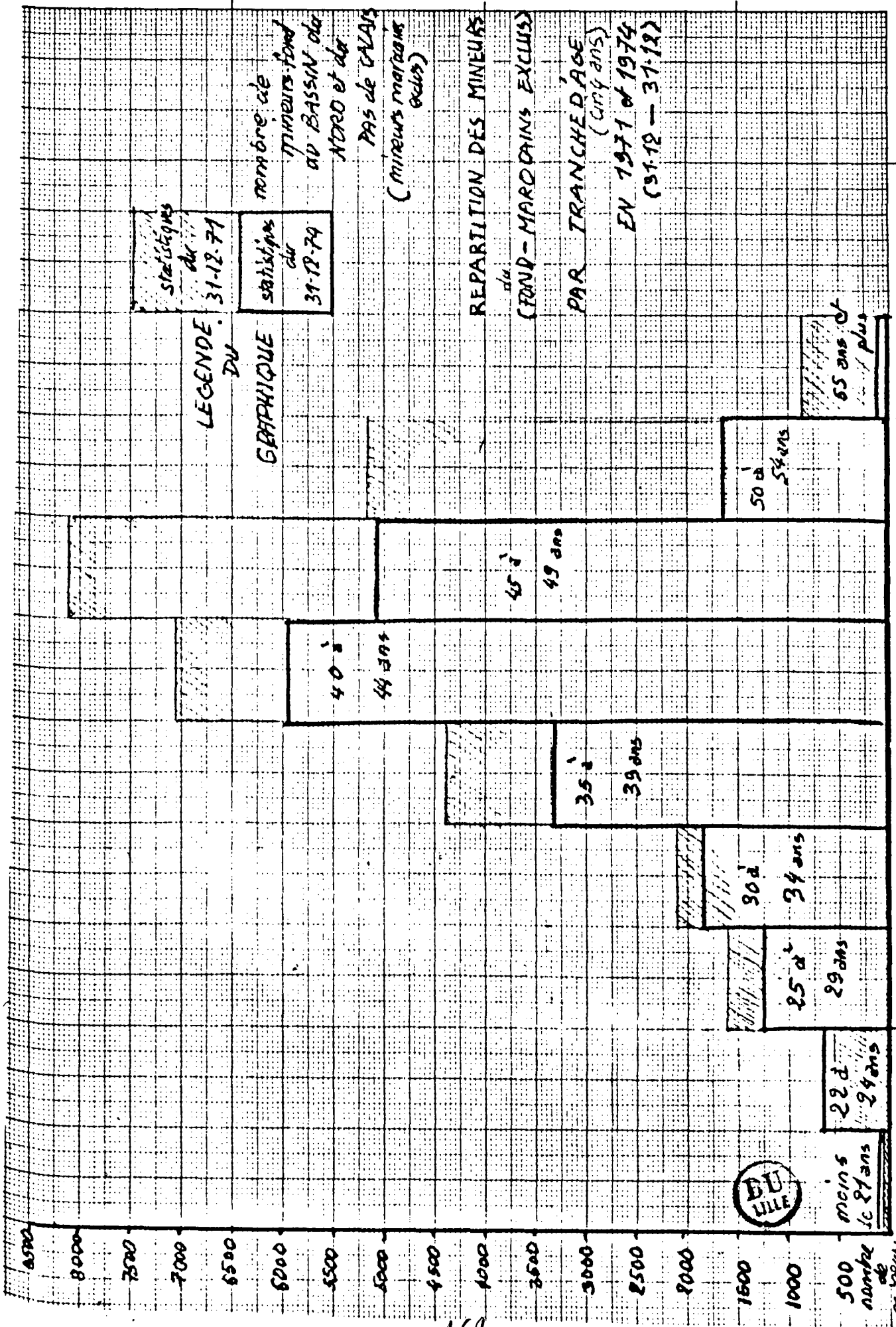
Comment se présente cette situation nouvelle, quelle est la part des jeunes dans le total des mineurs de 1974, et quel est le rôle des travailleurs Nord-Africains ?

Secteur d'étude	Plus de 35 ans	34 à 30 ans	29 à 23 ans	22 ans et moins	Total
(2) Groupe de Lens.. 1965 (31-12)....	5 926 50 %	2 083 17 %	2 986 25 %	977 8 %	11 972 100 %
H. B. N. P. C... 1971 (31-12)....	25 535 86 %	2 105 6,72 %	2 155 7 %	84 0,23 %	29 677 100 %
H. B. N. P. C... 1974 (31-12)....	15 704 80 %	2 115 10 %	2 050 9,24 %	146 0,76 %	19 505 100 %

La comparaison de la part des mineurs dans chaque tranche d'âge entre Lens⁽¹⁾ et le total du bassin est devenue très importante : Lens 1965 représentant environ 60 % des H. B. N. P. C. de 1974. (en nombre)

- (1) Lens dans le premier cas représente les mineurs du Groupe de Lens, dans le second cas, il s'agit de la région minière de Lens, c'est-à-dire les unités de production de Lens, Courrières et Ostricourt.
- (2) Le groupe de Lens en 1965 compte 2704 Marocains, dans les statistiques 1971 et 1974 ils ont été volontairement exclus. (Le recrutement de ces travailleurs a en effet toujours concerné des travailleurs de 20 à 30 ans.)





LEGENDE:
DU

GRAPHIQUE

statistiques
de
31-12-71

statistiques
de
31-12-74

nombre de
mineurs-fond
au Bassin du
Nord et du
Pas de Calais
(mineurs marais
exclus)

REPARTITION DES MINEURS
du
(FOND - MARAIS EXCLUS)
PAR TRANCHE D'AGE
(en ans)
EN 1971 et 1974
(31-12 - 31-12)

65 ans et plus



moins
de 15 ans

ANALYSE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES RELATIFS A LA
REPARTITION DU PERSONNEL OUVRIER DU FOND PAR TRANCHE D'AGE

en 1971--1973 et 1974

Tous les ouvriers fond du bassin sont recensés dans les statistiques qui nous ont été communiquées, mais la part des U. P. Lens, Ostricourt et Courrières dans l'exploitation actuelle permet de considérer ces chiffres comme l'image réelle des tranches d'âge des ouvriers du fond secteur Lens, Ostricourt en volume = 58 % des produits des H. B. N. P. C.

Nous pouvons en partie comparer les âges des mineurs en 1965 ce classement donne une idée de la variation depuis 14 années, mais ne concerne que le secteur minier Lens, c'est-à-dire les groupes de Béthune-Noeux, Lens-Liévin. Un tel rapport garde un grand intérêt par les comparaisons qu'il permet.

Un léger rajeunissement se produit dans les colonnes de chiffres de 1974, l'embauche de jeunes mineurs en est la cause, la décision de fermeture accélérée des H. B. N. P. C. se traduit par une régression des mineurs de moins de 20 ans ou de 20 à 21, en 1971-72-1973, ce mouvement s'accélérait d'ailleurs par les opérations de conversion.

1974 marque la reprise de l'embauche à deux niveaux : les autochtones et les ouvriers marocains : en effet dans l'ensemble du bassin : la variation d'année en année se traduit ainsi :

	effectif des ouvriers marocains			
	--1971----	1972----	1973----	1974--
Nombre :	<u>4863</u>	<u>4317</u>	<u>3640</u>	<u>3898</u>

= reprise par l'embauche de 250
en plus

des jeunes dans le bassin : plus de 2000 au total.

Les colonnes concernant les travailleurs de moins de 30 ans témoignent de cette reprise en 1974 déjà.

PERSONNEL FOND OUVRIER FRANÇAIS

Ainsi dans le tableau :

<u>Années de naissance</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
1945.....	314	288	253	270
1946.....	402	348	315	327
1947.....	311	262	240	258
1948.....	271	247	211	250
1949.....	300	250	227	268
1950.....	228	252	221	278
1951.....	233	123	170	220
1952.....	118	62	70	139
1953 et plus jeunes.....	<u>84</u>	<u>57</u>	<u>32</u>	<u>149</u>
Total des moins de 30 ans	<u>2 261</u>	<u>1 989</u>	<u>1 739</u>	<u>2 159</u>

L'année 1974 marque bien cette reprise de l'embauche de mineurs fond, la base des effectifs jeunes des mineurs est donc aussi large qu'en 1971, à cent unités près (5 % de moins qu'en 1971).

Le vieillissement des mineurs suit la même progression la conversion a laissé partir les plus anciens mineurs arrivés à la limite de leur trente ans de fond: les mineurs de plus de 54 ans sont peu nombreux : en 1971 ils étaient 1023
 en fin 1974 ils sont 271

A tous les niveaux dans l'ancienneté des ouvriers du fond nous arrivons à traduire la réussite des opérations de conversion :

(les années de naissance 1920 à 1935 sont remarquables pour cela).



REPARTITION DU PERSONNEL
OUVRIER-FOND DES HCNPC
PAR AGE

1500
MINIERS

1000

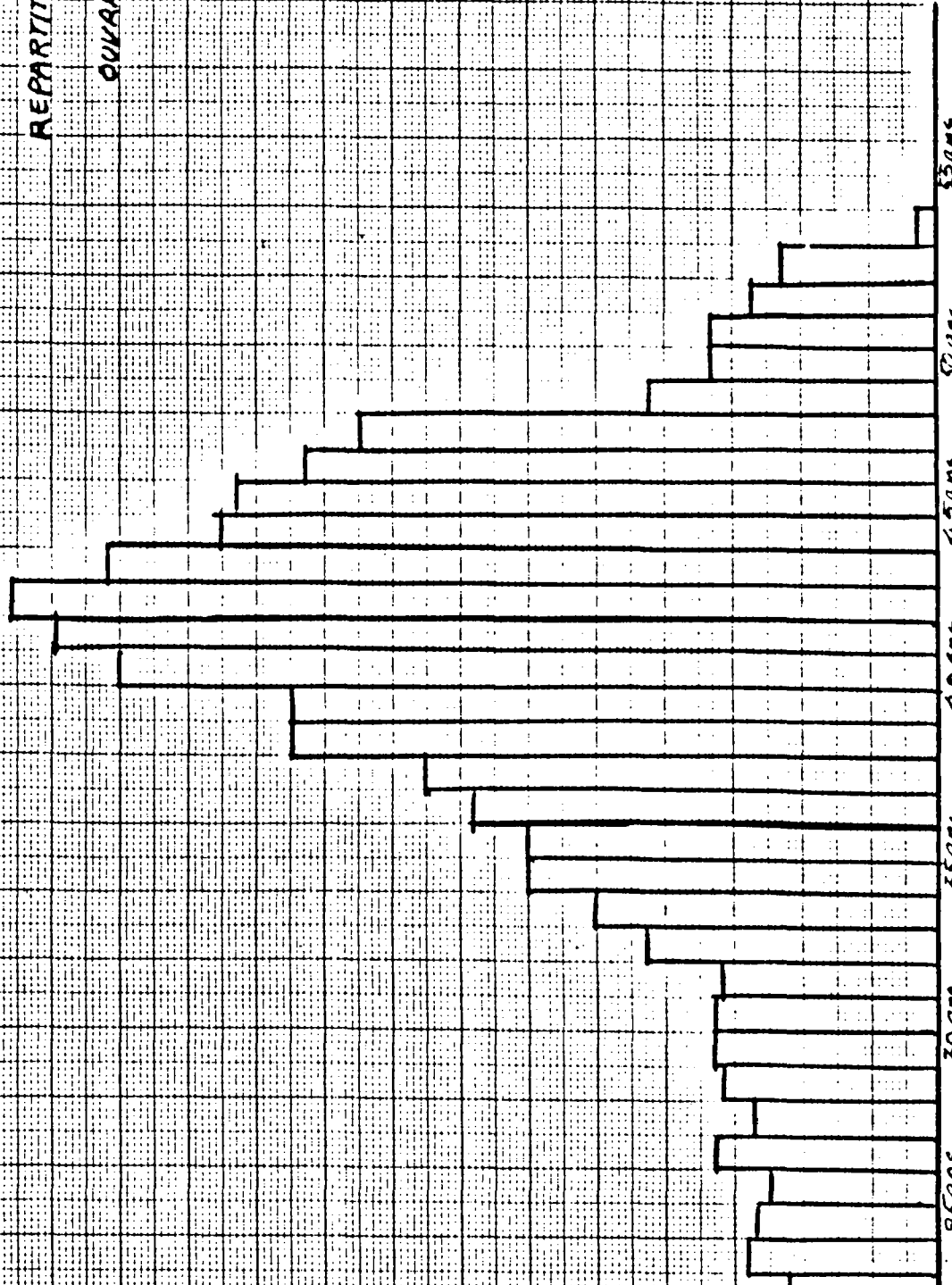
500



NOMBRE
DE
MINIERS
DU FOND
(NON
MAROCAINS)

21 ans
25 ans
30 ans
35 ans
40 ans
45 ans
50 ans
55 ans

AGE DES MINIERS
FOND.
51.12.74



LE PROBLEME DE L'EMBAUCHE DES
TRAVAILLEURS MAROCAINS AUX H. B. N. P. C.

Il est possible de comparer les méthodes de la fin d'exploitation des H. B. N. P. C. ; prévue vers 1983-1989 à ce qui se produit dans les bassins du Sud de la Belgique. (Borinage, Charleroi, Liège).

Le manque de personnel autochtone avait obligé, comme actuellement en France, à l'emploi de travailleurs étrangers, il s'agissait en Belgique, essentiellement de Turcs.

Le problème se posa rapidement dans les mêmes années que celles prises en référence : 1970, il y avait plus de travailleurs étrangers peu formés au travail minier ou formés trop rapidement, que de mineurs belges. Pour certaines exploitations de petites tailles l'arrêt des sièges était dû du personnel étranger et à l'impossibilité de trouver des intermédiaire au grade de chef de taille ou d'aide porion qui assureraient la sécurité et la bonne marche du matériel moderne.

Les H. B. N. P. C. ne sont pas arrivées à ce niveau puisque les travailleurs marocains ne forment que 17 % du total des ouvriers fond en 1974, mais une résolution de ce type serait à craindre si l'on ne pouvait embaucher et former suffisamment de personnes de la région... ayant encore peut-être une réminiscence de la valeur du travail minier, de par leur atavisme familial.

SITUATION DES CHARBONNAGES BELGES EN 1970

REPARTITION DES MINEURS BELGES ET ETRANGERS

31 décembre 1970

(source FEDECHAR) 1970
p.87

Bassins	Fond		jour		fond+jour	
	B ⁽¹⁾	Etr. ⁽²⁾	B	Etr.	B	Etr.
Campine	56,6 %	<u>43,3 %</u>	96,2 %	3,8 %	66,1 %	<u>33,9 %</u>
Bassins du Sud (Mons-Charleroi et Liège)	23,6 %	<u>76,4 %</u>	75,7 %	24,3 %	38,2 %	<u>61,8 %</u>

Total Royaume	41,7 %	<u>58,3 %</u>	85,8 %	14,2 %	53,1 %	<u>46,9 %</u>
(1) B = Belges	(2) = Etr. = Etrangers)					

BILAN:

L'EXPLOITATION DU GISEMENT CHARBONNIER
DANS LA REGION DE LENS EN 1962 et 1975

Ce croquis nous présente un nombre important de sièges d'extraction. Le choix d'une colonne indiquant le nombre de tonnes nettes de charbon extraites chaque jour permet de donner une image de l'importance du siège d'extraction, mais aussi de ses capacités de production :

Par exemple les sièges qui ont une extraction quotidienne de moins de 2 000 tonnes : tels le 8 de Noeux-les-Mines, (850 tonnes/jour, le 9 de Béthune (900 tonnes/jour) sont des sièges condamnés à brève échéance d'après les précisions que nous avons pu donner dans le cadre de la modernisation de 1952-1955. Le maintien de l'extraction tenait surtout à un problème humain et aux dernières ressources de chacun d'eux qu'il fallait tirer, ce que l'on nomme l'écrémage, c'est-à-dire l'exploitation des veines autour du puits, dans le stot de protection.

L'importance du groupe de Courrières est révélée par les 7 sièges de valeur identiques. Lens-Liévin est un groupe très modernisé avec ses quatre grosses unités d'extraction, neuves. Béthune est un groupement de petits sièges avec une grande unité le 13 de Béthune.

Ostricourt est présent avec deux grands sièges qui ont un volume énorme de production, mais en regroupent en fait huit plus petits fermés et devenus puits de service ou puits d'entrée d'air.

Au 1er janvier 1975 le bilan est tout différent :

Seules les grandes unités demeurent, avec parfois des sièges qui ont emporairement encore une extraction : tels le 4 de Freccourt, le 2 d'Ostricourt, le 21 de Courrières, mais seuls les trois grands sièges = 10 d'Ostricourt, 3 de Courrières et 19 de Lens vont survivre à l'année 1975, avec pour un temps le 18 de Lens, si son gisement le permet...

Ar. de Béthune

Ar. de Lens

Ar. d'Arras

Echelle: 1/100 000^{ème}

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 kilomètre

7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000

Extraction en tonnes de produits nets par jour. au 31-12-62



EXTRACTION NETTE CHAQUE JOUR EN 1962

N: Nœux
B: Béthune
Ls: Lens

Ln: Liévin
C: Courrières
Os: Ostricourt.

H: Hévin
D: Drocourt

- 475 -

8N

6N

9B

4B

18Ls

24c

20s

3N

3B

7B

12Ls

21c

10 Os

13B

11B

5B

19Ls

9c

2H

5c

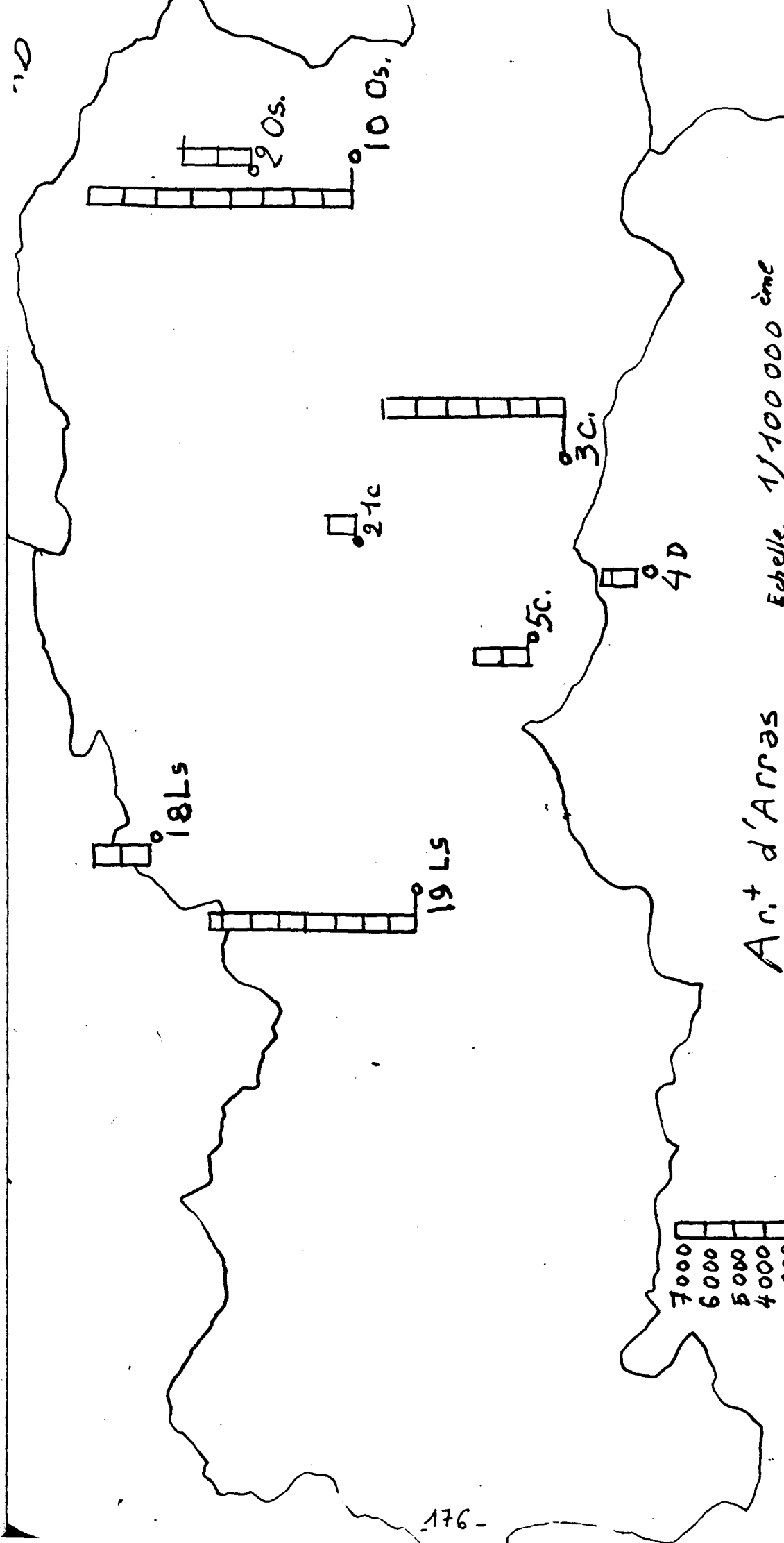
6c

3c

6Ln

7Ln

4D

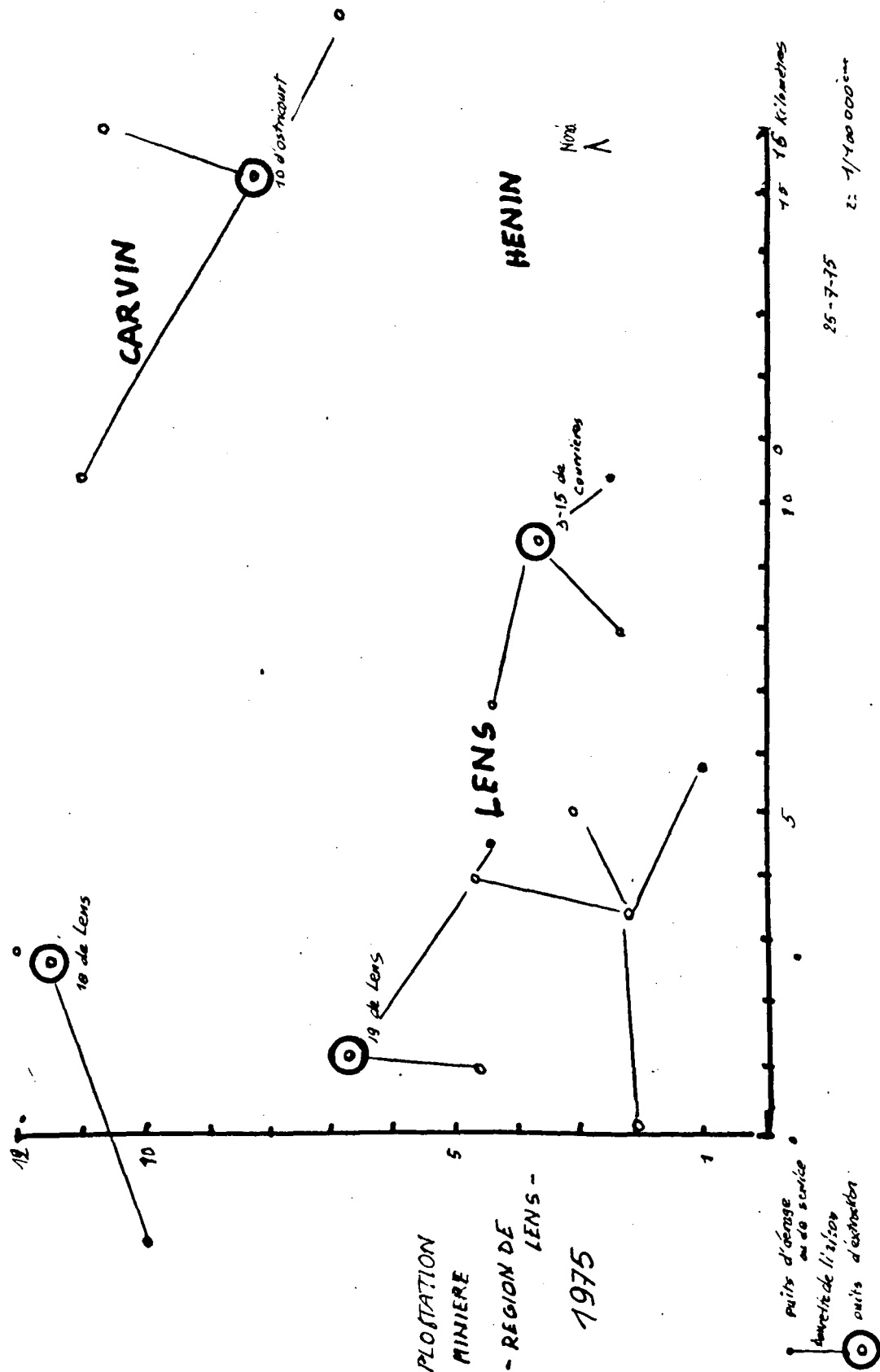


Arras d'Arras Echelle 1/100 000ème



Extraction en tonnes de produits nets par jour au 31-12-74

EXTRACTION NETTE CHAQUE JOUR EN 1974



L'EXPLOITATION
MINIÈRE
- REGION DE
LENS -
1975



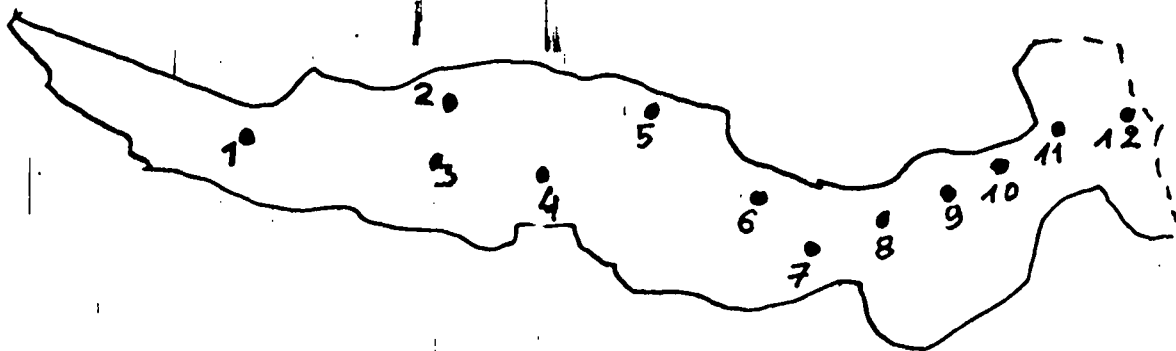
0 5 10 15 16 Kilomètres
25-7-75
E: 1/400 000 cm

LES DERNIERS SECTEURS DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

DANS LE BASSIN DU NORD ET DU PAS DE CALAIS

(1975)

Les anciens groupes miniers des Houillères du Bassin du Nord et du Pas de Calais ont été remplacés par six unités de production. Afin d'assurer une poursuite rentable de l'extraction les derniers sièges d'extraction sont regroupés en unités importantes avec lavoirs et machines d'extraction modernes.



Cette carte montre cependant la grande dispersion des sièges d'extraction dans les deux unités de production de l'Est du Bassin (Valenciennes et Douai) et de l'Ouest (Bruay). A l'Est il est difficile de concentrer les sièges moyens sur un ou deux puisqu'ils sont très éloignés et disposent de gisements de charbons maigres moins riches que ceux de Lens, Ostricourt ou Courrières. (Lens et Courrières ont l'avantage d'avoir des charbons gras, donc à coke). A l'Ouest seul, un siège termine son exploitation et ne peut en aucun cas ni être regroupé, ni prolongé bien longtemps. (6 de Bruay).

Les derniers sièges d'extraction des H.B.N.P.C.

-1975- extraction nette en millions de tonnes

1- <u>Siège 6 de Bruay</u>	-0,3 Mt
2- <u>Siège 18 de Lens</u>	-0,2 Mt
3- <u>Siège 19 de Lens</u>	-1,5 Mt
4- <u>Siège 3 de Courrières</u>	-1,3 Mt
5- <u>Siège 10 d'Ostricourt</u>	-1,3 Mt
6- Siège 9 de L'escarpelle	-0,3 Mt (modernisé en 1975)
7- Siège Gayant	-0,8 Mt
8- Siège Barrois	-0,4 Mt
9- Siège Agache	-0,26 Mt
10- Siège Arenberg	-0,4 Mt
11- Siège Sabatier	-0,3 Mt
12- Siège Ledoux	-0,44 Mt

N.B. les sièges soulignés sont étudiés en détail

PRODUCTIONS ET RENDEMENTS DES SIÈGES D'EXTRACTION
DES H.B.N.P.C.
EN 1974

UNITÉS DE PRODUCTION	PRODUCTION EN TONNES	RENDEMENTS (par homme et par jour QUOTIDIENS en KILOGRAMMES au fond)
<u>BRUAY</u>	415 636	1 806
6 DE BRUAY	388 135	
2 d'AUCHEL	27 501 (arrêté le 30-3-74)	
LENS	2 120 235	2 229
18 DE LENS	268 329	
19 DE LENS	1 851 906	
ET 7 DE LIEVIN		
COURRIÈRES	1 631 069	2 057
3 DE COURRIÈRES		
	1 337 400	
	(avec le 21 de COURRIÈRES qui continue à extraire)	
4 DE DROCOURT	293 669	
<u>OSTRICOURT</u>	1 481 676	1 849
10 D'OSTRICOURT		
	1 481 676	
<u>DOUAI</u>	2 492 399	1 917
9 ESCARPELLE	346 420	
GAYANT	833 771	
BARDOLS	600 218	
AGACHE	315 227	
ARENBERG	396 757	
<u>VALENCIENNES</u>	869 546	2036
SABATIER	390 135	
LEDOUX	479 411	
<u>ensemble:</u>	9 010 561	1985

part des Unités de production Lens, Courrières et Ostricourt:

58,07 %



PRODUCTIONS ET RENDEMENTS DES SIEGES D'EXTRACTION
DES H.B.N.P.C.
EN 1975

UNITES DE PRODUCTION	PRODUCTION EN TONNES	RENDEMENTS (par homme et par jour) QUOTIDIENS en KILOGRAMMES au fond
<u>BRUAY</u>	313 229	1 937
6 DE BRUAY	313 229	
<u>LENS</u>	1 782 414	
18 DE LENS	202 448	1 464
19 DE LENS	1 579 966	2 073
<u>COURRIERES</u>	1 345 917	1 733
3 DE COURRIERES ET 4 DE DROCOURT sont regroupés dans ces chiffres		
<u>OSTRICOURT</u>	1 375 730	
10 D'OSTRICOURT	1 375 730	1 797
<u>DOUAI</u>	2 150 077	
9 ESCARPELLE	305 733	1 870
GAYANT	709 287	1 717
BARNOIS	474 262	1 916
AGACHE	261 984	2 046
ARENBERG	398 811	1 743
<u>VALENCIENNES</u>	747 769	
SABATIER	303 237	1 806
LEDOUX	444 532	1947
ensemble:	7 715 136	1 823

part des unités de production Lens, Courrières et Ostricourt:

58,37 %



L'exploitation minière a donné naissance à l'importance région de Lens-Liévin-Hénin-Liétard, mais elle a aussi donné aux habitants des habitudes de travail, de sécurité dans l'emploi. La complexité d'une industrie vouée à la seule production du Charbon à l'origine ne se révèle que lorsqu'elle est menacée ou lorsqu'elle arrête. Ainsi les difficultés de l'industrie minière a assuré une rentabilité, dans un cadre de sécurité pour tous sont désormais accrues par l'empaleur de l'exploitation, les distances entre les chantiers plus profonds ont augmenté, or c'est précisément à ce moment que la nation demande un effort maximum.

Est-il possible de maintenir la mine en activité si l'on manque de jeunes mineurs mais est-il rentable de former partiellement des mineurs pour cinq ou huit ans ?...

Néanmoins il est important de présenter le constat de l'exploitation minière dans la région de Lens, car malgré les difficultés, elle se maintient, les décisions de fermetures proches, dix ans au maximum pour la survie des derniers sièges d'extraction, ne sont pas marquées par un fatalisme qui a atteint certains autres secteurs industriels. L'embauche régulière de jeunes mineurs témoigne du contraire, telle peut être le bilan de cette étude.

Au delà de la mine, les cités de la région minière demeurent, leurs habitants souvent retraités des mines, parfois travailleurs d'autres industries méritaient que l'on s'intéressât à la qualité de la vie dans ce milieu minier, comment ce problème va-t-il être abordé et résolu par les autorités responsables dans le cadre de l'aménagement de l'habitat et de la région.?

DOCUMENTS ANNEXES :

I er VOLUME

documents annexés à la première partie:

I- carte des opérations militaires en 1915 dans le secteur ANGRES-SOUCHEZ . (textes pages 29-30-31)

II- liste des communes de la région A- LENS
(sous-zone B -Lens et sous-zone B-IIénin)

documents annexés à la seconde partie :l'industrie minière

I- description géologique -Unité de production LENS.

II-bilan de l'extraction dans la région de LENS:

-1962

-1975 -tableaux statistiques

III-documents photographiques sur les méthodes d'extraction en 1975 -

-une taille- gravure -plan-

-un rabet en taille -photographie

-le soutènement-marchant-photographie

-commentaires

IV-le travail à la mine:

-un traçage (creusement de galerie)

- découverte d'ALPHONSE "(une veine)

-vues et reportage de RELAIS sur

les travailleurs de la taille 1 dans la veine EMILIE .(siège 7 de Liévin)

-le transport au fond : photographie dans une grande bowette de circulation à la " fosse " 24 de Courrières -(secteur Ostricourt-siège 10).

V- les concentrations de l'exploitation minière:

- 1955 secteur de Dourges
secteur de Liévin
- 1960 secteur d'Ostricourt-Dourges N et Carvin
- 1929-75 -secteurs de Lens et de Liévin (2 croquis)
- 1973 secteur de Courrières et 1952

VI-inventaire de TOUS les puits de mine de la
région de Lens telle que nous l'avons définie:

- secteur minier Noéux-Béthune
- secteur minier Meurchin
- secteur minier Lens-Liévin
- secteur minier Courrières
- secteur minier Drocourt-Dourges
- secteur minier Ostricourt-Carvin

VII-annonce de presse pour le recrutement de mineurs

LISTE DES COMMUNES PAR ZONE ET SOUS ZONE

ETUDE DE LA ZONE LENS

Sous zone LENS

ACHEVILLE	MERICOURT
AIX NOULETTE	MEURCRAIN
ANGRES	NOYELLES SOUS LENS
ANNAY	PONT A VENDIN
AVION	SAINS EN GOHELLE
BENIFONTAINE	SALLAUMINES
BILLY MONTIGNY	SOUCHEZ
BOUVIGNY BOYEFFLES	VENDIN LE VIEIL
BULLY LES MINES	VIMY
ELEU DIT LEAUWETTE	WINGLES
ESTEVELLES	
FOUQUIERES LES LENS	
GIVENCHY EN GOHELLE	
GRENAY	
HAINES	
HULLUCH	
LENS	
LIEVIN	
LOISON SOUS LENS	
LOOS EN GOHELLE	
MAZINGARBE	

31 communes constituent cette sous zone de LENS

Sous zone d'HENIN BEAUMONT

BEAUMONT (regroupée à HENIN)
BOIS BERNARD
CARVIN
COURCELLES LES LENS
COURRIELLES
DOURGES
DROCOURT
EVIN MALMAISON
HENIN LIETARD
LEFOREST
MONTIGNY EN COHELLE
NOYELLES GODAULT
OIGNIES
ROUVROY
LIBERCOURT

14 communes constituent cette sous zone d'HENIN BEAUMONT

Au total 45 communes sont regroupées dans la nouvelle répartition des secteurs d'étude des recensements et des statistiques qui en découlent.

LE GISEMENT MINIER DANS LA REGION DE LENS,
CONCESSION DE LENS et CONCESSION
de LIEVIN:

Les problèmes de l'exploitation minière ont été évoqués dans l'étude de chaque unité de production ,mais il parait souhaitable de mettre en annexe ce dossier complet sur le gisement minier de LENS-LIEVIN .Certaines descriptions peuvent recouper la longue discussion se trouvant dans l'étude du siège 18 de Lens ,dont les grands problèmes géologiques ont été étudiés . (pages 110 à 122)

Dans le dossier sur l'exploitation minière en 1975 il n'a été possible que de joindre deux coupes du gisement :toutes deux du secteur LENS-LIEVIN ,donc l'explication qui suit pourra encore mieux donner une image réelle du monde minier ,lié dans son exploitation au hasard d'une couche de houille régulière ou accidentée !

Ces documents proviennent tous des services des H.B.N.P.C. et ont été rassemblés de 1967 à 1975 au cours de visite auprès des services de relations publiques du Groupe de Lens ,ou de Douai .

Note sur le gisement dans la région du Nord de la FRANCE
et en particulier à Lens-Liévin

Présentation du Bassin Nord et Pas-de-Calais

Le Bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais se trouve dans le prolongement du Bassin belge Charleroi -Mons et a une direction sensiblement E - O. Il s'étend sur une longueur de 100 km environ depuis la frontière belge jusqu'à Ligny-les-Aire ; sa largeur varie de 25 à 30 km à l'Est à quelques kilomètres à l'Ouest.

La série houillère, dont l'épaisseur peut atteindre 2000 m environ, est d'âge Namurien et Westphalien et repose en concordance sur le calcaire carbonifère dinantien. Le Namurien, à la base, est stérile ou presque ; le Westphalien, très épais, se subdivise en trois assises qui sont de la base au sommet : Vicoigne, Anzin et Bruay. Ces assises se divisent en faisceaux ; leur épaisseur croît de l'Ouest vers l'Est mais l'épaisseur totale du terrain houiller n'augmente pas dans les mêmes proportions, de sorte que la série est moins complète dans l'Est (Groupes de Douai et Valenciennes) où l'assise de Bruay n'est représentée que par sa moitié inférieure.

Le terrain houiller est recouvert presque partout par un manteau de terrains crétacés subhorizontaux et discordants sur le Primaire ; la surface de contact Houiller-Crétacé est appelée tourtia par les mineurs. Les terrains de couverture (ou morts terrains) sont moins épais à l'Est qu'à l'Ouest et comportent de la base au sommet : craie cénonienne, argiles, marnes ou dièves des mineurs (Turonien) et de la craie blanche (Sénonien). On rencontre rarement des sables sous le tourtia

Le Bassin du Nord - Pas de Calais, très accidenté, est compartimenté par de nombreuses failles de types divers. On distingue deux régions différentes du point de vue tectonique.

A l'Est, à Douai et Valenciennes, prédominent les grandes failles inverses de charriage (ex. : faille Barrois) qui répètent plusieurs fois le même empilage du Nord au Sud. A l'Ouest, on rencontre également de telles failles dans la zone Nord, mais aussi de grandes failles d'effondrement à pied Sud, orientées NO - SE et, dans la partie Sud, des failles à pied Nord, subhorizontales, d'allure irrégulière : ce sont les failles plates du type Gavion - Rangonnieux sensiblement orientées Est Ouest.

Au Nord, le Bassin est limité par la remontée régulière du calcaire carbonifère jusqu'au tourtia ; au Sud, il s'enfonce sous une couverture de terrains plus anciens ; Dévonien, Silurien, qui ont été charriés sur lui par la Grande Faille du Midi.

Groupe LENS-LIEVIN

Il se trouve à peu près au milieu du Bassin du Pas-de-Calais qu'il coupe sur toute sa largeur. L'affleurement Nord-Sud du houiller au toutia a environ 12 à 13 km de largeur mais comme il a été dit plus haut, ce houiller se prolonge au Sud sous la Faille du Midi.

STRATIGRAPHIE

Dinantien - Le calcaire carbonifère n'est connu que dans la partie Nord du Groupe. Il a été reconnu par sondages ou accidentellement par les travaux des Fosses 6 de Lens et 2 de Meurchin ; il est très aquifère dans cette région.

Namurien - Il repose en concordance sur le calcaire carbonifère et se compose de la base au sommet de :

- L'assise de Bruille (20 à 30 mètres d'épaisseur), complètement stérile, constituée par des schistes fins, noirs, marins, bourrés de pyrite (Ampélites),
- L'assise de Flines (80 à 100 mètres d'épaisseur), limitée au sommet par la passée de Laure ; elle ne renferme que quelques passées inexploitablement et comprend de nombreux dépôts marins.

Westphalien - Le Westphalien est la seule partie productive du Carbonifère dans la région Lens-Liévin. Alors que les assises de Flines et Bruille sont de formation essentiellement marine, le Westphalien est formé uniquement de sédiments continentaux ou lagunaires, à l'exclusion de quelques brèves incursions marines jouant le rôle de niveaux repères.

- L'assise de Vicoigne reposant sur la Passée marine de Laure, à la base, est limitée au sommet par le niveau marin

de Poissonnière. Elle a une épaisseur de 150 mètres environ dans la partie centrale de Lens où elle n'a été recoupée qu'au sondage de la Fosse 12. Dans la partie Nord, cette assise renferme 2 ou 3 veines exploitables.

- L'assise d'Anzin reposant sur le niveau marin de Poissonnière est limitée au sommet par le niveau marin de Rimbert. Elle est épaisse de 250 mètres à 300 mètres dans le Nord et de 500 mètres au Sud (Siège 19). La puissance des veines et la distance entre elles varient rapidement ; les veines exploitables de cette assise (2 à 5 au Siège 18) sont localisées dans la partie inférieure (faisceau de Meunière), la partie supérieure (faisceau de Pouilleuse) ne comprenant qu'une veine et des passées. La stratigraphie de cette assise est encore mal connue dans la région du Centre (19) et semble différente de l'empilage connu au 18.

- L'assise de Bruay reposant à sa base sur le niveau marin de Rimbert a été subdivisée en faisceaux dont l'épaisseur totale atteint 1 100 mètres environ. La partie inférieure de cette assise est pratiquement stérile sur 200 m ; on ne rencontre que quelques passées. Ceci, ajouté à la partie pauvre du sommet de l'assise d'Anzin, donne une épaisseur de houiller de 300 mètres environ sans veine exploitable. L'assise de Bruay était surtout riche dans sa partie supérieure (faisceaux d'Edouard et Dusouich) où s'empilaient des veines puissantes régulières et peu espacées : ces faisceaux sont malheureusement presque épuisés.

La sédimentation du faisceau d'Ernestine est assez régulière mais les couches sont moins épaisses (de 0,60 à 1,20) et surtout plus espacées.

Le faisceau de Six Sillons est caractérisé par de grandes variations stratigraphiques suivant les régions ; on y trouve de nombreuses passées qui peuvent se réunir parfois pour former localement une veine importante (St Victor - Six Sillons) mais aucune veine n'est trouvée exploitable dans toute la surface du Groupe.

Niveaux Paléontologiques

Citons d'abord les niveaux marins qui sont les plus importants : nombreux dans le Namurien, ils sont rares dans le Westphalien où ils ont été choisis pour délimiter les faisceaux ou assises. Ce sont, de la base au sommet : la Passée de Laure, Poissonnière (pas toujours fossilifère), de Wingles (très peu constant) et Rimbert (le plus épais et le plus riche en faune marine).

Certains niveaux à faune limnique peuvent constituer un repère par la grande fréquence d'une espèce (Esthéria Simoni au toit de Beaumont, Léaia minima du toit de Ste Barbe dans l'assise de Vicoigne). Par ailleurs, dans le domaine végétal certaines associations d'espèces peuvent constituer des repères

intéressants dans un champ limité.

De même, le niveau où s'éteint une espèce ou la présence d'une plante en dehors de son niveau habituel peuvent constituer des repères.

Signalons surtout la présence de Tonstein, plus nombreux et plus constants dans l'assise de Bruay, et qui, étant différents les uns des autres sur le plan pétrographique, constituent des repères intéressants.

Caractères des charbons

On constate que, suivant une verticale en un point, la teneur en matières volatiles des charbons diminue même si le jeu d'une faille inverse met des terrains plus récents sous des terrains plus anciens. On constate également que les caractères chimiques d'une veine quelconque varient en surface d'un point à un autre (10 % de différence pour Arago entre le 8 de Lens et le 5 de Liévin). L'enrichissement en M.V. se fait, dans une même couche pour l'assise de Bruay, région Sud, du NE vers le SO. Cette direction est inverse pour les veines de l'assise d'Anzin de la région Nord (Elisa du Siège 18).

Les veines de l'assise de Vicoigne et de la base de l'assise d'Anzin actuellement exploitées donnent des charbons maigres et 1/4 gras ; la veine Elisa de l'assise d'Anzin du 18 donne des charbons 1/4 gras. Au Sud (Siège 19 et Liévin) on exploite l'assise de Bruay qui donne des charbons à coke ; sous les veines actuellement exploitées, on rencontrera les veines des assises d'Anzin et Vicoigne qui donneront des charbons 1/2 gras, puis 1/4 gras.

)-----(-

Structure du Houiller dans la région Lens-Liévin (voir plans et coupes)

Affleurant au tourtia dans la partie Nord de la Concession de Lens, le calcaire carbonifère descend régulièrement vers le Sud suivant une pente de 10 à 15° jusqu'au droit du 18 où on l'a rencontré par un sondage à - 970. Au sud du 18 il doit descendre moins rapidement et même remonter légèrement car au sondage d'Hulluch (2 km au Sud du 18) on l'a trouvé à - 1138. Ce point se situe probablement sur la bosse de calcaire carbonifère qui réunit en profondeur l'éveron d'Hesdigneul (à l'Ouest) à celui qui sépare les gisements des fosses 1 et 6 de Neurchin (à l'Est).

Au sud du sondage d'Hulluch, le calcaire carbonifère doit reprendre sa pente Nord Sud mais il n'a été touté, ni même approché, en aucun point de la région Sud de Lens, ni à Liévin.

Une coupe Nord-Sud faite dans le Groupe Lens-Liévin montre que la cuvette houillère a la forme générale d'un U couché vers le Nord et dont le fond doit se situer à quelques kilomètres au Sud des puits de Liévin actuellement creusés, ou même au delà du Puits de Vimy qui, lors de son creusement, a traversé la Grande Faille du Midi, puis les terrains houillers renversés, le houiller en place étant atteint par un sondage, vers - 1250.

Région Nord

Le gisement limité au Sud et en profondeur par l'anticlinal de calcaire séparant les fosses 1 et 6 de Meurchin constitue en fait la partie en place du terrain houiller du Pas-de-Calais. Cette cuvette se ferme à l'Est du 1 de Meurchin et sa profondeur atteint 1200 à 1300 mètres au S.O. du 18. L'empilage régulier des assises de Flines, Vicoigne, Anzin et de la base de l'assise de Bruay est cependant coupé par quelques failles d'effondrement à piéd Sud (Douvrin, Rutoire, Cran de Saily) de direction NO - SE; Cet empilage est surtout dérangé par une série de failles inverses, sensiblement par allèles, accompagnées de plis.

Ce sont, du Nord au Sud : le Cran de Wingles et ses satellites, la Faille St Druon et la Faille Pruvost. Cette dernière, la plus importante, est une faille de cisaillement connue depuis Dourges jusqu'à Noeux avec une faible pente vers le Sud (15°) ; elle se retrouve également dans la région Sud de Lens où elle a été recoupée au sondage de la Fosse 12 à - 1050.

Pratiquement, le gisement exploitable dans la région Nord, se trouve au Nord de la Faille St Druon à l'Est et à l'Ouest du 18 où le cran de Wingles est moins important ; et, au Nord du cran de Wingles, au droit du Siège 18 où cette faille atteint sa plus grande amplitude et où les terrains entre cran de Wingles, St Druon et Pruvost sont très accidentés et plissés.

Région Centre (Siège 19)

Cette région est limitée pratiquement au Nord par la Faille Reumaux qui a renforcé au Sud la Faille Pruvost ; le gisement au Nord de la Faille Reumaux et au toit de la Faille Pruvost a été reconnu inexploitable. La limite Sud de cette région est en gros la Faille Viala qui correspond à peu près à la limite de Concession Lens-Lièvin. Dans cette région, il faut d'abord distinguer le gisement assez régulier, assez riche, malheureusement presque épuisé, de l'assise de Bruay et se trouvant au toit du système des failles Rangonnieux à l'Ouest, et des failles Gassion, du Moulin, Saint Laurent à l'Est. Ces failles sont formées par la réunion en profondeur de toute une série de renforcements à pied Nord qui ramènent plusieurs fois les mêmes veines au tourtia et qui prennent entre - 300 et - 400 une allure subhorizontale et même remontent vers le Nord. De ce fait, elles forment une large gouttière, sensiblement orientée Est-Ouest et présentant un point haut au droit de l'anticlinal transverse du 12bis. La traversée de ces failles est marquée par une épaisseur importante de terrains dérangés, par des discordances très nettes et par des manques de terrains atteignant 5 à 600 mètres.

Au Sud de ce système de failles dites plates et jusqu'à la Faille Viala on trouve l'empilage régulier de l'Assise de Bruay coupé seulement de failles d'effondrement (failles de Boyeffles, de Bully, de Liévin, etc...). Cette région exploitée par le Siège 19 (fos 3, 2 et 4 de Lens) représente la plus grosse partie des ressources de ce Siège ; les exploitations actuelles se situent déjà dans les faisceaux d'Ernestine et Six Sillons plus jeunes que les faisceaux d'Edouard et Dusouich déjà épuisés. Au Sud Ouest de la Concession de Lens, on trouve des plis plus importants qui s'amortissent rapidement vers l'Est et que l'on trouve avec plus d'amplitude dans le Groupe de Béthune. Sous les failles plates et au Sud de la Faille Reumaux se trouvent l'assise d'Anzin, puis l'assise de Vicoigne, reposant sur la faille Pruvost. Les recherches en profondeur par les puits et sondages ne sont pas assez nombreuses pour pouvoir en déterminer la régularité et les ressources et c'est un problème important qu'il faudra résoudre dans un court avenir.

Région de Liévin

L'ensemble du gisement de Liévin est effondré par rapport à celui de Lens par le jeu de la Faille Viala (150 à 200 m de rejet). Dans la partie Ouest, le gisement exploité est limité au Sud par la Faille de Sains.

A l'Ouest de la Fosse 5, on trouve des plis correspondant à ceux reconnus au SO de la concession de Lens ; par contre, dans le champ des fosses I et 6 de Liévin, on rencontre une série de failles parallèles NO - SE à pied Nord qui s'aplatissent peut-être en profondeur. Quant au gisement du Siège 7 Liévin, il est découpé par plusieurs failles d'effondrement dont on ne parvient pas toujours à suivre le mécanisme dans le détail ; d'autre part, on trouve à l'étage de - 855 des failles à pied Nord qui s'aplatissent et ont une forte ressemblance avec le système Gavion - Rangonnieux. Enfin, notons que l'on trouve toujours, sous la faille du Midi, une zone importante de terrains renversés, laminés et irréguliers et dont l'épaisseur augmente vers le Sud pour atteindre 500 m environ à Vimy. Il n'y a pas pratiquement, de veine exploitable dans ces terrains renversés.

Si l'on essaye de reconstituer l'histoire de la déformation du bassin houiller, on constate que les premiers dérangements sont contemporains des dépôts : ce sont les failles de subsidence. Elles peuvent être conséquences d'effondrements d'ampleur différente, ou de ruptures par étirement lors de la subsidence (l'arc de cercle étant plus allongé que la corde), et, dans ce cas, elles sont plus importantes dans les veines inférieures que dans les veines supérieures.

Mais les plus grosses déformations se sont produites lors de la phase asturienne de l'orogénèse hercynienne, postérieure aux dépôts westphaliens. C'est à cette époque que se sont formées les failles inverses : grande faille du Midi, failles Pruvost et St Druon, etc... ainsi que les différentes zones plissées.

Lors du retour au calme, le relief de la région était très modifié et la partie Sud, au moins, était recouverte d'une grosse épaisseur de terrains charriés et de houiller renversé. C'est alors qu'allaient se produire toutes les grandes failles

de tassement à pied Sud : cran de Saily, failles Reumaux, de Bully, Viala, de Sains, etc...indiquant le retour à l'équilibre de cette masse disloquée. Certaines d'entre elles, comme la faille de Marqueffles, de même origine, ont rejoué, mais en sens inverse, après les dépôts crétacés : ce sont les failles épicrotécées.

Puis, lors de la longue émergence qui se prolongera jusqu'à l'arrivée de la mer cénomaniennne, l'érosion réduisit cette région à l'état de pénéplaine.

Ce schéma est évidemment théorique, et ne peut expliquer toutes les failles rencontrées dans le terrain houiller. Il peut s'être produit des effondrements ou tassements de moindre amplitude à toutes les périodes ; il est possible que les plissements se soient faits en plusieurs temps, et que certaines déformations soient contemporaines des dépôts, expliquant ainsi des anomalies de sédimentation ; enfin, certaines failles ont pu rejouer à différentes époques, comme les failles épicrotécées ; de même, des failles de subsidence ont pu servir de plans de glissement lors de la formation des failles plates.



Ce rapide exposé donne une idée de la complexité du gisement du Groupe de Lens-Liévin et de la variété des problèmes d'ordre tectonique qui peuvent s'y poser, au fur et à mesure du développement des travaux.

TABLEAU N°I

EXTRACTION QUOTIDIENNE PAR SIEGE EN TONNES NETTES
AU 31-12-1962

GRUPE DE BETHUNE (NOEUX +BETHUNE depuis 1946)

13 de Béthune	3500 tonnes/jour		
4 de Béthune	800	"	"
9 de Béthune	700	"	"
3 de Béthune	650	"	"
7 de Béthune	650	"	"
5 de Béthune	900	"	"
11 de Béthune	500	"	"
6 de Noeux	600	"	"
8 de Noeux	900	"	"

GRUPE DE LENS-LIEVIN

18 de Lens	3500 tonnes /jour		
19 de Lens	8000	"	"
12 de Lens	2500	"	"
6 de Liévin	5000	"	"
7 de Liévin	3000	"	"

GRUPE D'HENIN-LIETARD (COURRIERES +DOURGES+DROCOURT)

24 de Courrières	2000 tonnes/jour		
21 de Courrières	3000	"	"
9-17 de Courrières	3500	"	"
3-15 de Courrières	3000	"	"
5-12 de Courrières	3000	"	"
6-14 de Courrières	3000	"	"
4-5 de Drocourt	2000	"	"
2-2 bis de DOURGES	1500	"	"

GRUPE D'OSTRICOURT (OSTRICOURT +CARVIN + une partie de DOURGES)

10 d'Ostricourt	6500 tonnes/jour		
2 d'Ostricourt	3500	"	"

Notes ces chiffres sont purement indicatifs quant à la production réelle de chaque siège, ils varient selon le gisement atteint et le matériel employé .



TABLEAU N° II

EXTRACTION QUOTIDIENNE PAR SIEGE EN TONNES NETTES

AU 31-12-1974

UNITE DE PRODUCTION DE LENS

siège 18 de Lens	1100 tonnes/jour
siège 19 de Lens	8000 tonnes/jour

UNITE DE PRODUCTION DE COURRIERES

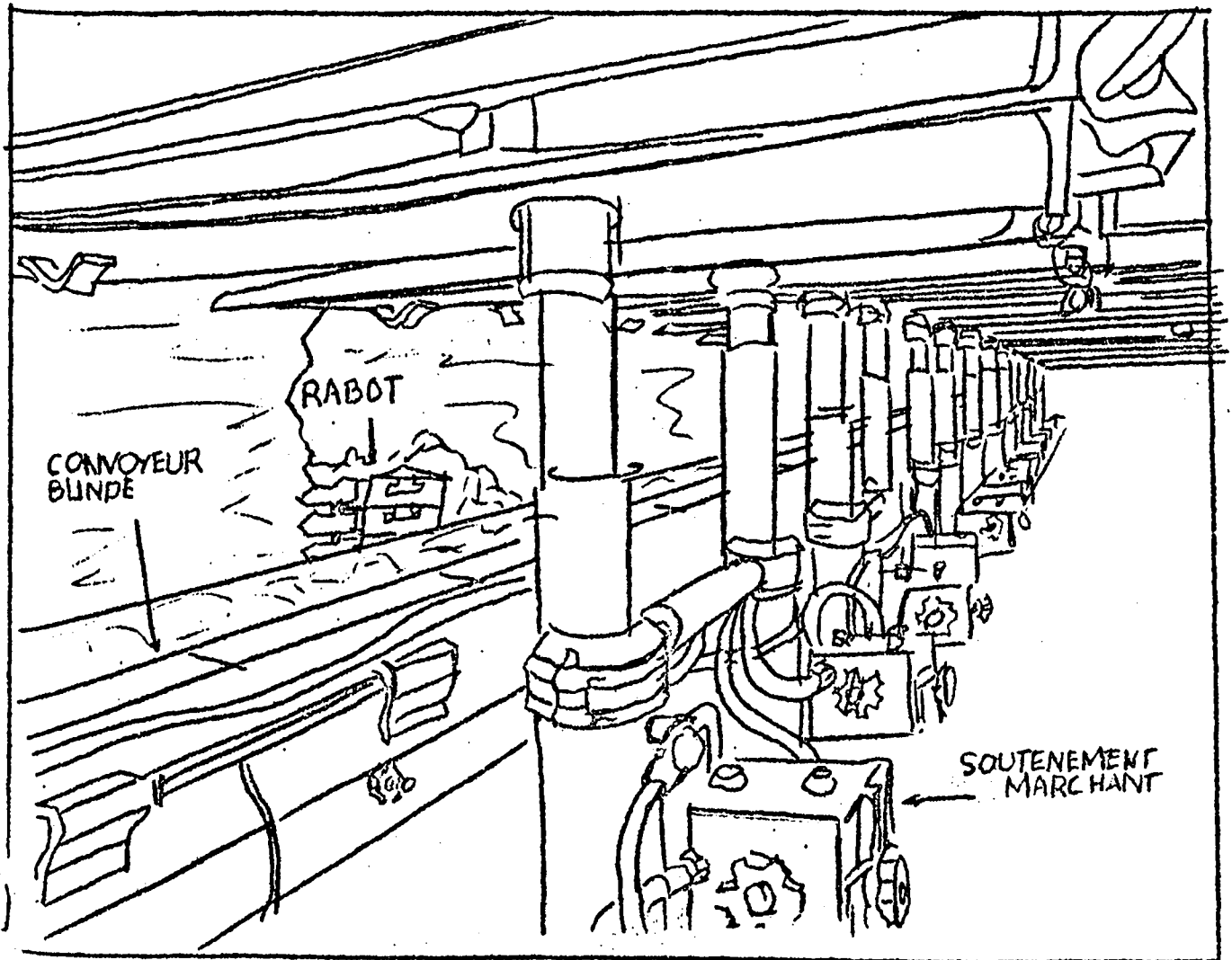
siège 3-15 de Courrières	6500 tonnes/jour
siège 21-22 de Courrières	500 tonnes/jour
siège 4-5 de Drocourt	500 tonnes/jour

UNITE DE PRODUCTION D'OSTRICOURT

siège 2 d'Ostricourt	1500 tonnes/jour
siège 10 d'Ostricourt	8500 tonnes/jour

Notes :

Les gisements exploités par les sièges 21-22 de Courrières, 4-5 de Drocourt, 2 d'Oignies s'épuisent aux étages aménagés dans chacun de ces puits. Au début de 1975 l'arrêt du 2 d'Ostricourt, puis du 21-22 de Courrières et enfin certainement du 4-5 de Drocourt était prévu. L'exploitation minière dans la région de Lens se fera donc par les trois grands sièges 10, 19 et 3-15.



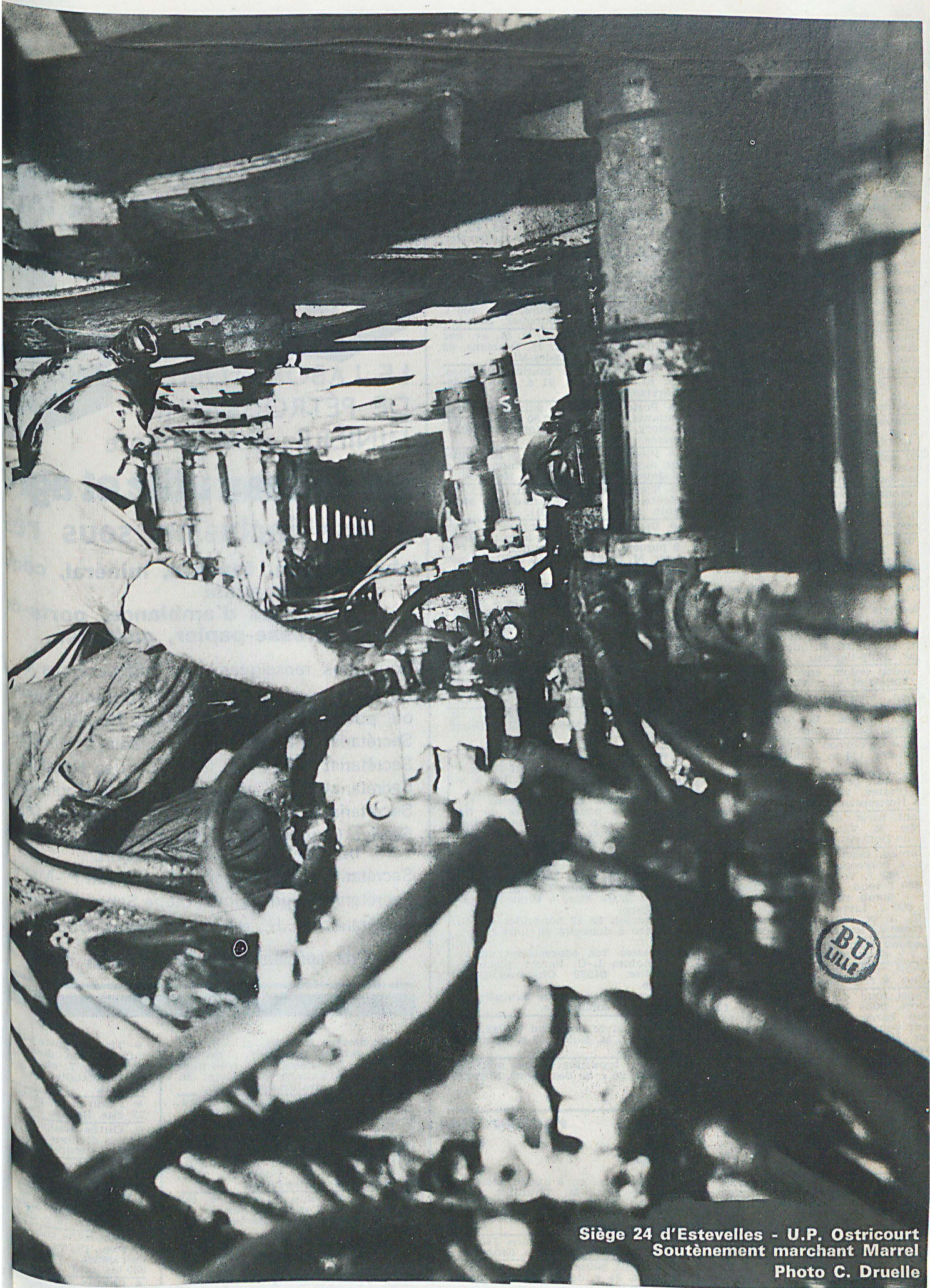
TAILLE

MODERNE



Faillè Pierrette 121, Siège 24 d'Estevelles - U.P. Ostricourt
Rabot S.3. Photo C. Druelle





Siège 24 d'Estvelles - U.P. Ostricourt
Soutènement marchant Marrel
Photo C. Druelle

805

LE TRAVAIL AUX HOUILLERES

Documents photographiques et textes extraits de RELAIS
(n° 64 - Octobre 1974)

Ces documents concernent exclusivement des chantiers du fond au siège 4 de Lens et 7 de Liévin, formant avec le Siège 19 le grand ensemble 19 de l'Unité de Production de Lens.

L'intérêt de chacun d'eux réside dans les nombreuses photographies qui illustrent le travail au fond. Notons que ces pages sont spécialement destinées aux mineurs du secteur Lens et que chaque travailleur est décrit et nommé, dans son travail.

I - sous le titre "A LA DECOUVERTE D'ALPHONSE" un tracage, c'est-à-dire les creusements de galeries ou voies autour d'un panneau de charbon dans la Veine Alphonse, nous est présenté.

II - III - sous le titre "DANS EMILIE-TAILLE 1" un chantier du fond ou taille nous est montré dans la veine Emilie.

La première vue présente le front de taille. Notons l'épaisseur de la couche exploitée, rare dans le bassin, de 2,2 m à 3 m, il a même fallu aménager un grillage à front pour éviter trop de chutes de pierres ou de charbon sur les hommes et le matériel.

Les autres clichés concernent la vie de la taille, aux abords, comme au remblayage hydraulique derrière le chantier. (calcaire lorrain utilisé dans ce but).

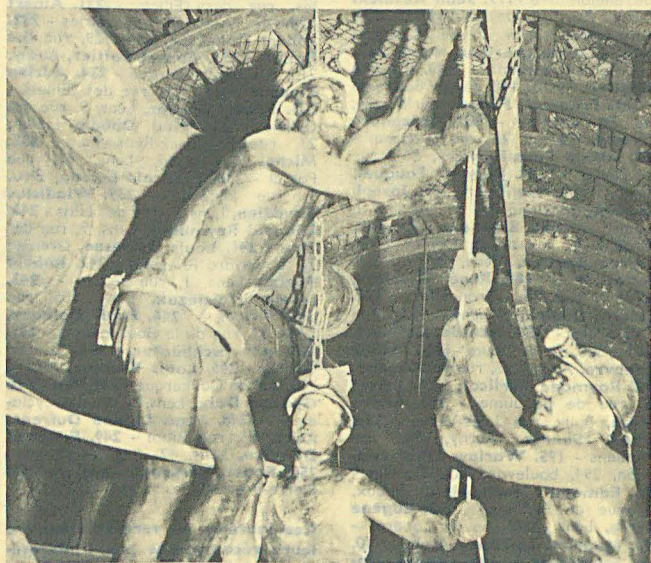
Comme nous évoquons abondamment les mines et leurs travailleurs, il nous a semblé correct de les montrer vraiment en documents photographiques.

A LA DECOUVERTE D'ALPHONSE



Y. Debas (chef de poste), G. Chazal, J. Hanôtel et G. Offe préparent le tir à fronts de V.C.7.

Dessous : G. Chazal (à gauche) et J. Hanôtel sur les fronts.

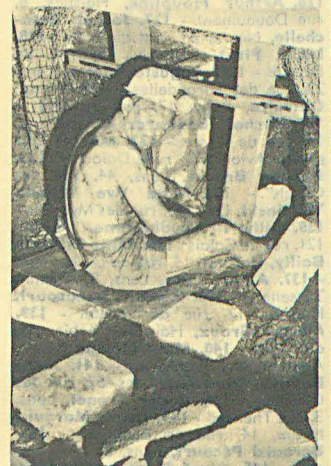


R. Kula, E. Nomane et D. Cristallin, à l'aide d'une perche, installent le monorail S.S.C.M qui amènera par VC7 le matériel en taille.

Depuis plusieurs mois, un nouveau panneau est en cours de découpage à la fosse 4 Lens (Siège 19), à l'étage 900. Il s'agit d'« ALPHONSE », une veine qui n'a pas encore été exploitée dans le secteur.

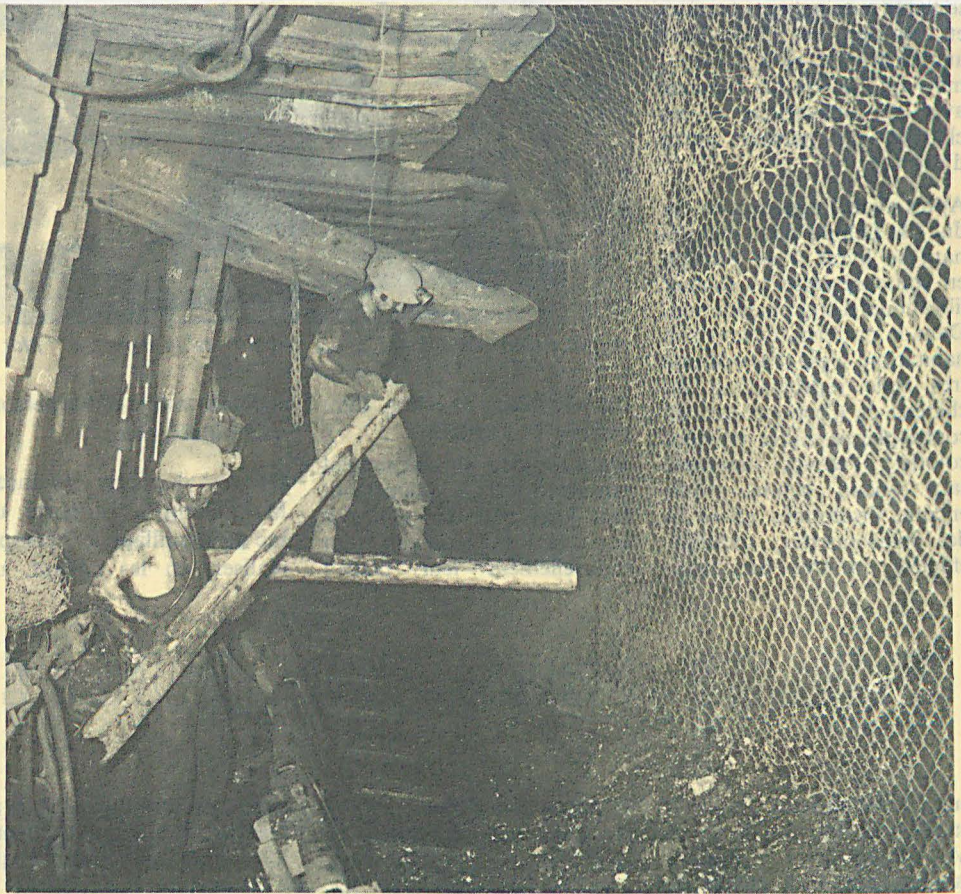
Actuellement s'achève le creusement de V C 7, voie d'amenée du matériel vers les tailles futures. Cadrée en T H 420, ce chantier est équipé d'un matériel classique : estacade « Erdo » et convoyeur de 800. Les traceurs utilisent trois perforateurs T 25. La compétence du personnel travaillant à fronts est à souligner : il réalise un avancement journalier moyen de 9 mètres : un des meilleurs résultats du Siège en ce domaine.

A noter un détail technique particulier : au lieu d'entretoises métalliques on pose à mézières, entre les cadres, des poussards. Des queues de fer fixées verticalement entre les deux étriers de cadres maintiennent ces poussards. On obtient ainsi un « inter-cadre » très régulier ; une entretoise métallique perdue placée au toit renforce l'ensemble du soutènement qui assure au lourd monorail appelé à circuler dans la voie une attache des plus stables.



M. J. Juras, truelle en main, maçonne un coffre à poudre.

BU
LILLE



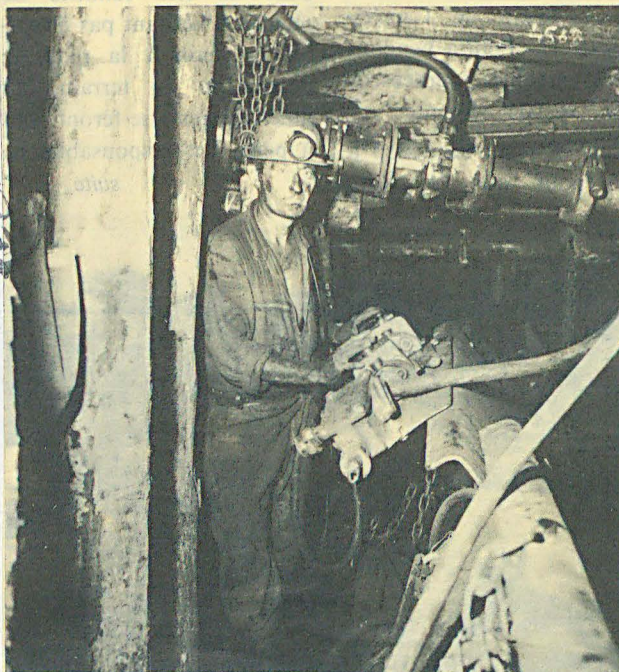
Une perspective spectaculaire de la taille 1 où MM. E. Dufour et M. Houriez posent des profilés sur les chapeaux du soutènement pour mieux assurer le maintien du toit en avant.

Siège 7 - Dans Emilie taille 1

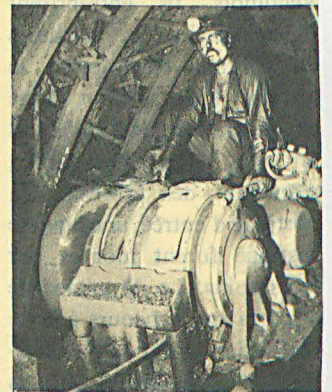
C'est en janvier dernier que la taille 1 d'Émilie à l'étage 855 du Siège 7, a été mise en exploitation. Elle s'est achevée le mois dernier. Longue de 150 mètres - avec pendage d'environ 15° - elle était équipée d'un rabot ancre et d'un soutènement constitué de piles Marrel monobloc. L'ouverture moyenne de la taille fut de l'ordre de 2,2 mètres à 3 mètres, avec des passages de 4 mètres et plus. Cette dernière particularité nécessita parfois la pose de deux rehausses au soutènement.

La production journalière moyenne s'était élevée jusqu'à 900 t en avril et mai (590 t en juin).

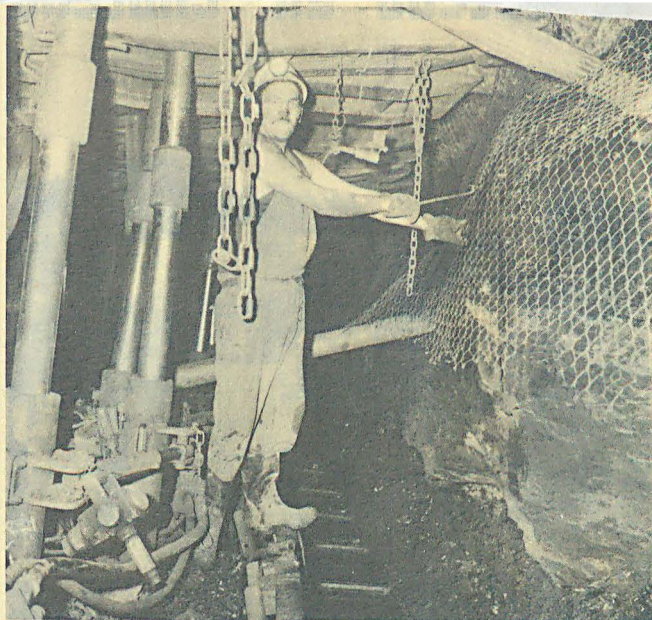
Dans la voie de base, le pied de taille fut régulièrement remblayé à l'anhydrite naturel. Un personnel des plus qualifiés a été la base de la bonne marche de ce chantier.



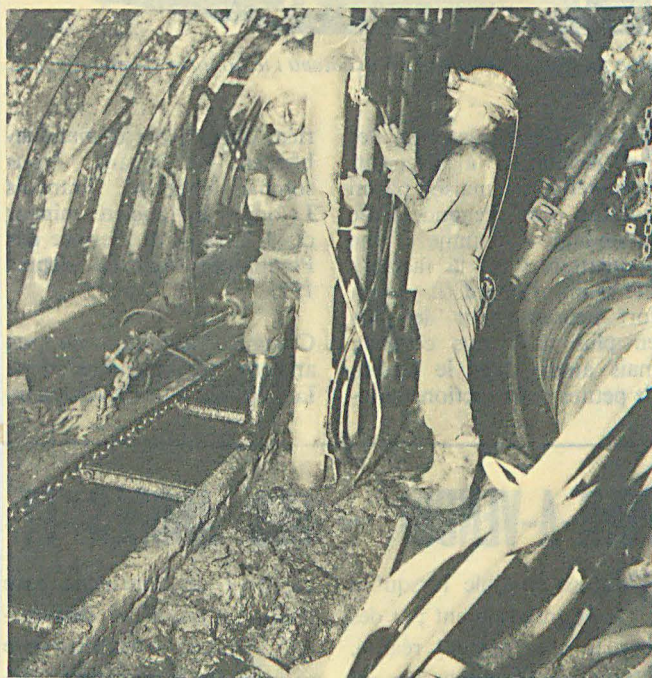
Le conducteur de rabot, M. Émile Burbure, à son poste.



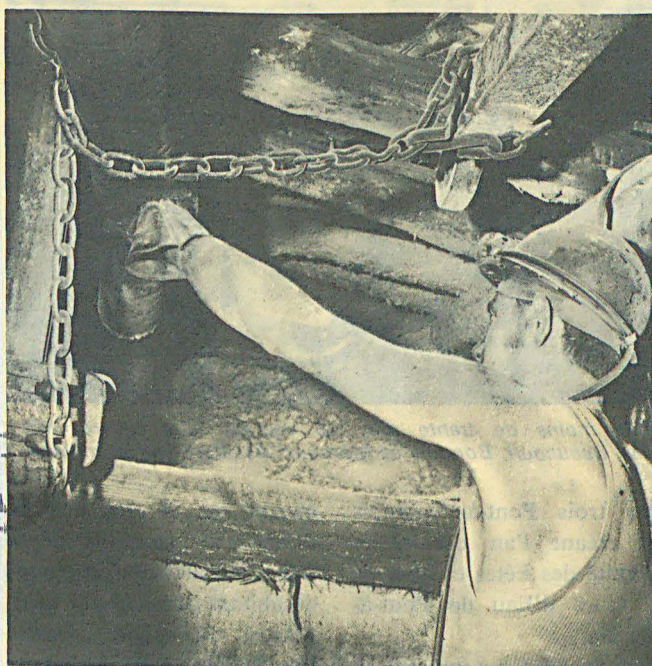
Dans la voie de base (VC 10), cadrée en TH 420, les fronts précédaient le pied de taille de 40 m environ - Aux commandes du scraper, attentif : M. Germain Cuvelier.



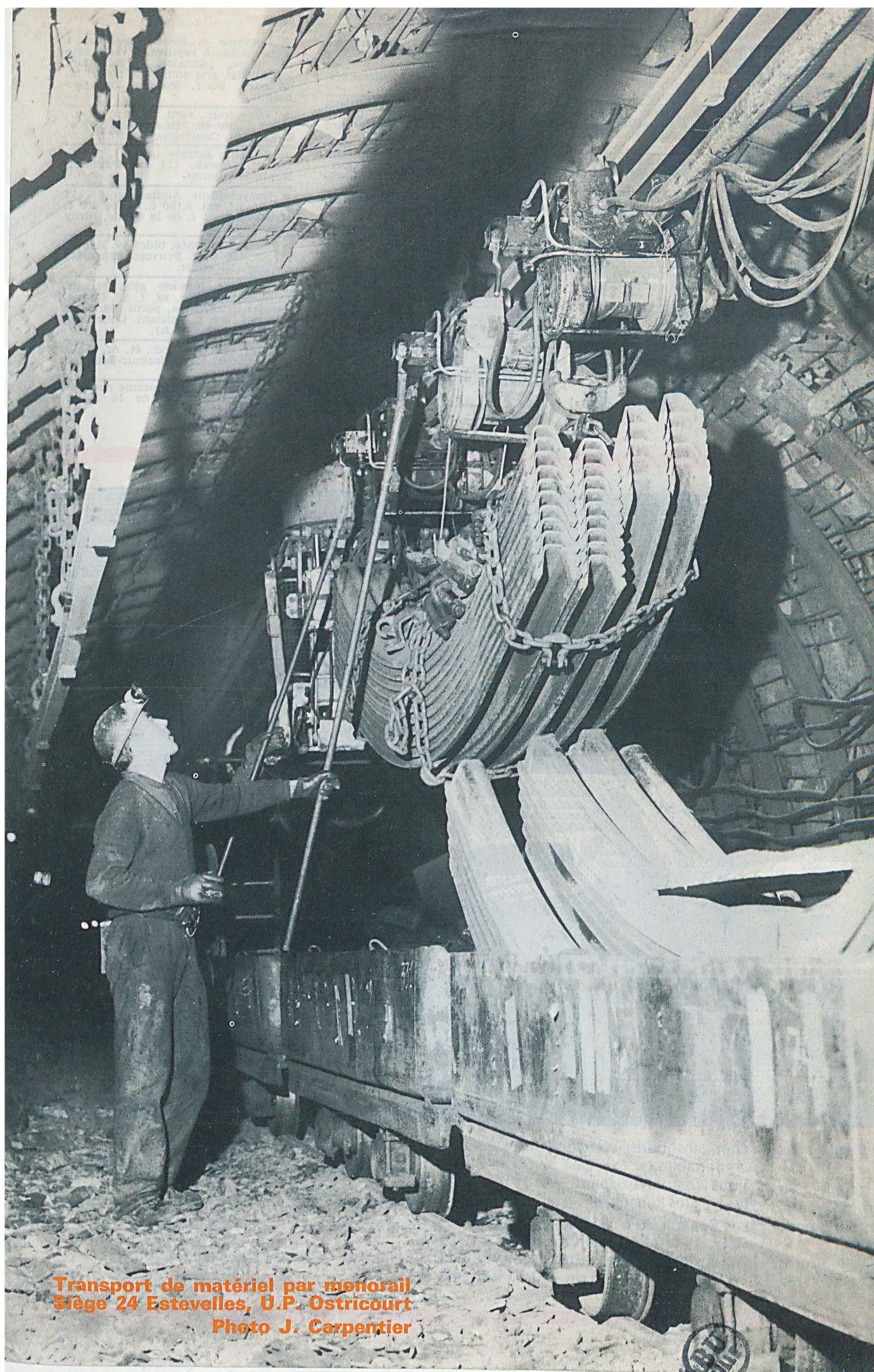
Au front de taille, M. R. Piedana relie le grillage de protection.



MM. Guilbert et M. Moktar assurent le boisage du pont de choc.



M. R. Sziemzak au remblayage à l'anhydrite du pied de taille



**Transport de matériel par monorail
Siège 24 Estvelles, U.P. Ostricourt
Photo J. Carpentier**

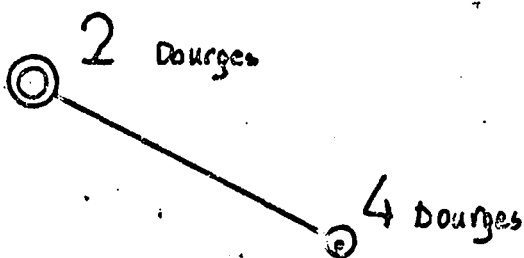
Les concentrations minières depuis la dernière guerre:

en annexe des listes de puits de mine, des cartes schématiques montrant les regroupement des sièges d'exploitation miniers sont joints. Ils permettent d'établir une corrélation avec les études faites dans la partie minière de ce travail ,notamment à propos des fermetures de mine , les dates ,les profondeurs des sièges ,c'est à dire tout ce qui a caractérisé la vie de ces mines peut y être retrouvé.

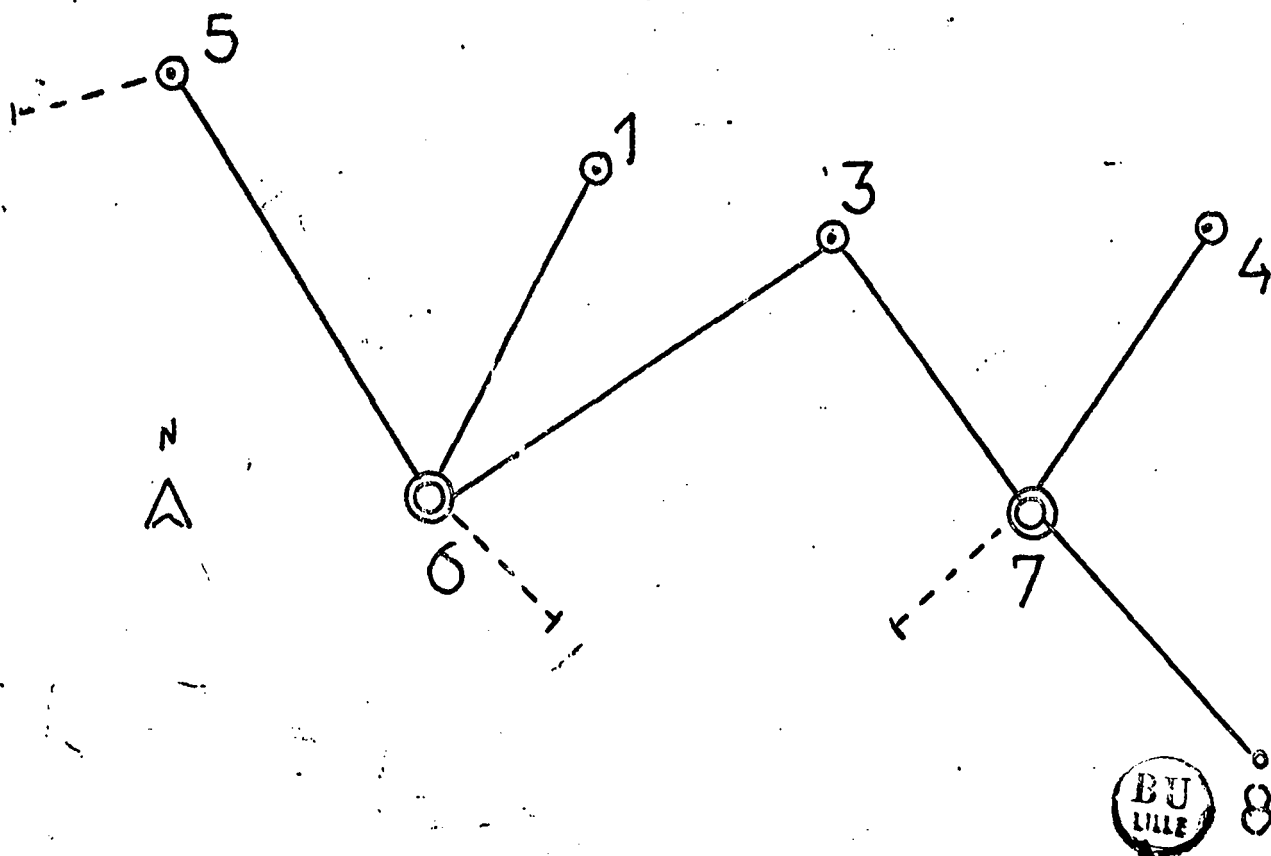
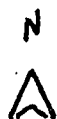
Un travail important peut être fait avec cet ensemble dans le domaine historique et géographique ,au delà de la thèse qui est présentée ici.

La concentration de l'extraction

— 1955 - concession de Dourges —



— 1956 - concession de Lievin —



0 1 2 km

— — — — — *Bovette de liaison*

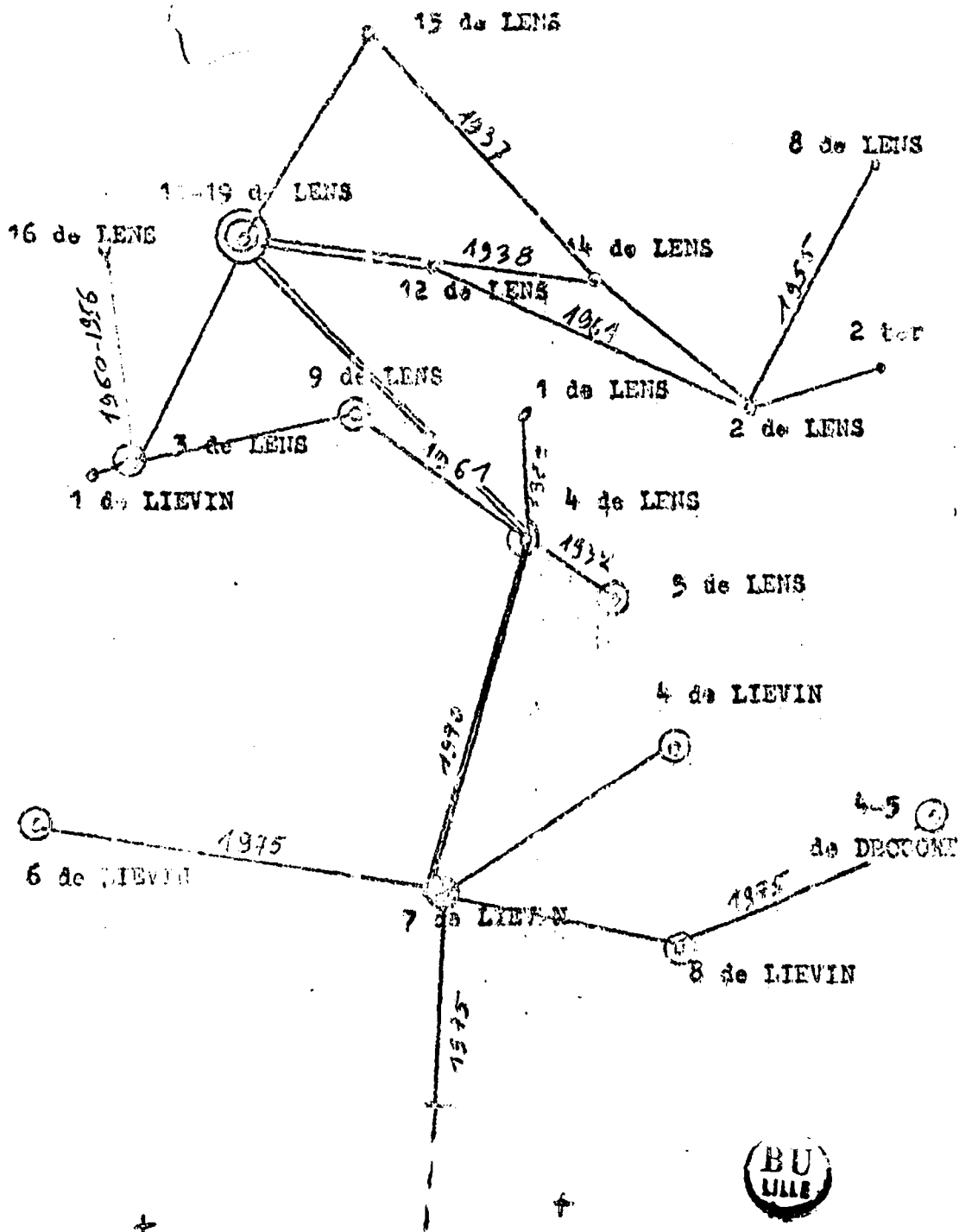
⊙ *Siège de concentration*

⊙ *siège de service*

○ *puits d'aérage*

+ - - - - *Bovette de recherches*

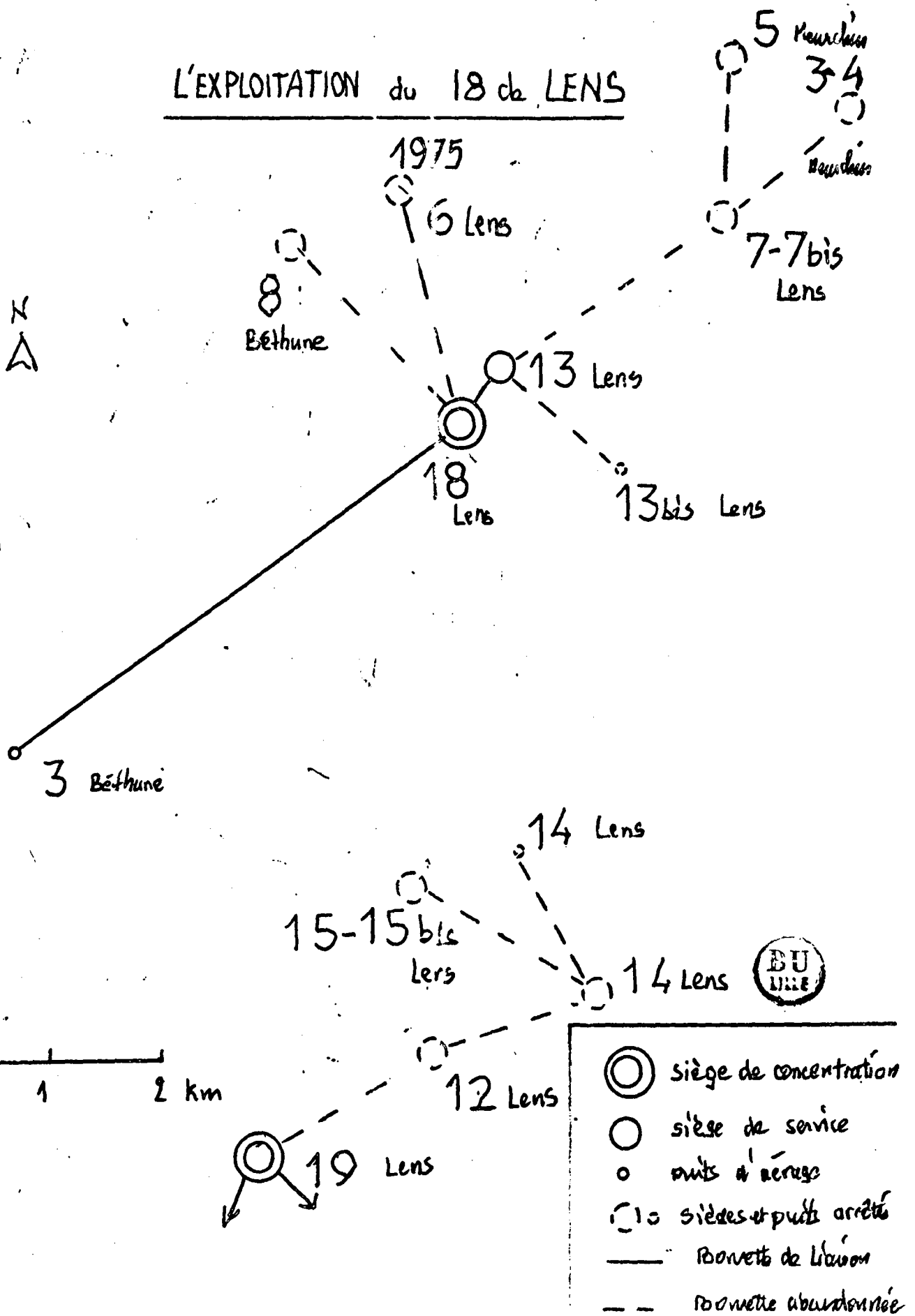
GRAPPE DE LENS
1929-1975



Echelle = 1/50 000 ème

- + 1^{er} de VIMY
- + sondages 1973-74
- nouvelle liaison
- (traverse) ———— nouvelle liaison
- grande liaison 1970-75
- ⊙ puits central de concentration
- ⊙ puits de service en 1975
- ⊙ puits abandonnés en 1975

L'EXPLOITATION du 18 de LENS

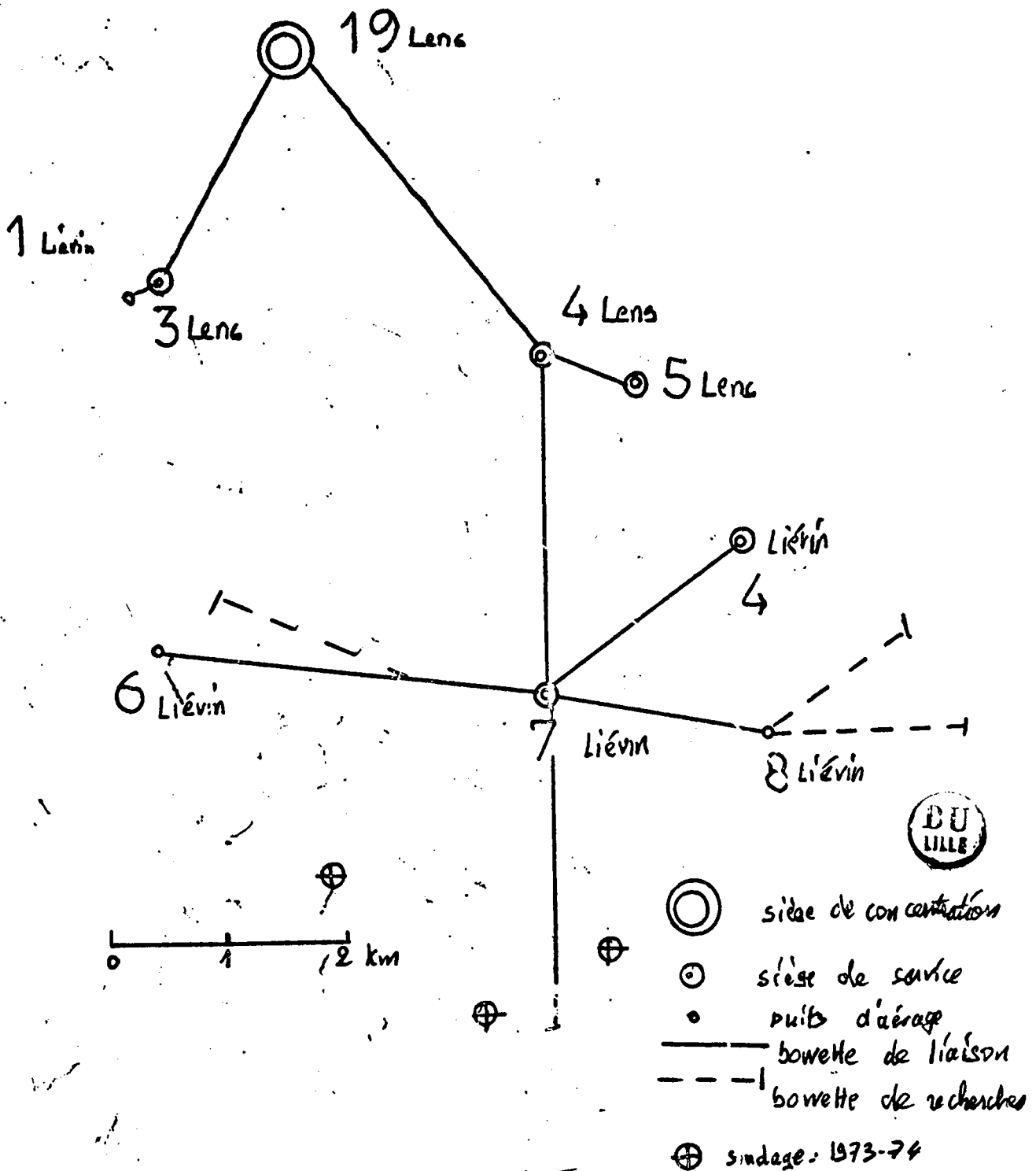


Concentration de l'exploitation minière

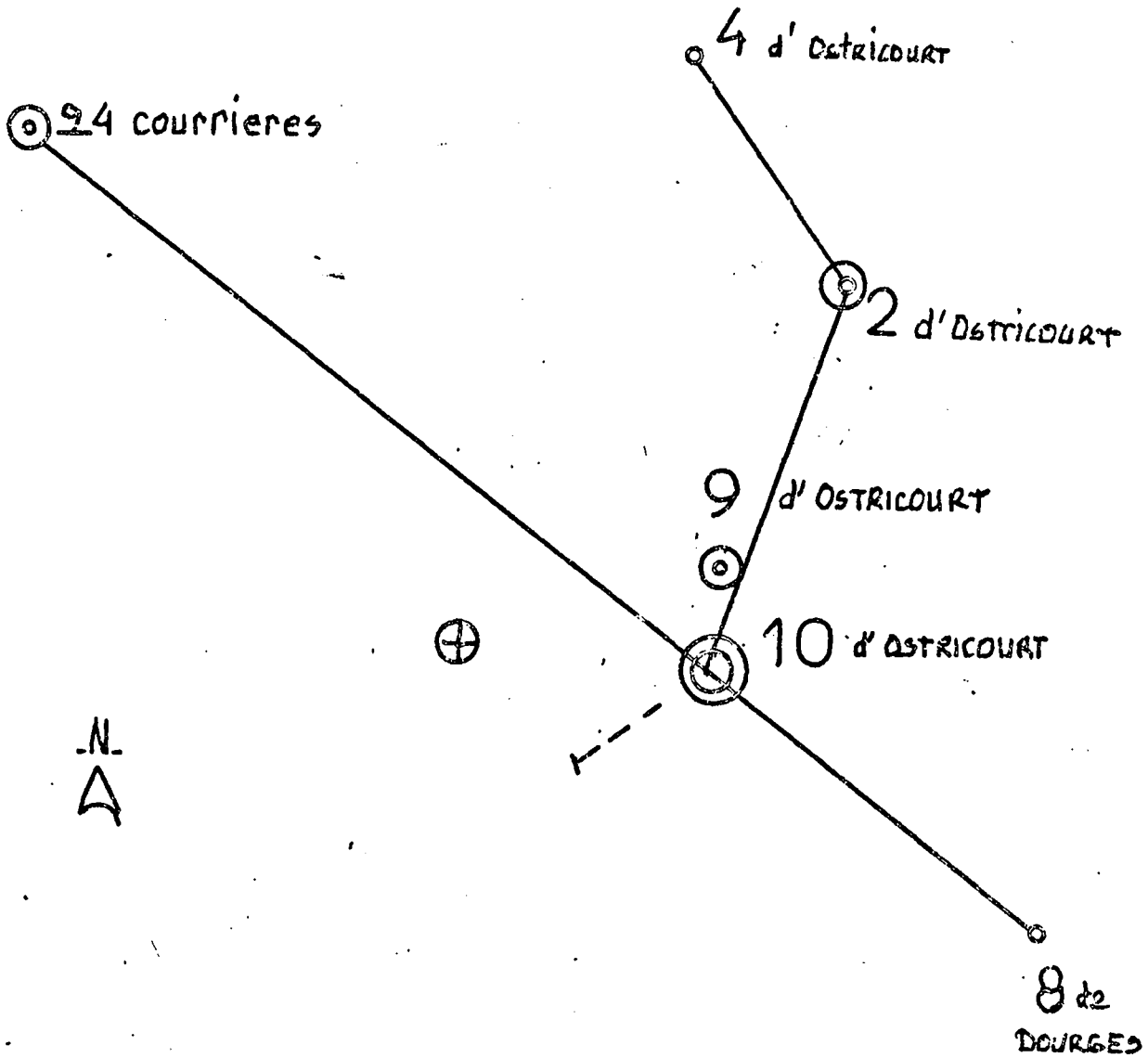
L.P. LENS

1970-75

N
A



La Concentration de l'extraction
U.P. d'OSTRICOURT.



Echelle :



———— Burette de liaison



siège de concentration



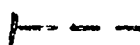
siège de service



suite d'arase



sondage 1975



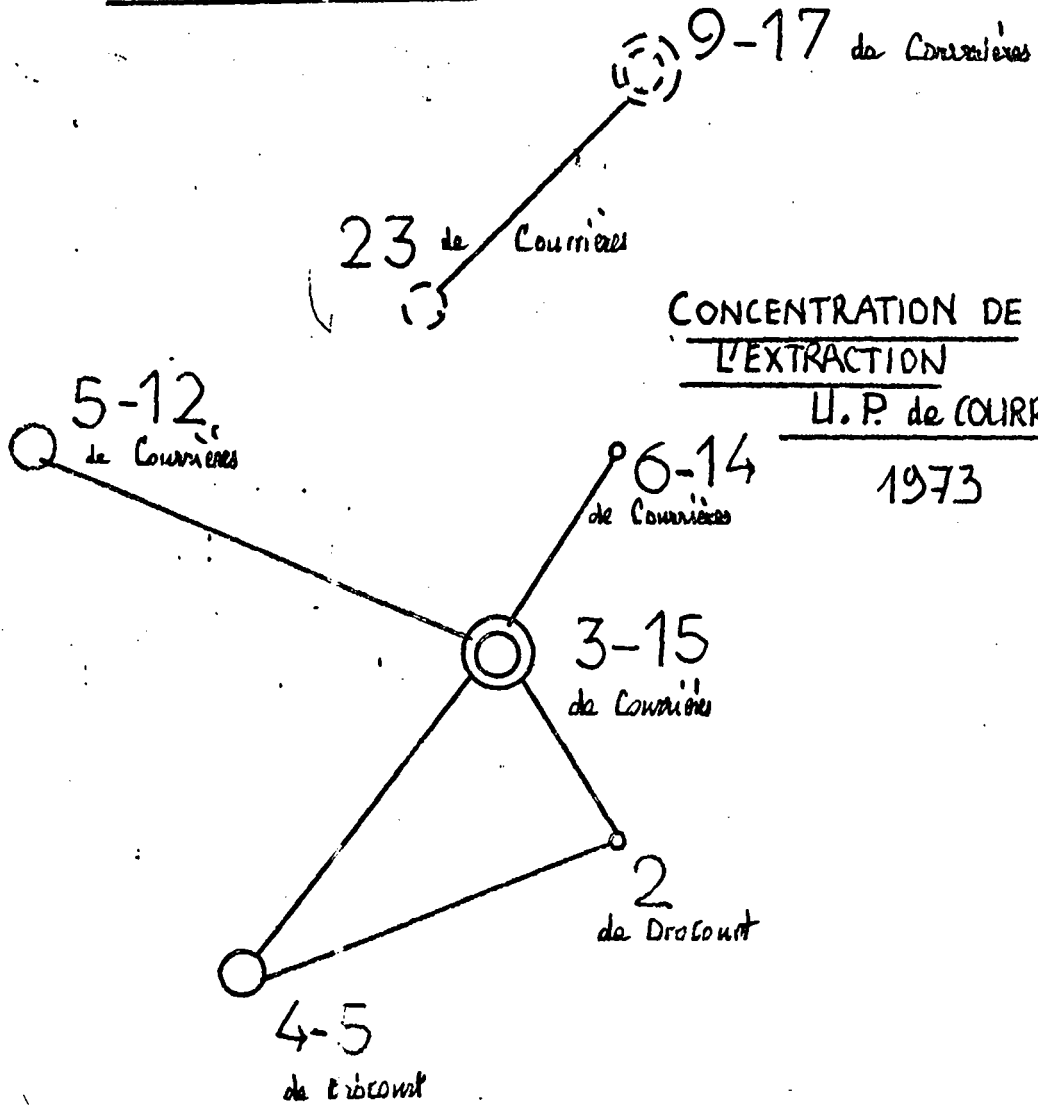
Burette de recherches



CONCENTRATION de l'EXPLOITATION
CONCESSIONS COURRIERES-DROCOURT

1952 - arrêt en 1970

CONCENTRATION 1952



CONCENTRATION DE
L'EXTRACTION
U. P. de COURRIERES

1973

⊙ siège de concentration

○ siège de service

○ puits d'aérage

— bovette de liaison

() sièges arrêtés.



INVENTAIRE

des PUIITS

DE MINE

communiqué par les HBHPC

NOEUX (1)

Sièges	PUITS EXTRACTION	AUTRES PUITS	DATES D'OUVERTURE		DATE DE FERMETURE		DATE	DATE	Profondeur	Profondeur	Commune	Extraction NETTE RENONTÉE PAR LE Puits depuis L'ORIGINE	Situation au 1.1.73
			Du Siège	Du Puits	Du Siège	Du Puits	DE LA concentration	DE LA FIN DU remblayage	du Puits	DE L'ETAGE LE PLUS BAS			
Nœux N°1	1		1852	1854									
	1 bis	retour d'air 1-12-1852	1886	7-5-1883	1914	1961		6-6-1963	704	621	Nœux	5.127.000	Remblayé
N°2	2		1856	5-1854	1-7-1956	1962	13 N° 1-7-1956	30-5-1962	608	597	Hersin-Coupigny	14.241.000	Remblayé
	2 bis			16-9-1876		1962		5-6-1962	749	695	"		Remblayé
N°3	3		1864	12-8-1863	1-3-1961	1961		26-8-1961	725	682	Nœux	18.092.000	Remblayé
	3 bis		1860	1897		1961		26-8-1961	632	757 par bore	"		Remblayé
N°4	4		1868	26-5-1866	1-11-1962	1963		16-9-1963	819	800	Hersin-Coupigny	15.660.000	Remblayé
	4 bis			1898		1963		7-9-1963	732	680	"		Remblayé
N°5	5		1875	12-1873	1-4-1951	1951		1952	678	655	Barlin	15.059.000	Remblayé
	5 bis			12-1873		1951		1952	592	577	"		Remblayé
N°6	6		1832	12-7-1880	23-8-1965	28-12-1965		3-1-1966	622	583	Labourse	15.956.000	Remblayé
	6 bis			1898		28-12-1965		3-1-1966	685	660	"		Retour d'air 1-19-1968
N°7 (voir Bruay)	7	retour d'air 1-12-1891	1888	5-1887	30-9-1967		retour d'air Bruay le 1-1-68		861	850	Barlin	22.237.000	Retour d'air
	7 bis			1891		30-9-1967		1-2-1968	818	775	"		Remblayé

NOEUX (2)

Sièges	PUITS EXTRACTION	AUTRES PUITS	DATE S D'OUVERTURE		DATE DE FERMETURE		DATE DE LA CONCENTRATION	DATE DE LA FIN DU Remblayage	Profondeur du Puits	Profondeur DE L'ETAGE le Plus BAS	Commune	Extraction NETTE REMONTEE PAR LE Puits depuis L'origine	Situation au 1.4.73
			Du Siège	Du Puits	Du Siège	Du Puits							
NOEUX													
N°3	8		1902	16-5-1899	13-1-1968	31-3-1968		19-9-1968	700	660	Verquin	14.410.000	Remblayé
	8bis			16-5-1899		31-3-1968		19-9-1968	599	510	"		Remblayé
	9	Aérog. du 7cc Noeux	1908	11-1905	12-1-1932	1957		25-9-1958	701	670	Hersin-Coupiigny	2.094.000	Remblayé
	9bis	Garage du 7cc Noeux		29-7-1907		1957		25-9-1958	825	745	"		Remblayé
	11		1920	3-11-1913	23-12-1930	1931		15-7-1957	567	545	Fouquières	537.000	Remblayé
	11bis			16-1908		23-12-1930		11-1970	306	280	Béthune		Remblayé
	10bis			4-3-1914				vers 1971	97	97	Bouvigny		Remblayé
	10	Pérage du 4cc N°		28-6-1911		1962		5-7-1963	831	712	Hersin-Coupiigny		Remblayé
N°13	13		1-7-1956	13-10-1947	24-3-1972	1972		6-10-1972	850	722	Sains-en-Gohelle	8.421.000	Remblayé
	13bis			13-12-1947					609		"		Inutilisé



BETHUNE (1)

Sièges	PUITS EXTRACTION	AUTRES PUITS	DATES D'OUVERTURE		DATE DE FERMETURE		DATE	DATE	Profondeur du Puits	Profondeur DE L'ETAGE le Plus BAS	Commune	EXTRACTION NETTE REMONTÉE PAR LE PUIITS DEPUIS L'ORIGINE	Situation au 1.1.73
			Du Siège	Du Puits	Du Siège	Du Puits	DE LA concentration	DE LA FIN Du remblayage					
<u>Béthune</u>													
1	1 1ter	1bis	1853	25-3-1852 1-1911 16-5-1839	1-5-1968	1971	13N°1-1-1966	25-9-1971 7-10-1971 7-10-1971	583 587 430	569 569 427	Bully-les-Mines " "	18.572.000	Remblayé Remblayé Remblayé
2	2		2-1859	20-11-1855	1-3-1959	1970	13N°1-9-1959	17-9-1970	459	410	Bully-les-Mines	9.275.000	Remblayé
3	3		7-1860	12-1-1857	1-11-1963		cédé à Lens le 1-7-1965		646	499	Vermelles	12.408.000	Entrée d'air au
4	4 4bis		1907-1-1911	7-10-1855 7-5-1925	de 1977 à 1971 10-10-1964	10-10-1964		12-2-1935 1-3-1965	387 301	375 268	Vermelles "	5.043.000	Remblayé Remblayé
5	5 5bis		15-5-1875	15-4-1873 6-1901	10-10-1968	11-10-1968		16-1-1969 17-1-1969	483 735	472 603	Loos-en-Gohelle "	24.711.000	Remblayé Remblayé
6	6 6bis		3-1876	3-10-1874 8-1825	1-9-1964	1968	13N°19-1964	27-10-1968 27-10-1968	472 372	353 353	Mazingarbe "	14.878.000	Remblayé Remblayé

BETHUNE (2)

sièges	PUITS EXTRACTION	AUTRES PUITS	DATES D'OUVERTURE		DATE DE FERMETURE		DATE DE LA CONCENTRATION	DATE DE LA FIN DU remblayage	Profondeur du Puits	Profondeur DE L'ÉTAGE LE PLUS BAS	Commune	Extraction NETTE REMONTEE PAR LE PUIS DEPUIS L'ORIGINE	SITUATION au 1.1.73
			Du siège	Du Puits	Du siège	Du Puits							
Bethune	7		5-1877	4-4-1875	22-6-1955	22-6-1965		25-8-1965	483	461	Mazingarbe	10.590.000	Remblayé
		7bis		5-1905		22-6-1965		8-7-1958	398	394	"		Remblayé
9	8		8-1893	3-7-1891	1-9-1961	1962	repris par le 13 de Lens 1-12-61	13-3-1962	367	351	Auchy	7.922.000	Remblayé
	8bis			11-1893		1-1974			399	351	"		Remblayé Remblayé Région d'air 10/18 de Lens
9	9		1896	10-7-1893	1-9-1964	1-9-1964		16-12-1964	527	505	Annequin	14.282.000	Remblayé
10	10		6-6-1903	31-7-1900	1-2-1957	24-3-1972	13N°1-2-1957	29-8-1972	730	705	Sains en Gohelle	14.651.000	Remblayé
	10bis			15-7-1901		24-3-1972			29-8-1972	791	786		"
11	11		1-4-1908	5-10-1904	1-1-1967	1-1-1967		20-6-1967	640	606	Grenay	11.582.000	Remblayé
		11bis		14-5-1906			1-1-1967		20-6-1967	718	714		"
12		12		6-2-1909	1-9-1964	1-9-1964		26-1-1965	520	401	Annequin	5.000	Remblayé



LIEVIN

Sièges	Puits EXTRACTIO	AUTRES PUITS	DATE D'OUVERTURE		DATE DE FERMETURE		DATE DE LA CONCENTRATION	DATE DE LA FIN DU remblayage	Profondeur du Puits	Profondeur du Puits	Commune	Extraction NETTE REMONTÉE PAR LE PUITS DEPUIS L'ORIGINE	Situation au 1.1.73.	
			DU siège	DU PUITS	DU Siège	DU PUITS								
<u>Lievin</u>														
1	1 1bis		1260	13-12-1853 5-1874	1-1-1956	vers 1965	6 Lievin: 1-1-1956	1-1966	670 796 647	644 784 647	Lievin " "	} 24 999 000	Remblayé Retour d'air Retour d'air	
	1ter		pas de renseignement											
3	3 3bis		1876	11-1872 10-1873 1904	1-7-1951	1962	7 Lievin: 1-7-1951	12-1963 19-10-1970 17-8-1970	701 818 603	701 817 603	Eleu " "		} 23 015 000	Remblayé Remblayé Remblayé
	3ter													
4	4 4bis		1-1894	7-1890 10-1890	1-1-1955		7 Lievin: 1-1-1955		894 645	881 625	Avion "	} 17 567 000		Retour d'air Retour d'air
5	5 5bis		1903	1899 1899	1-1-1956	1971	6 Lievin: 1-1-1956	5-1971 7-1971	979 815	970 803	Lievin "	} 9 227 000	Remblayé Remblayé	
6	6 6bis		1907	1904 1904	30-6-1971		7 Lievin: 1-7-1971		833 861	812 813	Angres "		Entrée d'air Retour d'a	
7	7 7bis		1923	1920 1920					1105 928	904 904	Avion "		Extraction Extraction	
		8		5-1948					910	885	Avion		Entrée d'air	

LENS (1)

Sièges	PUITS EXTRACTION	AUTRES PUITS	DATES D'OUVERTURE		DATE DE FERMETURE		DATE DE LA <i>concentration</i>	DATE DE LA FIN DU remblayage	PROFONDEUR du Puits	PROFONDEUR DE L'ETAGE le Plus Bas	commune	EXTRACTION ARTE REMONTÉE PAR LES PUITS de PUIS L'DRIVINE	SITUATION ou 1.1.43
			DU siège	DU PUITS	DU siège	DU PUITS							
<u>Lens</u>													
	6		11-1851	1861	1936	vers 1958		5-9-1959	240	240	Haisnes	6.613 000	Remblayé
7	7	7bis	9-1852	1882	1-5-1958		18 Lens 1-5-1958	576	571	Wingles	19.164.000	à remblay	
				1882				1972	692	689	"		à remblayé
10	10	10bis	9-1895	1-2-1894	1-10-1946	vers 1950		15-10-1958	304	304	Vendin le-Vieil	332 000	Remblayé
				2-1893		" 1950		14-11-1953	174	174	"		Remblayé
13	13	13bis	13-11-1908	5-4-1906	12-1955		13 Lens 12-1955	837	833	Hulluch	6.804 000	Releur d'air sur	
				9-11-1909		vers 1957		10-10-1958	331	329	Bemfontaine		Remblayé
18	18	18bis	1-2-1955	1-5-1947					891	839	Hulluch		Extraction
				15-5-1947					614	532	"		Entrée d'
1	1		2-9-1853	9-5-1852	1-1-1929	1970	4 Lens 1-1-1929 ensuite au 19 Lens	7-1971	345	334	Lens	5.321 000	Remblayé
2	2		7-1859	1-12-1858	1-5-1961	1971	19 Lens 1-5-1961	5-12-1972	226	220	Lens	19.686 000	Remblayé
	2bis			15-6-1904				3-1973	533	509	"		Remblayé
	2ter		pas de renseignement					4-1967	506	504	Loison		Remblayé
3	3		1-1861	13-3-1860	1-5-1960	1971	19 Lens 1-5-1960	21-6-1972	548	535	Liévin	18.595 000	Remblayé
	3bis			25-9-1882					788	765	"		Entrée d'air
4	4		1-9-1864	1-4-1864	1-1-1961		19 Lens 1-1-1961		936	891	Lens	18.605 000	Entrée d'air

P
U
I
T
S

LENS (2)

Douai - Service Géologique - Mai 1973

Sièges	Puits d'extraction	Autres puits	Date d'ouverture		Date de fermeture		Date de la concentration	Date de la fin du remblayage	Profondeur du puits	Profondeur de l'étage le plus bas	Commune	Extraction nette remontée par les puits depuis l'origine	Situation au 1-1-73
			du siège	du puits	du siège	du puits							
<u>5</u>	5		1877	9-4-1878	1932		4 Lens en 1932 23 puits au 19 Lens		745	743	Avion	10.941.000	Retour d'air
		5bis		1-10-1898				8-1967	432	418	"		
8	8		1891	19-7-1886	1-1-1925	Vers 1965	2 Lens-1-1-1955	29-10-1969	620	605	Vendin-le-Vieil	17.063.000	Remblayé
		8bis		10-3-1885				1960	302	291	"		Remblayé
9	9		1-10-1890	19-12-1880	1-11-1960		6 Lens-11-1961		605	598	Lens	10.257.000	Entrée d'air
		9bis		1-9-1904				19-5-1955	411	410	Liévin		Remblayé
11	11		1-5-1894	4-1-1893			19 Lens 18-1954		852	784	Loos-en-Gohelle		Extraction
		11bis	23-5-1909	24-3-1903				1972	433	432	Liévin		Remblayé
12	12		1-1-1894	10-4-1893	1-1-1967		19 Lens 1-1-1967		669	652	Loos-en-Gohelle	25.026.000	inutilisé
		12bis		7-1905					626	609	Lens		Retour d'air
	14		14-10-1907	7-1900	1-9-1933	Vers 1965	12 Lens 1-9-1933	23-12-1967	352	343	Lens	6.838.000	Remblayé
		14bis	pas de renseignements		1-9-1938	Vers 1960	puits au 19 d'Lens	1962	217	217	Loos-en-Gohelle		Remblayé
	15		1907	27-11-1905	1-10-1937	Vers 1961	12 Lens-1-10-1937	1962	297	297	Loos-en-Gohelle	3.612.000	Remblayé
		15bis		23-10-1907		Vers 1965	puits au 19 d'Lens	6-6-1972	527	514	"		Remblayé
16	16		10-1912	29-11-1909	1-7-1956	Vers 1960	36 Lens-1-7-1956	1961	440	440	Loos-en-Gohelle	7.781.000	Remblayé
		16bis	pas de renseignements			Vers 1962	puits au 19 d'Lens	12-1962	443	443	Liévin		Remblayé
19	19		1-4-1960	2-1-1954					815	784	Loos-en-Gohelle		Extraction

MEURCHIN

sièges	PUITS EXTRACTION	AUTRES PUITS	DATES D'OUVERTURE		DATE DE FERMETURE		DATE DE LA concentra tion	DATE DE LA FIN DU remblayage	PROFONDEUR DU Puits	PROFONDEUR DE L'ETAGE LE PLUS BAS	COMMUNE	EXTRACTION NETTE REMONTEE PAR LES Puits depuis l'origine	SITUATION ou 1.1.73
			DU siège	DU Puits	DU siège	DU Puits							
<u>Meurchin</u>													
1	1		1859	8-10-57	1936	vers 1950		1954	283	272	Bauvin	4 560 000	Remblayé
3-4	3		1875	1869	31-12-1954	vers 1959		3-11-1959	296	286	Wingles	14 396 000	Remblayé
	4			1-9-1873	31-12-1954	vers 1959		28-3-1960	440	425			Remblayé
5		5		5-8-1904		vers 1963		1965	395	377	Billy-Berclau		Remblayé



COURRIERES

Sièges	Puits d'extraction	Date d'ouverture		Date de fermeture		Date de la concentration	Profond. du puits	Commune	Extract netton par les depuis 1 gine
		du siège	du puits	du siège	du puits				
N°2 Courrières	2	1858	1856	1939	8.1948	sur le 4 (1.8.52)	530 m	Billy-Montigny	12 197 53
N°3 Courrières	3	1861	31.10.1860				757 m	Méricourt	
	15		10.6.1909				840 m	Méricourt	
N°4 Courrières	4	1867	4.1867	1.9.1954	3.1962	sur le 3 (1.8.54)	475 m	Sallaumines)	21 132 14
	11		1903		6.1955		495 m	Sallaumines)	
N°5 Courrières	5	15.4.1878	12.8.1877			sur le 3 (1.1.70)	676 m	Sallaumines	
	12		19.11.1905				823 m		
N°6 Courrières	6	12.1880	9.1879	1965		sur le 3 (1.1.66)	647 m	Fouquières)	29 222 05
	14		10.7.1908				669 m	Fouquières)	
N°7 Courrières	7	1885	19.5.1884	1935	8.1960		794 m	Fouquières)	11 370 50
	19		23.6.1910		1.1961		402 m	Fouquières)	
N°9 Courrières	9	1896	23.1.1896	12.3.1968	10.1970	sur 21 (1.1.69)	507 m	Harnes)	25 696 30
	17		18.5.1909		10.1970		635 m)	
N°10 Courrières	10	1900	24.4.1899	1.10.1953	4.1955	sur le 6 (1.8.53)	673 m	Billy-Montigny)	10 944 8
	20		1.6.1911		5.1955		546 m	Billy-Montigny)	
N°13 Courrières	13	3.1907	11.10.1906	1957	7.1957	sur le 5 (1.7.57)	519 m	Sallaumines)	14 213 7
	18		9.1909		11.1961		533 m)	
N°21 Courrières	21	1914	1.1.1913				546 m	Harnes	
	22		7.1914				571 m		
N°23 Courrières	23	1.4.1929	22.8.1928	1953	5.1968	sur le 9 (16.3.52)	512 m	Noyelles/Lens	4 351 2

CARVIN-OSTRICOURT

Sièges	Puits d'extraction	Date d'ouverture		Date de fermeture		Date de la concentration	Profond. du puits	Commune	Extraction nette retenue par les puits depuis l'origine
		du siège	du puits	du siège	du puits				
CARVIN									
N°12 Carvin	12	1863	4.1861	31.12.1948	9.1955		299 m	Carvin	3 903 14
N°13 Carvin	13	1870	5.1867	1943	7.1955		193 m	Carvin	3 807 98
N°14 Carvin	14	1907	1902	7.4.1953	3.1969		528 m	Carvin	8 096 53
OSTRICOURT									
N°1 Ostricourt	1	1858	1857	31.12.1949	9.1969		530 m	Oignies	6 294 21
N°2 Ostricourt	2	9.1863 1.12.1949	1862 1.1.1940	1937		sur le 10 le 1.1.1970	504 m	Oignies	
N°3 Ostricourt	3	1887	1885	1941	11.1964		357 m	Libercourt	3 831 63
N°4 Ostricourt	4	1.7.1900	1898	1961		sur le 2 en 61	349 m	Carvin	13 644 94
N°5 Ostricourt	5	1.3.1908	1907	1951	2.1968	sur le 2 le 1.8.1951	362 m	Libercourt	8 582 87
N°6 Ostricourt	6	2.1.1910	1909	16.6.1954	5.1957		401 m	Ostricourt	6 165 12
N°7 Ostricourt	7	1923	28.9.1921	1961	11.1968	sur le 8 (1.3.56)	480 m	Ostricourt	6 123 09
N°8 Ostricourt	8	1924	6.10.1913	1961		sur le 10 le 5.7.1958	704 m	Evin-Malmaison)	10 494 77
ex Douges	8 bis		3.12.1923				564 m	Evin-Malmaison)	
N°9 Ostricourt	9	1933	16.2.1931	1961		sur le 10 le 5.7.1958	828 m	Oignies }	4 775 84
	9 bis		1.8.1930				578 m	Oignies }	
N° 8-16 Courrières	16		24.12.1908	1948	3.1963		350 m	Courrières }	4 881 91
	8	1892	1.3.1892				367 m	Courrières }	
N°24 Nord Courrières	24	1932	4.10.1931	1970		sur le 10 10.1969	691 m	Estevelles)	12.117 29
	25		8.3.1935				590 m	Estevelles)	
N°10 Ostricourt	10	1.7.1961	5.7.1958				849 m	Dourges	

DOURGES-DROCOURT

Sièges	Puits d'extraction	Date d'ouverture		Date de fermeture		Date de la concentration	Profond. du puits	Commune	Extractifs nets ramenés par les puits depuis l'écoulement
		du siège	du puits	du siège	du puits				
N°2 bis Dourges	2	1856	8.1854	19.10.1970	3.1971		758 m	Hénin-Beaumont)	22 377 369
	2 bis				9.1967		525 m)	
N°3 Dourges	3	1861	9.1858	1.7.1955	5.1957		662 m	Hénin-Beaumont)	13 515 573
	3 bis		1892		3.1957		608 m)	
N°4 Dourges	4	1877	6.1867	1.1.1957	10.1962	sur 2bis (12.56)	647 m	Woyelles-Godaul)	12 857 330
	4 bis		1906		1.1970		846 m)	
N°6 Dourges	6	1888	5.1885	1.7.1951	8.1953	sur le 10 en 51	457 m	Hénin-Beaumont)	12 875 331
	6 bis						528 m)	
N°7 Dourges	7	1898	6.1894	1.9.1948	11.1952		422 m	Montigny/Gohelle)	5 712 087
	7 bis				9.1955		718 m)	
N°1 Drocourt	1	1884	1884	30.9.1947	3.1951		895 m	Hénin-Beaumont	11 219 313
N°2 Drocourt	2	1894	1891	1952		sur le 4 (1.8.52)	984 m	Rouvroy	9 153 603
N°4 Drocourt	4	1911	1909				995 m	Méricourt	
	5						1012 m		



EXTRAIT DE QUOTIDIEN :

"La VOIX du NORD "

du Dimanche ,en général.

Cette annonce figure dans les pages centrales des quotidiens régionaux ,Voix du Nord,Nord-Matin,Liberté . Elle témoigne de la volonté de poursuite de l'exploitation du bassin minier pour quelques années encore.

Les avantages du mineur sont bien mis en valeur dans l'article encadré et marqué d'un chevalement :

- semaine de cinq jours
- avantages du Statut du mineur (l'article ne décrit même pas ces avantages car sa parution aux pages 8 ou 10 ,près des articles LIEVIN,ou LENS concerne surtout des habitants de cette région très marquée par la mine et chacun y est censé connaître ces " avantages " du mineur.

- les salaires

- le charbon

- et le logement au bout de six mois...

La formation qui est donnée aux mineurs est rapide afin d'assurer leur entrée en taille au bout de quelques semaines seulement ,mais que deviendront-ils après la fin des Houillères !



Les Houillères du Bassin Nord / Pas-de-Calais EMBAUCHENT DES OUVRIERS pour les chantiers du fond : tailles et creusements.

- AGES DE MOINS DE 32 ANS – Formation assurée.
- SEMAINE DE CINQ JOURS – Poste de 8 heures.
- AVANTAGES du Statut du Mineur.
- SALAIRE BRUT de départ : 2.160 F/mois comprenant les primes semestrielles et la prime annuelle de productivité, non compris indemnité de logement de 182 F/mois (marié, deux enfants).
- APRES FORMATION, les salaires bruts atteignent et dépassent 2.610 F/mois (primes semestrielles et prime annuelle de production incluses).
- ALLOCATION ANNUELLE DE CHARBON (6,6 tonnes pour un chef de famille, 4 tonnes pour un célibataire).
- LOGEMENT GRATUIT ASSURE après le 6^e mois de présence

Ecrire ou se présenter :

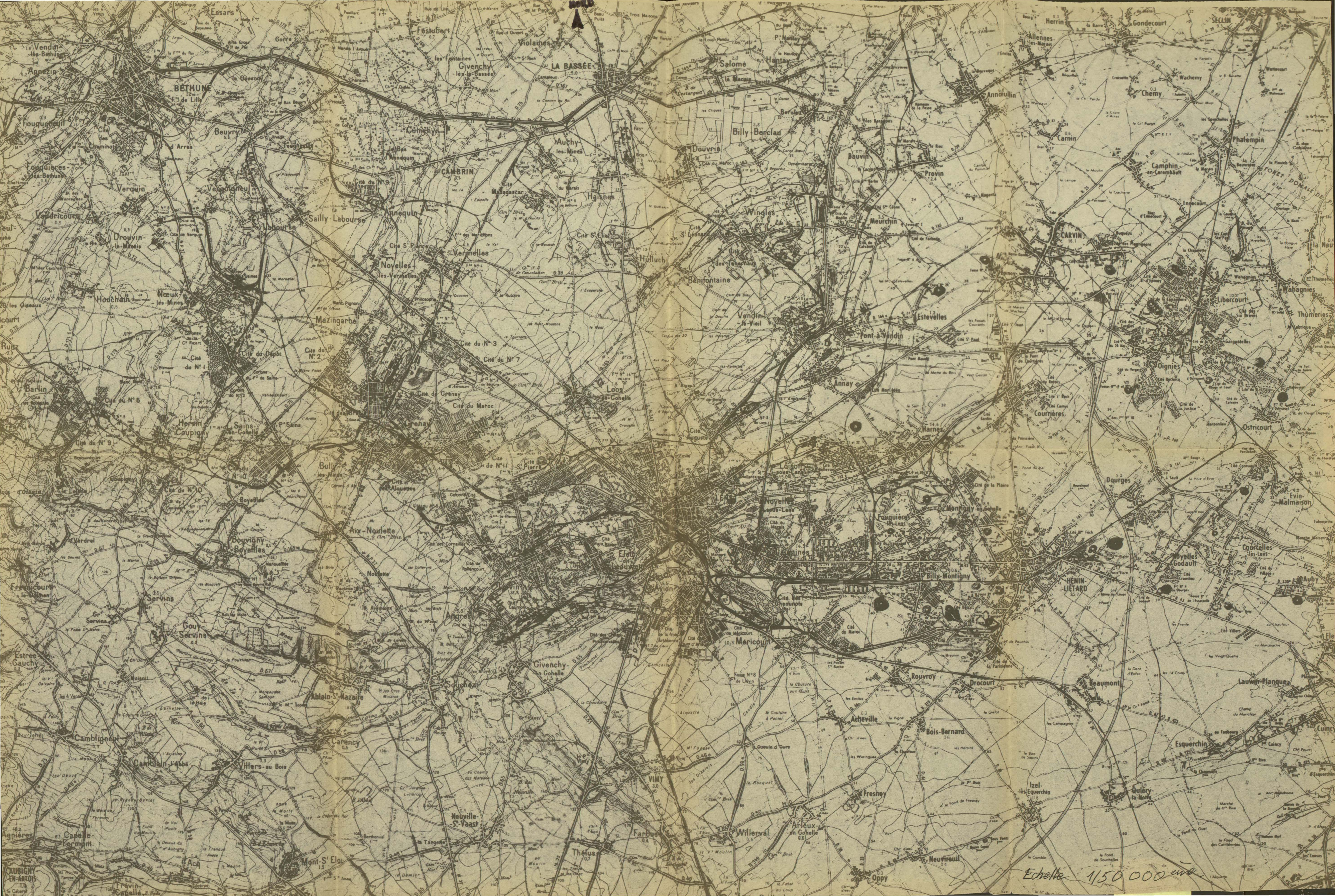
Aux bureaux d'accueil à l'embauchage des H.B.N.P.C.
Avenue des Grands-Bureaux, B.P. 1, 62420 BILLY-MONTIGNY / 20, rue des Minimes,
59500 DOUAI / Rue des Frères Caudron 62700 BRUAY / 1, rue Bollaert, Grands-Bureaux
62300 LENS.

Aux Agences Nationales pour l'Emploi.



VOIX DUNORD

5 OCTOBRE 1975



Echelle 1/150 000 env.